

LETTRES

D'UN



BIBLIOGRAPHE

QUATRIÈME SÉRIE

ORNÉE DE SIX PLANCHES ET DE PLUSIEURS FAC-SIMILE

> Lapidem quem reprobaverunt aedificantes hic factus est in caput anguli.
>
> Psalmus, CXVII, 22.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28.

1875

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE

VERSAILLES. — IMPRIMERIE DE E. AUBERT
6, Avenue de Sceaux.



BIBLIOGRAPHE



IMP. LEMERCIER & C[ie] PARIS

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE

QUATRIÈME SÉRIE

ORNÉE DE SIX PLANCHES ET DE PLUSIEURS FAC-SIMILE

> Lapidem quem reprobaverunt aedificantes hic factus est in caput anguli.
>
> Psalmus, CXVII, 22.



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28.

—

1875

Ce verset, qui sert d'épigraphe, fait ici allusion au dédain de certains bibliographes pour les notes *manuscrites.* François Arago a dit aussi en parlant de l'invention des machines à vapeur : « L'histoire des sciences doit se faire exclusivement sur des pièces « *imprimées.* Des documents *manuscrits* ne sauraient avoir aucune « valeur..... » (*Annuaire* de 1837, page 232.) On oublie donc que la pensée va du cerveau au papier avant d'arriver à la presse.

PRÉFACE

Cette quatrième série se compose, ainsi que la troisième, d'articles que la *Typologie-Tucker* a intitulés : ***Études sur l'imprimerie***, de vingt-deux lettres et de six articles.

Les dix premières sont le résumé de mes recherches bibliographiques à leur début. C'était en 1856; j'avais depuis peu d'années dans ma bibliothèque un vieux PSALTERIUM que j'avais acheté à un libraire de notre ville, dont nos bibliophiles ont dû conserver le meilleur souvenir; c'était le père de l'honorable colonel Robert.

Je dressais le catalogue de ma bibliothèque; il me fallait savoir de quelle imprimerie venait ce PSALTERIUM. Voilà comment un article de catalogue me précipita dans la bibliographie à laquelle jusqu'à cette année-là j'étais toujours demeuré étranger, trop occupé de mes cours de préparation aux baccalauréats et aux écoles du gouvernement.

La solution du problème que m'imposait cet article de catalogue me fit faire une étude attentive de beaucoup d'in-

cunables de nos bibliothèques publiques et de celle du *Stadt-Bibliothek* de Cologne. Je ne ménageai ni les dépenses, ni les longues réflexions, afin d'atteindre au but que m'assignait la curiosité.

Si le lecteur instruit refuse à mes conclusions l'assentiment que je serais heureux d'obtenir de lui, les nombreux faits bibliographiques que j'ai signalés le premier mériteront du moins son entière confiance; ces faits, il n'est pas donné à tout le monde de les découvrir et de les constater; car il ne suffit pas de consulter les incunables, quand cela se trouve possible; il faut, dans les recherches de cette nature, *posséder* ces rares ouvrages, et ce n'est qu'à cette condition qu'il devient possible de leur arracher le secret qu'ils recèlent; dans les compilations de seconde main on trouve peu de renseignements et beaucoup d'erreurs, et je crois qu'il est grand temps de commencer à s'en méfier.

De plus, ces compilateurs se bornent presque toujours à ramasser des faits qu'ils rangent tant bien que mal à la file; mais il présentent ces faits isolés les uns des autres et là critique demeure absolument étrangère à leur travail; ils recueillent les matériaux de l'édifice sans s'aviser de les mettre en œuvre.

Je citerai, par exemple, La Serna Santander; ce bibliographe rapporte lui-même une note authentique, écrite en 1468, par Joseph de Vergers, prêtre de l'église de Saint-Hilaire à Mayence, à la fin d'un exemplaire du *Moralia in Job.* Ce livre est imprimé avec le caractère de Berthold Rodt; malgré le témoignage *écrit* de cet ecclésiastique, La Serna,

qui n'accepte que les dates *imprimées*, s'exprime ainsi :

« Nous ne pouvons accorder l'honneur d'avoir introduit l'imprimerie à Bâle qu'à Bernard Richel. » Or, la première impression de ce Bernard Richel n'est que de 1474 ; voilà comment l'entêtement d'un *système* ose braver la déduction judicieuse de la *méthode*.

Je reviens au PSALTERIUM; je l'attribue, ainsi que trois autres ouvrages du même caractère, aux Clercs de la Vie Commune de Weidenbach, à Cologne.

Quant aux lettres qui viennent après les dix que je viens de mentionner, la table qui suit cette préface en fait suffisamment connaître l'objet.

Je dois dire maintenant quelques mots des ornements ajoutés à cette quatrième série :

Le titre offre un pressoir gravé sur bois par M. Lacoste aîné, et encadré d'une vignette dessinée par un artiste de la maison Lemercier.

Le Clerc de la Vie Commune est la reproduction de la 57e planche de l'ouvrage de Philippe Bonnani, de la Société de Jésus, publié à Rome, en 1738, sous le titre de *Ordinum religiosorum catalogus*.

J'ai emprunté le plan de la partie de Cologne où se trouvent l'abbaye de Saint-Pantaléon et le couvent de Weidenbach à l'ouvrage rare intitulé : *Theatrum urbium praecipuarum mundi*, de Georges Braun ou Bruin, avec la collaboration des graveurs François Hogenberg et Simon van den Noevel, dont le premier volume parut à Cologne en 1572. Comme le vieux plan qui m'a servi de modèle n'est pas orienté selon

l'usage moderne, mon gendre, M. Robert (de la Marche), a bien voulu le restituer selon les règles de la topographie actuelle.

C'est encore à lui que je suis redevable des calques fidèles qu'il a tracés de l'alphabet des lettres majuscules et du titre du PSALTERIUM. Je l'en remercie ainsi que de maints autres services qu'il m'a rendus pour la préparation de cette quatrième série.

C'est à M[me] veuve Gillot et fils que je dois le plus grand nombre des *fac-simile*. La paniconographie ne dégénère pas entre les mains du jeune héritier et successeur du regretté inventeur.

M. Edwin Tross, l'éditeur de mes ouvrages, allait annoncer cette suite de mes lettres, dans un prochain catalogue, quand une mort imprévue est venue l'enlever à ses amis et à sa famille (1).

Les appréciateurs bienveillants de mes deux premières séries ont bien voulu accorder à la troisième les mêmes encouragements; je les prie de croire à toute ma gratitude.

Je n'acquitterais pas ici toutes mes dettes de reconnaissance si j'oubliais les trois ou quatre hauts personnages à qui j'ai envoyé mes ouvrages et qui, tout en les gardant, ont aussi gardé le silence. Ce silence m'a surpris, mais je n'en ai pas moins poursuivi mes recherches; l'espérance n'est-elle pas toujours blottie au fond de la boîte de Pandore? Au

---

(1) Voir une note sur M. Tross à la fin du volume.

reste, j'ai trop conscience de la sincérité des efforts que je tente afin de lancer la bibliographie dans sa véritable voie, pour douter qu'un jour, mais un jour que je ne verrai pas, il ne se rencontre un plus grand nombre d'approbateurs de mon sérieux travail; je retrempe mon courage dans cet espoir, et je me dis à moi-même, comme Méris à Daphnis :

Carpent tua poma nepotes.

Non, je ne saurais jamais croire qu'un arbre greffé avec tant de soin, arrosé de tant de sueur, ne laisse tomber, quand on le secoue, que des feuilles jaunes et sèches, sans un seul fruit savoureux, à moins que cet arbre ne soit ce figuier planté au bord de la route de Béthanie à Jérusalem ; un matin Jésus ayant faim s'en approcha pour y cueillir un fruit; mais n'y trouvant que des feuilles, il le maudit. L'arbre que je cultive depuis près de vingt ans s'élève trop près des jardins et des vergers du Paradis pour ne pas se ressentir un peu des ondées et des brises qui les fécondent.

Pour parler sans image, les premiers livres imprimés, ceux dont je m'occupe surtout, sont les livres saints, les ouvrages des saints Pères, les sermonnaires, des ouvrages ascétiques, tels que *l'Imitation de J.-C.;* quand on ne se borne pas à lire l'étiquette collée au dos d'un livre, l'esprit, sans cesse en présence de la vérité, l'admire, l'aime et s'applique à parler comme elle.

Le résultat le plus important des quatre séries de mes *Lettres d'un Bibliographe* est de mettre dans tout son jour le

rôle méconnu jusqu'à présent qu'a joué COLOGNE, d'abord en donnant une généreuse hospitalité à la typographie fugitive de Mayence en 1462, lors de la guerre des deux archevêques, ensuite en favorisant l'art nouveau dont elle multiplia les progrès et les produits, enfin en lançant dans une douzaine de villes d'Europe des essaims de jeunes vulgarisateurs qu'elle venait de préparer à ce noble apostolat.

J'ai reçu à propos de la troisième série de mes lettres quelques précieux témoignages de savants distingués; je ne citerai que le vénérable doyen de la typographie française, sinon européenne, l'intéressant biographe d'Alde l'Ancien, M. Ambroise-Firmin Didot. Ses lignes bienveillantes m'ont dédommagé du silence dont je me plaignais tout à l'heure et je me suis dit, non sans quelque fierté :

Principibus placuisse viris non ultima laus est.

Je terminerai cette préface en plaçant sous les yeux du lecteur un article que je traduis du n° 5 du *Theologisches Literaturblatt,* publié à Bonn, le 28 février 1875; l'auteur, le savant archiviste de la ville de Cologne, M. L. Ennen, placé à la tête du riche dépôt des archives de l'antique cité, est plus à même que tout autre érudit d'apprécier la valeur de mes recherches.

Je me suis décidé à citer cette critique bienveillante en pensant que, rédigée par un des plus savants historiens de l'Allemagne, elle pourrait compenser l'indifférence avec la-

quelle plusieurs de mes savants compatriotes ont accueilli mes trois premières séries de lettres.

« Quand je rendis compte de la deuxième série des *Lettres d'un Bibliographe*, je déclarai que ce savant et profond investigateur, en avançant que vers la fin du xve siècle il avait existé une imprimerie dans le monastère de Weidenbach à Cologne, avait donné à cette assertion le plus haut degré de vraisemblance, sans cependant s'être élevé jusqu'à la certitude absolue.

« Madden, en conséquence, a senti la nécessité de poursuivre ses précédentes recherches et d'en publier le résultat dans une nouvelle série de lettres.

« C'est en vérité avec toute l'ardeur d'une abeille qu'il a recueilli les plus précieux matériaux, parfaitement appropriés à son but, et s'il n'a pas dissipé tous les doutes qu'on pourrait opposer aux arguments dont il appuie sa thèse, il les a du moins fortement ébranlés.

« Il emprunte ses plus frappants arguments à des notes manuscrites qu'il a découvertes dans certains incunables venant de la bibliothèque de Weidenbach et imprimés avec les caractères d'Ulric Zel et de Jean Guldenschaff.

« La plupart de ces notes sont d'un Frère de la Vie Commune de Weidenbach, Jean de Alen. Ce Jean était originaire de Alen en Westphalie et non de Alen près de Stuttgard, comme le croit Madden. Weidenbach avait maintes relations avec la Westphalie et les Pays-Bas, mais aucune ni avec l'Allemagne du Centre, ni avec l'Allemagne du Sud.

« Madden invoque surtout à l'appui de sa théorie les expressions qu'employait J. de Alen, *disposuit* et *procuravit* qu'il interprète ainsi : « Etre compositeur, correcteur et « faire tout ce que réclame l'édition d'un ouvrage. »

« De prime-abord on croirait cette interprétation un peu aventurée; mais on est porté à la partager quand on considère les différentes citations analogues qu'il allègue à l'appui. Ces exemples ne permettent pas de donner aux verbes *disponere* et *procurare* d'autre signification que celle de donner des soins à l'édition d'un livre imprimé.

« D'après cette interprétation, le frère J. de Alen aurait rempli les fonctions de prote et de correcteur, tandis que Zel et Guldenschaff auraient été les imprimeurs dans le sens rigoureux du mot.

« Dans cette citation de Madden : *Coloniae apud Eucharium procurante M. Godefrido Hittorpio, procurare* n'exprime pas les fonctions de prote, mais celles d'éditeur.

« Hittorf était un libraire honorable, érudit et instruit, en correspondance avec un grand nombre de savants ses contemporains. Il se chargeait de publier les savants écrits de ses doctes amis. Il n'avait pas d'imprimerie à lui, mais occupait plusieurs presses en Allemagne et à l'étranger, par exemple, à Paris, celles de Jean Philippi et de Wolfgang Hopyl, à Bâle celles d'Adam Petri et, dans Cologne sa ville natale, celles de Soter, d'Allectorius Caesarius et de Cervicornus (Hirtzhorn) pour son propre compte. Il était l'éditeur et ces derniers les imprimeurs.

« La citation ci-dessus : *Coloniae apud Eucharium, procu-*

rante M. Godefrido Hittorpio, signifie donc que Eucharius était l'imprimeur, Hittorp l'éditeur.

Sont synonymes à *procurare* les expressions : *impendio et aere, impensis, edente, prostat apud*, tandis que le simple petit mot : *apud* désigne l'imprimeur ainsi que : *in aedibus.*

« On peut donc accorder que les clercs de Weidenbach se chargeaient de publier et de vendre les livres qu'imprimait Ulric Zel. S'étant, jusqu'à cette époque, occupés de la transcription des manuscrits, qui pouvait mieux savoir que les clercs de Weidenbach où il fallait placer les ouvrages de science? Et ce n'était pas pour un imprimeur une mauvaise spéculation que celle de s'associer aux clercs de Weidenbach et de les charger de la vente des livres qu'il imprimait.

« La preuve que Zel ne s'était occupé que d'imprimerie se lit dans ces mots : *Anno Domini* 1472 *fuit liber iste impressus et totaliter praeparatus, ut cernitur. Impressus vero ab honorabili viro magistro Ulrico natione Magantinensi, quaestu Coloniensi.*

« Madden a rencontré la vérité quand il dit que par le mot *quaestu* il faut entendre que Zel avait acheté le droit de cité à Cologne. Le fait est qu'un étranger ne pouvait jouir à Cologne de la plénitude de ce droit qu'après l'avoir acheté en déposant une somme déterminée soit dans le *Weineschule*, soit dans le *Mittwochsrentkammer* (1).

(1) Le *Weineschule* était au moyen âge une commission de huit membres chargée de régler certaines affaires judiciaires et administratives.

Le *Mittwochsrentkammer* était l'un des trois bureaux de

« Peut-on s'intéresser à l'histoire de l'imprimerie et ne pas faire aux lettres de Madden le plus bienveillant accueil et ne pas en féliciter l'auteur qui enrichit ainsi la littérature de la typographie ?

« Il ne mérite pas moins de gratitude pour les précieuses notices biographiques qu'il a consacrées à Gutenberg et à Schoiffer.

« Le zèle avec lequel il a rassemblé tant d'intéressants détails biographiques et la critique pénétrante avec laquelle

---

recettes des finances de Cologne ; son nom (bureau du Trésor du mercredi) fait allusion au jour de la semaine qu'on l'ouvrait au public. Voyez à ce sujet le troisième volume intitulé : *Geschichte der Stadt Koeln, meist aus den Quellen des koelner Stadt-Archivs.*

Le lecteur trouvera dans cette très-savante histoire d'innombrables et précieux détails sur la plus antique et la plus intéressante des cités rhénanes. Le troisième volume, le seul que j'aie encore rapporté de Cologne, est un grand in-8° de plus de mille pages. Le docteur Ennen en est l'auteur. Il ne pouvait pas choisir un sujet plus digne de montrer sa vaste érudition et qui lui permît mieux de mettre en œuvre les précieux trésors dont il garde le dépôt que l'histoire de Cologne, cette cité qui, fondée l'année même de la naissance de la vierge Marie, compte par conséquent aujourd'hui près de dix-neuf siècles d'existence (*a*) et qui, assise au bord du plus beau fleuve de l'Allemagne, en est le plus noble ornement.

(*a*) J'admets que la naissance du Sauveur précède de cinq ans l'ère chrétienne et que la Vierge naquit quinze ans avant son divin fils.

il découvre et signale les rapports entre des faits isolés ne méritent pas moins notre reconnaissance.

« Il ne nous reste qu'un vœu à former : « c'est que « Madden ne renonce pas à ses recherches dans ce terrain « du premier âge de la typographie et qu'il nous fasse le « plaisir de nous donner bientôt une nouvelle série de ses « lettres. Nous les recevrons avec reconnaissance. »

M. Henri Tucker, en accordant une bienveillante hospitalité à quelques-unes de mes pages dans sa *Typologie,* m'a procuré des lecteurs dont j'ai lieu d'être fier. L'exécution typographique de sa publication est au-dessus de mes éloges; elle me dirait :

. . . . . *my beauty*. . . . .
Needs not the painted flourish of your praise.

Ce sont les paroles que fait dire à la princesse de France, dans *Love's labour 's lost,* le poète de Stratford-sur-Avon, ville natale de M. Tucker.

J.-P.-A. M.

Versailles, ce 8 octobre 1875.

TABLE

PLACE DES SIX PLANCHES.

AVIS. — *La figure annoncée page* 263 *paraîtra dans une prochaine série.*

SUITE DE L'ÉTUDE

SUR LES

ORIGINES DE L'IMPRIMERIE

ULRIC ZEL

ET

L'ÉCOLE TYPOGRAPHIQUE DE COLOGNE

ULRIC ZEL INTRODUIT L'IMPRIMERIE A COLOGNE, CHEZ LES FRÈRES DE LA VIE COMMUNE DU COUVENT DE WEIDENBACH.

Si la Grèce eût connu l'imprimerie — la Grèce qui personnifiait et qui déifiait même les forces de la nature et les puissances de l'intelligence — voici, sans doute, en quels termes ses écrivains eussent résumé l'histoire de son origine et de ses progrès : « La mère qui conçut la déesse Ty-« pographia fut Strasbourg, Mayence l'accoucheuse et Co-« logne la nourrice. » Conçue dans la première de ces villes, née dans la seconde, n'est-ce pas dans la troisième qu'elle reçut ses derniers développements?

En effet, c'est à Cologne que l'on commence à appliquer les signatures et le numérotage des feuillets d'abord, puis des pages; à employer le caractère rond (Romain) et le

petit caractère. On y voit paraître le titre des livres et les titres courants, les petits formats (1) et d'autres perfectionnements, secondaires il est vrai, mais indispensables, car on les a tous adoptés.

C'est à l'école typographique de Cologne que Nicolas Jenson, que William Caxton et beaucoup d'autres sans doute ont été initiés à l'art.

C'est de Cologne que sont partis ces essaims de jeunes imprimeurs qui ont installé des presses dans de si nombreuses cités.

Nous venons de nommer Jenson et Caxton; voici d'autres noms moins célèbres d'imprimeurs tous élèves de Cologne :

Arnold, de Cologne, à Leipsick.

Jean Veldener et Conrad Braem, à Louvain.

Richard Paffroet, à Deventer.

Théodoric Rood, à Oxford.

Paul, de Cologne, à Séville.

C'est en Italie qu'ils sont le plus nombreux :

A Trévise : Bernard, de Cologne.

A Vicence, puis à Venise : Hermann Lichtenstein.

A Venise : Jean, de Cologne, et Jean Manthen, de Gerreshem (non loin de Cologne), puis Pierre Lichtenstein.

A Mantoue : Abraham Jededia, de Cologne (2).

Henri, de Cologne, à Brescia, Bologne, Nozzano, Urbin, Lucques et Sienne.

Ainsi, voilà bien plus d'une douzaine d'imprimeurs qui

---

(1) C'est à Cologne qu'on a, pour la première fois, abandonné le grand format in-folio, car Panzer a suffisamment démontré que le *De Officiis* attribué à Zel est antérieur à celui de Faust, imprimé en 1465.

(2) L'imprimeur d'un commentaire du *Pentateuque*, Abraham Conath, qui, dans un colophon, informe le lecteur que c'est avec un grand nombre de roseaux (*calamis*) qu'il *écrit*, mais sans aucun art magique, avait été choisi comme collaborateur par Abraham Jédédia, de Cologne; à l'entendre, ce Jédédia s'était fait un nom célèbre par son grand amour des livres, plus précieux, dit-il, que les saphirs eux-mêmes.

semblent se faire une recommandation et un titre d'honneur de venir de la cité sainte. En cherchant un peu on ne manquerait pas d'en trouver beaucoup d'autres.

Vers 1475, année moyenne de leurs différents établissements, Cologne comptait elle-même au moins dix imprimeurs. C'est à peine si on en comptait dix à Rome, vers le même temps, et une douzaine à Paris beaucoup plus tard, en 1484.

On ne saurait donc le nier, sans passer pour ignorant, Cologne joue dans l'histoire de l'imprimerie un rôle important, d'un côté par ses utiles innovations et ses perfectionnements indispensables, de l'autre parce qu'elle fut un foyer actif d'où rayonnèrent de nombreux et d'habiles propagateurs de l'art.

Enfin cette antique et religieuse cité fut la première à ouvrir ses portes et à faire un bienveillant accueil aux imprimeurs fugitifs de Mayence, après le sac et l'incendie de cette ville en 1462. Nous avons pour justifier cette dernière assertion l'autorité si respectable de la *Chronique anonyme*, imprimée à Cologne en 1499. Voici comment elle s'exprime :

« De Mayence l'art vint tout d'abord à Cologne, puis à « Strasbourg et ensuite à Venise. Le début et le progrès de « l'imprimerie, je les tiens de la bouche même de l'honorable « maître Ulric Zel, de Hanau, encore à présent imprimeur à « Cologne, en l'an 1499, et c'est lui qui a introduit cet art « dans cette ville. »

S'il fallait en croire tous les bibliographes, Zel aurait fondé et possédé un établissement dès son arrivé à Cologne. Nous pensons que c'est là une grave erreur, et voici nos raisons :

1° Zel appartenait à l'atelier de Schoiffer et de Faust, et, lors de la prise de Mayence par Adolphe de Nassau, il dut s'enfuir d'une ville où la maison de ses maîtres venait d'être réduite en cendres. Il échappait donc à la ruine et à l'incendie quand, vers la fin de 1462, il arrivait à Cologne.

Sont-ce là des circonstances compatibles avec l'établissement si long et si dispendieux d'une imprimerie qui fonctionnait déjà dès 1463. (V. *Lettres d'un Bibliographe,* 1re série, 10e et 11e lettres.)

2° Ulric Zel, en 1466 et 1467, prend le titre de « clerc du « diocèse de Mayence » ; ce n'est que quelques années plus tard qu'il se dit *magister artis impressoriæ* et citoyen de Cologne. Or, pouvait il, sans cette dernière qualité, posséder un établissement typographique dans cette ville?

3° Vers 1471 il se marie, renonce au titre de clerc, achète le droit de cité et fait l'acquisition de deux maisons situées près de l'église de Sainte-Marie de Lyskirchen. (V. le *Katalog der Inkunabeln,* par le docteur Ennen, p. iii.) Peu d'années après cette époque il donne parfois son adresse, emploie les signatures, grave de nouveaux caractères — entre autres un caractère beaucoup moindre que ceux qu'on lui attribue d'ordinaire. Ne voit-on pas dans ces faits l'indice d'un grand changement dans la position de Zel? Pourquoi ne donne-t-il pas son adresse dès son début, ainsi que l'ont fait tant d'imprimeurs de Cologne même? C'était alors que, nouvel arrivé dans cette grande ville, il en avait le plus besoin. S'il ne le fait pas, c'est qu'il ne le pouvait pas, n'ayant pas d'établissement qui fût sa propriété.

4° Les livres imprimés par Zel et ceux qu'on lui attribue peuvent se partager en deux classes : dans l'une, présentant toutes les marques auxquelles on reconnaît les incunables, il ne se nomme que trois fois, en 1466, 1467 et 1473, sans jamais donner son adresse; dans l'autre, qui atteste les innovations typographiques (petit caractère, signatures, titres, etc.), il donne cinq fois au moins son adresse et se nomme un plus grand nombre de fois. La première série est environ dix fois plus nombreuse que la seconde, qui n'offre pas vingt ouvrages. Dans les colophons de 1466 et 1467 il ne prend que le titre de clerc du diocèse de Mayence; en 1473, 1492 et 1494 il se présente comme maître en l'art d'imprimer,

comme prototypographe et comme premier maître-imprimeur. Nous concluons de ces faits que Zel, quand il prend ces derniers titres accompagnés de son adresse, avait un établissement typographique, mais qu'auparavant il n'en avait pas encore. Le légitime orgueil du fondateur de l'imprimerie dans une grande cité ne devait-il pas éclater, surtout quand, jeune encore, il se sentait plus fier de son rôle important? Zel n'a donc pas fondé d'établissement en arrivant de Mayence à Cologne.

5° Nous connaissons environ vingt-cinq ouvrages in-folio gothique (un seul est de format grand in-folio, c'est *Opus Quadragesimale de Legibus,* de Léonard d'Utine) imprimés avec le plus gros des caractères qu'on attribue à Zel; plus de la moitié sont des ouvrages considérables, cependant les deux éditions de la prétendue *Bible* de Zel, étant d'un caractère moindre, n'en font pas partie. Quatre de ces ouvrages nous donnent seuls quelques maigres renseignements :

(*a*) Le 17 janvier 1473 Zel fait paraître l'énorme *Recueil de Sermons* du Franciscain Robert Caraccioli de Litio. Il y imprime son nom;

(*b*) Un recueil également volumineux, celui du Dominicain Léonard d'Utine, paraît la même année, mais ni le jour, ni le nom de l'imprimeur, ni celui de Cologne ne s'y trouvent. On y a seulement imprimé le millésime 1473;

(*c*) Le lundi 7 mars 1474 parut le *Sermones Discipuli* du Dominicain Jean Hérolt, recueil énorme, ne faisant connaître, avec cette date, que le nom de Cologne; encore le colophon n'est-il pas en évidence, mais caché dans l'intérieur du livre, à la fin du 136e sermon, qui n'est pas le dernier;

(*d*) Le vendredi 18 avril 1477 parurent à Cologne, dit le colophon, les *Decisiones..... Auditorum,* formant aussi un gros in-folio gothique.

Est-il croyable que Zel, propriétaire d'une imprimerie, ne se fût nommé qu'une seule fois dans les quatre colophons qu'il prenait la peine d'imprimer? Il constate l'année, le jour

du mois, même le jour de la semaine, et néglige de faire connaître son nom ! Tant d'indifférence, rare chez un individu, ne peut se rencontrer que chez une confrérie — chez une association dans laquelle trop de personnes prennent part au travail pour qu'une seule en réclame tout l'honneur.

6° Ces ouvrages sont presque tous à deux colonnes de trente-cinq lignes ordinairement. Leur nombre de pages dépasse parfois 600 et 700, et s'élève même plusieurs fois à près de 1,000. Le nombre de poinçons qu'il avait fallu graver état loin d'être au minimum ; ainsi il y a 2 A, 2 C, 2 D, 2 N, 2 Q, 2 R, 2 S, 2 V, 2 d, 4 g, sans parler d'une multitude de polytypes. Voilà un luxe peu en usage chez un pauvre débutant, mais qu'on pouvait se permettre dans une maison qui comptait déjà près d'un demi-siècle d'existence et de travaux calligraphiques.

Mais enfin, dira-t-on, si Ulric Zel n'a pas pu imprimer les deux cents ouvrages qu'on lui attribue, quel en est donc le véritable imprimeur? La réponse à cette question se trouve dans les faits que nous venons de signaler.

Ulric Zel arrive de Mayence vers le commencement de 1463. Dénué de ressources, il dut chercher, s'il ne les connaissait pas d'avance, des personnes capables de lui venir en aide et que lui-même pourrait enrichir de la nouvelle industrie qu'il avait acquise à l'école de Schoiffer.

Or il y avait à Cologne, au monastère de Weidenbach, une confrérie qui depuis une cinquantaine d'années se livrait au travaux de calligraphie, c'étaient les Frères de la Vie Commune. Dans des maisons du même ordre s'établirent des imprimeries dans plusieurs villes. Nous ne citerons, à cause de leur voisinage de Mayence, que les Frères de Marienthal. Ceux de Cologne avaient le plus grand intérêt à se faire initier aux mystères du nouvel art ; Zel avait de son côté besoin d'auxiliaires ; ainsi quoi de plus naturel, de plus logique que de voir Zel s'établir à Weidenbach ? C'étaient deux moitiés d'un même tout que la Providence rapprochait l'une de

l'autre. On reconnaît sans effort combien ce rapprochement est vraisemblable ; mais allons plus loin et prouvons historiquement qu'il est véritable.

Un des frères de ce couvent, Jean de Alen, nous apprend dans plusieurs notes manuscrites que nous avons lues sur des livres de la Bibliothèque de Weidenbach, qu'il était prêtre, qu'il avait relié certains ouvrages, et qu'il en avait *disposé* et *procuré* plusieurs autres. Or ces mots *disposer* et *procurer* ne peuvent se traduire dans ces notes que par un verbe exprimant les fonctions de prote et de correcteur. (V. *Lettres d'un Bibliographe,* 3e série.) Il en faut donc conclure qu'on imprimait à Weidenbach.

Ensuite les frères de ce couvent se firent bâtir, en 1490, une église, dédiée à Saint-Michel, avec l'argent qu'ils avaient gagné *scribendo sacros codices,* « en écrivant les livres sacrés. » (V. *Sacrarium Agrippinæ,* de Winheim, Cologne, 1736, p. 146.) Avoir gagné à Cologne, en 1490, à copier les livres, assez d'argent pour pouvoir bâtir une église est une assertion qu'il ne faut pas prendre à la lettre. Lisez *imprimendo* au lieu de *scribendo.* L'auteur lui-même — même ouvrage, même page — en parlant d'un cachet, dit *in quo scriptum,* « on y avait gravé. » Le témoignage de Winheim n'a donc un sens acceptable qu'autant qu'il affirme un établissement typographique chez les Frères de la Vie Commune de Weidenbach.

Enfin dans les notes manuscrites dont nous parlions tout à l'heure on voit associés les noms de Jean de Alen et d'Ulric Zel ; on y implore en leur faveur les prières des lecteurs futurs, parce qu'ils ont l'un préparé, l'autre imprimé les livres contenant ces notes.

Ulric Zel a donc établi l'imprimerie à Weidenbach. Il y a rempli le rôle le plus important, en sa qualité de fondateur, mais il y a trouvé d'indispensables auxiliaires, qui doivent partager avec lui l'honneur de cette fondation comme ils en ont partagé les travaux et les dépenses.

Zel ne paraît pas d'abord avoir pensé à graver de plus beaux caractères que ceux de Schoiffer; il se borne à une imitation fidèle de celui de la *Bible* de 1462, celle de quarante-huit lignes. Cette imitation rend compte de l'erreur des bibliographes qui ont attribué à Schoiffer des livres imprimés avec le caractère si peu différent de Zel. Membre d'une association, il avait à faire moins d'efforts pour réussir, et se souciait peu de se donner tant de peine pour acquérir de la gloire, dont il ne serait pas seul à jouir; mais, par compensation, comme depuis cinquante ans les Frères de Weidenbach étaient en possession de copier et de vendre beaucoup de livres, les produits de la presse que Zel avait établie chez eux trouvèrent un débit facile, et quelques années plus tard Zel et ses associés étaient devenus assez riches, l'un pour acheter deux maisons, dont l'une — celle de Lyskirchen — était ce qu'aujourd'hui nous appelons un hôtel, les autres pour se faire bâtir une église plus belle et plus grande que celle qu'ils avaient déjà.

Tout nous porte à croire que les livres qu'ils imprimaient n'étaient pas l'unique source de leurs gains; les élèves qu'ils initiaient à l'imprimerie devaient leur payer un tribut considérable.

William Caxton, dans l'épilogue du troisième livre du *Recuyell of the Histories of Troye,* s'exprime en ces termes : *I haue practysed and lerned at my grete charge and dispense to ordeyne this said book in prynte.....* « Je me suis livré « à la pratique et à l'étude de l'imprimerie à mes frais « et grandes dépenses, afin de mettre ce dit livre sous la « presse..... »

Il n'est plus permis de douter que ce fut à Cologne que Caxton imprima ce roman, dont l'original en langue française y avait déjà été imprimé entre l'année 1464 et l'année 1467, c'est-à-dire entre l'année où Raoul le Fèvre, chapelain du duc de Bourgogne et auteur du livre, le terminait et l'année de la mort du duc Philippe le Bon qui le faisait im-

primer. Or il n'existait d'imprimerie à Cologne, dans cet intervalle, que chez les Frères de la Vie Commune.

Suivant Auguste Bernard, Zel serait l'imprimeur de ces deux éditions de ce roman, l'une en français, l'autre en anglais. Si Ulric Zel n'était que simple clerc en 1466 et 1467, ce ne pouvait être à lui que l'on s'adressa pour imprimer ces ouvrages, et nous savons qu'il ne prit que beaucoup plus tard le titre de *magister artis impressoriæ*. D'un autre côté, Caxton, qui avait soixante ans quand il apprit l'art d'imprimer, a dû se constituer apprenti dans une maison digne de sa vieillesse et de ses cheveux blancs. De plus, ambassadeur d'Edouard IV, en 1461, pour conclure avec Philippe le Bon un traité de commerce, il a dû se choisir des maîtres dignes de son caractère officiel. Où ces conditions se trouvaient-elles mieux remplies que dans le monastère de Weidenbach, au milieu de prêtres vénérables, de clercs instruits, dont quelques-uns même appartenaient à des familles patriciennes?

Nicolas Jenson n'a pu s'initier au nouvel art que dans la même maison, ainsi que beaucoup d'autres dont nous avons déjà cité les noms.

Voyons donc dans les deux cents ouvrages qu'on attribue à Ulric Zel le produit des travaux typographiques d'une association habilement organisée, dont il était la cheville ououvrière, et hors de laquelle il lui eût été impossible de publier tant de livres souvent très-considérables.

Ceux qu'il imprima seul, une fois installé dans l'hôtel de Lyskirchen, ont un caractère intrinsèque et extrinsèque tout différent de ceux qui les précédèrent. Ce ne sont plus des sermonnaires, des traités de théologie, des livres, en un mot, à l'usage du clergé; ce sont surtout des livres à l'usage des écoliers de l'Université et n'offrant plus guère ces marques auxquelles on reconnaît les incunables. On n'y voit plus que traités de grammaire, de logique et de philosophie; il imprime surtout beaucoup moins daus la seconde période de sa carrière que dans celle de son association à Weidenbach.

On ne saurait, en un mot, s'empêcher de reconnaître que les nombreux ouvrages attribués à Ulric Zel sont plutôt le résultat des travaux d'un grande association, et que ceux qui offrent le nom de Lyskirchen proviennent des efforts isolés d'un seul individu.

Avant de clore notre étude sur le prototypographe de Cologne, nous dirons quelques mots du seul ouvrage important dans lequel on lise son nom imprimé : c'est le *Recueil des Sermons* de Robert Caraccioli, dont nous avons déjà fait mention. C'est un volume in-folio gothique de 360 feuillets, imprimés à deux colonnes de trente-sept lignes. Il se décompose évidemment en trois parties, dont la première contient dix cahiers de dix feuillets, suivis d'un quaternion ; la seconde, neuf cahiers de dix feuillets, suivis de deux quaternions et d'un ternion, et la dernière quatorze quinternions. De ces trois groupes chacun constituait le travail de deux compositeurs ; il y en avait donc six collaborant ensemble à la composition du volume.

Or, voici ce que nous y avons observé de singulier et d'assez peu facile à expliquer : on y voit, nous l'avons dit, deux différents A a majuscules ; les a sont en beaucoup plus grand nombre dans les deux premiers cahiers de chacune des trois parties du volume que dans les cahiers suivants. Ainsi dans les deux premiers cahiers de la première partie nous en avons compté plus de vingt, trente au moins dans ceux de la deuxième et une quarantaine dans ceux de la dernière, tandis que dans tous les autres cahiers on ne les aperçoit qu'à de rares intervalles.

On peut conclure de cette observation que ces a occupaient un cassetin à part, dans lequel le compositeur était sûr de les trouver. Comment expliquer autrement qu'il ait pu en réunir jusqu'à cinq et même six dans une seule colonne ? Il devait en être de même pour les autres majuscules de formes différentes et pour les lettres de bas de casse qui avaient deux, trois et même quatre figures diverses.

Nous arrivons ainsi à reconnaître que la casse primitive, quoiqu'elle ne contînt, comme dans le cas présent, que des lettres d'un seul caractère, devait néanmoins se diviser en un nombre considérable de compartiments. Ce nombre doit cependant être multiplié par six, puisque six compositeurs travaillaient ensemble à ce même ouvrage. Tout nous révèle donc un établissement assis sur de vastes bases, et fondé par conséquent plutôt par une association que par un seul individu. Quant à la prédominance de la lettre majuscule **a** dans les deux premiers cahiers de chaque division du livre, et à sa rareté dans les cahiers suivants, on ne saurait y voir un effet du hasard; mais quelle en est la cause?

On ne faisait la dépense de graver plusieurs poinçons pour une même lettre que dans un but d'utilité; or, ce qu'on jugeait utile alors, c'était d'imiter le mieux possible les manuscrits, en donnant comme eux, à certaines lettres — surtout aux majuscules — des formes différentes. On ne pouvait pas mieux s'écarter de ce but qu'en prodigant une initiale de même figure dans une même colonne; c'est pourtant, comme on l'a vu plus haut, ce qu'ont fait trois des compositeurs; mais ce désordre fut signalé, et cessa dès lors.

Il en est resulté pour nous une curieuse révélation sur le mode de composition pratiqué à Weidenbach. Nous allons y voir la preuve que six compositeurs travaillaient simultanément au même ouvrage. Rappelons d'abord que les trois divisions typographiques du livre qui nous occupe sont clairement accusées par le nombre de feuillets des derniers cahiers; mais voici par quel moyen nous apprenons que deux compositeurs collaboraient en même temps à un même feuillet. Les majuscules de la forme **a** sont presque toutes sur les pages recto et celles de la forme A sur les pages verso; or on ne voit aucune raison qui ait pu déterminer le même compositeur à distribuer ainsi les lettres dont nous parlons; mais on comprend sans peine que le même compositeur, dont le cassetin contenait plus de **a** que celui de son colla-

borateur, ait dû les multiplier sur la page qu'il composait, tandis que son collègue devait multiplier les A, qu'il avait en plus grand nombre.

Au reste, si le lecteur parcourt les *Lettres d'un Bibliographe,* seconde série, p. 6, 7, 17 à 22, il y trouvera d'autres faits à l'appui de notre explication. Il faut se souvenir aussi qu'un même lecteur — un anagnostes — dictait à plusieurs compositeurs.

Nous aurons lieu de reparler de l'imprimerie des Frères de la Vie Commune du Monastère de Weidenbach à propos de Venise et de Westminster, que Nicolas Jenson et William Caxton ont rendus célèbres par leurs travaux typographiques.

WILLIAM CAXTON

Si nos voisins, les insulaires d'outre-Manche, ne devaient rappeler dans leurs annales maritimes que deux des débarquements sans nombre opérés sur leurs rivages, le premier serait celui du moine Augustin, en 596, dans l'île non loin de l'embouchure de la Tamise, et le second celui de William Caxton, 880 ans plus tard.

En effet Augustin, de Rome leur apportait l'Evangile, et Caxton — venu aussi d'une autre Rome, la Rome de l'Occident — leur apportait la presse à imprimer. Bien que la première importation, à cause de son divin caractère, ne doive pas se comparer à la seconde, qui était purement humaine, celle-ci n'en fut pas moins le plus grand bienfait qu'un citoyen pût conférer à son pays, et les progrès de l'imprimerie, depuis quatre cents ans, en Angleterre font bien voir que l'art nouveau ne pouvait pas se transplanter sur un sol plus généreux.

Commençons par fixer — d'une manière approchée du moins — l'époque de la naissance de Caxton, afin de pouvoir plus loin nous en faire un point d'appui. L'opinion générale des historiens le fait naître dans le comté de Kent, vers 1411; et il est à peu près certain qu'il mourût en 1491. En dépit de la croyance universelle, le savant auteur du plus important ouvrage sur Caxton, l'imprimeur distingué M. William Blades, ne le fait naître que dix ans plus tard.

Il est cependant un témoignage, celui de Caxton lui-même, dont l'interprétation rigoureuse ne saurait logiquement se concilier avec ce retard. Il s'exprime en ces termes au commencement de l'épilogue du troisième livre des *Histoires de Troie* :

« Voici donc que j'ai fini ce livre; je l'ai traduit en suivant mon auteur d'aussi près que Dieu m'en a donné la faculté. Gloire et louange lui en soient rendues. Or, comme à écrire cette traduction ma plume s'est usée, mes doigts fatigués et devenus tremblants, et que mes yeux se sont obscurcis à force de regarder la blancheur du papier, comme mon courage s'éteint et recule devant le travail qu'il aimait naguère, et que la vieillesse me mine chaque jour davantage et affaiblit tout mon corps; de plus, comme j'ai promis à divers seigneurs et à mes amis de leur envoyer ce livre aussitôt que je pourrais; pour toutes ces raisons, je me suis livré à la pratique et à l'étude de l'imprimerie à mes frais et grandes dépenses, afin de mettre ce dit livre sous la presse. On n'a pas écrit ce livre avec une plume et de l'encre, ainsi que les autres livres. Il fallait le donner à tous en même temps, voilà pourquoi tous les exemplaires de cette histoire, intitulée *Recueil des Histoires de Troie,* imprimés ainsi que vous le voyez ici, ont été commencés en un même jour et aussi finis en un même jour. »

Si Caxton, en écrivant le passage que nous venons de traduire fidèlement, n'avait eu — comme le prétend M. Blades — que quarante-neuf ans, il nous faudrait rejeter un témoignage par trop invraisemblable; mais Caxton mérite qu'on le croie sur parole, ainsi, puisqu'il nous dit que « la vieil« lesse le mine chaque jour davantage, » donnons-lui l'âge conforme à ses propres paroles, c'est-à-dire environ soixante ans, en 1471.

D'après le prologue du premier livre de l'ouvrage que nous venons de citer, il y avait alors trente ans qu'il avait quitté l'Angleterre; ainsi c'est en 1441 qu'il vint s'éta-

blir aux Pays-Bâs. On sait qu'il remplissait à Bruges les fonctions de gouverneur ou consul de *la nation anglaise.*

En 1464 il fut un des ambassadeurs du roi d'Angleterre Edouard IV auprès du duc de Bourgogne Philippe le Bon, pour renouveler un traité de commerce qui allait bientôt expirer.

Cette même année eut lieu un fait littéraire d'une grande importance dans l'histoire de Caxton : le chapelain du duc Philippe termina la rédaction d'un roman français qu'il intitula *Recueil des Histoires de Troie.* Il obéissait ainsi aux ordres du duc. Ce roman parut quelque temps après imprimé. Rare, car on n'en connaît que six exemplaires, précieux, car on l'a payé plus de 5,000 francs, cet ouvrage, petit in-folio, contient 286 feuillets, dont deux sont blancs; les cahiers, un seul excepté, sont de cinq feuilles; la page a trente et une lignes.

Qui l'a imprimé? Les réponses ne manquent pas. Suivant Dibdin, c'est Caxton, à Cologne. Van Praet est du même avis. Suivant Auguste Bernard, c'est Ulric Zel. Suivant M. Blades, c'est Colard Mansion, à Bruges. Ainsi que le philosophe, le bibliographe doit dire :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

C'est dans l'ouvrage lui-même qu'il faut chercher d'abord la solution du problème; or, il porte toutes les marques d'un incunable, donc il est la première édition imprimée du *Recueil.* En voici le titre :

« Cy commence le volume Intitulé le recueil des histoires de troyes, Composé par vénérable homme raoul le feure prestre chapellain de mon très redoubté seigneur Monseigneur le Duc Phelippe de bourgoingne, En l'an de grâce. mil. cccc. lxiiii. »

L'éditeur de la première de toutes les éditions imprimées — de l'édition la plus rapprochée de l'an 1464 — aurait-il parlé du duc Philippe comme vivant encore, si ce prince

fût déjà mort? Pouvait-il pousser la négligence jusqu'au point de se tromper et de tromper les lecteurs, dès le début d'un livre qu'il prenait la peine de faire imprimer et auquel il devait apparemment porter quelque intérêt? Aurait-il, Philippe mort, imprimé ces paroles de Raoul le Fèvre?

« Quant je considère et poise le très crémeu (redoutable) command de Icellui très redoubté prince qui est cause de ceste œuvre non pour..... ».

Aurait-il laissé subsister la longue kyrielle de quinze titres seigneuriaux, que l'auteur donne au prince, et qui, à sa mort, étaient devenus ceux de Charles le Téméraire?

M. William Blades prétend que le titre de cette première édition du *Recueil des Histoires de Troie* a été copié sur un manuscrit, et que, par conséquent la date (1464) n'est que celle de ce manuscrit et non celle de l'édition imprimée. Il s'appuie sur la mauvaise habitude des imprimeurs de reproduire littéralement tout le texte de l'édition qu'ils copiaient.

Pour réfuter ce paradoxe, il suffit de distinguer la première édition de celles qui l'ont suivie; que dans ces dernières les imprimeurs, qui pouvaient avoir oublié la date de la mort de Philippe le Bon (15 juin 1467), aient copié servilement le texte, on peut l'admettre à la rigueur; mais encore une fois il ne saurait en être de même de celui qui allait imprimer, pour la première fois, un livre digne de la curiosité de nombreux lecteurs, et surtout capable de l'exciter.

Concluons donc que notre incunable a été imprimé entre les années 1464, date de l'achèvement du manuscrit, et 1467, date de la mort du duc.

Vu certaines marques de précipitation dans l'impression de ce livre, marques dont nous parlerons plus loin, on peut lui assigner pour date l'an 1465. L'imprimerie, en effet, devait se piquer d'honneur en s'appliquant à laisser bien loin derrière elle les pauvres scribes — qui osaient encore se servir de leur plume en présence de la presse et en présentant imprimé au duc un ouvrage dont il avait lui-même or-

donné la rédaction. Cette date de 1465, une fois ainsi fixée, le lieu de l'impression n'est pas douteux; ce ne peut être que Cologne, chez les Frères de la Vie Commune du Couvent de Weidenbach. (V. *Lettres d'un Bibliographe*, 1re série, lettre xi.) Pour que Caxton, suivant Dibdin, ou Colard Mansion, suivant M. Blades, eût imprimé le *Recueil*, il faudrait donc qu'ils eussent, dès 1465, possédé un établissement typographique. Or, nous verrons plus loin que Caxton et Mansion n'ont commencé à imprimer l'un et l'autre que vers 1474.

L'examen typographique du livre va maintenant nous donner à son tour quelques renseignements sur l'imprimerie dont il est l'ouvrage. Les lignes des deux premiers livres sont le plus généralement espacées, c'est-à-dire n'offrent pas l'apparence de vers de longueur inégale; seulement il y a fréquemment, à la fin de la page verso, une ligne que termine un cadrat, quoique la page suivante ne commence pas par un paragraphe. Ceci n'a plus lieu au second livre. Vers le commencement du troisième et dernier livre — à partir du sixième verso — l'inégalité des lignes choque la vue, et tout le reste du livre présente la même apparence de vers inégaux.

On ne peut se rendre compte de cette anomalie des pages verso qu'en admettant la dictée qu'un lecteur (un anagnostes) faisait à deux compositeurs, dont l'un travaillait aux verso, l'autre aux recto. (V. *Lettres d'un Bibliographe*, 2e série, lettre xi.)

De plus, le premier livre du *Recueil* contient 120 feuillets, dont le dernier est blanc et le second finit par un cahier de six feuillets, au lieu de dix qu'ont presque tous les autres. Il est invraisemblable qu'on ait eu par là l'intention de mettre le relieur à même de faire un volume de chacun des trois livres du *Recueil;* 120, et surtout 86 et 80 feuillets, sont bien peu pour fournir un volume d'épaisseur convenable. Il est beaucoup plus probable que ces trois divisions de l'ouvrage

se composaient et s'imprimaient toutes simultanément. Caxton ou Mansion auraient-ils débuté dans la carrière d'imprimeur avec le grand nombre d'ouvriers que supposent les faits que nous constatons? et cette rapide exécution n'était-elle pas beaucoup plus praticable chez les Frères de la Vie Commune de Weidenbach?

M. Blades invoque la ressemblance des types du *Recueil* et de l'écriture de Mansion, afin de prouver que l'on a gravé les types d'après l'écriture. Il suffisait ici — sans se jeter dans de vagues conjectures — de signaler la ressemblance de ces types avec l'écriture française en général. Le *Recueil* étant destiné à des lecteurs français, il était naturel d'imiter l'écriture française. Du reste, l'ouvrage, le papier (1), le caractère, l'auteur et son Mécène, tout dans le *Recueil* est français et devait l'être. Il est probable que Nicolas Jenson a gravé les poinçons à Weidenbach. (V. *Lettres d'un Bibliographe,* 2e série, dernière lettre.)

M. Blades prétend aussi que le *Recueil* atteste des pratiques typographiques considérablement différentes de celles de l'école de Mayence et par conséquent de Cologne. Il oublie donc que le *Recueil*, ainsi que le plus grand nombre des livres attribués à Ulric Zel, est composé de cahiers de *cinq* feuilles, tandis que les ouvrages de Caxton — ce prétendu disciple de Mansion — sont tous composés de cahiers de *quatre* feuilles.

Non-seulement le *Recueil* a été imprimé avant la mort de Philippe le Bon, mais il a dû l'être par ses ordres. « Lui qui « était, dit David Aubert, le Prince de la Chrétienté, sans « réservation aucune, le mieux garni de authentique et ri- « che librairie, » aurait-il vu d'un œil indifférent les premières merveilles de l'imprimerie sans demander au nouvel art de reproduire et de multiplier un livre que lui-même

(1) Le premier feuillet de l'exemplaire du *Recueil des Histoires de Troie* de notre Bibliothèque nationale, lequel feuillet est blanc, a pour filigrane précisément les armes de France.

venait de faire composer par son propre chapelain? Ecrit par son ordre, il fut imprimé par son ordre.

Ces détails, à propos de la première édition du *Recueil des Histoires de Troie,* ne fatigueront pas sans doute l'attention de nos lecteurs, qui savent déjà que le premier de tous les livres imprimés dans notre langue est précisément ce *Recueil.* La traduction anglaise de ce même ouvrage par William Caxton est aussi le premier livre imprimé dans la langue anglaise. L'ouvrage français et l'ouvrage anglais ont tous deux été imprimés à Cologne.

Si Caxton n'a pas imprimé le texte français du *Recueil des Histoires de Troie,* il n'en est pas de même de la traduction qu'il en a faite, et dont nous allons entretenir nos lecteurs.

Nous savons que Philippe le Bon mourut le 15 juin 1467. Charles le Téméraire, ainsi devenu duc de Bourgogne, épousa un an après, à Bruges, la princesse Marguerite Plantagenet, sœur du roi d'Angleterre Edouard IV. Au mois d'octobre de cette même année 1468, Caxton renouvela le traité de commerce entre les deux pays.

A partir de ce temps, ne se trouvant pas grandement chargé d'occupation, dit-il dans le prologue de sa traduction, il se mit à lire le *Recueil des Histoires de Troie.* C'était sans doute dans un exemplaire de l'édition qu'on venait d'imprimer à Cologne. Il semble en effet que Caxton fasse allusion à un livre imprimé quand il dit : « Ce livre était en « prose, disposé et écrit avec tant de perfection et de régu- « larité..... » Puis quand il ajoute : « Ce livre était nouveau; « on venait de le faire. » Une ligne plus haut il semble émerveillé de notre langue, qu'il appelle : *the fayr langage of frenshe.*

Il se détermine à traduire le *Recueil,* et en écrit cinq ou six cahiers (*quayers*). M. Blades ne donne que cinq feuilles à ces *quayers.* Nous croyons que Caxton parle ici de cahiers de vingt-quatre feuilles, et voici nos raisons :

Colard Mansion, parlant de sa traduction du latin, intitulée

De la Pénitence Adam, appelle « petit cayer » le texte latin dont sa traduction a fait plus de quarante feuillets. De plus, le mot *quire,* qui n'est que le *quayer* de Caxton, ne se compose-t-il pas encore aujourd'hui de vingt-quatre feuilles?

Il résulte de cette interprétation que Caxton a travaillé à la traduction de ces cinq ou six cahiers plus longtemps que l'on ne le suppose. Il l'a commencée à Bruges, le 1er mars 1469. La rédaction des cinq ou six cahiers a dû lui prendre trois ou quatre mois, d'après le temps (près de trois mois) qu'il a mis à traduire les 288 pages du *Godfrey of Boloyne* (*Godefroy de Bouillon*).

C'est donc à partir de juin 1469 qu'il faut compter les deux années pendant lesquelles il cessa de s'occuper de cette traduction, dont, nous dit-il, il désespérait d'être capable.

On sait que le 12 mai 1469 il était absent de Bruges; c'était à Gand qu'il se trouvait, car il nous informe qu'il a continué sa traduction dans cette ville. Le 4 février 1470 il a dû y assister à la cérémonie par laquelle Edouard IV faisait donner à Charles le Téméraire l'investiture de l'Ordre de la Jarretière. Le futur évêque de Lincoln, John Russell, était l'un des ambassadeurs, et prononça un discours latin, dont il n'existe que deux exemplaires, imprimés avec un caractère dont Caxton fit usage à Westmiuster. Tout porte à croire que ce discours fut imprimé en 1470 et sur le Continent.

En 1470, Edouard IV, obligé de s'enfuir de ses Etats, vint au mois d'octobre se réfugier chez son beau-frère le duc de Bourgogne. Il quitta Bruges le 19 février 1471 pour retourner en Angleterre.

Il est très-probable que l'ambassade et le séjour d'Edouard IV ont contribué à détourner Caxton de la traduction qu'il avait commencée. Pendant ces derniers événements il remplit un emploi auprès de la duchesse Marguerite. Dans un entretien qu'il eut un jour avec elle, il lui parla de sa traduction, qu'elle lui ordonna de terminer promptement. Il s'empressa d'obéir, et en finit les deuxième et troisième

livres à Cologne, le 19 septembre 1471. Cet achèvement de sa traduction dura à peu près aussi longtemps que son premier travail (trois ou quatre mois) et embrassait sans doute la moitié de l'ouvrage entier.

La traduction finie, il en présenta une copie à la duchesse sa maîtresse; mais, comme beaucoup d'autres personnes lui en avaient demandé des copies, il résolut à cette époque d'apprendre à imprimer, afin de répondre aisément à tant de sollicitations.

Se trouvant alors à Cologne, il s'adresse à la maison qui avait imprimé l'édition française du *Recueil*, aux Frères de la Vie Commune de Weidenbach. La traduction de Caxton est en effet imprimée avec le même caractère que le texte français; même nombre de lignes, trente et une; même nombre de feuilles au cahier, cinq; même inégalité dans la longueur des lignes; le livre, qui se divise de même typographiquement en trois parties, contient 352 feuillets, dont le premier est blanc. Nous avons vu que Caxton dit avoir appris à grands frais l'art d'imprimer; ainsi avant sa traduction du *Recueil* il a dû imprimer quelque ouvrage. Ce ne peut être que le *Barthélemy de Glanvil,* que lui attribue Wynken de Worde, son successeur. Il est probable qu'il n'aura contribué qu'en partie à l'impression de ce livre, qui est énorme et en latin. (V. pour plus de détails *Lettres d'un Bibliographe,* 2e série, lettre vii.)

Quand la traduction du *Recueil*, ce premier produit régulier des travaux typographiques de Caxton, a-t-elle été imprimée? L'année 1474 est la date la plus probable de cette impression; voici pour quelles raisons :

1° Caxton nous apprend que c'est le 19 septembre 1471 qu'il finit à Cologne cette traduction du *Recueil*. Il a fallu pour en écrire une belle copie, digne de la princesse à laquelle il devait la présenter, un temps assez long, car la traduction imprimée se compose de plus de 700 pages de trente et une lignes. Il a fallu de plus le temps nécessaire

au rubricateur pour peindre les initiales. On ne connaît aucun manuscrit de cet ouvrage, mais on peut croire que Caxton fit orner sa copie suivant la coutume de son siècle : sommaires écrits en encre rouge, initiales peintes en or ou en azur, vignettes, miniatures — il ne négligea rien pour plaire à une maîtresse qui le payait si bien de son travail et de qui, nous dit-il lui-même, il espérait de plus grands bienfaits encore. Il a fallu enfin le temps de donner à ce beau livre une reliure en harmonie avec sa beauté. Colard Mansion avait, quelques années auparavant, exécuté pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuse, un manuscrit, *La Pénitence Adam*, que l'on admire encore à notre Bibliothèque nationale. Caxton aurait-il fait moins pour la sœur du roi, pour la généreuse duchesse de Bourgogne? Caxton remit sa copie aux calligraphes au commencement de l'automne de 1471 ; il ne leur a sans doute pas fallu moins de six mois, l'hiver surtout, pour achever leur travail. Nous sommes donc au printemps de 1472. Caxton se fait alors initier à l'imprimerie et imprime son *Recueil* anglais au commencement de 1474, c'est-à-dire au printemps, car l'année commençait à Pâques. Deux ans pour un apprentissage et pour un premier travail typographique n'est pas une durée improbable.

2° Caxton, vers la fin de sa carrière d'imprimeur, fit graver sur bois sa marque typographique que l'on voit à la fin d'une douzaine de ses dernières impressions. On y lit W C 74, c'est-à-dire, William Caxton 1474. C'est l'interprétation la plus simple et, par conséquent, la meilleure de cette marque intéressante ; c'est celle qu'adopte M. William Blades. « Il « semble, dit cet historien zélé de Caxton, très-naturel que « la date signalée de cette manière fasse allusion à un fait « important de sa carrière typographique, et ce doit être la « date de l'impression du *Recueil*. Une fois la traduction « finie, en 1471, il en circula longtemps des copies ma- « nuscrites avant l'édition imprimée. » M. Blades ajoute, avec beaucoup de raison, que cette même date de 1474 in-

téressait d'autant plus Caxton qu'elle rappelait, non-seulement son premier livre imprimé, mais encore sa première traduction et le premier de tous les ouvrages imprimés en langue anglaise.

Nos lecteurs nous permettront de poser à ce propos une question, qui ne l'a jamais encore été — du moins à notre connaissance : Que signifient, dans cette marque de Caxton, la majuscule s à gauche du W, initiale de William, et la majuscule c au-dessus du C, initiale de Caxton? Wynken de Worde ne les a pas reproduites dans les deux marques que nous avons vues de lui, de manière que sa traduction graphique de la devise de son maître est incomplète et a causé sans doute le long oubli dans lequel les bibliographes ont laissé ces deux initiales mystérieuses.

En attendant de plus amples données, voici notre conjecture : Le W et le C, entre lesquels se trouve le millésime 74, formaient, d'abord dans la pensée, ensuite dans le dessin du graveur sur bois, la devise entière et complète. Ces deux lettres et ces deux chiffres sont en effet tracés d'une écriture homogène. Les lettres s et c, dont nous cherchons à deviner l'intention, ont évidemment été ajoutées après coup. On les a insérées chacune dans un espace trop petit pour qu'elles eussent la même grandeur et la même grosseur que les signes déjà tracés. On a même été obligé de placer le c additionnel, non à la suite, mais au-dessus du C, initiale de Caxton. Si l'espace n'avait pas fait défaut, l'inscription se lirait ainsi :

s W 74 C c

C'est-à-dire que le millésime formerait le milieu de la devise, puis W et C, ensuite s et c seraient distribués symétriquement à gauche et à droite du millésime central. Alors cet s et ce c seraient les initiales de deux mots, séparés, il est vrai, mais exprimant néanmoins deux idées liées entre elles.

Quels sont ces deux mots?

Nos lecteurs instruits savent que l'on joignait très-souvent — au moyen âge — au nom de Cologne l'épithète de sainte, *Sancta Colonia.* Caxton lui-même, dès le titre du *Recueil des Histoires de Troie*, recueil traduit par lui, dit, en parlant de cette ville : *ended and fynysshid in the holy cyte of Colen.*

Ainsi, d'après cette interprétation, que justifient la pensée et le langage toujours si religieux de Caxton dans plus de trente prologues et épilogues, il a voulu rappeler, non-seulement sont propre nom et la remarquable année 1474, mais encore le nom de la *cité sainte* dans laquelle on l'avait initié à la typographie.

Avant de prendre congé du *Recueil* traduit et imprimé par Caxton, il ne sera pas sans intérêt de signaler le moyen efficace qu'il employa dès lors et presque toujours dans la suite, afin d'attirer sur les produits de sa presse la protection de quelque haut personnage. Dès le titre de sa traduction, il déclare qu'il l'a entreprise (1) par l'ordre de « puissante et « vertueuse princesse, sa dame redoutée, Marguerite... » Dans le prologue du premier livre, il énumère les seize titres seigneuriaux de la princesse : elle est cinq fois duchesse, trois fois comtesse, quatre fois palatine, marquise du Saint-Empire et enfin dame de Frise, de Salins et de Malines. Il ne finit pas le premier livre sans rappeler encore le nom de « sa « dame redoutée, Marguerite. » Dans l'épilogue du second livre, il reparle encore de « sa redoutée maîtresse. » Il est naturel qu'il revienne encore, complimenteur infatigable, dans l'épilogue du dernier livre, sur le compte de la duchesse.

Plus tard, il placera ses livres sous la protection du duc de Clarence, le frère aîné d'Edouard IV ; sous celle d'Edouard lui-même ; du prince de Galles, le futur Edouard V ; de Richard III, de Henri VII et d'autres personnages.

---

(1) Il avait réellement entrepris sa traduction avant son entrevue avec la princesse Marguerite.

Ce procédé réussit à Caxton, puisqu'il ne cessa guère de l'employer; il connaissait donc son époque et savait que ses livres rencontreraient peu d'acheteurs sans une haute recommandation. Le fait est que son siècle semble avoir méconnu la portée de l'invention qu'il introduisait en Angleterre.

« L'introduction de l'imprimerie n'est nullement signalée « par les chroniqueurs contemporains, tant ils se doutaient « peu de quel instrument allait s'armer l'intelligence de « l'homme. Ainsi Fabien, qui devait personnellement con- « naître Caxton, son confrère de la Compagnie des Merciers, « passe sous silence le nom de son ami et, au lieu de nous « parler de la presse, on ne nous apprend que des niaise- « ries; par exemple, qu'on a placé sur la croix du clocher « de Saint-Paul une girouette neuve. » (V. Isaac Disraeli, *Amenities of Literature.*)

Le second ouvrage que traduisit et qu'imprima Caxton sur le Continent — le *Recueil* anglais étant le premier — est le *Chess Book.*

« Il en finit la traduction le 31 mars 1475, à Bruges, et en « fit imprimer un certain nombre d'exemplaires, qui furent « immédiatement expédiés et vendus. » Ce sont ses propres paroles.

Telles sont les impressions de Caxton sur le Continent.

Il datait de Westminster, 18 novembre 1477, celle qui est intitulée *Dictes and Sayings of the Philosophers* — mais il y avait déjà imprimé *Life of Jason.* Ainsi Caxton cesse d'imprimer sur le Continent en 1475 et commence à Westminster en 1477 ; c'est par conséquent pendant l'année 1476 qu'il s'est installé dans sa nouvelle résidence. Ces dates se dégagent de l'interprétation sincère des prologues et épilogues qu'il aimait à ajouter à la plupart de ses impressions.

Avant de suivre Caxton en Angleterre, il nous faut réfuter l'assertion de son zélé bibliographe; M. William Blades.

Suivant ce savant imprimeur, ce n'est pas à Cologne, c'est

à Bruges que Caxton a été initié à l'art nouveau, sous la direction de Colard Mansion.

Cette opinion n'est pas nouvelle. En 1848 parut, à Bruges, une notice d'un abbé, C. Carton, sur Mansion, dans laquelle ce crédule et paradoxal abbé fait déjà de Caxton un élève de Mansion. Il était crédule, puisqu'il croyait Leroux de Lincy, avançant ces incroyables paroles : « D'après les do« cuments que Caxton lui-même nous a laissés sur sa vie, « c'est vers l'année 1468 qu'il fut initié dans l'art typogra« phique. » (1) Il était paradoxal, puisqu'il prétend que Caxton *traduisait et composait typographiquement* à la fois les ouvrages qu'il publiait.

M. Blades, n'aurait-il pas dû y regarder à deux fois avant de faire pareil emprunt à pareille autorité?

Mais il faut le reconnaître, M. Blades a aussi recours à de meilleurs arguments pour défendre son assertion. Il invoque la ressemblance des caractères d'écriture de Mansion et d'impression de Caxton. On ne saurait la nier; mais cette ressemblance ne suffit pas pour prouver que Mansion ait gravé les poinçons d'un caractère employé par Caxton. D'abord il est peu probable que Mansion, le calligraphe, ait jamais su graver des poinçons. Cela était bon pour Nicolas Jenson et pour Bernard Cennini, qui étaient, l'un graveur de la monnaie et l'autre orfévre. Ensuite l'écriture de Mansion ressemblait à celle de beaucoup d'autres calligraphes, ses contemporains. Il n'y a donc pas grand chose à déduire de cette ressemblance.

M. Blades, pour nous convaincre que Mansion est le maître de Caxton, fait, comme on dit, flèche de tout bois. D'abord il admet comme évident que le *Recuyell*, traduit en 1471, fut imprimé peu de temps après, *shortly after* (p. 49).

Si le *Recuyell* a été mis sous presse en 1471, il faut que

(1) *Revue Britannique*, 5e série, tome 20, p. 83.

Mansion, qui l'a imprimé *avec et pour Caxton* (p. 54), ait eu une imprimerie à lui avant cette année.



Fac-simile de la Marque de Caxton (1).

(1) Nous devons à MM. Ives et Barret la reproduction du fac-simile de la marque de Caxton que nous donnons ci-dessus.

M. Blades s'efforce donc de nous démontrer que l'établissement typographique de Mansion remonte à 1470 ou 1471.

Rien de plus facile que de réfuter son argumentation à ce sujet (p. 43). Aussi l'avions-nous fait quand nous rencontrâmes, dans les *Monuments Typographiques des Pays-Bas*, de Holtrop, précisément ce que nous venions de penser nous-même avant de consulter ce savant bibliographe. Voici le résumé de cette réfutation :

Si l'on admet que Mansion n'imprima que deux ouvrages par an, comme on en connaît vingt-deux, dont le dernier est de 1484, au mois de mai, on arrive à l'an 1474, et non, comme il le faudrait à M. Blades, à 1471 ou 1472.

Il est à propos de remarquer aussi que, dans ce nombre de vingt-deux ouvrages, plus de la moitié n'ont que de neuf à quarante-cinq feuillets; il faudrait donc que, pendant les treize ou quatorze années prétendues de sa carrière d'imprimeur, ses presses eussent été condamnées au plus invraisemblable chômage.

Si l'on admet avec nous que Caxton n'a imprimé le *Recuyell* qu'en 1474, c'est-à-dire deux ou trois ans plus tard, il n'en résulte pas davantage que Mansion ait été le maître de Caxton. En effet, en 1473 il est certain que Mansion n'était pas à Bruges. Ainsi le temps pendant lequel il aurait initié Caxton ne peut se trouver que dans l'imagination de M. Blades et dans son désir de faire de Mansion, d'abord un imprimeur sans maître et ensuite le maître de Caxton.

Sans avoir été maître et disciple, Mansion et Caxton ont dû se connaître, l'un étant né à Bruges et y demeurant, l'autre y ayant aussi longtemps résidé. Or, on sait que, calligraphe, Mansion avait vendu au duc de Bourgogne un manuscrit intitulé *Romuléon*. N'est-il pas très-probable que Caxton, sa traduction terminée, voulant en offrir à la duchesse Marguerite une copie digne de cette princesse, chargea Mansion de ce travail ? Les lenteurs et les fatigues de cette transcription firent que le calligraphe et le traduc-

teur pensèrent à s'adresser à l'art nouveau et se rendirent ensemble dans la ville la plus convenable à ce but — à Cologne.

D'ailleurs Caxton, qui avait sans doute choisi pour texte du *Recueil des Histoires de Troie* un exemplaire imprimé de l'édition de Cologne, devait naturellement choisir les imprimeurs du texte français pour en imprimer la traduction anglaise, et c'est en effet ce qu'il fit.

On se rend compte ainsi de l'absence de Mansion en 1473. Il faisait son apprentissage avec Caxton, qui, nous l'avons vu, s'initiait à l'imprimerie à Cologne précisément vers la même année.

Il est certain qu'après leur initiation, Caxton et Mansion retournèrent à Bruges, leur résidence habituelle. En effet, Caxton dit y avoir traduit, en 1475, le *Chess Book* et en avoir fait imprimer immédiatement, expédier et vendre les exemplaires.

Ce langage ne permet pas de douter que l'impression ne se fît à Bruges. D'ailleurs le *Chess Book* est composé de quaternions au lieu de cahiers de cinq feuilles, en usage à Cologne. Quant à Mansion, Van Praet, son compatriote et son biographe, assigne 1475 comme l'année de son début dans l'imprimerie à Bruges, et rien n'autorise à changer cette date.

Résumons cette partie de notre sujet : On connaît cinq ouvrages imprimés avec le caractère du *Recueil;* le premier, le *Recueil*, et le second, le *Recuyell*, ont été imprimés à Cologne, en 1465 et 1474; le troisième, le *Chess Book*, a été imprimé à Bruges par Caxton, chez Mansion, en 1475; les *Fais du Jason* et les *Méditacions* l'ont été aussi à Bruges, mais par Mansion — à Bruges parce qu'ils sont composés de quaternions, et par Mansion parce qu'ils sont des ouvrages français et que jamais Caxton n'aurait pu ni voulu en imprimer en cette langue.

Caxton emporta du Continent une fonte différente du ca-

ractère dont nous venons de parler et avec laquelle il imprima ses premiers livres.

C'est avec ce second caractère qu'on avait imprimé le discours de John Russell, vers 1470, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Ce deuxième caractère avait la même origine que le premier; tous deux avaient été gravés à Cologne, car ni Caxton ni Mansion n'auraient su graver des poinçons. Avec le second, Mansion imprima *Les Quatre Dernières Choses*, et Caxton ses premiers livres en Angleterre.

Le duc de Bourgogne avait fait graver le premier, ainsi que le dit avec raison Auguste Bernard. Le second a dû l'être aussi par les ordres de ce prince, ou par ceux de son fils, Charles le Téméraire. Cela semble résulter d'un des premiers emplois qu'on en fit en imprimant le discours de John Russell, en 1470, discours qui intéressait avant tout la cour du duc de Bourgogne.

Quand Mansion voulut avoir une imprimerie à lui, il fit graver ce caractère de grosse bâtarde dont il se servit pour treize de ses vingt-deux impressions; les neuf autres sont en lettres de somme.

Il faut donc le reconnaître : Caxton n'est pas l'élève de Mansion; ils ont été condisciples à Cologne, collaborateurs à Bruges.

Ainsi Caxton, en arrivant à Westminster, venait de Cologne; mais il avait passé par Bruges, voilà tout.

CAXTON A WESTMINSTER.

On devait célébrer cette année le quatrième centenaire de l'établissement de l'imprimerie en Angleterre; on vient d'y renoncer, en remettant cette cérémonie à 1876.

Nous avons déjà allégué des raisons favorables au choix de l'année 1476 pour l'établissement de l'imprimerie à Westminster. En voici encore d'autres :

Dans le prologue du *Golden Legend,* première édition, Caxton donne une liste de plusieurs de ses ouvrages. Or, immédiatement après le *Chess Book*, vient le *Jason*. Comme le *Chess Book* a été imprimé après le printemps de 1475, le *Jason* n'a pu être traduit et imprimé qu'en 1476; il ne peut l'avoir été qu'en Angleterre. Il parle d'Edouard IV, de la reine et du jeune prince de Galles de manière à ne laisser aucun doute à cet égard.

Il est en faveur de cette date de 1476 une autre considération. Caxton dit, dans le prologue du *Jason :* « Je présente ce livre à mon jeune seigneur, afin qu'il puisse « commencer à apprendre à lire l'anglais. » (*To thentente, he may begynne to lerne rede English.*) Le prince de Galles, né en septembre 1470, était donc dans sa sixième année. Or, il ne pouvait guère apprendre à lire plus tard que 1476.

Nos lecteurs se rappellent que ce jeune prince est l'un des touchants personnages de la tragédie des *Enfants d'Edouard,* par Casimir Delavigne.

Le premier livre dans lequel Caxton ait imprimé la date et le nom du lieu d'impression est le *Dictes and Sayings of the Philosophers*. Il y nomme Westminster et l'année 1477.

Nous ferons remarquer, à propos de cet ouvrage, que Caxton en donna trois éditions, qui toutes les trois portent la même date, 18 novembre 1477. Cependant, d'après les considérations très-judicieuses de M. Blades, la seconde édition est postérieure à 1478 et le troisième à 1488.

D'après ce même auteur, les premiers typographes n'auraient fait ici qu'imiter les copistes, en réimprimant, dans des éditions subséquentes, le colophon de la première. On ne saurait admettre que l'imitation doive aller jusqu'à celle de grossières erreurs, que tous les copistes d'ailleurs n'ont pas commises.

Nous indiquerons une cause beaucoup plus vraisemblable de ces négligences. Pendant les treize années où parurent ces trois éditions du même ouvrage, Caxton atteignait les limites extrêmes de la vieillesse, étant, comme nous l'avons dit, né vers 1411. Il lui fallait donc abandonner à des subalternes gagés le soin de son imprimerie. Alors est-il surprenant que des travaux exécutés loin de l'œil du maître offrent de pareilles erreurs ?

Du reste, les livres qu'imprima Caxton fourmillent de fautes énormes. Par exemple, si le compositeur avait omis une ligne tout entière, l'omission subsistait dans tous les exemplaires.

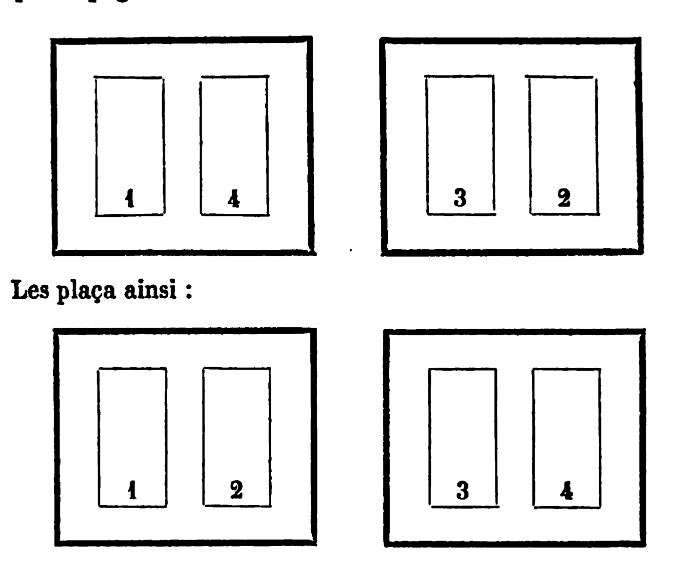
Bagford prétend, il est vrai, qu'une fois le livre imprimé, Caxton prenait la peine d'en faire la révision et d'en corriger les fautes, sur un exemplaire, à l'encre rouge. Leroux de Lincy va plus loin : Caxton, selon lui, relisait *chaque exemplaire* et corrigeait les fautes qui lui étaient échappées. Cette pratique insensée n'a jamais existé que dans la folle imagination de Bagford, ce qui n'a pas empêché de l'adopter.

« J'ai examiné, dit M. Blades, environ cinq cents des li-

« vres de Caxton, et je n'y ai jamais rien rencontré qui ap-
« prochât d'une correction grammaticale contemporaine de
« l'impression. »

Ces fautes nous en rappellent deux autres beaucoup plus graves :

L'exemplaire du *Recuyell* du duc de Devonshire nous en présente une dans le troisième quinternion. La feuille qui dans ce cahier porterait la signature c, si l'on avait employé les signatures, au lieu d'offrir ses pages 1, 2, 3 et 4 dans l'ordre de ces chiffres, nous les donne dans l'ordre ou plutôt le désordre suivant : 1, 4, 3 et 2. Voici, à notre avis, la cause de cette erreur : L'imposition, au lieu de placer les quatre pages dans l'ordre suivant :



On reconnaît sans peine ici l'inexpérience d'un novice en typographie. Il s'agit, en effet, du troisième cahier du premier ouvrage qu'imprima tout entier Caxton à lui seul. On signala cette erreur, car il existe une seconde épreuve dans laquelle la faute n'est pas corrigée, il est vrai, mais dans

laquelle on commença du moins à la rectifier. C'est dans l'exemplaire de la Bodléïenne qu'elle se trouve. Il fallait commencer par enlever du châssis contenant le côté de première, la page métallique 2; c'est ce que fit Caxton, mais il s'en tint là, et cette page est restée blanche au lieu de contenir la page 4.

Les données que nous empruntons à M. Blades ne nous permettent d'aller plus loin dans la recherche des causes de ces anomalies; mais ce qui est certain c'est que Caxton a conservé deux épreuves très-défectueuses par un motif d'économie, ce qui nous porterait à croire qu'il ne devait tirer qu'à très-petit nombre, puisque ces exemplaires lui coûtaient assez cher pour qu'il ne voulût pas sacrifier de si mauvaises épreuves.

Revenons à la date du premier livre imprimé en Angleterre, 1476. La *Bible de Quarante-deux Lignes* avait paru en 1455; c'est donc vingt-un ans après que Gutenberg eut donné, pour la seconde fois, une bible imprimée que Caxton offrit à son pays, pour premier fruit de la presse anglaise, le roman de *Jason*.

Faut-il s'étonner de cette tardive adoption? Faut-il s'étonner du choix de ce livre?

Quant à la date, que le lecteur veuille bien se rappeler l'histoire de ces temps désastreux. Depuis un quart de siècle que la guerre des Deux-Roses avait commencé, les luttes sanglantes des maisons d'York et de Lancastre couvraient l'Angleterre de ruines et de deuils. L'ignorance grandissait de jour en jour et semblait devoir précipiter la nation dans la barbarie. Combien d'écrivains, combien de lecteurs pouvait-on compter au milieu de tant de rapides révolutions? « L'oubli et non l'histoire semblait, dit Disraeli, la consolation de ces temps misérables. » Eh bien, ce fut alors que Caxton, ce marchand éloigné de son pays depuis près de quarante ans, lui apporta l'imprimerie. Quelques années plus tôt, il est douteux qu'il eût osé le faire. On pourrait

citer douze batailles, dont la dernière est celle de Tewkesbury (1471), grâce auxquelles l'Angleterre avait trop de larmes à répandre pour pouvoir faire à Caxton et à sa presse un accueil favorable.

Quant au choix du roman français qu'il venait de traduire et qu'il imprima, il fut inspiré par une heureuse timidité et par une connaissance parfaite des goûts dominants de cette triste époque.

Sa timidité consistait à ne pas se lancer dans des entreprises d'impression d'un succès douteux. « Je dois, nous « dit-il lui-même, des prières à la mémoire de mes parents « qui, en m'envoyant à l'école, m'ont mis à même de ga- « gner ma vie, et, je le crois, je la gagne avec honneur. »

Sa presse étant donc son gagne-pain, il n'entreprenait jamais de rien imprimer sans s'être assuré d'un débit sûr et de puissantes protections.

Les romans mythologiques de France avaient alors le don de charmer les lecteurs dans les palais et dans les châteaux; il imprima donc ses traductions des romans français et presque chaque année en vit paraître un nouveau.

Il imprima aussi pour le clergé des psautiers, des livres d'heures, des sermons, etc., mais ce qui rend surtout son nom cher aux littérateurs, c'est qu'il donna les premières éditions des poèmes de Chaucer et de ses disciples Gower et Lydgate.

Gibbon et Disraeli lui attribuent des traités de vénerie, de fauconnerie et d'art héraldique. On voit moins le tort qu'aurait eu Caxton de les imprimer que celui qu'ont ses censeurs de l'en blâmer, car il n'a rien imprimé de semblable.

Mais ce qui intéresse surtout le bibliographe, ce sont les prologues et les épilogues qu'il ne manque guère de joindre aux livres qu'il imprime. L'âme sincèrement pieuse de Caxton s'y révèle, en colorant ses sentiments et son langage d'une teinte pour ainsi dire sacerdotale. Presque toujours il les termine par le mot liturgique *amen*.

Tout l'art de son style consiste dans l'emploi monotone de termes synonymes et de kyrielles d'épithètes qu'il aligne quelquefois par douzaines et davantage (1). La langue qu'on parlait de son temps imposait sans doute l'emploi habituel de synonymes, la même idée pouvant s'exprimer à l'aide d'un mot d'origine saxonne ou d'origine française. Afin de se faire entendre des deux ordres de lecteurs, princes, seigneurs, barons, chevaliers et gentilshommes, d'un côté, et de ceux beaucoup plus nombreux, d'un autre côté, qui ne parlaient et ne comprenaient que le pur anglais, il fallait bien recourir à cet ennuyeux procédé.

Est-ce négligence? Est-ce désir d'être clair?

Il hésite rarement à prodiguer le même mot dans la même phrase, témoin un passage de treize lignes du prologue du *Jason*, dans lequel il emploie sept fois le mot *boke* (*book*). Combien on aimerait mieux qu'au lieu de se répéter il nous eût donné plus de détails sur ses maîtres en typographie !

Dans ces mêmes prologues et épilogues on découvre sa timidité prudente : c'est sous le patronage successif d'Edouard IV, d'Edouard V, de Richard III, de Henri VII, ou sous celui de la reine, de la duchesse de Bourgogne, de puissants seigneurs et de riches marchands qu'il place la plupart de ses livres.

Sa prudence parfois même ne manque pas d'audace. Ainsi dans le prologue du *Recuyell*, en parlant de la duchesse Marguerite, il dit quels motifs il a eus de lui obéir en traduisant cet ouvrage ; puis il ajoute : « En outre de ces grands « et nombreux bienfaits, j'espère bien en recevoir encore « davantage de cette princesse. »

(1) Dans les trois éditions du *Dictes and Sayings of the Philosophers* Caxton dit, en parlant de l'Angleterre : « Les femmes de ce pays sont « très-bonnes, sages, agréables, humbles, discrètes, sobres, chastes, « soumises à leur mari, sincères, sédentaires, constantes, toujours « actives et jamais oisives, mesurées dans leurs paroles et vertueuses « dans toutes leurs actions ; ou bien — ajoute le malin vieillard— elles « doivent l'être. »

Il nous reflète aussi les mœurs naïves de son siècle. Ainsi dans le second prologue du plus grand ouvrage qu'il ait traduit et imprimé, la *Légende d'Or* (1), il nous apprend, qu'effrayé de la longueur de la traduction et des frais d'impression, il allait renoncer à son entreprise, sans les instances et les prières du comte d'Arondel.

« Ce seigneur, dit-il, me pria de poursuivre et de conti-
« nuer mon ouvrage, me promettant d'en prendre un nom-
« bre raisonnable d'exemplaires quand ils seraient achevés
« et terminés. Il m'envoya même un honorable gentleman
« de sa maison nommé John Stanney. Celui-ci me sollicita,
« au nom de mylord, de ne pas du tout renoncer, mais
« d'aller jusqu'au bout. Il me promit que mylord s'enga-
« geait à me donner et à m'accorder, ma vie durant, chaque
« année, pour honoraires, un chevreuil en été et un daim
« en hiver. Or je me tiens pour très-content de ces hono-
« raires. »

Caxton nous laisse voir aussi combien il fallait flatter ses puissants protecteurs. Dans le titre, le premier prologue et les trois épilogues du *Recuyell* il fait l'éloge de la duchesse Marguerite cinq fois bien comptées.

Elle aspirait sans doute à la renommée de Mécène féminin, qui, grâce à l'imprimerie, se propagerait chez toutes les nations et dans un long avenir. Son espoir ne l'a pas trompée, et c'est à ce même Caxton, à qui la noble pédante recommandait de corriger son style, qu'elle en est redevable. On peut compter jusqu'à trente-six lignes qu'il a remplies du nom et de l'éloge de Marguerite.

Disons à ce propos que si Caxton avait imprimé le *Recueil* français, des *Histoires de Troie*, il n'aurait pas manqué d'en

---

(1) Un passionné bibliophile, M. le duc d'Aumale, payait, il y a vingt ans, près de 6,000 francs un exemplaire de cette *Légende d'Or*. Un exemplaire du même ouvrage, peu de temps après la mort de Caxton, se vendait 60 francs.

faire la dédicace à quelque puissant protecteur. A défaut d'autres arguments, celui-ci pourrait suffire pour démontrer qu'il n'en est pas l'imprimeur.

Signalons, avant de finir cette étude, la noble fin de la carrière de Caxton comme auteur et comme imprimeur. Voici en quels termes s'exprime son successeur, Wynken de Worde, dans le colophon du *Vitas Patrum* :

« Ainsi finit la très-vertueuse *Histoire de la Vie dévote et* « *très-renommée des Saints Pères vivant au Désert*. Cette his- « toire, digne du souvenir de tous les gens de bien, a été « traduite de français en anglais par William Caxton, de « Westminster, qui vient de mourir, et qui l'a terminée le « dernier jour de sa vie. »

Ainsi Caxton quittait sa plume pour aller à sa presse quand la mort le surprit. C'était en 1491. Il comptait quatre-vingts ans.

Mourir après une si longue vie de travail — en travaillant encore—n'est-ce pas bien mériter de la postérité par l'exemple qu'on lui lègue, après avoir bien mérité de ses contemporains par les services rendus?

Il serait inutile d'entretenir nos lecteurs des livres nombreux que Caxton a imprimés. Le bel ouvrage de M. Blades, *The Life and Typography of William Caxton*, en dispense. Disons seulement avec ce dernier auteur :

« Le produit total de sa presse s'élève à plus de 18,000 « pages, presque toutes in-folio. Voilà des chiffres qui pro- « clament plus haut que tout argument la grande activité et « la grande persévérance de Caxton. Encore faut-il ajouter « à cette liste la traduction du *Vitas Patrum*, que la mort « ne lui permit pas d'imprimer, mais dont il finissait la tra- « duction lorsqu'elle vint le frapper. »

Quand on sait l'humble opinion qu'il avait de lui-même, il serait injuste et même odieux de le comparer aux premiers imprimeurs de Rome et de Venise. Caxton était tout à fait de son siècle et de son pays; aussi n'imprima-t-il au-

cune impulsion aux esprits de ses contemporains. Au milieu de peuples chrétiens, il vécut et mourut chrétien; au sein de l'ignorance universelle, il s'élève à peine au-dessus d'une instruction médiocre. D'une nation chez laquelle, sans déroger, les nobles mêmes s'enrichissent par le commerce, il n'imprima que des livres qu'il était assuré de vendre et dont l'exécution typographique permettait le débit certain.

Quoi qu'il en soit, la Providence a choisi Caxton pour doter sa patrie de la plus civilisatrice de toutes les inventions, et s'il n'a jamais eu conscience de l'immense portée de l'imprimerie, ce qui l'a cependant rendu digne de son noble rôle, c'est sa rare modestie, son caractère bienveillant et sa sincère piété. S'il n'a pas imprimé de ces livres qui font l'admiration de quelques connaisseurs, du moins la page que lui a consacrée l'histoire le rend respectable et cher à tous les honnêtes gens.



Monument de William Caxton, dans l'église de Sainte-Margaret, à Westminster.

JEAN MENTELIN

Les bibliographes s'accordent avec raison à reconnaître Jean Mentelin, de Schelestadt, pour le prototypographe de Strasbourg; quant aux maîtres dont il se fit le disciple, on est moins d'accord. Leibniz nous semble avoir le premier émis l'opinion que Gutenberg lui communiqua ses découvertes (1) et l'admit à ses conseils; mais c'est une erreur de ce grand homme qui, en désignant Mentelin comme un *certain Strasbourgeois,* nous montre assez que ses recherches sur Mentelin étaient insuffisantes. Ce dernier ne figure pas dans le procès de Strasbourg ni dans celui de Mayence, comme il aurait dû le faire s'il avait été attaché à l'imprimerie de Gutenberg.

Auguste Bernard prétend que Mentelin alla s'instruire à Mayence dans l'une des trois ou quatre imprimeries qu'il suppose alors dans cette ville. C'est là une assertion qu'il était aussi facile d'avancer qu'il nous le sera de la réfuter.

Nous invoquerons encore une fois l'autorité si imposante de la *Chronique de Cologne.* Nos lecteurs ne l'ont pas oublié : c'est d'Ulric Zel que le chroniqueur tient ce qu'il nous dit sur les origines de l'imprimerie. Voici le texte et la traduction du passage qui nous intéresse :

(1) *Œuvres de Leibniz,* t. VI, 1re partie, p. 209, édition de Dutens.

Item van Mentz is die vursz Kunst komen alre eyrst tzo Coellen; dairnae tzo Straissburch, ind dairnae tzo Venedige. « Après Mayence, la première de toutes les villes où s'éta« blit l'imprimerie fut Cologne; après Cologne, ce fut Stras« bourg et ensuite Venise. »

Pour classer ainsi les importateurs de l'imprimerie à Strasbourg et à Venise, Ulric Zel avait dû les connaître à Cologne, car on ne dira pas qu'il se trouvait à point nommé à Strasbourg pour y voir arriver Jean Mentelin, à Venise pour y voir arriver Jean de Spire. D'ailleurs comme Mentelin commença à imprimer en 1465 — ainsi que nous le verrons bientôt — il ne pouvait pas alors venir de Mayence, où la guerre des deux archevêques empêcha Schoiffer de rien imprimer depuis le 14 août 1462 jusqu'au 17 décembre 1465.

Or, si Mentelin venait de Cologne en 1465 quand il établit les premières presses à Strasbourg, c'est qu'il avait reçu à Weidenbach, chez les Frères de la Vie Commune, l'initiation au nouvel art. Au reste — ainsi que beaucoup d'autres propagateurs de l'imprimerie — il avait d'abord exercé la profession de chrysographe et de calligraphe, excellent prélude à sa nouvelle occupation.

En sa qualité de scribe, il se trouvait sans doute dans la catégorie de ces personnes auxquelles Gutenberg, lors de son procès de Strasbourg, tenait avec tant d'insistance à dérober la vue de ses formes à imprimer. Il y a loin de là à faire de Mentelin un élève de Gutenberg.

Le nom de Mentelin paraît imprimé pour la première fois dans le *De Arte Prædicandi,* de Saint Augustin. Nous avons démontré dans la *Huitième Lettre d'un Bibliographe* (seconde série) que ce livre fut imprimé au plus tard en 1466. On voit son nom imprimé une seconde fois à la fin du *Speculum Historiale,* en 1473, et une troisième et dernière fois, en 1476, dans le colophon du *Speculum Morale.*

Plusieurs ouvrages imprimés avec ses caractères offrent des dates écrites authentiques : ainsi la partie la plus impor-

tante de la *Somme de Saint Thomas d'Aquin,* partie que l'on désigne sous le nom de *Secunda Secundæ,* a été imprimée par Mentelin au plus tard en 1466, car on lit cette date écrite sur deux exemplaires, l'un de la Bibliothèque de Strasbourg, l'autre de celle de Munich. Cette même *Secunda Secundæ* présente une disposition typographique que l'on n'a jamais signalée, bien qu'on en puisse tirer une conséquence importante sur l'outillage abondant et sur le personnel nombreux de l'imprimerie de Mentelin avant même l'an 1466. Voici en quoi elle consiste :

Cette édition *princeps* se compose de 244 feuillets à deux colonnes de cinquante-neuf lignes, formant vingt-deux cahiers dont dix-sept sont de douze feuillets; les cinq autres sont respectivement de six, sept, huit, neuf et dix feuillets. En voici la raison : on composait et on imprimait en même temps les quatre quarts à peu près de l'ouvrage; ainsi, après les quatre premiers cahiers de douze feuillets, il s'en trouve un de dix seulement; comme le texte ne suffisait pas à remplir la dernière colonne, qui n'a que quarante et une lignes, on a laissé une lacune, en avertissant que rien ne manque par ces mots imprimés : *hic nullus est deffectus* (*sic*). Les cinq cahiers suivants sont de douze feuillets; la dernière colonne n'ayant que quarante-sept lignes, on a placé au bas le même avertissement. Viennent ensuite quatre cahiers de douze feuillets suivis d'un cahier de huit et d'un cahier de sept. La dernière colonne n'ayant que cinquante et une lignes, on a encore imprimé au bas le même avertissement. Ainsi l'ouvrage se décompose en quatre parties de cinquante-huit, soixante, soixante-trois et soixante-trois feuillets. Comme chacune de ces parties est trop mince pour former un volume, et que de plus ces parties ne correspondent pas aux divisions de l'ouvrage, on ne peut s'en rendre compte qu'en les attribuant à leur composition et à leur impression simultanées.

Mais revenons aux dates certaines relatives à Mentelin :

voici, traduit du latin, ce que Schœpflin lisait dans le registre des glas funèbres de la cathédrale de Strasbourg :

« Messire Jean Mentelin, imprimeur, est mort le samedi d'après la Conception de la Vierge Marie, l'an 1478, et on a tinté la grande cloche en son honneur, le lendemain, dimanche, au soir. »

Comme le jour de Pâques, en 1478, tombait le 22 mars, c'est le 12 décembre que Mentelin est mort. Ainsi sa carrière typographique dura moins de quatorze ans.

Quels ouvrages a-t-il imprimés durant cette période ? Nous donnons ici la liste de la plupart de ceux qu'on lui attribue :

« Une Bible Latine.
« Une Bible Allemande.
« Commentaires de Lyra sur la Bible. (Quatre volumes.)
« Les Concordances de la Bible.
« Le Traité *De Laudibus Virginis Mariæ.*
« Epîtres et Traités de Saint Jérôme. (Deux volumes.)
« Epîtres et Cité de Dieu de Saint Augustin.
« Saint-Chrysostome, sur Saint Mathieu.
« *Secunda Secundæ,* de Saint Thomas d'Aquin.
« Le *Scrutinium Scripturarum.*
« La Somme d'Astexanus. (Trois éditions, six volumes.)
« *Rosarium Decretorum.*
« Les Etymologies d'Isidore de Séville.
« *Catholicon.* (Deux éditions.)
« Le *Speculum Majus,* de Vincent de Beauvais. (Dix vol.)
« Les Antiquités judaïques, de Flavius Josèphe.
« Virgile.
« Térence.
« Valère-Maxime.
« *Ethica, Politica, Œconomica,* d'Aristote.
« Confessions de Saint Augustin. »

Voilà quarante et un volumes, dont trente-sept sont d'énormes in-folio. Il serait facile de grossir cette liste, s'il fallait en croire les bibliographes. A ce taux-là Mentelin aurait

donc imprimé trois in-folio par an ; et si l'on se rappelle qu'il devint très-riche en fort peu de temps, il faudra lui en faire imprimer encore davantage pendant les premières années de sa carrière.

Or, d'après Auguste Bernard, juge compétent dans cette circonstance, la *Bible allemande* a demandé plus d'un an de travail et chaque volume du *Speculum Majus* une année entière. Il est donc impossible que pendant moins de quatorze ans Mentelin ait imprimé plus de quarante et un volumes in-folio.

Le fait est que les bibliographes ont préféré écraser le prototypographe de Strasbourg, ainsi qu'ils avaient fait celui de Cologne, sous l'énorme poids de plus de quarante et un in-folio, à examiner avec attention et à comparer minutieusement entre eux ces antiques volumes.

Nous allons soumettre à l'appréciation du lecteur nos observations sur quelques-uns de ses ouvrages, dans le but de démontrer qu'on ne peut raisonnablement les attribuer à Mentelin. Commençons par le *Speculum Majus,* qu'Auguste Bernard appelle *l'œuvre capitale* de cet imprimeur.

Le Dominicain Vincent de Beauvais, grâce à la protection de Saint Louis et à la coopération de ses confrères, publia une véritable encyclopédie, dont il intitula les trois parties : *Speculum Historiale, Speculum Naturale, Speculum Doctrinale.* On y joignit plus tard un *Speculum Morale* d'un mérite inférieur aux trois autres. Tout le monde connaît le *Voltaire Baudoin;* il faudrait soixante-trois volumes de cet ouvrage pour représenter le *Speculum quadruplex* dont nous parlons.

Telle est l'énorme compilation dont, suivant Auguste Bernard, Mentelin terminait l'impression le 4 décembre 1473. Ce bibliographe admet en outre que Mentelin donna le 9 novembre 1476 une seconde édition du *Speculum Morale* (1).

---

(1) Auguste Bernard, bien qu'il n'en dise rien, a copié ici l'article du savant Daunou, *Histoire Littéraire de la France,* t. XVIII, p. 470 et 471.

Ces deux assertions sont deux erreurs. Mentelin terminait en décembre 1473, non pas la collection des quatre *Specula,* mais seulement le *Speculum Historiale*, et en novembre 1476 il donnait le *Speculum Morale,* que personne n'avait encore imprimé. Voilà donc la lourde liste de ses impressions diminuée de l'énorme *Speculum Naturale* et du *Speculum Doctrinale.*

Un bibliographe distingué, M. le docteur Desbarreaux-Bernard, avoue ne pas connaître ce dernier *Speculum,* mais il admet l'existence du *Naturale* sur l'autorité de Maittaire qui, ne donnant pas le nombre de lignes (soixante-deux) de ce *Speculum*, ne doit pas être cité dans cette circonstance.

Si Mentelin avait imprimé ces deux derniers *Specula*, on en rencontrerait des traces dans les catalogues où elles font complétement défaut. Dans celui de Mentelin lui-même, que l'on conserve à la Bibliothèque nationale, on ne trouve annoncé que le *Speculum Historiale.* Cette mention prouve que ce catalogue a été imprimé entre 1473 et 1476, années de la publication des deux seuls *Specula* de Mentelin.

Et quand Auguste Bernard nous dit que cet imprimeur *termina* cette vaste publication par le *Speculum Historiale*, on peut lui opposer les faits suivants : Vincent de Beauvais *commença* par le *Speculum Historiale* sa longue compilation; ce fut en 1244 que fut terminée et publiée cette première partie, suivant Natalis de Wailly. (*V. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes,* 2e série, t. I, p. 393.)

L'édition de Koburger, à Nuremberg, a *commencé* par l'*Historiale,* en 1483.

Celle de Melchior de Stamham, abbé du couvent de Saint-Ulric et Sainte-Afre, à Augsbourg, a *commencé* de même, en 1474. La mort de Melchior interrompit la publication des autres *Specula.*

La même année à Paris parut un *Speculum;* c'était l'*Historiale.*

Quel *Speculum* a-t-on choisi pour le traduire en français et en hollandais? (1) c'est l'*Historiale.*

Enfin, c'est ce même *Speculum,* d'après le catalogue du docteur Kloss, que l'on rencontre le plus souvent en Angleterre.

Ne résulte-t-il pas de ces faits que Daunou et Auguste Bernard se trompent quand ils nous parlent d'une édition des quatre *Specula* donnée par Mentelin et se *terminant* par l'*Historiale* de 1473? Ils se trompent encore plus gravement quand ils supposent une réimpression du *Speculum Morale* en novembre 1476.

En effet ce dernier ouvrage, composé de 676 feuillets grand in-folio, est trop considérable pour que Mentelin en ait donné une seconde édition si peu d'années après la première.

Une autre considération va nous permettre de diminuer encore le fardeau dont on accable Mentelin. On lui attribue *trois* éditions de la *Somme d'Astexanus :* la première se compose de 442 feuillets in-folio à deux colonnes de soixante lignes. Trois éditions d'un tel ouvrage en moins de quatorze ans nous semble invraisemblable. L'identité de caractère n'est pas toujours une preuve de celle de l'imprimeur. Or un des gendre de Mentelin, Adolphe Rausch, d'Ingweiler, lui succéda; n'est-il pas fort vraisemblable que c'est lui qui a imprimé la seconde et la troisième édition d'*Astexanus.* Il est possible aussi que Martin Schott, le second gendre, ait imprimé l'une de ces deux dernières éditions.

Quant aux deux énormes *Catholicon*, l'un de soixante-cinq, l'autre de soixante-sept lignes, que l'on attribue à Mentelin, nous espérons pouvoir encore en alléger sa charge quand nous entretiendrons nos lecteurs des livres à l'*R* bizarre.

(1) Le *Speculum Historiale* a même été traduit en vers flamands par Jacques Van Maerlant, qui entreprit cette traduction, en 1483. Voyez *Histoire Littéraire,* t. XVIII, p. 472.

Il se trouvera donc n'avoir imprimé que deux in-folio par an, au lieu de trois. Sa besogne ainsi réduite aux deux tiers lui permettra encore de s'enrichir promptement et de se faire une grande et honorable réputation.

Signalons, à propos de certains livres qu'imprima Mentelin, deux notes manuscrites intéressantes :

Le catalogue de la bibliothèque du docteur Kloss mentionne (nº 460), un exemplaire de la *Cité de Dieu,* revêtu de sa première reliure. Sur la face extérieure du premier plat est imprimée en grandes lettres l'inscription ci-après :

Augu . Sti . nus . de . civitate . Dei .
pertinet . dno . Georgio . Ruch .
de . Gamundia .

Sur la face extérieure de l'autre plat on lit :

Illigatus . est . año . 1470 . per . me .
johañem . Richenbach . capellanū .
in . gys . lingen .

Gmünd et Geislingen sont à quelques lieues de Stuttgart.

A la fin de son exemplaire, George Ruch nous apprend, dans une note manuscrite, qu'il a acheté ce livre le 14 décembre 1469 et qu'il l'a payé neuf florins.

Le numéro 468 du même catalogue nous offre une autre note du même George Ruch. En voici le texte tel que nous le restituons, car le dernier tiers en est inintelligible dans le catalogue :

Anno Domini 1470, *emi istum libellum pro trigenta grossis, in sexternis et quaternis, non ligatis, nec rubricatis et cum aliquo labore rubricavi litteras incompletas.* « J'ai acheté trente « groschen ce petit livre, l'an du Seigneur 1470 ; il était en « cahiers de six et de quatre feuilles, non reliées, non ru- « briquées, et ce ne fut pas sans quelque travail que j'en ru- « briquai les majuscules qui n'étaient qu'ébauchées. »

Les plats portent deux inscriptions analogues à celles du volume précédent. La date de la reliure est 1470.

Signalons aussi parmi les ouvrages qu'on peut attribuer aux presses de Mentelin celui qui a pour titre : *De Laudibus Beatæ Mariæ Virginis*. C'est la première et rare édition de ce bizarre traité que composa, au XIIIe siècle, Richard de Saint-Laurent, chanoine de l'église de Rouen. On peut douter que Richard en soit l'auteur, car il ne s'est pas nommé et il dit même : *Nomen meum malui subticere ne tractatus forte vilesceret cognito tractatore*. « J'ai mieux aimé taire mon nom « qui nuirait peut-être à l'ouvrage si l'on en connaissait « l'ouvrier. »

Le dernier feuillet du livre contient une longue liste des objets auxquels Marie est assimilée. On y en compte 184, dont voici quelques-uns : l'amandier, l'abeille, l'aigle, l'aurore, le baume, la bibliothèque, le cèdre, la fournaise, l'air, l'eau, le feu, la terre, le lis, la lune, la neige, le palmier, la prairie, la rosée, la rose, le saule, le soleil, l'étoile du matin, la sœur, l'épouse, le térébinthe, la vigne et la violette. Nous en laissons de côté 157 autres.

Le lecteur doit s'attendre à un long ouvrage. En effet, celui-ci compte 213 feuillets grand in-folio à deux colonnes de soixante et une lignes. Daunou (*France littéraire*, t. XIX, p. 24) augmente ce nombre de dix feuillets; mais l'excellent bibliographe Ludwig Hain (*467) et notre exemplaire n'en donnent que 213. Voici, au point de vue typographique, quelques remarques sur ce livre :

1° Nous y avons constaté l'existence de signatures imprimées très près du sommet de l'angle sud-est de quelques pages; ainsi placées, elles ont presque toutes disparu sous le couteau du relieur, qui a cependant laissé de très-larges marges. Concluons de là que l'absence *apparente* de signatures ne prouve pas que l'imprimeur n'en ait pas fait usage.

2° Mentelin a prodigué ses majuscules romaines pour l'impression des titres, quoique le caractère de bas de casse soit

semi-gothique; il a même toujours placé un point après chaque mot, dans le style des inscriptions romaines. En voici un échantillon :

DE · VBERIBVS · MARIE ·

« Des mamelles de Marie. » Auguste Bernard dit, en parlant de la pierre tumulaire que Mentelin fit placer sur la tombe de sa seconde femme : « Les caractères de cette ins« cription sont en majuscules romaines..... on reconnaît là « le goût de Mentelin.... » Ce rapprochement est, en effet, très-remarquable, et nous pensons que cette prédilection du célèbre imprimeur lui venait de son séjour chez les Frères de la Vie Commune de Cologne. C'est en réalité à Weidenbach que Nicolas Jenson a gravé le premier caractère romain, par lequel il préludait à celui qu'on admire encore dans son *Eusèbe de Venise*, en 1470.

3° Nous avons remarqué dans ce livre un signe que nous n'avions jamais rencontré dans aucun autre incunable ; c'est pour ce motif que nous en parlons ici. Il consiste en un trait d'un centimètre de longueur, à l'aide duquel l'auteur, afin de prévenir la confusion, distingue et signale les différentes subdivisions de son ouvrage. Ces barres sont à gauche des initiales et, par conséquent, sur la marge intérieure et entre les deux colonnes pour les pages recto ; sur la marge extérieure et entre les colonnes pour les verso. Rarement horizontales, elles sont inclinées, à partir de l'initiale, vers le haut ou vers le bas. L'auteur appelle les initiales *grossas litteras capitales,* et les traits dont nous parlons *lineolæ* ou *tractuli*. Epars au hasard sur presque toutes les pages, ces traits maigres et raides ne font que gâter la blancheur des marges, et l'effet désagréable qu'ils produisent ne vaut nullement la peine qu'ils ont dû coûter au compositeur.

Disons, pour en finir avec ce livre, qu'il contient dix-huit cahiers de dix feuillets, trois de huit et deux de six. Le septième cahier, avec lequel finit le quatrième des douze

livres composant l'ouvrage, n'ayant que huit feuillets, indique que trois ouvriers y étaient employés en même temps. Le huitième cahier n'a que neuf feuillets, et les deux derniers du livre sont blancs. Comme le papier, très-épais et très-beau, coûtait cher, on n'a dû tirer qu'un petit nombre d'exemplaires. En n'en tirant que cent, il y avait cent feuilles de perdues, c'est-à-dire un exemplaire presque entier.

Citons encore, à propos du petit nombre auquel tirait Mentelin, l'édition princeps des *Ethica, Politica et Œconomica* d'Aristote, traduits par Léonardo Bruni d'Arezzo. Hain n'en indique pas l'imprimeur; Laserna y prétend reconnaître le caractère du *Virgile Lavallière;* ce qui est faux. Ce livre est de Mentelin, car les majuscules sont celles du *Liber Quartus de Arte Prædicandi* de Saint Augustin, dont la préface nomme cet imprimeur.

Cet in-folio se divise en quatre parties, commençant par des cahiers de cinq feuilles et terminées par des cahiers de trois, quatre et six feuilles. De plus, ces parties finissent par des pages *non remplies* et même par un feuillet *blanc* (le trente-sixième). Il y a un autre feuillet *blanc* (le cent vingt-huitième) dans l'intérieur du livre. En un mot, sur les 198 feuillets dont il se compose, on aurait pu en épargner au moins six; ainsi, en tirant à cent exemplaires seulement, on perdait le papier de trois exemplaires au moins. Ces détails sont loin d'être superflus, parce que notre exemplaire contient les feuillets *blancs* qui manquaient à ceux de Laserna et de Hain, car le premier n'indique que 196 feuillets et le second 197, au lieu du nombre véritable 198. Au verso du 195ᵉ feuillet la main contemporaine qui venait de peindre les initiales en rouge a écrit ce qui suit :

A . w · A

p . f · 1 . 4 . 7 0 · emit.

L'impression de ce volume, acheté en 1470, doit être antérieure à cette année-là. C'est encore un bel âge pour un incunable.

Nous ne citerons plus qu'un ouvrage de Mentelin intéressant au point de vue qui nous occupe : c'est la traduction latine du *Traité de Saint Jean Chrysostome sur Saint Mathieu*, par l'infidèle traducteur George de Trébizonde. Le titre, imprimé à la fin de l'ouvrage, porte cette indication : *Rubrica pertinens ad principium libri*. On voit par là combien on ménageait les intérêts des copistes, puisqu'on leur laissait encore écrire un titre qui était cependant déjà imprimé. Les livres de Mentelin en offrent de nombreux exemples; il se souvenait d'avoir été longtemps leur confrère.

Ce livre in-folio, du même caractère que le *Quartus Liber*, se compose de vingt-un cahiers de six feuilles, à l'exception du onzième, qui n'en a que cinq, et du dernier, qui en a sept. Il y a compensation : le quaternion a un feuillet *blanc* et une page *blanche*.

Si l'on avait composé et imprimé ces cahiers dans l'ordre où ils se suivent, aurait-on gâté cet ordre, si simple et si uniforme, en substituant à deux d'entre eux un cahier plus petit et un plus grand de deux feuillets? Pour quelle raison a-t-on enlevé une feuille au onzième pour en ajouter une au dernier? Pourquoi aussi ce feuillet blanc et cette page blanche perdus au milieu du livre? Pourquoi l'exhortation cinquante-six, sur le Jugement dernier, s'arrête-t-elle bien avant de finir dans ce onzième cahier?

Le compositeur a reconnu cette anomalie, car la dernière ligne dans laquelle le texte s'arrête si inopinément contient cet avis : *Hic nullus est deffectus* (*sic*). *Sequitur textus*. « Il ne « manque rien ici; la suite du texte est plus loin. »

Voici la raison de ce désordre : le manuscrit d'après lequel on imprima cet ouvrage a été partagé en deux portions presque égales, qu'on imprimait en même temps. Le compositeur de la première ne put remplir avec la fin de son texte que dix-sept pages au lieu de vingt-quatre; celui de la seconde, au contraire, fut obligé d'ajouter aux vingt-quatre pages normales trois pages additionnelles, car la dernière

du livre est blanche. Comme il n'y a que 250 feuillets d'imprimés, on pouvait employer vingt cahiers de douze feuillets et un dernier de dix pour contenir le texte, et l'on ne perdait, par ce moyen si simple, pas même une page. Au lieu de cela, on a perdu deux feuillets et l'on a laissé dans l'intérieur du livre un feuillet blanc, et surtout une page blanche, que le lecteur ne rencontre pas sans surprise.

Cependant l'imprimeur a remarquablement ménagé le papier. Il a commencé en belle page et n'a pas laissé de vide, excepté dans les endroits que nous signalons. Tous ces détails, en nous démontrant que l'on imprimait à la fois les deux moitiés de l'ouvrage, nous révèlent aussi la lenteur de la presse de ces siècles reculés, puisque l'on doublait le nombre des ouvriers, ainsi qu'on n'en saurait douter.

Nous ne prendrons pas congé de Mentelin sans dire un mot de Henri Eggestein et d'Adolphe Rausch d'Ingweiler, parce que le premier fut son associé et le second son gendre et son successeur.

Un panégyriste latin de l'empereur Charles-Quint, Jérôme Gebwiler, écrivait en 1521 : « . . . . . Nous avons vu nous-« même la convention écrite par laquelle Jean Mentelin et « Henri Eggestein avaient arrêté entre eux dans ce temps-là « d'exercer ensemble et en secret l'art de l'imprimerie. . . . »

Voilà un témoignage qu'on ne saurait repousser. Gebwiler, né quelques années avant la mort de Mentelin, recteur de l'école de Schelestadt, patrie de Mentelin, dans un discours qu'il dédie au jeune empereur, n'avait aucun intérêt à supposer un acte d'association, si naturel et si ordinaire.

L'association ne dura que peu d'années; mais elle dut commencer, d'après le témoignage que nous invoquons, dès les premiers travaux de Mentelin, en 1465. Elle cessa, sans doute, vers l'époque où Eggestein et Mentelin font connaître dans un colophon leur nom et la date d'impression. Or, 1471 est la première date que donne Eggestein; 1473 la première que donne Mentelin.

Cette association de deux amis dévoués au nouvel art, de deux hommes doués d'une grande intelligence et d'une ardente activité nous fait mieux comprendre : 1° comment Mentelin devint promptement très-riche; 2° comment Eggestein a pu dire au colophon des *Clémentines* : « . . . . . imprimé par H. Eggestein, très-habile dans cet art, ainsi « que l'attestent les *innombrables* volumes qu'il a déjà publiés. . . . . » En effet, s'enrichir et imprimer d'innombrables volumes dans la courte durée de cinq ans est plutôt le fruit d'une association que le résultat d'un travail isolé.

L'association rend compte aussi du silence que gardent Mentelin et Eggestein pendant sa durée; c'était, sans doute, une clause prudente de leur contrat. Devenus libres, ils font connaître leur nom, car leur art n'a plus d'indiscrétion à redouter.

Quant à Adolphe Rausch d'Ingweiler, comme aucun livre n'offre son nom imprimé, on devrait, d'après la méthode incroyable de Laserna Santander, rayer ce nom des fastes typographiques. Cependant, pour être imprimé, il faut d'abord qu'un nom soit écrit; or il existe une note manuscrite latine où ce nom peut se lire; elle se trouve dans un volume contenant le *Térence* et le *Valère-Maxime* de Mentelin. La voici traduite :

« L'an du Seigneur 1470, à l'époque de la foire de Nœlin- « gen, moi, frère Sigismond Meusterlin, j'ai acheté cet ou- « vrage de *Térence* un florin du Rhin; mais le *Valère-Maxime* « m'a été envoyé en remercîment par son fameux impri- « meur, Messire Adolphe d'Ingwiler, dont cependant je « n'avais jamais vu le visage. »

Il s'agit ici d'Adolphe Rausch, car Wimpheling nous l'apprend : « A Mentelin succéda Adolphe Rausch et *bientôt* à « Adolphe Martin Flach. »

Si donc on s'en rapporte à cette note, et rien ne s'y oppose, Rausch, comme successeur de Mentelin, n'imprima que peu de temps; mais, puisque dès 1470 son nom était

fameux comme imprimeur, il en faut conclure qu'il était déjà l'associé de son beau-père.

« A Rausch succéda *bientôt* Flach. » Ce mot bientôt (*mox*) employé par Wimpheling est important à noter; il nous aide à comprendre l'absence du nom imprimé de Rausch dans les ouvrages sortis de ses presses; il va nous aider encore à réfuter le paradoxe d'un bibliographe distingué. Dans le n° 18 du *Sérapéum* de 1866, se trouve un article traduit de M. H. Helbig, de Liége, article dans lequel ce savant prétend démontrer que les livres à l'R bizarre ont été imprimés par Adolphe Rausch d'Ingweiler. Le *mox* de Wimpheling suffit à le réfuter. Rausch n'aurait pas eu le temps de les imprimer; car, bien que moins nombreux que ne les fait Auguste Bernard, ils ont exigé plusieurs années. Si l'on prétend que Rausch les imprima pendant qu'il était l'associé de Mentelin, on n'a pas plus le droit de les attribuer à Rausch qu'à Mentelin.

Or, nous ferons voir dans une de nos prochaines études que Mentelin ne saurait pas davantage en être l'imprimeur.

Le lecteur trouvera, à la fin du présent volume, une note sur Henri d'Ingweiler.

DES LIVRES IMPRIMÉS AVEC L'R BIZARRE.

Rien ne trahit mieux la précipitation des bibliographes qui se sont occupés des livres dont nous allons parler que les fac-simile très-peu fidèles que la plupart en ont donnés.

Dans les catalogues La Vallière, Laire, Kloss, dans l'ouvrage de Falkenstein, dans le *Sérapéum*, de 1866, on peut reconnaître cet R trop original pour devenir méconnaissable; mais il n'est à peu près identique au prototype que dans l'ouvrage d'Aug. Bernard et dans la brochure de M. le docteur Desbarreaux-Bernard, sur le *Speculum quadruplex*.

Du reste, quoique les livres à l'R bizarre soient d'une haute antiquité typographique, on n'a signalé cette initiale majuscule qu'assez tard. Fournier (*Origine de l'Imprimerie*, 1759) mentionne le *Catholicon de Soixante-sept Lignes*, mais ne dit rien de cette lettre, qui s'y trouve cependant. Meerman, en 1765, dans son gros livre, nous apprend qu'il possède la *Bible de Cinquante-six Lignes* sans parler de l'R

C'est Van Praet, si nous devons compter sur nos propres recherches, qui l'a signalée le premier, en 1783 (*Catalogue La Vallière*, III, 5,572). Malgré son fac-simile, les bibliographes demeurèrent encore indifférents. Dans les *Monumenta Typographica* et les *Opera Rariora*, que Strauss publia en 1787 et 1790, ce bibliothécaire cite avec de grands éloges différents ouvrages à l'R bizarre sans mentionner cette lettre. Seemiller, en 1787, n'est pas plus explicite.

C'est aussi Van Praet qui a signalé l'importance des édi-

tions où se rencontre cette lettre. Il désire donc que « l'on « tâche de découvrir, s'il est possible, de quelles presses et « de quelle ville elles sont sorties. » Il propose même une solution, et dit : « Nous avons cherché en vain dans la biblio- « thèque de M. le duc de La Vallière à en connaître l'impri- « meur, que nous avons quelque raison de croire de Venise. »

Il ignorait sans doute l'attribution que faisait Meerman de la *Bible de Cinquante-six Lignes* à Gunther Zainer, premier imprimeur d'Augsbourg.

Ebert, dans les deux volumes de son *Bibliographisches Lexicon*, publiés en 1821 et 1830, ne mentionne pas tous les livres à l'*R* bizarre, en attribue quelques-uns à Mentelin, puis, mieux informé, vers le milieu de son ouvrage, il dit, en parlant du *Sophologium : Welche Drucke Panzer* WOHL UNRICHTIG *Mentelin zuschreibt*. Il ajoute que ce livre est de Cologne ou des Pays-Bas (*12,779). Vers la fin de son *Lexicon* (*21,034) il nomme encore Mentelin, mais avec un point d'interrogation. Ses idées n'étaient pas arrêtées.

Dibdin connaissait bien les livres à l'*R* bizarre, et plus d'une fois il exprima l'ardent désir d'en voir découvrir l'imprimeur. Brunet penche à les attribuer tantôt à Mentelin, tantôt à un imprimeur d'Italie. A. Bernard repousse avec raison l'opinion du rédacteur du *Catalogue Kloss*, opinion suivant laquelle l'imprimeur inconnu ne serait autre que Maso Finiguerra (1), et croit le problème insoluble pour le moment.

(1) Le rédacteur du *Catalogue Kloss* (pages 281 et 282) commet au sujet de cet *R* bizarre plusieurs méprises : 1° Cette lettre, loin de tirer son origine du célèbre sculpteur de Florence, n'est pas rare dans des livres qu'on ne saurait lui attribuer ; ainsi dans le colophon, en lettres rouges, du Lactance des Frères de la Vie Commune du Jardin Vert, à Rostock, l'initiale de ce dernier nom rappelle notre lettre *R*. Dans notre exemplaire, dont le colophon est en noir, cette ressemblance n'a plus lieu. L'exemplaire au colophon rouge a la faute de *facunda* pour *facundia* que n'a pas l'autre. — Dans la *Bible* latine, que le célèbre imprimeur de Nuremberg, Antoine Koburger, faisait imprimer à Lyon, en 1513, par Jacques Sacon, il y a plusieurs gravures sur bois, portant des inscriptions, souvent en italien, dans lesquelles on ren-

Tel est l'état de la question.

A notre avis, si l'imprimeur cherché s'est jusqu'à présent dérobé aux regards des bibliographes, ce n'est pas que les données soient insuffisantes, c'est parce qu'on n'a pas fait de celles dont on pouvait disposer l'usage qu'on devait en faire. Assurément ces données sont singulièrement rares; leur petit nombre est une raison de plus de recueillir et de rassembler tous les rayons épars de lumière qu'elles recèlent, et l'on pourra sans doute s'en éclairer assez pour lire enfin le nom que l'on cherche depuis près de cent ans.

Commençons par diviser les ouvrages à l'R bizarre en deux classes qu'on a trop souvent confondues :

La première se compose de livres in-folio, en caractère romain de près de quatorze points typographiques. Ils sont au nombre de onze, en langue latine. En voici les titres en français, avec les nombres de feuillets et de lignes à la page :

	Nombre de feuillets	Nombre de lignes	
La Bible.	426	56	(1)
Commentaires de Servius sur Virgile.	181	56	(1)
Raban-Maur, De l'Univers	167	56	(1)
Vies de Plutarque.	512	49	
Lettres de Pie II	215	37	
Denis de Borgo sur Valère-Maxime. .	379	36	
Commentaires de Donat sur Térence.	250	35	
Sophologium de Legrand	219	35	
Lettres de Sénèque	210	35	
Sermons de Caraccioli	173	35	
Pétrarque, De la Vie Solitaire et du Mépris du Monde	142	34	

contre plusieurs fois une lettre à peu près semblable; 2° c'est Jacques Faust, et non son frère Jean, qui était orfévre, et au lieu de Mentelin, chrysographe et non orfévre, le rédacteur de ce catalogue aurait pu nommer l'imprimeur de la *Grammaire de Guarini*, maître Antonello, orfévre de la Monnaie, à Venise, 1478.

(1) Les pages de ces trois ouvrages ont deux colonnes.

On peut grossir cette liste : 1° du *Traité de Dominique Bollanus* sur l'Immaculée Conception (trente feuillets à trente-cinq lignes par page); 2° de deux feuillets, à trente-huit lignes, intitulés : *Declaratio de Dissensionibus in Esslingen;* 3° d'une bulle de Sixte IV (11 juillet 1478) sur deux feuillets.

Panzer (I, 79) donnait déjà, en 1793, une liste complète des livres à l'*R* bizarre. Nous ne devons pas compter dans ce nombre les deux dernières pièces qui n'ont qu'une feuille. Nous avons trouvé l'une dans L. Hain, et A. Bernard a pris l'autre dans le *Catalogue Kloss;* il fait de cette bulle un opuscule.

A quoi bon multiplier les êtres sans nécessité? Nous n'admettons — quant à nous — que onze ouvrages de la liste de Panzer; nous n'en faisons qu'un des deux traités de Pétrarque et nous excluons la mince plaquette de Bollanus. Le reste consiste en onze ouvrages véritablement importants.

La seconde classe se distingue de la première en ce qu'elle n'a de commun avec elle que la plupart de ses majuscules, y compris l'*R* bizarre. Les lettres de bas de casse sont semi-gothiques, et par conséquent différentes des lettres romaines; de plus, la force de corps de ce caractère romain est à celle du semi-gothique comme 42 est à 41. Dans cette seconde classe il y a des majuscules de deux et même de trois formes différentes; par exemple, trois A, trois C, trois N et trois P.

Panzer ne cite que huit ouvrages de cette classe. Nous verrons qu'il en a méconnu plusieurs de grande importance.

La division des livres à l'*R* bizarre à laquelle on s'est borné est incomplète. Aux deux classes dont nous venons de parler la logique prescrit d'en joindre une troisième, celle des livres imprimés avec la même fonte semi-gothique, mais sans la lettre *R* et ses congénères. Cette troisième classe existe et se compose d'ouvrages considérables, ainsi que nous le verrons.

En résumé, les livres dont nous parlons sont imprimés : 1° en caractère romain; 2° en caractère semi-gothique;

3° en caractères romain et semi-gothique. Leur ensemble constitue donc une famille parfaitement naturelle.

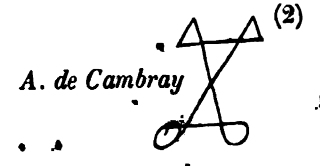
Le caractère romain est l'aîné du semi-gothique. En effet, le romain, comme nous allons en donner la preuve, existait au plus tard en 1465.

Or, avant cette date, on n'imprimait nulle part, si ce n'est à Mayence, et on n'a jamais attribué à cette ville les livres en question.

Voici comment nous justifions la date de 1465, à laquelle nous faisons remonter au moins l'existence du caractère à la lettre R. :

La Bibliothèque nationale possède un précieux exemplaire du livre de Raban-Maur *De Universo*, imprimé avec le caractère romain dont nous cherchons l'origine. Au bas de la seconde colonne du dernier versô on peut lire encore une note manuscrite, dont voici la transcription :

Est Ambrosii de Cambray (1)
juris utriusque doctoris et canonici parisiensis
1467 20 *Julii*



La date est authentique. Ambroise de Cambrai était en possession de ce livre le 20 juillet 1467. Pour graver et fondre le caractère, pour imprimer le livre, pour lui donner

(1) Lambinet lit *Cameracensis*, t. I, p. 256 ; il y a cependant *parisiensis*. Lalanne, *Curiosités Bibliographiques*, p. 87, se trompe, à la remorque de Lambinet, sans doute.

(2) On lit encore sur deux manuscrits latins de la Bibliothèque nationale une note de 1482, dans laquelle on donne à ce même Ambroise les titres de docteur en droit, conseiller du roi et maître ordinaire des requêtes de l'hôtel, et une note de 1487, qui lui donne ceux de chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. (Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, II, 143. Paris, 1874.)

le temps d'arriver entre les mains d'Ambroise, deux années ne sont pas trop. Encore ce raisonnement suppose que ce livre est le premier qui ait été imprimé avec ce caractère. Il est plus probable que d'autres l'avaient précédé; entre autres la *Bible*, dont la lettre est en général plus correcte et plus pure.

Ainsi l'imprimerie de l'*R* bizarre existait en 1465; la date ainsi fixée, il est facile de découvrir le lieu. A la fin de l'an 1465, il y avait plus de trois ans que l'on n'imprimait plus à Mayence (1). Mais, dès 1463, on imprimait à Cologne (2) et seulement à Cologne, et l'on n'imprimait pas encore à Strasbourg; la *Chronique de Cologne* nous l'a déjà appris : « Après Mayence, la première de toutes les villes où s'éta-« blit l'imprimerie fut Cologne; après Cologne, ce fut Stras-« bourg et ensuite Venise. »

Ainsi, de 1465, au plus tard, date de l'impression du *Rabanus*, résulte aussi le lieu qui est Cologne.

Or, on n'imprimait alors dans cette ville que chez les Frères de la Vie Commune du Couvent de Weidenbach. (V. *Lettres d'un Bibliographe*, 1re série.) Un enfant de la Touraine, l'imprimeur justement célèbre de Venise, Nicolas Jenson, était, vers 1465, l'un des hôtes de cette maison si longtemps oubliée. Il y préludait, en gravant le caractère à l'*R* bizarre, à celui de la *Préparation Evangélique*, d'Eusèbe, qu'admirent tous les connaisseurs. En effet ces deux caractères, sans être identiques, sont d'une ressemblance évidente, et la même main a préludé par l'un à la merveilleuse perfection de l'autre.

Quant au séjour de Jenson à Cologne, qu'on se rappelle ces paroles de la vieille chronique de cette ville, paroles que dicta Zel lui-même au chroniqueur : « Il y a encore « (en 1499) des personnes vivantes qui attestent que l'on im-

---

(1) *Lettres d'un Bibliographe*, 3e série, p. 77.
(2) *Lettres d'un Bibliographe*, 1re série, p. 36.

« primait à Venise avant que Jenson y fût allé. » Pour que Zel et ses contemporains sussent si bien que Jenson n'était pas à Venise en 1469, année où Jean de Spire imprimait dans cette ville les premiers livres, il fallait bien que Zel et ses contemporains fussent avec Jenson dans la même ville, c'èst-à-dire à Cologne.

Une erreur commune à plusieurs historiens italiens du xve siècle, qui font de Jenson un Allemand, nous semble résulter du long séjour qu'il fit dans cette ville; ainsi nous lisons dans Marc-Antoine Coccio Sabellico : *Omnium qui libraria impressione claruerunt, maxime opibus et eleganti litterarum forma, cæteros antecelluerunt Nicolaus Jenson et Joannes Coloniensis, ambo* TEUTONICI. « De tous les imprimeurs illustres, « ceux qui ont laissé leurs rivaux le plus loin derrière eux, « quant à la fortune et à l'élégance du caractère, sont Nicolas « Jenson et Jean de Cologne, Allemands l'un et l'autre. » Le moine augustin Jacques-Philippe Foresti, de Bergame, dans son *Supplementum Chronicorum*, dit que Nicolas Jenson est un des inventeurs de l'imprimerie en Allemagne.

Marino Sanuto, l'historiographe de Venise et de ses Doges, s'exprime en ces termes : *L'arte del stampar di libri have principio da alcuni Tedeschi, tra quali uno chiamato Nicolo Jenson Tedesco...* « L'art d'imprimer les livres doit son origine à des « Allemands, et, parmi eux, à celui qu'on appelle Nicolas « Jenson l'Allemand... » On pourrait citer d'autres exemples de cette erreur sur la nationalité de Jenson.

Voici des faits qui prouvent mieux encore qu'il venait de Cologne : Jean de Cologne, qui imprimait à Venise dès 1471, fut l'associé de Jean Manthen de Gherretzem, de 1473 à 1480; alors il s'associa à Jenson. Or les colophons des livres qu'ils imprimèrent ensemble mentionnent souvent d'autres associés, sans les nommer; on peut donc regarder Jean Manthen comme l'un d'eux. Ainsi Jenson avait pour associés un citoyen de Cologne et un natif de Gherretzem, petite ville voisine de Cologne.

De telles relations ne viennent-elles pas à l'appui de notre assertion que Nicolas Jenson avait été initié à Cologne dans l'art qui lui dut à Venise tant de merveilleux progrès?

Maintenant nous allons passer à l'examen de quelques-uns des livres à l'*R* bizarre, afin d'en tirer des preuves intrinsèques de leur origine.

Nous commencerons par la *Bible* qui a très-probablement servi de début, suivant la pieuse coutume des premiers imprimeurs allemands. C'est un livre d'une beauté sévère et grandiose. Il se développe sur 1,700 colonnes à cinquante-six lignes (1). Le *Saint Jérôme* de Schoiffer est aussi de cinquante-six lignes par colonne, et, dans ces deux beaux livres, les pages ont à peu près la même proportion (2). La colonne du *Saint Jérôme* dépasse celle de la *Bible* de quarante-trois millimètres; de vastes marges encadrent les colonnes.

Si le lecteur se rappelle que la première *Bible* a trente-six lignes, la seconde et la troisième quarante-deux et la quatrième quarante-huit, il sera porté à penser avec raison que le nombre des lignes augmente avec le nombre des années.

Cette loi, sans être absolue, peut faire connaître, approximativement du moins, la date d'une impression; ainsi, la quatrième *Bible* étant de 1463 (la première édition d'Ulric Zel), il s'ensuivrait que la *Bible à l'R* est un peu postérieure à

---

(1) La *Bible R* se compose de quarante-quatre cahiers de cinq feuilles, à l'exception du 12e, du 21e, du 22e qui n'en ont que quatre, du 35e et 36e qui n'en ont que trois. Le premier feuillet est blanc; voilà pourquoi les bibliographes ne comptent que 423 feuillets. Les cahiers de moins de cinq feuilles terminaient sans doute les trois premières portions de l'ouvrage, contenant respectivement 118, 96 et 132 feuillets; la dernière, qui n'en a que 80, ne contient pas l'Evangile tout entier, dont les six premiers feuillets terminent la troisième division. Cette division en quatre portions n'avait donc pas pour objet de constituer quatre volumes; elle résulte de ce que l'on composait simultanément les quatre parties de cette *Bible*.

(2) La hauteur de chaque colonne est un peu plus du triple de sa base.

cette année. Nous nous retrouvons ainsi vers l'an 1465, que d'autres considérations nous ont déjà indiqué.

Nous ne citerons, comme application de cette loi, qu'un exemple, mais un exemple frappant : Antoine Zarot a imprimé à Milan trois éditions des *Lettres de Pie II,* que nous possédons :

La première, de 1473, a 32 lignes.
La seconde, de 1481, a 34 lignes.
La troisième, de 1487, a 35 lignes.

Ces trois éditions sont imprimées avec le même caractère, et le nombre de leurs feuillets est respectivement 182, 162 et 146.

Il en est d'une édition pour laquelle on a le moins ménagé le papier, comme de celle dont le caractère est le plus grand : l'une et l'autre révèlent également une très-probable antériorité. Notre Bible révèle aussi son antiquité par le nombre des lettres qui ont servi à l'imprimer; ce nombre est un minimum : la même lettre n'a qu'une seule figure; le même signe ꝫ sert quelquefois de z et de m; nous n'y avons trouvé ni k ni æ ni œ que nous verrons cependant dans quelques-uns des livres qui nous occupent. On n'y a imprimé ni titres, ni *Incipit*, ni *Explicit*, les réservant à la plume du calligraphe, ainsi que les initiales.

La *Bible à l'R* et celle de Weidenbach (Ulric Zel) ont d'énormes fautes *communes*. Nous n'en citerons qu'un très-petit nombre : Au chapitre IX de l'Évangile de Saint Mathieu, le mot *utres*, « des outres », est imprimé quatre fois *uteres*. En tête de cet Évangile est une épître de Saint Jérôme, dans laquelle ce docteur parle d'encre rouge, de *minium;* les deux Bibles ont *minimum*. Au chapitre XXVII, verset 35, même Évangile, Saint Mathieu, après avoir dit que les soldats s'étaient partagé les vêtements du Sauveur, ajoute cette réflexion importante :

Ut impleretur quod dictum est per prophetam (David, XXI, 19) *dicentem : diviserunt sibi vestimenta mea et super vestem meam*

miserunt sortem. Dans les deux Bibles ce passage est absent.

Au chapitre premier, verset 17, de Saint Luc, cet évangéliste rapporte les paroles de l'ange à Zacharie ; entre autres celles-ci :

« Jean convertira les incrédules. » Au lieu du mot *incredulos*, les deux Bibles ont : *incredibiles*, c'est-à-dire « Jean « convertira les *incroyables!* »

Mêmes solécismes, mêmes barbarismes, mêmes mots tronqués, mêmes passages supprimés, toute cette communauté de fautes ne trahit-elle pas une communauté d'origine? En un mot, les deux Bibles n'ont-elles pas été imprimées chez les Frères de la Vie Commune de Weidenbach?

Disons maintenant quelques mots du *Rabanus Maurus de Universo* (1). Il se compose de dix cahiers de cinq feuilles, de huit de quatre feuilles et d'un dernier cahier de trois feuilles. Le premier feuillet et les deux derniers sont blancs ; voilà pourquoi les bibliographes n'en comptent que 167, quoiqu'il y en ait 170, ainsi que nous l'avons constaté sur nos deux exemplaires. La page est à double colonne ; mais comme plusieurs de ces pages sont blanches en grande partie, on peut porter à quatre le nombre des feuillets non imprimés ; en tirant 250 exemplaires, on perdait donc 500 feuilles ou le papier de six exemplaires. Comme ce papier est extrêmement beau et très épais, et que par conséquent il coûtait fort cher, vers 1465, on peut en conclure que l'on n'a tiré notre *Rabanus* qu'à très-petit nombre, à cent exemplaires, au plus. On sacrifiait encore ainsi huit mains de papier.

On rencontre dans ce livre les lettres **æ œ k** qui font défaut dans la *Bible* : **æ** feuillets 264 v., 166 ; **œ** 166 ; **k** 2 v., 35

(1) Raban, le premier élève d'Alcuin, devenu, en 847, archevêque de Mayence, sa patrie, avait composé cet ouvrage en 844. Les vingt-deux livres dont il se compose ne contiennent guère que des définitions de mots et de choses à l'usage des ecclésiastiques. C'est une encyclopédie cléricale qui rappelle les *Etymologies* d'Isidore de Séville et que rappelle le *Mammotrectus* de Jean Marchesinus.

(v. indique le verso du feuillet). Il est assez remarquable que ces lettres ne se voient guère qu'au commencement et à la fin du livre. On a laissé vide la place des mots grecs (voyez le livre XIII).

Les colonnes du 53e feuillet recto ont cinquante-sept lignes, au lieu de cinquante-six. De plus, les lignes des mêmes colonnes et celles du verso ont un centimètre environ de plus que les autres. Rien ne rend compte de cette anomalie, si ce n'est l'inexpérience d'ouvriers primitifs.

Un des plus importants des ouvrages à l'*R* bizarre est la traduction latine des *Vies de Plutarque.*

Le Bavarois Ulric Hahn (le coq) en imprima aussi à Rome une édition que cite Philelphe, dans une lettre du 19 octobre 1471. A l'empressement avec lequel il en parle à son correspondant, on reconnaît que l'édition de Hahn venait de paraître, sans doute, cette même année 1471. Laquelle des deux est l'édition *princeps?* Ce n'est que par la comparaison des deux éditions qu'on peut résoudre ce problème. Celle d'Ulric Hahn contient trois distiques de l'évêque Jean-Antoine Campani, que l'on a souvent cités et estropiés sans jamais les traduire. Les voici :

« O toi, la gardienne du temple de Jupiter Capitolin; toi qui, par le bruit de tes ailes et de tes cris, fis mettre en fuite le coq gaulois, pauvre oie, tremble à ton tour; voici venir Ulric, cet autre coq qui enseigne à se passer de tes plumes. Sa presse imprime en un jour ce que ta plume n'écrirait pas en un an. Honneur donc au génie! Rien ne résiste à sa puissance. »

Ces six vers sont tout ce qu'il y a de Campani dans l'édition du *Plutarque* de Hahn; en effet elle fourmille de fautes que le savant évêque n'y aurait pas laissées, s'il en avait surveillé l'impression. Il avait réuni les vies traduites par plusieurs interprètes et les avait données à l'imprimeur et ce fut tout, car pendant l'impression il se trouvait à Ratisbonne,

où Paul II l'avait envoyé à la diète tenue dans cette ville pour engager les princes d'Allemagne à s'unir pour arrêter les progrès des Turcs.

Remarquons en passant que Campani, en disant d'Ulric Hahn : *ultor adest*, semble affirmer ainsi que cet imprimeur fut le premier à Rome.

Les éditions à la lettre R n'ont jamais de colophon.

Les deux *Plutarque* ont une foule de fautes *communes;* en voici quelques échantillons pris au hasard :

Le biographe d'Atticus dit de ce Romain : *neque malebat ulcisci quam oblivisci.* « Il n'était pas homme à préférer la vengeance au pardon. » Les deux derniers mots sont passés.

Dans la même vie, à la fin, il manque vingt-six mots. Ibidem : *nullum abebat hornamentum.*

Vie de Phocion, au lieu de : *in academia, machademia.*

Vie de Pompée, dernier feuillet, au lieu de : *Sophocleum iambicum, Sophlocheum iambittium.*

Vie de Brutus, au lieu de : *Apolloniates, Appoliantes.*

Dans l'abrégé de l'*Histoire Romaine*, abrégé qui se trouve déplacé au milieu des *Vies des Hommes Illustres*, on lit au lieu de : *Caria, Hellespontus, Cariaheles Pontus.* Ibidem : l'époux de Zénobie est appelé d'abord *Odoranus,* ensuite *Ordinatus*, jamais *Odenatus.*

Dans la *Vie de Virgile*, Mantoue, la patrie du poète, s'appelle *Montua; bucolicorum* devient *bucilitorum; lambendo, lanniendo; cantabrica, candatrica.* . . . .

Ces fautes sont choquantes; mais il l'est davantage de les avoir copiées dans une édition subséquente, car assurément on a fait l'une de ces éditions d'après l'autre.

Voici maintenant des fautes différentes :

Vie de Démosthène, vers la fin, au lieu de *Phocensi*, Hahn imprime *photensi* et R *vothensi.*

Vie d'Antoine, au lieu de *Situm loci*, l'un met *Sirum loci*, l'autre *Sipum loci.*

Vie d'Atticus, au lieu de ces mots : *in praesenti utrum*, l'un

a *impretratun*, l'autre *impretratim*, mots plus que barbares, car ils ne sont d'aucune langue.

Le *Z* dans le *Plutarque* d'Ulric Hahn est représenté par un *Ç* muni d'un appendice inférieur en forme de cédille. Dans l'autre *Plutarque* ce *Z* est devenu tout simplement un *C*, de manière que *Zama* s'y change en *Cama*, *Zenobia* en *Cenobia*, *Teribazus* en *Teribacus*, etc.

Cette substitution d'un *C* à un *Z* est de la plus grande importance; elle nous révèle laquelle des deux éditions est l'aînée de l'autre; c'est celle de Hahn qui a précédé celle à l'*R* bizarre.

En effet, *Cama* et *Cenobia* ne pouvaient jamais se métamorphoser en *Zama* et en *Zenobia;* mais la forme bizarre du *Z* de Hahn se prêtait facilement à devenir un *C*, et par conséquent à faire changer *Zenobia* en *Cenobia* et *Zama* en *Cama*.

Voici une autre différence entre nos deux éditions, qui nous montre aussi laquelle est la première :

Au commencement de la *Vie d'Aristote*, Hahn imprime avec raison : *genus in Machaonem.... amyntam Macedoniæ regem*. Voici ce texte altéré par notre imprimeur inconnu : *genus in Macedonem.... amintam Machaonie regem.*

Qu'on ne dise pas que Hahn a fait son édition après et d'après celle à l'*R* bizarre et qu'il l'a corrigée; trop de fautes communes prouvent assez qu'il n'a rien corrigé. D'ailleurs il est plus aisé de se fourvoyer, car il ne faut que clore les yeux, que de corriger, car il ne suffit pas de les ouvrir, mais il faut encore les tenir ouverts. Il est donc plus logique d'attribuer une faute de plus à l'imprimeur inconnu, qui en commet tant, que d'en faire corriger une par Hahn, qui en corrige si peu.

D'après ces considérations, le *Plutarque* à l'*R* bizarre est postérieur à 1471.

Les lettres de ce livre sont loin d'avoir la fraîcheur et la pureté de celles de la *Bible* et du *Rabanus*. Le *K* majuscule

manquait apparemment dans la *Biographie d'Alexandre*. Au troisième verso (en comptant à partir du dernier), à la quatorzième ligne, il fallait composer le mot *Kale;* on enleva la partie supérieure du fameux R et cette lettre ainsi tronquée servit de *K*. Cette majuscule ne manque pas à Ulric Hahn.

Outre les innombrables et les énormes fautes communes aux deux éditions, il en est de non moins graves qui n'appartiennent qu'à la seconde, celle à l'R bizarre.

La *Biographie d'Atticus* y est annoncée dans le titre comme traduite du grec: or elle est de *Cornélius Népos*. Celle de *Charlemagne*, qui est la dernière, est aussi présentée comme une traduction de la même langue. Le mot barbare *linguagium* relève dignement ces grossières erreurs.

Avant de prendre congé des deux éditions *princeps* de *Plutarque*, nous ferons remarquer combien Ulric Hahn a prodigué le papier pour la sienne. Le second volume contient six et probablement sept feuillets blancs; nous en compterons une douzaine à cause de pages et de feuillets restés blancs en grande partie. Ce volume, ayant trois cents et quelques feuillets, il en résulte que le papier perdu est de presque 5 p. 100 en ne tirant que cent exemplaires; perte considérable, et qui nous autorise à redire qu'on ne tirait vers 1470 qu'à très-petit nombre.

Le *Sophologium* va maintenant nous offrir un nouveau sujet d'étude.

LE *SOPHOLOGIUM* A L'*R* BIZARRE.

Avant d'entretenir nos lecteurs de l'édition du *Sophologium* à l'*R* bizarre, il est indispensable de leur faire connaître le livre et l'auteur ; ils n'en comprendront que mieux nos développements typographiques.

L'auteur, Jacques Le Grant, de Toulouse et non de Tolède, appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. Il naquit probablement vers 1350. Prédicateur éloquent, il fut appelé à Paris. C'était au temps de la démence du malheureux Charles VI. L'odieuse reine Isabelle et son amant Louis d'Orléans, son beau-frère, étaient l'âme du parti des Armagnacs. Un parti rival avait dû se former ; c'était celui des Bourguignons, dans lequel Jacques Le Grant, oubliant que le règne du Christ n'est pas de ce monde, fut assez faible pour se laisser entraîner. Il est vrai que le jour de l'Ascension, en 1405, prêchant devant la reine et la cour, il osa reprocher à Isabelle son faste, ses mœurs dissolues, ses extorsions et tous les mauvais exemples qu'elle donnait du haut de son trône. Mais quelque temps après la mort tragique du duc d'Orléans, l'auteur de ce meurtre, le duc de Bourgogne, favori à son tour, excita une ligue des princes contre lui-même. Jacques Le Grant, alors devenu Armagnac, se chargea d'aller demander pour son nouveau parti des secours à l'Angleterre. Ainsi, ministre d'un Dieu de paix, il trempe d'abord dans les deux partis qui déchirent son

pays et ensuite il contribue à en préparer l'invasion par une nation rivale. Il en coûtè cher d'être éloquent !

Le principal ouvrage de Jacques Le Grant est le *Sophologium.* C'est une énorme et indigeste compilation d'un nombre infini de petits morceaux qu'il emprunte aux poètes, aux orateurs, aux philosophes, aux pères de l'Eglise. Il indique assez fidèlement le livre auquel il emprunte ; mais au lieu de se servir de renvois, il interrompt son texte par de continuelles répétitions de *teste Ovidio, teste Tullio,* etc., dont la lecture fait perdre patience. C'est une immense mosaïque dont les innombrables morceaux sont grossièrement joints.

L'ouvrage se divise en dix livres, dont les trois premiers traitent de la sagesse, des sciences et de l'amour des vertus; les trois suivants des vertus théologales, des vertus cardinales et des sept péchés mortels ; le septième a pour sujet la mort; le huitième, l'état ecclésiastique ; le neuvième, les princes et la noblesse ; dans le dixième, l'auteur considère les autres classes de sujets.

Dans la dédicace d'un ouvrage au duc d'Orléans, il s'exprime en ces mots :

« J'ai fait ce livre-ci en français, lequel premièrement « j'avais composé en latin, et est appelé l'*Archiloge-Sophie,* « qui vaut autant à dire comme : le livre qui principale- « ment parle de Sophie, autrement dite Sapience ; car en « ce livre, à mon pouvoir, premièrement parlerai de toutes « les sciences dont Dieu m'a donné aucune connaissance, et « puis après de toutes vertus, et finalement de tous états. »

Un autre ouvrage français du même auteur, *le Livre de Bonnes Mœurs,* enseigne les remèdes contre les péchés mortels et les règles à suivre dans les différents états.

Ainsi les deux ouvrages français reproduisent plus ou moins fidèlement le *Sophologium.*

On imprima souvent ce livre au XV[e] siècle ; L. Hain en énumère quatorze éditions. Il fut un des premiers produits de la presse parisienne. Ulric Géring, Martin Crantz et Mi-

chel Friburger en donnèrent trois éditions. *Le Livre de Bonnes Mœurs* fut même traduit et imprimé par William Caxton, à la prière d'un ami intime et de vieille date (1), de William Praat.

Signalons, en passant, la faveur dont les ouvrages du genre de notre *Sophologium* jouissaient au moyen âge. Il ne fallait pour les faire qu'une paire de ciseaux, et l'on n'avait qu'à ouvrir le livre au hasard pour y lire quelque passage intéressant. L'auteur et le lecteur étaient de complicité dans la paresse.

Faisons-nous mieux vers la fin du XIXe siècle?

Toutefois frère Jacques Le Grant a souvent la main heureuse dans ses citations. Celle-ci, qu'il emprunte à Cicéron (*pro L. Corn. Balbo XX*), peut-elle être trop souvent rappelée?

Assiduus usus uni rei deditus, et ingenium, et artem sæpe vincit, 49 v (2). « La pratique assidue et passionnée d'une « seule chose mène souvent plus loin que le génie, aidé « même de la théorie. »

Il avait observé la forme si légère et si gracieuse des cristaux de la neige quand il disait, 56 :

Nives cadunt sub forma stellarum ab influxu stellarum. « La « neige tombe en forme d'étoile à cause de l'influence des « étoiles. »

Si l'explication est fausse, l'observation est vraie.

On a souvent cité Swift, disant : *Laws are like cobwebs, which may catch small flies, but let wasps and hornets break through.* Cette comparaison des lois et des toiles d'araignées se trouve dans le *Sophologium,* 105.

Cet ouvrage relevait, dès le XIVe siècle, cette pensée de

---

(1) Nous traduisons ainsi ces mots du prologue : *my synguler frende and of olde knowlege.* M. W. Blades les entend autrement (t. II, p. 191).

(2) Les nombres, sans autre désignation, sont le numéro du feuillet recto; un v ajouté indique le verso.

Publius Syrus, que l'*Edinburgh Review* a choisie pour devise :

Judex damnatur cum nocens absolvitur, 78 v. « Le juge qui « absout un coupable se condamne soi-même. »

Nous ne citerons plus qu'un emprunt fait, sans doute, à ce vieux recueil :

Pascal a dit : « Le monde est une sphère infinie, dont le centre est partout, la circonférence nulle part. » (*Pensées, Connaissance générale de l'Homme.*)

N'est-ce pas la paraphrase timide de ces paroles du *Sophologium* II, V : *Deus est sphera cujus centrum est ubique et circumferentia nusquam.*

Donnons maintenant le signalement typographique de notre édition à l'R bizarre.

C'est un volume in-folio de vingt-quatre cahiers : quinze de cinq feuilles, huit de quatre et un de trois, ce qui fait 220 feuillets. Au cinquième cahier il n'y a que neuf feuillets, et les deux derniers sont blancs; cela donne 217 feuillets imprimés.

Les pages sont à longues lignes ; la surface de chaque page est triple au moins de la surface imprimée et contient trente-cinq lignes. La force de corps est, on se le rappelle, de quatorze points typographiques; les marges sont vierges.

Le petit nombre de lignes, la grandeur du caractère, le papier prodigué dans chaque page et dans chaque exemplaire, ce sont là autant d'indices d'une haute antiquité. Il en est d'autres encore et beaucoup plus significatifs.

On est tout surpris de rencontrer une page entièrement blanche; c'est le recto du feuillet 97. Rien ne justifie cette vaste lacune, et même rien ne nous l'explique. Elle est évidemment une défectuosité, et nous aurons à en parler encore un peu plus loin.

Au feuillet 26 v, en parlant de l'invention de l'alphabet, l'auteur dit que ce fut le maître d'école Salluste qui introduisit la consonne k; cette lettre manquait au compositeur,

qui en improvisa une de cette façon : il prit un l et un i ; il évida le milieu de l'i, supprima le point et, de ces deux signes rapprochés forma son li tant bien que mal.

Voici une faute moins grave, mais qui nous révèle l'incurie de certains correcteurs du xv[e] siècle. Frère Jacques nous raconte comment la belle Phryné perdit le pari qu'elle avait engagé avec de jeunes Athéniens de séduire le sage Xénocrate, et comment elle refusa d'en payer le montant. « J'ai parié, disait-elle, d'un homme, non d'une statue. » Dans ce récit on voit le mot *limmobilitatis,* qui n'est pas latin ; mais dans la ligne qui suit se lit le mot *capituum*, auquel il manque précisément *l* qui est allé s'égarer plus haut.

Dans notre second exemplaire de cette édition cette faute n'existe pas. Il est certain que la balle enleva la lettre *l,* que l'ouvrier remit au hasard dans une autre ligne et à un autre mot.

Mais nous allons voir les fautes foisonner d'une toute autre manière.

Nous possédons trois exemplaires d'une édition du *Sophologium* qui présentent, avec celle dont nous venons de donner une légère idée, les plus singulières ressemblances, et, en même temps, les non moins singulières différences. Sont-elles successives? Non. Nous allons le démontrer. Ce sont deux sœurs jumelles.

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen ; qualem decet esse sororum.

« Sans avoir toutes le même visage, elles ne laissent pas de « se ressembler; c'est la ressemblance qui convient à des « sœurs. » Ovide n'aurait pas autrement parlé de nos deux éditions si, au lieu de Néréides, il avait dû les décrire.

Indiquons d'abord le moyen de les distinguer l'une de l'autre. Dans le colophon de l'une l'ouvrage est appelé *Zophilogium*, et on lit *fæliciter ;* dans le colophon de l'autre il est appelé *Zopihlogium,* et on lit *feliciter*. Dans le texte du

premier les mots latins si nombreux, terminés en *tia*, *tio*, sont presque toujours terminés en *cia*, *cio*. Dans l'autre édition ces mêmes mots sont en général bien épelés. Nous désignerons, pour cette dernière raison, l'une des éditions par la lettre C et l'autre par la lettre T.

Le signalement que nous avons donné plus haut de C convient à T.

Les 434 pages des deux éditions se correspondent ligne pour ligne, et cependant le nombre de ces lignes dépasse 15,000. Nous verrons bientôt une insignifiante exception.

En tête des éditions C et T il y a cinq pages de tables frappantes à la fois et par leurs ressemblances et par leurs différences.

A la troisième page, on a oublié d'indiquer le chapitre IV, *De Misericordia et Justitia,* et on a joint ce titre au suivant, *De Temporantia* (*sic*). Il en est résulté que les nos 4, 5, 6,..... 16 de la table sont dans le livre les nos 5, 6, 7..... 17.

Erreur pareille page 5, où on a passé le titre *De Juvenibus et eorum Statu,* sans même le joindre au titre suivant. Ainsi à 8, 9, 10,..... 16 il faut substituer 9, 10, 11,..... 17.

Le titre du chapitre *De fidelitate Militum* dans la table est devenu *De fidelitate Principum,* faute qui n'appartient qu'à la table et non au texte.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est que ces fautes sont communes à l'une et à l'autre éditions.

Il y a dans le texte de C et dans celui de T un nombre immense de fautes identiques. En voici d'abord quelques-unes résultant de la prononciation vicieuse du lecteur ou anagnostes qui dictait aux compositeurs :

6 v	oloverno	pour olopherno
9 v	velud.	— velut
19 v	commendator	— commentator
28 v	faccam.	— vaccam
58 v	elevantes.	— elephantes

65 v	seperatus.	pour	separatus
69 v	pravio.	—	bravio
87	humnam	—	humanam
—	temporare (grand nombre de fois)	—	temperare
76	fellere.	—	vellere
98	vastum	—	fastum
102 v	thedalli	—	dædalii
—	saguis (très-souvent)	—	sanguis
127	fasculum.	—	vasculum
137	Grecoum.	—	Grecorum
139	vestalibus	—	festalibus
140	vetorem.	—	fætorem
159	zenonensem.	—	senonensem

Parfois la prononciation germanique du lecteur change absolument le sens de la phrase. Ainsi on lit, page 90 : *discite a paleis,* « que la paille vous instruise, » au lieu de : *discite ab aliis,* « que l'exemple des autres vous instruise. »

Voici d'autres fautes identiques dans l'une et l'autre éditions. Elles font voir clairement que l'anagnostes dictait aux compositeurs d'après un manuscrit qu'il ne savait pas toujours déchiffrer :

84	trito	au lieu de	certo
—	omnium	—	ah nimium
95 v	verum.	—	rerum
135	sceleris	—	sterilis
146 v	Eortiorum. . . .	—	Fortiorum
215 v	scepturatis floridis .	—	scripturarum floridis

Voici quelques noms propres que les deux éditions nous offrent écorchés identiquement :

4 v	necau	pour	Neckam
5 v	Caralo	—	Carolo
31 v	amthomato.	—	a Nicomacho
76	arissippus	—	Aristippus

95 v	gustius . . . , ...	pour Justinus
—	Quintorcius.	— Quintus Curtius
99 v	Anaragoras	— Anaxagoras
107 v	Suffodes.	— Sophocles
150	Xenoson. . . . . . . :	— Xenophon
—	tirus	— Cyrus
206 v	Scalpharius.	— Calpurnius
210	Hordocus	— Herodotus

Nous ne citerons plus qu'une classe de fautes identiques; leur énormité ne permet nullement de croire qu'on ait jamais pu les admettre dans une *seconde* édition :

44 v	pecudinibus... aratrorum	pour pecudibus... aratorum
61	rationi	— Romani
78 v	spospondit	— spopondit
82 v	humananiorem . . .	— humaniorem
89	empturnus	— empturus
101 v	tanto tempore	— tantopere
109	præsummant	— præsumant
110	Abnudare	— abundare
110 v	gnotos olitos	— gnothi seauton
114	Niserrima	— Miserrima
133 v	posterioritate gloriæ servamus.	— posteriori gloriæ serviamus
140 v	delibitat.	— debilitat
143	Rurpitur. . . . . ,	— Rumpitur
141	prædictam architam tirantinum.	— prædictum architam tarentinum
154 v	instrure	— instruere
201	peregrinaginium . . .	— peregrinagium

Ovide dit : *Quot bona tunc habui, tot modo damna fleo.* « Autant de biens j'eus autrefois, autant de pertes je déplore « aujourd'hui. » Voici comment les deux éditions défigurent ce pentamètre : *Quod bona tunc humi tot modo damna fleo,* 145 v.

On connaît cette belle stance d'une ode d'Horace :

Non possidentem multa vocaveris
Recte beatum ; rectius occupat
Nomen beati, qui Deorum
Muneribus sapienter uti,
Duramque callet pauperiem pati.

« Quel abus d'appeler heureux le possesseur de grandes « richesses! Ah, donnez plutôt ce nom au mortel qui use en « sage des dons des Dieux et qui sait endurer les rigueurs « de la pauvreté. »

En voici le commencement tel que les deux éditions s'entendent à le rendre méconnaissable : *Non possibilitatem multam notabis id est recte beatum.* . . .

Le titre même de l'ouvrage, *Sophologium*, n'est jamais écrit ainsi. Les deux premières fois que C l'emploie il l'épelle *Zophilogium;* la troisième, il l'épelle *Zophologium;* la quatrième, *Sophilogium*, et — ce qu'il importe de remarquer — T commet les mêmes fautes, aux mêmes endroits. Ce n'est que dans le colophon que T a trouvé une cinquième variante, *Zophihlogium*. C s'en est tenu à *Zophilogium*.

Il est encore une autre espèce de ressemblance frappante entre nos deux éditions. Il y a dans l'une et dans l'autre quelques pages où les abréviations fourmillent; ces pages prennent alors une physionomie si différente de toutes les autres que l'œil le moins typographique ne manque jamais d'en être surpris. Telles sont huit pages entre autres. Eh bien, elles sont de même rang dans les deux éditions, et appartiennent aux feuillets 56 et 57, 146 et 147.

Le lecteur sait combien rare est l'emploi des diphthongues æ, œ dans les manuscrits du moyen âge et dans les livres imprimés au xv° siècle. Il en est de même dans notre *Sophologium*. Cependant, à la page 34 v, dans le chapitre de l'astronomie, le mot *cœlum* est imprimé cinq fois avec œ. Il est vrai qu'il est imprimé *celum* deux fois dans cette même page; mais, ce qu'il est utile de remarquer, dans nos deux éditions, c'est précisément aux mêmes endroits que sont

employées les mêmes variantes. Il en est de même de la page 11 v. Elle offre d'abord, dans C et dans T, cinq fois de suite le même mot *cœlum*, puis une sixième fois il est écrit *celum*, et enfin une septième et dernière fois *cœlum*.

L'emploi, beaucoup plus rare, du signe C (surmonté d'un petit e), pour représenter *cre*, ne se rencontre guère qu'aux feuillets 56 et 57 (feuillets chargés d'abréviations), mais il est cinq fois dans l'un et cinq fois dans l'autre.

Que le lecteur veuille bien nous croire quand nous lui disons que nous sommes loin de lui avoir donné toutes les preuves d'idendité des deux éditions, et quand nous ajoutons que, malgré ces marques innombrables d'identité, les deux éditions diffèrent typographiquement l'une de l'autre. Nous allons du reste lui présenter quelques-unes des différences dont nous parlons.

Frère Jacques Le Grant cite ce pentamètre de l'*Epitre de Phèdre à Hippolyte :*

Hæc (requies) reparat vires, fessaque membra novat. « Le re- « pos répare les forces et rend aux membres fatigués leur « vigueur. »

C estropie ainsi la fin de ce vers : *fessusque membrabiliter novat.* T est moins féroce : *fessisque membra renovat,* 16.

A la page 92, T donne assez correctement ce passage du septième livre des *Métamorphoses :*

Facies ætasque jubebat
Credere adulterium ; prohibebant credere mores.

« Elle est si belle, elle est si jeune, que je soupçonne Pro- « cris de m'être infidèle ; mais sa vertu fait taire mes soup- « çons. »

Voici l'incroyable galimathias de C :

Faciens ætasque jus videbant adulterium credere prohibebant in ore, 92.

A la page 96 v, notre compilateur cite Justin, qu'il appelle Gustius. Il s'agit de Cynégire, qu'il baptise du nom de Themistodes, et de la bataille de Marathon, devenue *prælium*

maratorium. Cynégire a perdu la main droite, ensuite la main gauche. *Qua rursus amissa,* ajoute l'auteur.

T a ces trois mots; C les a passés. Cette différence est importante; elle contribue a prouver que l'édition C n'a pas servi de modèle à l'édition T.

Remarquons aussi que la lettre k, qui manque à la page 26 v de C, se trouve correctement imprimée à la même page de T; cette lettre y a même un air de fraîcheur et de finesse que n'ont pas les autres lettres. C'est sans doute un k que l'on venait de graver et que l'on n'avait pas encore fondu, puisqu'il ne devait paraître qu'une seule fois dans le *Sophologium*.

Voici une liste de fautes qui n'appartiennent qu'à C :

15	intendundunt . .	au lieu de	intendunt
17 v	splendiderunt . .	—	splenduerunt
25 v	immitemur . . .	—	innitemur
—	infusernnt . . .	—	usi fuerunt
27	catululus. . . .	—	catulus
27 v	sysogissimis . .	—	syllogismis
64 v	enumeraverunt .	—	evanuerunt
65 v	numeranda. . .	—	miranda
72	peccatoribus . .	—	pectoribus
82 v	omnibus. . . .	—	nullis
92 v	cogitaciciones . .	—	cogitationes
95	fortido	—	fortitudo
105	in Dei	—	hodie
115 v	peccatoribus . .	—	pectoribus
133 v	potestt	—	potest (deux fois)
146	microsmo . . .	—	microcosmo
173 v	libibidinem . .	—	libidinem

Cette liste, qu'on pourrait allonger, montre que le compositeur de l'édition C ajoutait et retranchait des syllabes aux mots, mettait une lettre pour une autre, un terme pour un autre, lâchait le solécisme et le barbarisme, sans même

s'en douter. Il est évident qu'il n'a commis tant de fautes énormes que parce qu'on lui dictait le texte qu'il avait à composer. On dictait mal ; il entendait mal et devait composer mal. En lisant sa *copie*, il eût évité ces fautes :

Num *certior* aure arbiter est *oculus*.

« Il est plus sûr de s'en rapporter aux yeux qu'aux oreilles, » dit notre *Sophologium* lui-même. (p. 92.).

Nous allons parler maintenant d'une différence beaucoup plus considérable. Nous avons déjà signalé la page blanche du feuillet 97 de l'édition C. La page du même rang de l'édition T est aussi presqu'entièrement blanche ; elle ne compte que treize lignes au lieu de trente-cinq. Ces treize lignes suffisent à peu près pour prévenir le mauvais effet que la même page produit dans l'édition de C. On voit aisément par quels moyens T est parvenu à éviter la page entièrement blanche. Il n'a donné aux six pages qui précèdent la page blanche que trente-quatre lignes au lieu de trente-cinq ; il a fait plus courtes les lignes de ces mêmes pages ; il place les titres des chapitres XIII et XIV entre deux lignes blanches ; il évite les abréviations ; c'est ainsi qu'il arrive à donner *treize* lignes à la page 97.

Il est évident que C, dont la page 97 est entièrement blanche, n'a pas pris pour modèle T, qui a soigneusement évité cette choquante anomalie.

En effet, C, copiant T, n'avait rien à changer aux six pages qui précèdent le feuillet 97, et pouvait éviter ainsi sans peine un énorme défaut. Si T lui eut servi de modèle, il aurait donc perdu sa peine et son temps à remanier les six pages et les treize lignes de T pour en arriver à interrompre, par une page blanche, une série de 434 pages, toutes imprimées dans son prétendu modèle.

Nous avons vu plus haut que T n'a pas copié C. Nous pouvons donc affirmer, au sujet de ces deux éditions, que l'une n'a pas copié l'autre.

Voici notre conjecture pour rendre compte de la page blanche : Cette page avait été remplie par un double emploi qu'il fallut supprimer; mais quand on le constata le cahier était fini; il fallut donc supprimer cette page. Le compositeur de l'édition T remania les six pages afin de refouler treize lignes dans la page 97. Celui de C négligea d'en faire autant.

On voit maintenant pour quelle raison, sur plus de 15,000 lignes, il n'y a que celles de sept pages qui ne se correspondent pas identiquement.

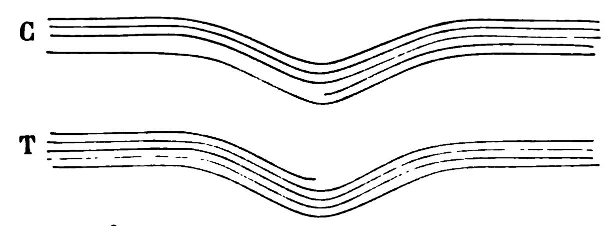
Les éditions C et T n'ont pas servi de modèle l'une à l'autre, et cependant elles offrent d'innombrables ressemblances; donc C et T n'ont pu être que composées simultanément, sous une seule et même dictée.

L'importance dont sera bientôt pour nous cette conclusion nous autorise à la fortifier par d'autres considérations.

1° Un de nos exemplaires de l'édition T diffère de l'édition C, ainsi que cela doit être, dans toutes ses pages. Il y a cependant une exception. Les feuillets 147 et 154, formant une même feuille, au lieu de différer dans C et dans T, sont identiques. Ainsi T, à qui manquait cette feuille, l'a empruntée à C pour en compléter un cahier. Quoique cette feuille soit certainement empruntée à C, elle offre, à sa première ligne, une faute qui n'est pas dans C, où elle a été corrigée. C'est le mot *cropus*, au lieu de *corpus*. Nous avons constaté qu'en touchant la forme avec ses balles, l'ouvrier enlevait quelquefois une lettre et la replaçait, ou bien corrigeait une faute légère, telle que celle de *cropus*, avant de placer la forme sous la platine. Voici un emprunt du même genre, mais beaucoup plus important : Dans un de nos trois exemplaires T il manquait apparemment le troisième cahier. En effet, T a emprunté ce cahier à C, afin de compléter le volume. Ainsi sur nos trois exemplaires T un seul n'a rien emprunté à C. De pareils emprunts se font-ils entre deux éditions que séparent évidemment plusieurs années?

Et ne deviennent-ils pas tout naturels quand les deux éditions sont, ainsi que nous le démontrons, deux véritables sœurs jumelles, pouvant, sans que le lecteur vulgaire puisse s'en douter, jouer le rôle l'une de l'autre?

2° Dans C et dans T le cinquième cahier n'a que neuf feuillets, au lieu du nombre normal dix ; de plus, la page 48 v, qui appartient à ce cahier, est hérissée d'abréviations dans l'une comme dans l'autre édition. Le diagramme C montre la section du cahier de l'une et T celle de l'autre :



On voit que le feuillet isolé occupe une place différente. Qu'une édition postérieure s'astreigne à reproduire tant d'abréviations fatigantes et à supprimer un feuillet que la première édition seule avait un motif de supprimer, voilà ce que le simple bon sens ne saurait jamais croire. La dictée despotique de l'anagnostes peut seule en rendre un compte raisonnable et satisfaisant.

3° Les 110 feuilles de C offrent quatre-vingt-treize fois pour filigrane la lettre P et dix-sept fois la tête de taureau. Les 110 feuilles de T offrent cent fois pour filigrane la même lettre P. De plus, c'est dans les trente-huit derniers feuillets que les deux éditions ont l'une et l'autre le moins de P. Nous avons constaté ces faits sur nos deux exemplaires de C et nos trois exemplaires de T. Cette prédominance du filigrane P dans les deux éditions et sa rare apparition précisément dans les derniers cahiers de l'une et de l'autre fortifient notre assertion que ces deux éditions sont contemporaines dans la signification la plus rigoureuse de ce mot.

4° Nous n'indiquerons plus qu'un fait de quelque importance au sujet des éditions C et T du *Sophologium*. Le livre

se décompose en vingt-quatre cahiers. Voici combien de feuillets contiennent ces cahiers dans les éditions C et T :

C 10,10,10,10,9,8,10,10,10,6,8,8,10,10,8,8,10,10,10,10,8,10,8,8
T 10,10,10,10,9,8,10,10,10,6,8,8,10,10,8,8,10,10,10,10,8,10,8,8

Nous voulons, en présentant au lecteur ces deux séries de nombres parfaitement identiques, le mettre à même de prononcer sur le synchronisme des éditions C et T. Les nombres 6, 8, 9 et 10, termes de ces deux séries, y figurent le même nombre de fois et y occupent les mêmes rangs. Etait-il besoin de s'astreindre si rigoureusement à reproduire une seconde fois une distribution qui n'avait sa raison d'être que dans une première édition? Et l'identité saisissante de ces deux séries ne démontre-t-elle pas victorieusement que les deux éditions C et T du *Sophologium* se composaient, s'imposaient et s'imprimaient simultanément?

Ainsi c'est la dictée que faisait l'anagnostes aux compositeurs qui rend compte des ressemblances; quant aux différences, il devait s'en produire. Chaque compositeur entendait la dictée et la comprenait suivant qu'il avait l'oreille plus ou moins fine, l'intelligence plus ou moins vive. Les listes des fautes différentes nous font voir que T composait beaucoup moins incorrectement que C.

Nous avons entretenu nos lecteurs assez longuement de ce *Sophologium* pour deux raisons :

1° L'*Histoire des Origines de l'Imprimerie* doit révéler, quand elle a su les découvrir, les procédés primitifs en usage chez les patriarches de l'art. Il ne suffit nullement de se contenter de dire avec indifférence, comme Auguste Bernard (II, 287), au sujet de la *Bible de Quarante-deux* lignes (de l'an 1462) : « Les changements qu'a subis ce livre sont con- « sidérables. » Le même auteur (p. 280) dit des *Epîtres de Saint Jérôme* : « Je ne puis *deviner* le motif qui a porté « Schoiffer à réimprimer une portion de cet ouvrage. » Les différences signalées dans les exemplaires de ces deux im-

portants ouvrages valaient bien la peine qu'au lieu de renoncer à en *deviner* la cause on s'appliquât à la découvrir.

2° Afin de parvenir à trouver cette cause, il n'y a pas d'autre moyen que la comparaison minutieuse des exemplaires qui offrent ces différences. Nos patientes recherches nous ont procuré trois exemplaires de T et deux de C. C'est grâce à la réunion de ces rares incunables qu'il nous a été possible de remonter à leur véritable origine. Or, cette réunion est plus rare encore que les exemplaires eux-mêmes. En effet, on vend maintenant les *doubles* de ces livres précieux, et en les dispersant dans les différentes bibliothèques, on rend la comparaison radicalement impossible. Cependant il ne reste plus guère aux bibliographes sérieux, qui veulent jeter quelques rayons de lumière sur le berceau de l'imprimerie, qu'un seul moyen d'y parvenir : c'est l'étude attentive, et surtout l'étude comparative des incunables. Sans parler de la *Bible* de 1462 et du *Saint Jérôme* de 1470, qu'ils comparent minutieusement, par exemple, les deux *Rationale*, n[os] *6,465 et *6,466 de L. Hain. D'après le peu qu'en dit ce bibliographe, il est probable que ces deux éditions sont synchroniques. Nous pouvons conjecturer qu'il en est de même des deux éditions des *Traités de Droit* qu'indique L. Hain, *11,479, *11,480. Nous ne possédons que la première, dont le caractère est identique à celui du *Lis Christi et Belial*, à l'exception de quelques majuscules initiales. Le *Lis Christi* est interligné ; les *Traités de Droit* ne le sont pas. Le catalogue du docteur Kloss indique aux numéros 275, 276, 277 trois prétendues éditions du *Confessionale Antonini*. Nous n'en possédons, par malheur, qu'une seule jusqu'à ce jour; mais il nous semble très-probable que ce sont encore trois éditions synchroniques.

Sans parler de celles que nous avons étudiées dans les *Lettres d'un Bibliographe*, nous pourrions en indiquer plusieurs autres.

La comparaison de nos cinq exemplaires du *Sophologium* ne pouvait manquer d'être longue; nous serons plus rapide dans ce qui nous reste à dire de quelques autres livres à l'*R* biazrre.

L'un des plus rares des ouvrages qui nous occupent est assurément celui de Pétrarque, intitulé : *De Vita Solitaria.*

Depuis tantôt vingt ans nous le guettions dans les nombreux catalogues français, anglais, allemands qu'on nous adresse, sans jamais l'y rencontrer. Enfin, le 14 décembre dernier, on le mit aux enchères à la salle de vente de la rue des Bons-Enfants.

Sans doute, aussi recherché que rare, ce livre excita une lutte ardente parmi quelques passionnés connaisseurs, et ce ne fut pas sans joie que nous en devînmes possesseur, bien qu'il nous coûtât au moins autant de francs qu'une année bissextile compte de jours.

Nous regrettons cependant qu'un autre livre de Pétrarque, le dialogue *De Contemptu Mundi,* imprimé avec le même caractère et relié avec notre *De Vita Solitaria,* en ait été arraché par une main ignorante. Le lecteur se souvient que nous n'avons fait qu'un seul article de ces deux ouvrages de Pétrarque, malgré l'autorité de Panzer, qui les place chacun à part dans son dénombrement des livres à l'*R* bizarre. Nous avons reconnu avec plaisir que des siècles avant nous on avait déjà adopté cette manière de voir, puisqu'on les avait reliés ensemble.

Pétrarque composa le traité *De Vita Solitaria* dans la solitude de sa petite maison, auprès de la fontaine de Vaucluse. Il le dédie à Philippe Patha, évêque de Cavaillon, qu'il appelle « un petit évêque mais un grand homme. » La Sorgues et Vaucluse, sa source, se trouvaient sur l'étroit territoire de son évêché. Pétrarque lui envoya son ouvrage en 1365. Cet évêque devint patriarche de Jérusalem et cardinal.

Pétrarque, dans la préface qu'il lui adresse, lui apprend que c'est pendant le Carême et la Semaine Sainte d'une année qu'il a composé le *Traité de la Vie Solitaire*, et que s'il a dû lui faire attendre dix ans l'envoi de cet opuscule — c'est le terme qu'il emploie—il faut s'en prendre surtout aux lenteurs des copistes qui nous promènent de promesse en promesse, sans jamais les tenir :

« Je n'en ai pas, dit-il, gardé un souvenir fidèle, mais laissant de côté les vieux sujets de plainte, ce ne fut qu'après avoir fait recommencer dix fois au moins la copie de ce petit livre que je trouvai un prêtre dévoué qui parvint enfin à l'achever à grand'peine. Son écriture n'est pas travaillée et tourmentée, mais elle convient à notre âge et même, selon moi, à tous les âges. Les jeunes gens, toujours étourdis, vains admirateurs de la frivolité, contempteurs des choses utiles, ont pris l'habitude d'écrire en petites lettres serrées et indéchiffrables, dont ils se font gloire. Ce ne sont que monceaux et kyrielles de lettres, serrées, superposées et comme à cheval les unes sur les autres, œuvre de confusion, que le copiste, s'il venait bientôt à la rencontrer, aurait peine à lire lui-même. Aussi pareille emplette est-elle pour l'acheteur bien moins un livre qu'un grimoire indéchiffrable. »

Ces plaintes et ces reproches qu'adressait Pétrarque aux copistes près d'un siècle avant l'invention de l'imprimerie ont dû inspirer aux génies inventeurs du XIVe siècle le désir de trouver un procédé moins imparfait que l'écriture pour la multiplication des livres. Le résultat de ces tentatives fut, sans doute, la xylographie, ce précurseur de la typographie.

Le nom de Pétrarque rappelle invinciblement celui de Laure. Il est surprenant de voir comment l'amant platonique de cette chaste beauté parle de la femme dans son *Traité de la Vie Solitaire*.

Cet ouvrage se partage en deux livres; le second ne con-

tient guère que de courtes notices des plus célèbres solitaires ; c'est Adam, on doit s'y attendre, qui marche en tête du long cortége. Voici les quelques lignes que lui consacre Pétrarque :

« Pour commencer par le commencement, Adam, ce père universel du genre humain, tant qu'il fut seul, fut la plus heureuse de toutes les créatures ; il en devint la plus misérable dès qu'il eut une compagne. Seul, il marchait dans sa force ; marié, il succombe et tombe. Seul, il était citoyen de la patrie bienheureuse ; marié, il commença le triste pèlerinage de l'exil. Seul, il vivait en repos et en joie ; marié, travaux et douleurs l'accablent. Seul, enfin, il eût été immortel ; dès qu'il eut une compagne il courut à la mort. Voilà donc, dès les premiers jours du monde, un éclatant, un insigne présage de ce que devaient espérer ses descendants de la société de la femme ! (40 v.) »

Un peu plus loin (44 v) Pétrarque, après avoir cité un passage de Saint-Ambroise, ajoute ces très-sévères réflexions :

« L'amant de la solitude n'a pas à redouter de poison plus mortel que la femme. Sa beauté est d'autant plus à craindre et d'autant plus funeste qu'elle charme davantage. Je ne dis rien de son caractère, pétri de caprices, ennemi implacable du calme et du repos. Tu cherches le repos ? Eh bien, gardetoi de la femme, cette officine de procès et de tourments. Rarement le même toit abrite femme et repos. Le poète satyrique l'a dit : « Le lit nuptial est l'asile des procès et des « querelles et la couche de l'épouse n'est pas celle du som- « meil..... » Etre seul. la nuit surtout, en silence, en repos, en liberté, dans son lit solitaire, est-il plus grand bonheur ?

« Ainsi rien de plus heureux que le célibat et rien ne sied mieux au célibat que la solitude. O toi qui fuis la querelle, fuis donc aussi la femme ; on n'évite l'une qu'en évitant l'autre. La femme, fut-elle, chose rare, du plus doux carac-

tère, il suffit de sa présence, il suffit même de son ombre, pour nuire. Si tu m'en crois, tu éviteras de la voir, tu éviteras de l'entendre, ô toi, qui cherches la paix de la solitude. Evite-la, je ne dis pas comme la couleuvre, mais comme le regard et le sifflement du basilic. L'œil de la femme tue comme l'œil du basilic ; elle tue sa victime avant même de l'atteindre. N'en doutez pas, c'est à la femme plutôt qu'à nous qu'il faut appliquer ces deux vers où Virgile, à propos de créatures fort différentes, dit peut-être avec autant de vérité que d'à-propos :

> Près d'elle il fond d'amour ; il erre triste et sombre,
> Et néglige les eaux et la verdure et l'ombre.
>
> (DELILLE.)

« Qu'il suffise d'un simple regard pour abattre et détruire les forces du corps et de l'âme, voilà ce qu'on peut dire assurément de tous ceux qui deviennent la proie de ce fléau dévorant ; mais si Virgile eut dit des hommes et non des coursiers et des taureaux, que ce fléau leur fait oublier les forêts et les prairies, à qui ces vers conviendraient-ils mieux qu'à nous, dont les prairies et les forêts font les délices ? Les séductions enchanteresses de la femme, voilà, selon moi, ce que tout chrétien, résolu de garder saint et pur ce corps, [illegible] de son âme, voilà ce que nous surtout devons éviter et fuir. Que celui qui néglige ce soin le sache bien : il mérite qu'on le chasse du paradis de la solitude autant que le premier homme mérita d'être expulsé du paradis de la béatitude. »

Sur ce chapitre des femmes [illegible] Laure, [illegible]

[illegible]

« Quand [illegible]

quels étaient les sentiments de mon cœur : Il me semblait que toutes les feuilles qu'agitait le vent, que tous les ruisseaux des sources d'alentour unissaient leurs voix et leurs murmures pour me dire : Pétrarque, voilà de sages conseils, voilà de bons avis, voilà la vérité. »

Voici le signalement typographique du livre :

Il contient quatre-vingt-neuf feuillets, formant dix cahiers, dont les nombres des feuillets respectifs sont : 10, 10, 8, 8, 10, 10, 11, 8, 8, 6. Nous savons que les pages ont trente-quatre longues lignes ; cependant le feuillet 67 v en a trente-six, et ces lignes ont 4 millimètres de plus que toutes les autres. En outre, cette même page a — de même que les cinq qui la précèdent immédiatement — beaucoup plus d'abréviations que les autres. Enfin cette page 67 v termine un cahier. On peut conclure de ces détails que le cahier suivant était déjà composé, et que cet ouvrage, ainsi que plusieurs autres de la même famille, se composait et s'imprimait simultanément par plusieurs ouvriers.

La dernière page recto de l'ouvrage offre un moyen victorieux de réfuter l'incroyable paradoxe du bibliographe qui prétend que l'on imprimait *l'une après l'autre* toutes les pages des premiers livres. S'il en eût été ainsi, il aurait donc fallu, dans le cas le plus favorable—celui d'un in-folio, tel que notre Pétrarque — ajuster quatre fois différentes chaque feuille dans la frisquette, au risque de la salir, de la déchirer et d'en rendre les marges inégales. En disposant les formes d'une manière convenable, une fois pour toutes, on évitait aisément des inconvénients aussi graves.

Il faut d'ailleurs en convenir, la feuille entière constitue, pour ainsi dire, une véritable unité typographique ; aussi les premiers inventeurs s'appliquèrent-ils instinctivement à imprimer à la fois les deux pages in-folio et à chercher à rendre la platine assez grande pour les imprimer d'un seul coup. S'ils n'y réussirent pas de suite, ils n'y renoncèrent jamais.

Voici du reste le fait que nous signalons plus haut et qui démontre que l'on n'imprima pas notre *Pétrarque* page par page : le dernier recto, au lieu du nombre normal de trente-quatre lignes, n'en contient que vingt-huit, suivies d'une ligne de cadrats. Il fallait donc, afin de remplir la forme, ajouter cinq lignes de plus de cadrats. N'en ayant sans doute pas sous la main, le compositeur prit cinq lignes déjà toutes composées et justifiées et les plaça dans le vide qu'il voulait combler. Ces cinq lignes, encore dépourvues d'encre, n'en ont pas moins laissé leur empreinte parfaitement visible et lisible. Seulement, pour les lire sans peine, il faut placer en haut le bas de la page où elles se trouvent, le compositeur ayant renversé ce faisceau de cinq lignes en l'introduisant dans le bas de sa dernière page. Une fois la retiration des pages 11 et 2 de ce cahier terminée, il reporta ces cinq lignes à leur place légitime.

Or — et c'est ici le fait intéressant — ces cinq lignes sont précisément les dernières du recto immédiatement précédent.

Il est donc évident que la neuvième page du cahier était déjà composée quand on composait l'avant-dernier recto (la onzième page), et qu'elle n'a été imprimée qu'après la onzième.

Notre exemplaire du même ouvrage nous offre encore l'occasion d'une remarque intéressante : on voit à la page 74 v le résultat peu flatteur d'une énorme erreur en typographie; ce verso a reçu deux fois la même impression, toutes les lignes se recouvrant presque les unes les autres. L'une des impressions déborde à gauche, l'autre à droite d'environ 5 millimètres; l'une et l'autre sont d'un noir également intense; on a donc encré deux fois différentes de suite la même forme. On comprend sans peine que cette page offre un aspect fort disgracieux et qu'il soit à peu près impossible de la lire.

Ce qu'il importe de remarquer, c'est que le recto 79, im-

primé en même temps que ce verso 74, se montre régulièrement imprimé. Nous en pouvons rigoureusement conclure que la platine n'était pas assez grande pour imprimer deux pages à la fois et que par conséquent on faisait usage d'une presse à deux coups.

Il est dans cette édition de la *Solitude* de Pétrarque une autre anomalie remarquable : elle est relative à ces lettres directrices, imprimées en petit caractère au milieu de l'espace rectangulaire laissé en blanc, afin que le calligraphe y peignît une grande lettre ornée. Il fallait dans tout l'ouvrage 111 de ces directrices ; il n'y en a que trente-quatre. Ce n'est pas tout : les quatre-vingts premières pages n'en contiennent que quatre, les quatre-vingt-dix-huit dernières en ont trente. Le compositeur a été, à cet égard, près de deux fois environ plus négligent dans la première moitié de sa tâche que dans la dernière.

Autre remarque à propos de ces mêmes espaces : soixante-dix-huit de ces rectangles ont une hauteur de trois lignes d'impression ; les dix autres ont quatre lignes. C'est surtout dans la première moitié du livre que ces espaces de quatre au lieu de trois lignes se rencontrent.

Signalons, dans cette énumération d'erreurs typographiques, la ponctuation, qui est si désordonnée, si dépravée, que, loin d'aider à comprendre le texte, souvent elle en empêche.

Enfin, voici quelques échantillons des fautes innombrables et énormes qui non-seulement rendent toujours pénible, mais encore souvent impossible la lecture de cet ouvrage :

1	Si multa . .	au lieu de	simulata
—	natu visque .	—	nativus
—	moderantis .	—	moderantibus
—	veritate. . .	—	varietate
—	britto . . .	—	Bruto
—	Scripturus. .	—	Scriptus

1	Scribentis.	. au lieu de	Scribente [passé)
—	non. . . .	—	(ce mot important est
—	creatoribus .	—	oratoribus
2	tamen. . .	—	cum
—	utrumque. .	—	utcumque
—	minatorem .	—	miratorem
3	meo . . .	—	modo
—	fulgendum .	—	fulgidum
—	Spes . . .	—	Speres
—	est	—	(mot passé)
4	insto . . .	—	inscio
—	harum. . .	—	litterarum
—	topica. . .	—	compita
5	hujus modi .	—	habui
8	Valermis . .	—	falernus
26	maculam . .	—	materiam
—	coquere . .	—	conquirere
—	nitorem visito	—	nitore insito
89	mensati. . .	—	insensati

Nous constatons ces faits afin d'en tirer une conséquence; mais auparavant occupons-nous de quelques autres ouvrages de la même famille typographique.

Nous commencerons par le *Commentaire sur Valère Maxime*. L'auteur était l'ami de Pétrarque. Il s'appelait Denys de Borgo-San-Sepolcro, du nom du lieu de sa naissance, non loin de Florence. Il appartenait à la Congrégation des Ermites de Saint Augustin. Dans un voyage qu'il fit à Avignon, il s'attacha au cardinal Jean Colonna, l'un des amis de Pétrarque, et lui dédia son *Commentaire sur Valère Maxime*. Sa réputation le fit appeler à Paris, où ses leçons de théologie, de philosophie et l'éloquence de ses sermons lui valurent des applaudissements. Ce fut dans cette capitale qu'il se lia à Pétrarque, dont il devint le sage et pieux conseiller.

Le roi des Deux-Siciles, Robert, venait de l'appeler à Naples et de lui conférer l'évêché de Monopoli, quand il mourut très-âgé en 1342, le 14 janvier, et non en 1339, comme le prétend Fabricius. Pétrarque, dans une lettre adressée à Robert, exprime à ce prince la douleur que lui cause la mort de Denys et lui envoie une épitaphe dans laquelle il célèbre les talents et les vertus du vénérable défunt.

Outre le *Commentaire sur Valère Maxime,* il en composa plusieurs autres, un par exemple sur les *Métamorphoses d'Ovide*. On a prétendu qu'il tirait de ses récits mythologiques les leçons les plus utiles à l'enseignement des peuples; cela n'a pas empêché Clément VIII de les faire mettre à l'index.

Le *Commentaire sur Valère Maxime* mérite un premier reproche : il est près de trois fois aussi long que le texte qu'il veut expliquer. En second lieu, il ne donne que les premiers mots du texte, qu'il faut consulter dans un autre livre, si l'on veut entendre le commentaire. Troisièmement, il prodigue les explications sans nécessité; souvent même il obscurcit le texte sous les nuages et les brouillards de son langage scolastique.

En sa qualité de commentateur, Denys de Borgo aime à donner l'étymologie des mots qu'il rencontre. Elles sont presque toujours absurdes; ainsi il dérive *sorite*, espèce d'argument, de *souris; pirate* du prétendu mot grec *epir*, qui signifie feu; *basileos*, qu'il donne pour un mot grec, de *basis* et de *laos*. La *Ligurie* tire son nom de l'abondance des légumes. *Triumphus* vient des mots grecs *tris* et *phone*, triple voix et triple joie, etc.

Un commentateur dissipe d'ordinaire l'obscurité de certains passages de son auteur; Denys de Borgo-San-Sepolcro verse à pleines mains des ténèbres épaisses sur le texte de *Valère Maxime*.

Voici la composition du volume qui nous occupe :

Il contient quarante et un cahiers, vingt-six quinternions,

douze quaternions, trois ternions, ce qui donne 374 feuillets, quoi qu'en disent certains bibliographes.

Le premier feuillet et les cinq dernières pages sont blancs; le quatrième feuillet du dernier cahier étant blanc aussi, on l'a supprimé. Le verso du feuillet 270 n'a que treize lignes, au lieu du nombre normal trente-six.

Ce n'est pas encore tout le papier prodigué : la page imprimée de ce livre couvre à grand peine le tiers de la page entière, tant les marges sont vastes. La page métallique n'a pas deux décimètres carrés, la page de papier en a plus de six.

Le fait typographique le plus intéressant que nous ayons à signaler dans ce livre est son partage en sept groupes de six cahiers, à l'exception du sixième, qui n'en compte que cinq.

Ces groupes contiennent tous à peu près le même nombre de feuillets, savoir : 56, 54, 52, 54, 54, 46, 58. A cause des pages blanches déjà mentionnées, et pour d'autres raisons que nous ferons connaître, le premier et les deux derniers de ces groupes diffèrent à peine, quant au nombre de pages imprimées, des autres groupes.

Voici nos preuves :

1° Chaque cahier a des signatures écrites en noir près du sommet de l'angle sud-est de la page. Au lieu de varier pour chaque cahier différent, elles restent les mêmes pour tous les cahiers du même groupe. Ainsi il y a successivement 6 a, 6 †, 6 b, 6 d, 6 r, 5 e, 6 l. De plus, chaque cahier porte en tête un chiffre écrit en encre rouge, indiquant son rang, et destiné au relieur.

2° Chaque groupe se termine par un, deux ou même trois cahiers ayant moins de dix feuillets.

3° Ces groupes s'accusent encore d'une manière frappante, excepté le septième qui est le dernier; les groupes 1, 2, 3, 4, 6 offrent leurs dernières pages surchargées d'abréviations; dans le troisième, on compte, au lieu de trente-six, jusqu'à

trente-sept et trente-huit lignes. On en compte aussi trente-sept aux trois dernières pages du sixième cahier. Au contraire, dans le dernier cahier du cinquième groupe, les trois avant-dernières pages n'ont que trente-cinq lignes, et la dernière treize. De plus, comme cette page presque vide, sans cause apparente, au milieu de pages nombreuses toutes remplies, aurait surpris et inquiété le lecteur, on a imprimé en tête de ce vide :

Sequitur Scipio quoque.

C'est une véritable réclame typographique, probablement la plus ancienne de toutes; on peut la traduire ainsi : le cahier suivant commence par les mots : *Scipio quoque.*

4° Le commentateur ne cite que les premiers mots du texte de *Valère Maxime;* ces mots sont imprimés dans la même ligne que le commentaire, excepté au commencement des second, troisième, quatrième et cinquième groupes; là, ces citations sont isolées et mises en relief dans une ligne à part, dont elles remplissent le milieu.

Ces citations, au nombre de treize en tout, ainsi isolées, quand toutes les autres, en nombre énorme, sont noyées dans les lignes du commentaire, s'expliquent de la manière la plus satisfaisante : on composait, puis on imprimait en même temps les sept différents groupes de l'ouvrage. On voulut d'abord mettre en relief les mots cités par le commentateur; alors on reconnut qu'il en résulterait des blancs innombrables, et on donna contre-ordre aux compositeurs; ainsi s'expliquent de la façon la plus naturelle ces anomalies dont aucune autre hypothèse ne saurait rendre compte.

Nous finirons en faisant remarquer deux graves désordres de cette impression :

1° Des neuf livres de ce trop long commentaire, deux sont seuls précédés d'une table de chapitres, le ve et le viiie (pages 178 v et 286 v).

2° Les titres imprimés en tête des chapitres, pour en indi-

quer le rang et le livre auquel ils appartiennent, sont souvent trompeurs et souvent oubliés. En un mot, ce commentaire imprimé avec l'*R* bizarre est l'œuvre incontestable d'ouvriers primitifs et d'apprentis en typographie.

Nous ferons maintenant connaître à nos lecteurs les *Recueils d'Epîtres* de Sénèque d'abord et de Pie II ensuite.

Comme on connaît les *Lettres de Sénèque à Lucilius*, nous passerons de suite à la description de l'édition de l'*R*. Le livre se compose de vingt-quatre cahiers, deux de douze feuillets, treize de dix, trois de huit, et six de six feuillets; de ces 214 feuillets, le premier et le dernier sont blancs; dans le troisième cahier, ainsi que dans le vingt-deuxième, il se trouvait un feuillet blanc qu'on a supprimé. Il n'y a donc que 210 feuillets d'imprimés, encore le dernier ne l'est-il qu'au recto. Comme dans le *Commentaire de Denys de Borgo*, les marges occupent au moins les deux tiers de la page.

Il est très-remarquable que ce livre se divise, comme le précédent, en sept groupes différents, de trois ou quatre cahiers chacun. Ils ont presque tous une trentaine de feuillets; le dernier n'en a que vingt-deux. Les signatures, qui sont les mêmes pour les cahiers du même groupe, sont respectivement a, b, a, d, f, c, d.

D'autres circonstances très-remarquables accusent encore ces groupes: le premier se termine par une page verso, qui, au lieu de trente-cinq lignes, nombre normal, en contient trente-huit, et ces trente-huit lignes sont plus longues que les autres de onze millimètres; de plus, cette page est hérissée d'abréviations; enfin le numéro (xxv) de l'épître est passé.

Le second groupe a, vers la fin, trois ou quatre pages chargées d'abréviations.

Le troisième finit par deux pages à trente-six lignes, que suivent trois pages à trente-sept lignes. Ces pages sont hérissées d'abréviations.

Le quatrième groupe ne se révèle que par les quatre signatures de ses cahiers, ces signatures étant toutes des D.

Le cinquième finit par deux pages, les avant-dernières, qui ont trente-six lignes.

Le sixième ne s'accuse que par les signatures de ses trois cahiers, savoir, C, c, c.

Dans celui de nos exemplaires, double de la Bibliothèque de Munich, ces signatures ont disparu sous le couteau du relieur, cet exemplaire ayant été relié deux fois.

Dans l'autre exemplaire, venant de l'Académie de Bâle, on voit encore la plupart de ces signatures.

Finissons par quelques remarques sur la correction du texte de ces *Lettres de Sénèque :* nous en prenons deux au hasard : la vingt et unième est tellement farcie de fautes de toute espèce, qu'elle en est presque inintelligible ; d'un bout à l'autre on n'y rencontre que mots écorchés, changés ou barbares.

La ponctuation est nulle ou désespérante. Beaucoup de mots sont passés.

Idoménée, ami et correspondant d'Epicure, s'y appelle d'abord Idioménie, puis Idonée, Idoménée et enfin Iidomenée ; Atticus y est devenu Actricus ; Pythoclès, autre disciple d'Epicure, y est nommé quatre fois de suite Phitoclès.

Ce beau vers de Virgile :

Nulla dies unquam memori vos eximet ævo.

« Jamais les siècles ne verront le jour où votre nom soit « oublié, » s'y lit ainsi défiguré, en dépit de la prosodie et du bon sens :

Nulla dies inquam memori nos eximet tuo.

La 124e épître compte presque autant de fautes que de lignes. Il y a des membres de phrases de passés ; deux membres finissent par le mot *protinus;* on lit après le pre-

mier de ces mots ce qui ne vient qu'après le second ; même erreur à propos du mot *perfecta*. Barbarismes, solécismes, ponctuation absurde, tout est tellement dépravé dans ce texte, qu'il n'est pas possible de le comprendre.

En tête de la prétendue correspondance de Saint Paul et de Sénèque, à la fin du volume, se trouvent quelques lignes de Saint Jérôme sur Sénèque, qui nous apprennent que ce philosophe avait été le disciple de Sotion le Stoïcien ; l'éditeur *R* a imprimé : *focionis Stoice discipulus*. Saint Jérôme dit encore que Sénèque était l'oncle paternel, *patruus*, du poète Lucain. Notre éditeur remplace *patruus* par *patenus; Apud Christianos* est devenu *Apud Cristiana nos*. Immédiatement après cette faute énorme, les mots *hic ante* sont passés. En un mot, les neuf lignes de la notice biographique de Saint Jérôme sont inintelligibles.

L'ordre que nous suivons nous amène à parler des *Epîtres de Pie II*. Il en est de ce recueil comme de l'édition des *Epîtres de Saint Jérôme* de Pierre Schoiffer; ces recueils contiennent, outre les lettres, des traités qui n'appartiennent en rien au genre épistolaire.

Ainsi nous trouvons dans le *Recueil des Lettres de Pie II* des dissertations sur la science héraldique, sur les exercices littéraires de son temps, une autre sur le tutoîment et son roman célèbre de *Lucrèce et d'Euryale*. Ces pièces, des harangues, des morceaux d'histoire, devaient inspirer à l'éditeur un autre titre que celui d'*Epîtres* qu'il a adopté.

Au point de vue typographique, cette édition à l'*R* bizarre n'offre pas d'anomalies; ainsi nous n'y découvrons pas de ces pages à plus grande justification et chargées d'abréviations. Les vingt-quatre cahiers ont des signatures écrites dans lesquelles se suivent les vingt-trois lettres de l'alphabet; seulement entre les signatures s et t se trouve θ (le thêta grec). Les cahiers sont de dix, de huit et de six feuillets. De ces 216 feuillets, le dernier est blanc.

La disposition plus régulière de cette édition prouve

qu'elle est postérieure à celles dont nous avons déjà entretenu le lecteur.

En tête de ce recueil est une préface de l'éditeur qui s'appelait Nicolas de Wile ; il nous apprend qu'il était comte du Sacré Palais et de l'Empire. Il y fait un court panégyrique de Pie II, dans lequel il commet deux erreurs; ce n'est pas Nicolas V qui a élevé Aeneas Sylvius à la dignité de Cardinal, c'est Calixte III. Ce n'est pas Pie II qui succède à Nicolas V, c'est Calixte III, qui occupe le Saint-Siége de 1455 à 1458.

De Wile a donné la première édition de ces lettres :

« J'ai rassemblé, dit-il, les lettres d'Aeneas Sylvius et « j'ai pris soin d'en faire faire une impression fidèle. *Im-« pressum iri fideliter ordinavi.* »

« J'ai cru, dit-il encore, devoir les communiquer aux « amis des études latines » ; nouvelle preuve qu'il en donnait la première édition.

Ces lettres ne vont pas au-delà de l'an 1454. Elles sont donc antérieures au pontificat de Pie II. Sans prétendre que cette édition princeps remonte à ce pontificat (de 1458 à 1464), elle a dû paraître peu d'années après la mort de Pie II, à une époque où Nicolas de Wile n'avait pas pu réunir la suite de la correspondance du Pontife, suite qu'imprima trois fois Antoine Zarot, à Milan, en 1473, 1483 et 1487.

Parmi les lettres de Pie II, il en est une qu'il adressa alors qu'il n'était qu'évêque de Sienne, après 1451, à Nicolas de Wile lui-même.

Aeneas donne à son correspondant le titre de Secrétaire de la Ville d'Esslingen (en Wurtemberg). Entre autres compliments qu'il lui adresse, il lui dit qu'on peut l'égaler à Zeuxis ou Apelle.

« Je vous donne des louanges, lui dit-il, à vous qui « avez atteint la perfection dans la peinture et qui l'attein-« drez dans l'éloquence. Ce que vous êtes comme peintre,

« veuillez le devenir comme orateur et ramenez enfin l'élo-
« quence dans l'Allemagne, votre patrie. »

Nous avons en vain cherché, surtout dans Vasari, le nom de ce peintre que compare Aeneas Sylvius à Zeuxis et Apelle ; la date de sa mort eut indiqué celle de notre édition.

Des onze ouvrages imprimés avec l'*R* bizarre, nous n'en avons plus qu'un à faire connaître à nos lecteurs ; ne possédant pas encore les *Commentaires de Donat sur Térence,* et de *Servius sur Virgile,* nous ne pouvons en rien dire.

Le livre dont il nous reste à parler est un recueil de *Sermons pour l'Avent* dont l'auteur est Robert Caraccioli de Licio ; on y trouve à la fin un *Traité de Divina Caritate*, par le même. Le premier a 238 pages, le deuxième quatre-vingt-quinze. Il y a une table de six feuillets ; elle manque à notre exemplaire. Sans compter la table, il y a vingt cahiers, dont voici les nombres de feuillets respectifs :

8, 9, 12, 8, 8, 8, 8, 6, 6, 10, 8, 10, 8, 10, 8, 8, 8, 8, 8, 8.

L'ordre des cahiers est indiqué par des réclames écrites au bas de chaque dernière page, procédé qui n'a pas été employé dans les ouvrages précédents.

Le caractère paraît fatigué ; on a plus ménagé le papier que dans les ouvrages déjà décrits, car la page imprimée recouvre plus du tiers de la page entière. On peut conclure de ces deux circonstances que ce livre est un des derniers du groupe auquel il appartient. Joignez à cela que les fautes n'y sont pas nombreuses. Elles offrent un caractère singulier : ce sont presque toujours des lettres redoublées, comme *quaantumcumque*, page 94 ; *illarius,* 159 ; *Steffanus,* 166 ; *quuicquid,* 183 ; *Sabaa,* 187, et même des syllabes redoublées, comme : *indidigere,* 54 ; *susuum,* 55 ; *susuperbo,* 93 ; *pelelagii,* 246, etc. Ces fautes ne s'expliquent guère qu'en admettant que l'on dictait aux compositeurs et que l'anagnostes balbutiait.

Il ne sera pas inutile de donner quelques renseignements sur l'auteur et surtout sur ses ouvrages.

Il naquit, en 1425, à Lecce (*Licium* du moyen âge), et entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-François d'Assise. Dans la péroraison de son sermon sur Saint Bernardin de Sienne, il avoue qu'il a souvent imité ce prédicateur et que même il ne faisait qu'en déclamer les sermons au début de sa carrière. Il avait commencé à parler en public d'une façon assez singulière : un Hongrois prêchait dans les églises de la Pouille en langue latine et l'on traduisait ses paroles en italien; ce prédicateur, ayant perdu son interprète, le remplaça par le jeune Robert, qui apprit de ce maître à assortir à son langage les gestes, l'action et l'intonation convenables.

Bientôt, il alla prêcher dans les villages et les bourgades les sermons qu'il savait par cœur et débitait parfois, le même jour, en différents lieux un seul et même sermon.

Assise, Gubbio, Florence, Aquilée, admirèrent tour à tour son éloquence. Il prêcha huit fois le Carême à Naples.

Pendant cinquante ans que dura sa carrière apostolique, il fit applaudir son éloquence dans toutes les villes de l'Italie. Il osa, du haut de la chaire évangélique et dans ses écrits, attaquer le vice, même à la cour pontificale, et opéra des conversions.

Le dimanche 17 mars 1482, après vêpres, Robert, alors évêque d'Aquino, prêcha dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, et eut, entre autres auditeurs, sept cardinaux et Catherine, fille de Galéas, duc de Milan.

Il prêcha une autre fois, la même année, devant une foule immense, sur la place de l'antique église de Saint-Laurent *in Damaso;* il montrait un crucifix qu'il baignait de ses larmes et en fit verser à ses nombreux auditeurs.

Le 14 avril 1482, Sixte IV canonisa Bonaventure, et Robert de Licio prononça un sermon célèbre au sujet de cette canonisation.

Ce prédicateur, après avoir rempli pendant cinquante ans son noble ministère, mourut en 1495, dans sa ville natale, à l'âge de soixante-dix ans.

L'historien des Frères Mineurs, l'Irlandais L. Wadding, dit de lui : *Apud omnes Secundus Paulus audiebat*, VII, 368. C'est ce que dit aussi Hermolao Barbaro dans l'épitaphe qu'il lui consacra :

« Depuis Saint Paul, l'Eglise n'a jamais eu de plus élo-
« quent prédicateur que Robert, mort après un demi-siècle
« de prédications. Il fut enfant de Licio et devint évêque
« d'Aquino. Son corps repose sous cette pierre, son âme
« dans les cieux. »

Les sermons de Caraccioli ont été souvent imprimés en latin et en italien, de son vivant; L. Hain en indique quatre-vingts éditions pendant le dernier quart du XVe siècle.

Nous laisserons à l'écart les versions italiennes qui ne sont pas de lui. Il nous suffira de classer les sermons latins chronologiquement :

1° Les *Sermons sur l'Avent*. L'édition à l'*R* bizarre qui nous occupe contient ces sermons. Saint Bonaventure y est désigné plus d'une demi-douzaire de fois par ces mots : *Dominus Bonaventura*, messire Bonaventure. Cette édition est donc antérieure à 1482 de plusieurs années; en effet, il n'est pas probable qu'en invoquant l'autorité du docteur Séraphique, franciscain comme lui-même, Robert de Licio n'eût pas fait au moins la plus légère allusion aux honneurs que l'Eglise préparait à Bonaventure. Nous pouvons reculer encore la date de l'impression de ce recueil; dès le titre, on nous a dit que Robert est très habile théologien et le plus éloquent prédicateur de la parole de Dieu de son époque, *in hac aetate;* ces mots flatteurs nous autorisent à penser que s'il eût été évêque on nous en eût informé. Or il est mentionné comme évêque d'Aquino dans le colophon d'un de ses ouvrages imprimé en 1476. (v. Hain, *4433.) Cet ouvrage a été écrit par Robert de Licio avant 1471. (v. Hain, *4428.)

De toutes les éditions de cet *Avent*, celle à l'R bizarre a le moins de lignes et par conséquent le plus de pages, indice certain d'antériorité. Un coup d'œil sur les autres recueils de sermons de Robert de Licio nous fera voir qu'ils sont tous postérieurs à celui de l'*Avent*.

2° Les sermons pour le *Carême de Poenitentia*. Ce recueil a été écrit sous le pontificat de Paul II, entre 1464 et 1471. Hain en cite vingt éditions. C'est le chef-d'œuvre de Robert de Licio. On l'imprima plusieurs fois dès 1472. On voit par là que ce *Carême* doit être postérieur à l'*Avent* du même auteur; on ne débute guère par un chef-d'œuvre. Nous allons voir l'année 1471 consacrée à un troisième recueil, et l'année 1470 employée à prêcher à Naples; il faut donc placer le *Carême de Poenitentia* vers 1468, et l'*Avent* vers 1465; l'auteur avait alors quarante ans, âge où le génie de l'orateur s'épanouit dans sa pleine maturité.

3° *Sermones de timore divinorum judiciorum*. L'auteur, dans l'épître dédicatoire à Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, roi de Sicile, dit à ce prince : « Votre seigneurie a daigné « venir entendre presque tous les jours mes sermons, pen- « dant que je prêchais à Naples, et de plus vous avez bien « voulu m'exhorter à rédiger par écrit ce travail, sur la « crainte des jugements de Dieu, et à vous le transmettre « afin de le lire. J'ai exécuté vos ordres avec empressement « et je me suis appliqué à répondre à vos désirs. » Dans l'un des sermons de ce recueil, il rappelle que c'est en 1470 qu'il les prêchait. Il les écrivit sans doute pendant les deux années suivantes, car il en parut une édition en juillet 1473, à Naples même, et qui dut être la première. Pour que le prince Jean d'Aragon fût si curieux d'entendre le prédicateur, il fallait que celui-ci eût déjà prêché avec éclat; c'était assurément l'*Avent* et le *Carême* dont nous venons de parler, l'*Avent* précédant le *Carême* dans l'ordre de la composition comme dans celui de la liturgie.

4° Robert de Licio a écrit les panégyriques de plusieurs saints. On a aussi réuni plusieurs de ses ouvrages en un seul recueil; comme la date des éditions des panégyriques est assez tardive, de 1489 à 1496, et comme les recueils sont évidemment postérieurs aux ouvrages dont ils se composent, nous nous bornons à en signaler l'existence.

5° Le même auteur a écrit un second *Carême de Peccatis*. Cinq éditions, mais surtout celle que décrit Hain (n° *4441), nous donnent d'intéressants renseignements. Nous y voyons d'abord que le Mécène de l'éloquent prédicateur était devenu cardinal et que Robert lui-même était devenu évêque de Licium, ensuite que l'ouvrage avait été commencé dans cette même ville et qu'il y avait été achevé en 1483, dans la soirée de 9 octobre; enfin que ce *Carême* est consacré à la louange et à la gloire du Dieu Tout-Puissant, de la glorieuse Vierge Marie, du bienheureux François, père des Mineurs et du *nouveau Saint*, Bonaventure. Cette édition est de Venise, 1490.

Le grand nombre d'éditions des *Sermons de Robert de Licio* est d'autant plus remarquable que ces éditions étaient destinées surtout aux prédicateurs. Ainsi une des éditions de Venise (1496) s'adresse : *universis hominum piscatoribus orthodoxis*, « à tous les pêcheurs orthodoxes des âmes. » Elle se propose pour but de consoler et de servir les *propagateurs* de la parole de Dieu.

Dans une autre édition d'un *Avent* de Robert de Licio, l'éditeur recommande l'ouvrage en affirmant qu'il sera très-utile au prédicateur, *sermocionanti* (sic).

Le lecteur instruit ne s'étonnera pas de la multitude de livres imprimés au xve siècle à l'usage du clergé : le prêtre savait lire, on lui imprimait des sermons que les fidèles ignorants étaient heureux d'entendre. Du haut des chaires innombrables, les prédicateurs débitaient les sermons qu'avaient composés quelques hommes de génie ou du moins de talent.

La foule venait les écouter; le monde n'en allait pas plus mal.

Nous venons de passer en revue neuf des onze ouvrages imprimés avec l'*R* bizarre; nous allons, pour terminer, tirer quelques conclusions de cette revue, non pour prouver qu'on les a imprimés à Cologne, au couvent de Weidenbach, ce qui ne peut plus être mis en doute, mais afin de fortifier les preuves déjà alléguées.

1° Les imprimeurs de Cologne ont tous donné leurs noms et souvent même leur adresse; dans les livres à l'*R* bizarre, absence absolue de colophon, silence impénétrable. A qui ce silence pouvait-il moins nuire qu'à un établissement qui depuis un demi-siècle était en possession de multiplier les livres par l'écriture et de les vendre à de nombreux clients? Et puis la vanité de répandre et de propager son nom peut être la faiblesse d'un individu; mais une association, grâce à son caractère impersonnel, cède moins facilement à cette petite tentation.

2° Plusieurs de ces ouvrages offrent des traces évidentes d'inexpérience typographique, d'ignorance même de la langue latine, dans laquelle ils sont écrits; on n'imprimait pas assurément des textes si souvent illisibles afin de les vendre à un grand nombre de lecteurs; mais on pouvait les imprimer dans le but d'exercer des apprentis, d'initier de futurs imprimeurs; où ces essais préparatoires pouvaient-ils mieux se faire qu'au monastère de Weidenbach, où depuis cinquante ans on dressait les novices à la transcription des manuscrits? D'ailleurs ne devait-il pas y avoir à Cologne une école de typographie, puisque cette ville, outre les imprimeurs qu'elle comptait en grand nombre, au XVe siècle, en envoya au moins une douzaine pratiquer l'art nouveau dans différentes villes de l'Europe?

3° Remarquons enfin que ces livres à l'*R* bizarre, au nombre de onze seulement, ont été imprimés de 1465 à 1475, c'est-à-dire pendant une durée de dix ans. Un établissement

typographique pouvait-il, avec si peu de travaux, se soutenir aussi longtemps? Mais rendez ces onze ouvrages à la maison de Weidenbach, où l'on imprimait en même temps les livres si nombreux attribués à Ulric Zel, et toute l'invraisemblance disparaîtra. A Weidenbach on trouvait des graveurs pour les poinçons, des fondeurs pour les lettres, des scribes pour écrire les innombrables signatures, des clercs pour déchiffrer et lire les manuscrits, enfin tous les artistes, tous les ouvriers nécessaires à l'imprimerie.

Si, comme nous croyons l'avoir démontré dans les *Lettres d'un Bibliographe*, le monastère de Weidenbach était une école de typographie, ces éditions jumelles ou synchroniques dont nous avons parlé plus d'une fois, éditions ruineuses pour tout autre établissement, trouvent naturellement leur raison d'être et ne sont plus, quelques-unes d'entre elles du moins, que le résultat d'essais d'apprentis qu'on initiait au nouvel art et qui, au dire de William Caxton, payaient fort cher cette initiation.

On voit donc qu'en attribuant à cet établissement l'impression de ces onze ouvrages à l'*R* bizarre, nous n'avançons rien qui ne soit au moins très-vraisemblable.

DES LIVRES EN CARACTÈRE SEMI-GOTHIQUE AVEC ET SANS L'*R* BIZARRE.

Le lecteur n'a pas oublié le *Speculum Majus* de Vincent de Beauvais, cette énorme compilation, formant les miroirs *historial*, *naturel* et *doctrinal*. Les premières éditions de cette encyclopédie du XIIIe siècle contiennent plus de sept mille colonnes de près de soixante-dix lignes chacune, c'est-à-dire environ un demi-million de lignes. Comme ces lignes ont près d'un décimètre, placées à la suite les unes des autres, elles couvriraient une longueur de 50 kilomètres, à peu près la distance de Paris à Etampes.

Cette compilation devient plus longue et surtout plus lourde lorsqu'on lui ajoute le *Speculum Morale*, qui cependant n'est pas de Vincent de Beauvais.

C'est un usage consacré par la routine d'attribuer à Jean Mentelin, de Strasbourg, une édition de ce *Speculum Quadruplex*, toute composée qu'elle soit des parties hétérogènes que voici :

1° *Speculum Naturale* de soixante-six lignes à la colonne.
2° *Speculum Doctrinale* de soixante-sept lignes »
3° *Speculum Morale* de soixante-deux lignes »
4° *Speculum Historiale* de soixante-deux lignes »

Les deux premiers *Specula* sont imprimés en caractère semi-gothique ; le premier sans l'*R*, le second avec cette

lettre bizarre. Les deux derniers sont d'un caractère différent et offrent un nom d'imprimeur, celui de Mentelin, ce qui suffisait pour empêcher de les attribuer tous les quatre à ce dernier.

Suivant un bibliographe que nous avons déjà cité, M. le docteur Desbarreaux-Bernard, dans son *Etude sur le Speculum Quadruplex,* le *Speculum Naturale* de soixante-six lignes, et le *Speculum Doctrinale* de soixante-sept lignes, ne sont pas l'œuvre de Mentelin; mais il attribue à cet imprimeur une édition de ces deux ouvrages qui a soixante-deux lignes, comme les deux *Specula* qui portent le nom de Mentelin. Cette attribution ne peut être admise que si l'on signale des exemplaires de ces deux ouvrages; malheureusement il n'en existe pas, et le passage de Maittaire n'indiquant pas le nombre de lignes (soixante-deux) du prétendu *Speculum Naturale*, peut s'appliquer à différentes éditions.

Le même savant signale aussi un *Speculum Historiale* de soixante-six lignes, appartenant à la Bibliothèque Nationale; mais ce livre n'existe pas dans cette bibliothèque.

Quant au *Speculum Naturale* de soixante-sept lignes, dont ce bibliographe a découvert le premier quart dans la Bibliothèque de Toulouse, tout nous porte à croire que ce quart est la seule partie de ce *Speculum* qui ait été imprimée. D'abord, pour quelle raison en aurait-on détruit les trois derniers quarts pour n'en conserver que le premier? Ensuite, n'est-il pas plus probable qu'on a commencé une seconde édition, celle de soixante-six lignes étant la première, sans pouvoir la finir? Enfin, des ouvrages du plus grand format et pouvant se relier en quatre volumes considérables ne disparaissent pas facilement, ou, si on les détruit, il n'en doit plus rien rester.

Nous plaçons sous les yeux du lecteur un tableau synoptique des éditions de soixante-deux, soixante-six et soixante-sept lignes, des *seuls* de ces *Specula* dont l'existence soit constatée :

Speculum Naturale. 66 lignes.
Speculum Doctrinale. 66 lignes.—67 lignes.
Speculum Historiale . . . . . . 67 lignes.—62 lignes.
Speculum Morale. . . . . 62 lignes.

On voit, d'après ce tableau, que chacune des trois éditions ne contient que deux *Specula*. C'était déjà une tâche énorme que l'impression de la moitié de cette gigantesque encyclopédie.

On voit aussi qu'il y a deux éditions du *Miroir Doctrinal* et deux du *Miroir Historial.* Cela s'explique aisément; le premier est le moins considérable, et le second était le plus intéressant pour le plus grand nombre des lecteurs du xve siècle.

Le *Speculum Morale* de soixante-deux lignes, de Mentelin, est daté de 1476. Cet imprimeur, voyant le bon accueil fait aux *Speculum Triplex* de Vincent de Beauvais, voulut profiter de la faveur dont jouissait cet ouvrage en imprimant une suite qui n'avait encore été multipliée que par les calligraphes. Il est très-probable — presque certain — que Mentelin, en publiant ses deux *Specula* de soixante-deux lignes, s'était proposé pour but de compléter le *Speculum Quadruplex,* dont les deux *Specula* de soixante-six lignes avaient seuls été imprimés.

Quel est l'imprimeur des *Specula* de soixante-six et de soixante-sept lignes? C'est Mentelin, disent les bibliographes. La Serna, entre autres, prétend que l'*Historiale* de Mentelin et le *Naturale* de soixante-six lignes sont imprimés avec le MÊME caractère! Erreur impardonnable et qui n'admet aucune excuse, la force de corps et la forme étant absolument différentes. M. le docteur Desbarreaux-Bernard partage l'opinion d'Auguste Bernard et fait de l'imprimeur des *Specula* de soixante-six et de soixante-sept lignes un habitant de la même *contrée* que Mentelin; il repousse même le vague de cette expression *contrée* et déclare qu'il habitait peut-être Strasbourg.

A ce compte, Strasbourg aurait imprimé, non-seulement les quatre énormes *Specula,* mais encore le *Doctrinale* et l'énorme *Historiale* une seconde fois.

Si l'on se rappelle tout ce qu'a réellement imprimé Mentelin, on ne peut le surcharger d'un semblable fardeau sans choquer la vraisemblance.

Mais voici une considération de laquelle va se dégager une seconde invraisemblance plus choquante que la première. Si Strasbourg a imprimé les quatre *Specula* de soixante-six et de soixante-sept lignes, comme elle a imprimé les deux de soixante-deux lignes, une ville considérable, possédant une florissante Université — alors que Strasbourg n'en avait pas encore — Cologne, en un mot, n'aurait donc imprimé que le seul *Speculum Morale,* et encore ne l'aurait imprimé qu'assez tard, car Conrad Homborch n'exerçait pas avant 1476. Cologne aurait ainsi commencé par le moins intéressant des *Specula,* par celui qui est apocryphe.

De plus, dans les deux *Specula* de soixante-sept lignes, on voit à toutes les pages les majuscules dont fait partie l'*R* bizarre ; or, ces lettres, nous l'avons démontré, existaient au plus tard en 1465, année où l'on n'imprimait plus à Mayence, où l'on n'imprimait pas encore à Strasbourg, mais où l'on imprimait à Cologne, au Couvent de Weidenbach.

Quant aux lettres de bas-de-casse de ces *Specula* de soixante-sept lignes, elles sont les mêmes dans ceux de soixante-six lignes ; ces derniers sont donc sortis des mêmes presses.

En résumé, Cologne a imprimé d'abord les trois *Specula* de soixante-six et de soixante-sept lignes, a donné une seconde édition du *Doctrinale* et a fini par le *Morale,* lequel a cinquante-huit lignes et a été trop longtemps attribué à Ulric Zel, puisqu'il est de Conrad Homborch, ainsi que l'indique Holtrop et que nous l'avons vérifié nous-même.

Nous attribuons aux mêmes presses, pour les mêmes raisons, les deux éditions du *Catholicon,* l'une de soixante-cinq

lignes, l'autre de soixante-sept. Celle de soixante-cinq lignes est imprimée avec les mêmes caractères que les *Specula* de soixante-six lignes; celle de soixante-sept lignes avec les mêmes que les *Specula* de ce même nombre de lignes.

Il est évident que cette identité des caractères des *Specula* et du *Catholicon* suffit pour démontrer qu'ils sortent de la même imprimerie. Nous allons cependant offrir au lecteur quelques détails qui ne sont pas sans intérêt.

Le dominicain Jean de Balbis, de Gênes, publia en 1286 l'ouvrage qu'il intitula *Catholicon*, c'est-à-dire *Universel*. Il contient une grammaire, une rhétorique, une prosodie et un immense dictionnaire, le tout en langue latine.

M. Emile Littré (1), voulant donner une idée de ce dictionnaire, en cite *trois* ou *quatre* mots, que l'auteur, nous dit-il, a traduits, non dans sa langue, l'italien, mais en français. Ainsi *larva* est traduit par *faulx visaige; cadus* par *barrillet*. Le malencontreux lexicographe a sans doute consulté l'édition de Lyon (1520), ce qui lui a fait attribuer ces mots français du XVIe siècle à un auteur italien du XIIIe. Le fait est que, dans notre exemplaire de l'édition de soixante-sept lignes, *larva* est expliqué par *mascara,* qui n'est pas français, et *cadus* par *barrille* (sic) qui est italien.

Le même M. Emile Littré invoque l'autorité du dominicain pour nous apprendre que *serpe* vient de *sarpa*. Or, dans le *Catholicon, sarpa* est expliqué à l'aide des mots *ligo, hoyau* et *sarculum ad herbas extirpandas* (2).

La *serpe* descend du *hoyau,* à peu près, comme l'homme descend du singe.

Signalons encore dans les deux pages que M. Emile Littré a consacrées au *Catholicon* une autre méprise, mais beaucoup moins excusable, parce que l'auteur y montre la pré-

---

(1) *Histoire Littéraire de la France*, XXII, 14.

(2) Le mot français *serpe* vient du verbe *sarpire,* tailler la vigne, que l'on trouve dans les *Lois des XII Tables*. *Sarment* a la même origine.

La première page nous offre 2 K ; l'un d'eux a été obtenu d'une manière singulière : c'est un R dont on a évidé la tête : K.

Nous avons signalé un fait analogue à propos du Plutarque en caractère romain avec la majuscule R.

Le papier est si épais, du moins dans notre exemplaire, que le poids du volume est de dix kilogrammes (plus de 26 livres, *troy pound*) ; à ce taux, chaque feuillet de ce papier pèse au moins autant qu'une pièce de cinq francs d'argent.

Ce que nous avons dit des *Specula* de soixante-six et de soixante-sept lignes est encore plus vrai du *Catholicon*, livre indispensable aux études latines. Si les éditions de soixante-cinq et de soixante-sept lignes de cet ouvrage ont été imprimées à Strasbourg, il faut donc que Cologne, cité beaucoup plus considérable et qui possédait une florissante Université, tandis que Strasbourg n'en avait pas encore, il faut, disons-nous, que Cologne se soit résignée à faire venir à grands frais, pour ses nombreux étudiants, des livres que pouvaient aisément lui procurer à de meilleures conditions les presses établies chez elle-même. Le simple bon sens et l'intérêt bien entendu protestent contre une pareille supposition.

Avant de prendre congé du *Catholicon*, nous dirons quelques mots de l'édition de soixante-cinq lignes. Au mot *addictus*, Jean de Balbis cite ce vers d'Horace :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

« J'ai pris l'habitude de ne jurer jamais sur la parole d'un « maître. »

Ce vers est correct dans l'édition de Gutenberg ; dans celles de soixante-cinq et de soixante-sept lignes, au lieu de *jurare*, il y a *intrat*, mot qui rend la phrase inintelligible.

Cette même faute dans ces deux éditions prouve leur

communauté d'origine et que c'est d'après un manuscrit qu'on a fait la première, celle de soixante-cinq lignes.

Enfin, nous citerons quelques lignes très-intéressantes de Prosper Marchand, ce savant libraire, au sujet de son exemplaire du *Catholicon* de soixante-cinq lignes : « Cet « exemplaire a autrefois appartenu à la Communauté des « Clercs d'Emmeric, à laquelle il avait été légué par Gérard « de Bruno, chanoine de Déventer. Il est parfaitement bien « conservé et relié en bois, couvert de peau de truie. Il est, « de plus, antiqué (1) sur tranche, et lavé et réglé, non- « seulement à l'ordinaire autour de chaque page, mais ex- « traordinairement au-dessous de chaque ligne; et outre « que les grandes lettres qui commencent chacun de ses « traités et chapitres sont enjolivées de feuillages peints en « vermillon et en azur, toutes celles du commencement de « chaque article du *dictionnaire* sont alternativement des « mêmes couleurs depuis le commencement jusqu'à la fin. »

Le lecteur se rappelle que les frères de la Vie Commune avaient des établissements à Emmeric et à Déventer; en les voyant possesseurs d'un exemplaire du *Catholicon*, qu'ils ornèrent sans doute de leurs propres mains et qu'ils relièrent avec tant de soin, ne trouve-t-on pas plus vraisemblable l'attribution que nous faisons de cet ouvrage à leurs confrères de Cologne, aux Frères de la Vie Commune du couvent de Weidenbach?

A la seconde classe des livres à l'*R* bizarre appartient un ouvrage plus curieux que connu : c'est un traité de matière médicale du XIIIe siècle, disposé dans un ordre à peu près alphabétique. L'auteur, médecin de la célèbre école de Palerme, dédie son ouvrage à Robert, roi de Sicile. Il s'appelait Matteo Sylvatico.

---

(1) On voit quelquefois sur les trois tranches d'un livre des initiales, des noms propres tout entiers, des arabesques, un paysage que l'on y a peints ou ciselés; on dit de ces volumes qu'ils sont *antiqués sur tranche.*

A l'article *Bruculus* il fait connaître la seule date que l'on puisse donner de sa vie. Ce passage est court, le voici traduit :

« Le *bruculus* est une espèce de sauterelle quelquefois « si abondante en Arabie, que ces insectes cachent le sol et « dévorent les moissons et les plantes. Les habitants se « réunissent alors en véritable armée contre elles, les ra-« massent et les mangent avec ou sans sel. J'ai vu de ces « sauterelles à Salerne, l'an de la naissance du Seigneur « 1297. »

(Ce millésime, de même que celui que nous avons cité plus haut, est imprimé en un seul mot de 37 lettres consécutives.)

Ce livre est intitulé : *Liber Pandectarum Medicinae*. On y rencontre une foule de faits intéressants.

Par exemple, le mot *Antimonium* nous apprend que dès le XIII[e] siècle les moines avaient abusé de ce métal dans leurs préparations pharmaceutiques.

A l'article *Karata* nous rencontrons l'étymologie du mot *carat* : « C'est, nous dit Sylvatico, la graine du caroubier; « elle sert de poids, et pèse trois ou quatre grains d'orge. »

Sylvatico nous a aidé à trouver l'étymologie d'un terme de botanique, le *sébestier*, arbre des latitudes chaudes, en nous informant que *sebesten* est un mot de la langue persane, *segpistân*, سگ پستان.

En effet, dans cette langue, سگ, *seg*, veut dire chien, et پستان, *pistân*, mamelon, de sorte que, *segpistân* signifie *mamilla canis*, dénomination qui fait allusion à la forme du fruit qui ressemble à une petite prune.

Sebesten, nom anglais du *sébestier*, rappelle mieux l'étymologie persane de ce mot (1).

(1) Après avoir écrit ces dernières lignes, nous cherchâmes si quelque orientaliste ne nous aurait pas devancé; voici ce que dit Silvestre de Sacy : « Le nom *sebestan* paraît persan. » (*Relation de l'Egypte*, par Abd-Allatif, p. 70.) Deux pages plus loin il ajoute : « Si Ebn-Beïtar a

Ludwig Hain indique onze éditions de cet ouvrage au xv[e] siècle : six de Venise, une de Vicence, une de Mantoue, une de Naples, une de Lyon et celle à l'*R* bizarre.

Ainsi, l'Italie seule a donné neuf de ces onze éditions.

Le titre et le colophon de celle de Naples sont intéressants ; en voici la traduction :

« *Pandectes des Aliments et de la Matière Médicale* de Matteo « Sylvatico, médecin de Salerne, dédiées à Robert, roi de « Sicile.

« Fin des *Pandectes*, lesquelles Angelo Cato Supinas, de « Bénévent, philosophe et médecin, a fait imprimer avec « soin et correctement, dans la très-illustre, très-noble, « très-importante et très-délicieuse ville de Naples, cette « mère des rois, des ducs et des grands seigneurs, le « 1[er] avril 1471, ce dont il nous faut rendre grâces au Dieu « très-haut. »

Puis viennent ces trois distiques ; c'est le livre qui parle :

« Lecteur, si tu veux arriver, par le chemin le plus court, « à la connaissance certaine des causes et des termes dans « l'art médical, tu n'as qu'à me lire ; on ne me vend pas « cher. Angelo Cato vient de me mettre à la portée des ri- « ches et des pauvres. Je lui dois donc autant de reconnais- « sance que m'en doit Salerne, où j'ai reçu le jour. »

Les onze éditions reproduisent presque toutes le texte corrigé par un savant Italien, Matteo Moreto de Brescia.

On voit donc que l'auteur était Italien, l'éditeur Italien,

« pensé que le mot *sebestan* signifie en persan *les mamelles d'une « chienne*, il s'est trompé. » Enfin, p. 566, le même savant, vraiment digne de ce noble nom, s'exprime ainsi : « J'ai avancé qu'Ebn-Beïtar « s'est trompé en disant que *sebestan*, سبستان, est un mot persan qui si- « gnifie *les mamelles d'une chienne*. J'ai reconnu depuis que cette opi- « nion est effectivement celles des philologues persans, qui regardent « ce mot comme une contraction des deux mots سگ پستان, *seg « pistân*. » Nous nous étions donc rencontré avec les philologues persans. Sans en être fier, on peut en être content.

les éditions pour la plupart italiennes. Celle à l'*R* bizarre seule est allemande, sans qu'on puisse en douter, bien que l'éditeur soit le même savant Italien.

On peut logiquement conclure de ces faits que, si l'édition allemande a été donnée par l'Italien Matteo Moreto, c'est que ce savant n'avait pas encore trouvé en Italie de presses pour imprimer cet ouvrage. Il a fait comme Nicolas de Wile, voulant faire imprimer la première édition des *Lettres de Pie II*, il s'est adressé à Cologne, au couvent de Weidenbach ; par conséquent, son édition des *Pandectes Médicales* est la première, ce que démontrent assez les caractères intrinsèques de cette édition : marges vastes et vierges, nombre de lignes moindre que dans presque toutes les autres, format grand in-folio, et le reste.

L'éditeur lui-même, dans une épître *liminaire* qu'il adresse au cardinal François de Gonzague, légat de Bologne, fait comprendre qu'il publie une édition *princeps*, quand il dit à son Mécène :

« Ce livre des *Pandectes* avait déjà presque péri, par « l'impéritie des *copistes*. J'ai consacré tout mon zèle et « tous mes soins à le corriger et à le mettre au jour de « nouveau. »

Vers la fin, il ajoute :

« J'ai en quelque façon renouvelé cet ouvrage. »

Enfin, dans cette édition à l'*R* bizarre, l'éditeur ne s'attribue aucun titre, tandis que dans d'autres éditions, dans celle de Vicence, par exemple, le colophon nous apprend que Matteo Moreto professait la médecine et l'astronomie à Bologne. Ces titres honorables, Moreto les aurait rappelés avec soin s'il les avait possédés quand il publiait son édition des *Pandectes*, qu'il eût par ce moyen rendue encore plus recommandable. Il résulte évidemment de cette épître que Moreto était l'éditeur des *Pandectes*; malgré cela, Laire, *Index*, I, 184, prétend que Moreto était correcteur, et, qu'en conséquence, l'édition à l'*R* bizarre n'est pas la première.

Etrange logique que nous avouons au-dessus de notre portée.

L'édition à l' *R* bizarre se compose de trente-six cahiers, savoir : treize quinternions, vingt quaternions, trois ternions. La page a douze décimètres carrés, dont *le tiers seul* est occupé par deux colonnes de cinquante-cinq lignes.

Les bibliographes ne comptent que 307 feuillets, quoiqu'il y en ait 308. Le premier est blanc.

Il est un autre ouvrage imprimé avec les mêmes caractères traitant aussi de médecine; son titre est : *Aggregator Paduanus de Medicinis simplicibus*. L'auteur, dans sa préface, nous dit qu'il le terminait en 1385. C'est le célèbre Jacopo de Dondis, médecin et l'ingénieux inventeur de cette merveille du XIVe siècle, l'horloge qu'il fit placer sur une tour du palais de Padoue en 1344. Ce traité a 284 feuillets à deux colonnes de cinquante-cinq lignes.

L'édition d'un autre ouvrage, imprimée aussi avec les mêmes caractères que les précédents, nous suggère une remarque importante. Il s'agit du *Rationale Divinorum Officiorum*, de Guillaume Duranti, évêque de Mende, au XIIIe siècle. Le *Repertorium* de L. Hain en cite quarante-trois éditions pour le seul XVe siècle. Nous verrons tout à l'heure qu'il y en a au moins deux de plus. Vingt de ces quarante-cinq éditions sont d'Allemagne; huit de ces vingt sont de Strasbourg, et cette ville en aurait imprimé neuf, si l'on persistait à lui attribuer le caractère semi-gothique accompagné de l'*R* bizarre. Si Strasbourg a imprimé neuf éditions du *Rationale*, combien davantage a dû en imprimer Cologne, la cité sainte de l'Occident; Cologne, cette ville immense où l'on comptait presque autant d'églises que de maisons? Eh bien, Cologne n'en aurait pas imprimé une seule, si l'on devait s'en rapporter aux bibliographes. Il en est deux, cependant, seulement deux, qui ont été imprimées dans cette ville et que cite M. le docteur Léonard Ennen dans son *Catalogue d'Incunables*. Elles n'ont que trente-cinq lignes par page, nombre inférieur à celui des quarante-trois

autres éditions, et qui révèle une haute antiquité typographique.

Laissons donc à Strasbourg huit des neuf éditions qu'on lui attribue, et rendons au moins la neuvième, celle à l'*R* bizarre, à Cologne, qui se trouvera ainsi en avoir imprimé trois; Strasbourg y perdra peu; Cologne et le sens commun y gagneront quelque chose (1).

Dans cette revue, le dernier ouvrage, imprimé en lettres semi-gothiques et contenant les majuscules romaines dont l'*R* bizarre fait partie, sera un recueil de douze traités de jurisprudence; en voici les premières lignes :

Incipit libellus dans modum legendi adbreviaturas (sic) *in utroque jure.*

Cette édition, suivant Ludwig Hain, contient 227 feuillets à deux colonnes de trente-huit lignes.

Il existe de cet ouvrage une autre édition que ce bibliographe attribue, avec raison, à Cologne; en effet, à en juger par la description que donne S. Seemiller de la ponctuation employée dans cette édition, elle doit sortir des presses de cette ville.

Cette édition et celle à l'*R* bizarre sont la copie l'une de l'autre; pages, colonnes, lignes même, se correspondent; on ne rencontre que, çà et là, quelques différences dans l'orthographe et la ponctuation (Seemiller, I, 165). La plus grande différence consiste en ce que les deux dernières lignes commencent dans l'une par le mot *expliciunt*, et que dans celle à l'*R* bizarre ce mot est le dernier.

De cette ressemblance frappante on peut conclure avec la

---

(1) Ludwig Hain, nos *6,465, *6,466, signale deux éditions du *Rationale* qui doivent être synchroniques (jumelles). Elles se composent l'une et l'autre de 385 feuillets numérotés, précédés de trois feuillets non numérotés. L'une et l'autre ont trente-neuf longues lignes. Cependant elles offrent, dit ce bibliographe, des différences à chaque page. Il les attribue à George Husner, imprimeur de Strasbourg depuis 1473.

plus grande probabilité que ces deux éditions ont été imprimées au moins dans la même ville, c'est-à-dire à Cologne. Quant à la date, on peut la déduire d'un passage de l'ouvrage qui se trouve dans le second traité, *Processus judiciarius Johannis de Urbach*. Dans une formule relative au mariage, l'auteur date cette pièce du mois de septembre 1470. Toutes ces circonstances s'accordent avec l'attribution que nous faisons de cette édition aux frères de la Vie Commune de Weidenbach.

Panzer, aux cinq éditions que nous venons de passer en revue, joint les trois ouvrages dont voici les titres :

1° *Sermones Discipuli*. (Johannes Herolt.)
2° *Discipuli Liber de Eruditione Christi Fidelium.*
3° *Praeceptorium Divinae Legis*. (Johannes Nider.)

Ne possédant pas ces ouvrages et ne trouvant pas dans les bibliographes de renseignements suffisants, nous ne pouvons rien affirmer au sujet de leur origine typographique.

Avant de nous résumer dans une conclusion générale, achevons de réfuter l'opinion de M. H. Helbig, qui attribue les éditions à l'R bizarre à Adolphe Rausch, d'Ingweiler. Nous avons déjà fait remarquer que, seul, il n'aurait pas eu le temps de les imprimer ; mais il aurait pu le faire, étant l'associé de son beau-père, Jean Mentelin ; nous avons démontré que ce dernier n'en est pas davantage l'imprimeur. Enfin, quand M. H. Helbig fait remarquer que le nom de Rausch commence par cette même consonne dont la forme est singulière, afin de s'appuyer sur un si frêle argument, ne trahit-il pas ainsi la cause qu'il prétend défendre ?

Il résulte de cette étude que l'on a attribué aux presses de Strasbourg des éditions qui appartiennent à celles de Cologne et qui remontent, *au plus tard*, à l'an 1465, et que, par conséquent, elles n'ont pas été imprimées ailleurs dans cette ville qu'à Weidenbach, où Nicolas Jenson grava très-probablement le caractère romain à l'R bizarre, lequel,

perfectionné, lui servit à imprimer, en 1470, à Venise, son chef-d'œuvre typographique : *La Préparation Evangélique d'Eusèbe.*

Lecteur bienveillant, qui nous avez suivi avec patience à travers tant de ronces et de brouillards, permettez-nous de conclure par une allégorie qui du moins sera transparente.

« Il y avait deux familles établies, depuis plusieurs générations, non loin des rives de l'Euphrate. Chacune avait son jardin, qu'arrosait un ruisseau dérivé du grand fleuve. Le ruisseau fécondait le jardin, le jardin nourrissait la famille, et la famille vivait heureuse.

« Un jour, pourtant, un de ces brouillons que tourmente plus le besoin de remuer que le soin de réfléchir, s'avisa, afin de se poser, d'obstruer l'entrée de l'un des canaux et d'en diriger les eaux dans l'autre. Dès lors plus de jardin; l'une des familles allait s'éteindre et l'inondation ne pouvait guère manquer de ruiner bientôt sa voisine.

« Heureusement, un pauvre derviche, qui trouvait tous les ans une bienveillante hospitalité dans ces demeures, témoin du désastre, en chercha la cause et la trouva sans peine. Il ne s'agissait plus que d'arrêter le cours du mal. La reconnaissance multipliant sa force, il vint à bout de rétablir dans son état primitif l'entrée de chacun des deux canaux, et l'eau reprit le cours que lui avait assigné la sagesse antique.

« Dès lors la fertilité revint au jardin, le bonheur dans la famille et le contentement dans le cœur du pauvre derviche. »

LETTRES

SUR

DEUX PSAUTIERS ET DEUX MISSELS

SANS NOM D'IMPRIMEUR

PREMIÈRE LETTRE

Mon cher Ami,

Vous n'avez sans doute pas oublié les heures que nous avons passées ensemble, un soir de l'hiver dernier, au milieu des vieux livres de ma bibliothèque; parmi eux se trouvait un vénérable psautier latin dont les vastes pages, émaillées de grands caractères gothiques, rouges et noirs, éveillèrent votre attention et même votre curiosité: vous vouliez savoir où, quand et par qui ce volume avait été imprimé. La curiosité est contagieuse; je voulus aussi, tout novice que je suis en bibliographie, en découvrir l'origine et je vous promis alors, car vous le vouliez, de vous tenir au courant du résultat de mes recherches. C'est cette promesse que je viens, peut-être un peu tard, remplir aujourd'hui. Vous savez combien mes loisirs sont courts, ainsi attendez-vous à des lettres souvent trop longues.

Commençons par une description sommaire du volume : c'est un grand in-folio, relié en bois de hêtre, recouvert de peau de truie sur laquelle on voit encore empreintes des rosaces, des fleurs avec je ne sais quel animal fantastique, un oiseau sans doute.

Il se compose de 172 feuillets et chaque page à 24 lignes, excepté les pages 92 verso et 93 qui en ont 23, et les pages 68 verso et 69 qui en ont 25.

Les pages sont à longues lignes de 40 lettres en moyenne.

Il est imprimé sur un papier d'épaisseur ordinaire, d'une teinte sombre et parfois bistrée qui atteste le long usage de ce psautier au milieu des nuages de fumée des lampes, des cierges et de l'encens, pendant les offices du matin, du soir et de la nuit.

Le tissu de ce papier offre pour filigrane une tête de taureau, sans aucun appendice, mais de dimensions et de forme variables.

Les caractères sont de grosses lettres de forme de deux grandeurs différentes.

1° Les lettres des psaumes et des hymnes qui sont les plus grandes ;

2° Les lettres des antiennes, des répons, versets, etc., d'une dimension un peu moindre.

Parmi les premières les I sont surmontés d'un signe semblable à l'esprit rude (ʽ), parmi les dernières d'un esprit doux (ʼ) ; la ponctuation se borne au point et aux deux points. Il est à remarquer qu'il ne se trouve de points d'interrogation que dans les leçons des vêpres des morts, à la fin du volume.

De plus, les initiales de chaque verset des psaumes sont rouges et celles des antiennes noires, et d'une grandeur et d'une forme remarquables. Ces initiales ont été gravées sur bois, tandis que tous les autres caractères sont de fonte.

Les rubriques, conformément à leur nom, sont tirées en rouge.

Les pages recto sont marquées au milieu de la marge supérieure de chiffres romains, et vers la droite de la marge inférieure de signatures.

Il n'y a point de réclames.

Les pages verso offrent un titre courant qui indique la partie correspondante de l'office.

Enfin, la musique est écrite en noir sur quatre portées imprimées en rouge. Vous remarquez au-dessous de ces portées, presque à chaque page, les lettres *e, u, o, u, a, e,* ce sont les voyelles des mots *seculorum amen* (1); on rencontre aussi A, E, U, I, A ; ce sont les voyelles d'Alleluia.

Tels sont les caractères généraux de ce volume; mais il sera utile à la solution de notre problème de reprendre en détail, pour le compléter, ce signalement trop vague de notre inconnu; c'est ce que je ferai chaque fois que l'occasion s'en présentera. En attendant, vous pourrez déjà reconnaître que ce psautier est un ouvrage assez important et assez vieux pour qu'on en recherche l'origine, et qu'il fournit assez peu de données pour que cette recherche ne soit pas sans quelque difficulté; mais si vous trouvez quelque intérêt à me suivre dans ce chemin hérissé de ronces et d'épines, je ne me plaindrai pas de m'y être engagé.

Je terminerai cette lettre en vous prouvant d'abord que mon psautier a été imprimé pour l'usage spécial de religieux franciscains; pour cela, il suffit de parcourir le calendrier qui le précède; voici les renseignements que j'en extrais :

---

(1) Millin s'était imaginé que ces lettres de plain-chant représentaient l'évohé des bacchantes; du moins il reconnut son erreur ; mais l'auteur d'articles très-judicieux cependant sur le *Dictionnaire de* M. Littré, dans la *Revue de France,* repousse avec indignation l'interprétation des voyelles *e, u, o, u, a, e* que nous rapportons dans le texte et qui n'est pas plus des Allemands que des Français; elle est trop simple pour que tout le monde n'ait pas su la trouver.

Ce savant devrait nier aussi que les voyelles *a, e, u, i, a,* représentent le mot *alleluia.* Mais il aurait beau faire; personne ne le croirait.

16 janvier, sancti martyres Beraldus, Otto, Accurtius, Petrus et Adjutus. Majus duplex.

15 février, translatio sancti Antonii de Padua confessoris. Minus duplex.

20 mai, sanctus Bernardinus, confessor ordinis minorum. Majus duplex.

25 mai, translatio sancti Francisci. Majus duplex.

13 juin, Antonius, confessor ordininis minorum. Majus duplex.

8 juillet, festum sancti Bonaventuræ, confessoris, semper celebratur dominica secunda julii. Majus duplex.

2 août, dedicatio Portiunculæ. Minus duplex.

12 août, Sta Clara. Majus duplex.

19 août, Stus Ludovicus, episcopus et confessor ordinis minorum. Majus duplex.

26 août, octava sancti Ludovici. Semi duplex.

17 septembre, festum sanctorum Stigmatum sancti Francisci. Majus duplex.

2 octobre, translatio sanctæ Claræ, virginis minorum ordinis. Minus duplex.

4 octobre, sanctus Franciscus, fundator ordinis minorum. Majus duplex.

11 octobre, octava sancti Francisci. Minus duplex.

8 novembre, translatio sancti Ludovici.

19 Sta Elisabeth vidua. Minus duplex.

Toutes ces indications sont imprimées en lettres rouges.

Tous ces saints appartiennent à l'ordre des mineurs ou franciscains ou cordeliers, comme il vous plaira de les appeler.

Il faut classer ainsi qu'il suit les désignations hiérarchiques de ces fêtes en suivant l'ordre ascendant : semi duplex, minus duplex, majus duplex.

Sur 26 fêtes majus duplex, il y en a 9 consacrées à des saints franciscains, cest-à-dire plus du tiers ; il y en a 5 du degré moyen (minus duplex) et 2 seulement du dernier

(semi-duplex), c'est l'octave de saint Louis et celle de saint Antoine.

Les noms des saints invoqués dans les litanies nous démontrent aussi le caractère éminemment franciscain de notre psautier : *Sancte Otto cum sociis, tuis*, orate pro nobis ; sancte Ludovice, ora pro nobis ; sancte Francisce, o. p. n ; sancte Bernardine, o. p. n ; sancta Clara, o. p. n ; sancta Elisabeth, o. p. n.

Si nous comptons les hymnes, nous en trouvons 4 pour sainte Claire, 4 pour saint François, 4 pour saint Louis, tous trois saints mineurs, tandis qu'il n'y en a jamais plus de 3 pour les autres saints.

Ainsi nous pouvons regarder comme certain que notre psautier était destiné surtout aux religieux des deux sexes de l'ordre de Saint-François d'Assise.

Dans la lettre suivante, je vous ferai connaître un autre psautier, frère du mien, imprimé pour les couvents dominicains ; ces deux ordres étaient si nombreux à Cologne, qu'Erasme a pu dire dans une lettre à Jean-Louis Vivès, en parlant d'eux (lettre 611) : « Coloniæ, nescio quo fato, nunquam in pretio fuerunt mansuetiora studia, quod illic, ut audio, regnant examina dominicalium ac franciscanorum. »

« Je ne sais par quelle fatalité on n'a jamais estimé à Co-
« logne les études civilisatrices : je me suis laissé dire que
« la cause en est dans les moines dominicains et francis-
« cains qui y fourmillent. »

L'utilité de cette remarque sur le grand nombre de religieux mineurs et dominicains à Cologne ne saurait vous échapper ; c'est tout ce qu'il me faut pour me justifier de l'avoir faite.

J'extrais de notre psautier le « Confiteor » qui achèvera de vous prouver qu'il était destiné aux disciples de Saint François ; il y a de plus quelque intérêt à le comparer au « Confiteor » de nos jours.

Confiteor Deo omnipotenti et beatæ Mariæ virgini, beato Francisco et omnibus sanctis et tibi, pater, me graviter peccasse, per superbiam in legem Dei mei, cogitatione, delectatione, omissione, consensu, verbo et opere, mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa. Ideo precor beatissimam et gloriosam virginem Mariam, beatum Franciscum et omnes sanctos et sanctas Dei et te, pater, orare pro me.

VOTRE AMI.

DEUXIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je vous ai donné dans ma première lettre une idée générale de notre Psautier. Je vous dirai maintenant quelques mots des moyens qu'il m'offrait de découvrir son origine; par malheur ils sont bien insuffisants; on dirait que l'imprimeur s'est appliqué à cacher son nom et à ne laisser aucune trace capable de diriger les bibliographes de l'avenir. Nulle allusion au temps où il vivait, ni au lieu où il imprimait. Il a observé le silence le plus désespérant, et si je suis parvenu à soulever le triple voile qui me dérobait son nom, son époque et son pays, c'est bien assurément en dépit de son silence obstiné! Au reste que des psaumes, des hymnes chrétiennes, des prières n'appartiennent à aucun lieu, ni à aucun temps particuliers, il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque ces psaumes et ces prières sont la voix de tous les siècles et de tous les chrétiens. D'un autre côté, si un seul nom de lieu, une date et un nom propre s'y trouvaient imprimés, je n'aurais aujourd'hui ni le plaisir de chercher la solution de ce problème de bibliographie, ni celui de le trouver. Voici néanmoins les ressources qui me restaient encore :

1° Il y a en tête du Psautier un calendrier qui m'a fourni d'utiles indications;

2° Les hymnes du texte m'offert de précieuses données;

3° La beauté des majuscules des Antiennes et le caractère général de simplicité élégante de tout l'ouvrage, opposés au luxe et à la magnificence des Psautiers et des Missels de la plupart des imprimeurs du xv° siècle, en Allemagne et en Hollande, ont fortifié mes conjectures;

4° Il m'est arrivé dans mes recherches de rencontrer des ressources imprévues : ainsi, j'ai trouvé à la Bibliothèque de France, comme le dit M. A.-Firmin Didot, un Psautier qui est incontestablement le frère du mien; de plus, j'ai découvert deux Missels que j'ai mille raisons d'attribuer aussi aux mêmes presses; ces secours inattendus m'ont aidé à résoudre le problème;

5° Après avoir passé en revue plus de 16,000 titres d'ouvrages imprimés dans le xv° siècle, c'est-à-dire presque tout ce qui l'a été dans ce demi-siècle, j'ai pu apprendre à reconnaître les habitudes ou, comme on dirait aujourd'hui, la spécialité des principaux imprimeurs de cette époque, et j'ai trouvé ainsi un moyen efficace de créer des conjectures, sauf ensuite à les contrôler et à les justifier. Je me suis donc fait une espèce de conviction morale et personnelle sur l'origine de notre Psautier, conviction que j'espère faire passer dans votre esprit;

6° Enfin quelques renseignements et rapprochements historiques ont achevé de me convaincre et vous convaincront aussi que ce Psautier a été imprimé à Cologne, en 1482, par les Frères de la Vie Commune de la Congrégation de Weidenbach.

Ces trois faits ont à mes yeux beaucoup moins d'importance que la méthode à l'aide de laquelle je les ai découverts, car cette méthode peut servir à retrouver l'origine de beaucoup d'autres livres sans lieu ni date, mais du xv° siècle. L'origine que j'attribue au Psautier, je dois aussi l'at-

tribuer à trois autres ouvrages, qui portent des signes évidents d'une origine commune avec la sienne.

C'est d'abord un second Psautier. Je vous l'ai déjà présenté dans ma précédente lettre comme le frère de celui qui nous occupe; voici quelques détails à ce sujet : c'est aussi un grand in-folio que Van Praet (Catalogue des vélins de la Bibliothèque du roi, tome I, n° 83) dit imprimé *circa* 1490.

Ce Psautier qui est incontestablement sorti des mêmes presses que le nôtre n'a ni titre, ni calendrier; peut-être manquent-ils à l'exemplaire de la Bibliothèque nationale. Il est à l'usage des Dominicains ou Frères prêcheurs, comme le prouvent les noms des saints qui y ont des hymnes : Thomas d'Aquin, Vincent, confesseur, Pierre, martyr, Catherine de Sienne, Dominique, et cette prière : « *Concede, quaesumus, omnipotens Deus, ut ad meliorem vitam Sanctorum tuorum Petri, Thomae, Vincentii et Catharinae exempla nos provocent, quatenus quorum memoriam agimus etiam actus imitemur.* »

Ce Psautier est postérieur au nôtre : 1° les majuscules des Antiennes y semblent fatiguées; 2° il s'y trouve six gravures sur bois, tandis que le mien n'en contient qu'une seule, sans doute parce qu'elles n'étaient pas encore toutes gravées; 3° l'une des hymnes de la fête de la Trinité est différente dans les deux Psautiers, et l'on a choisi celle du Psautier dominicain pour l'ajouter à celui des Franciscains, dans lequel elle se trouve écrite sur la face intérieure de l'un des plats.

Voici l'hymne des Franciscains :

In festo trinitatis ad vesperas hymnus :

In majestatis solio,
Tres sedent in triclinio;
Nam non est consolatio
Completa solitario.

Æternæ mentis oculo,
Dum pater in se flectitur,
In lucis suæ speculo,
Imago par exprimitur.

Imaginis consortium
Nativus præbet exitus
Consors que spirant gaudium
Ingenitus et genitus.

Hoc gaudium est spiritus
Quo patri natus jungitur
Et unum bonum funditus
In tribus iis concluditur.

In tribus est simplicitas
Quos non distinguit qualitas
Nec obstat tribus unitas
Quam ampliat immensitas.

Per solam vim originis,
Communio fit numinis,
Nativi ductu germinis
Notivique spiraminis.

Ingenito et genito
Cum spiritu paraclito
Honoris simpli debito
Psallamus corde dedito. Amen.

Voici celle des Dominicains :

In festo trinitatis ad vesperas et ad matutinas hymnus:

Adesto sancta trinitas,
Par splendor, una deitas,
Quæ exstas rerum omnium
Sine fine principium.

Te cœlorum militia
Laudat, adorat, prædicat,
Te triplexque mundi machina
Benedicit per sæcula.

Adsumus et nos cernui
Te adorantes famuli
Vota precesque supplicum
Hymnis junge cœlestium.

Unum te lumen credimus,
Quod et ter idem colimus,
Alpha et omega quem dicimus,
Te laudat omnis spiritus.

Laus patri sit ingenito
Laus ejus unigenito
Laus sit sancto spiritui
Trino Deo et simplici. Amen.

Vous accorderez sans peine l'antériorité au poète naïf qui croit justifier le mystère de la Trinité, en disant :

Nam non est consolatio
Completa solitario.

4° Les psaumes y sont numérotés et ne le sont pas dans l'autre; or, tout perfectionnement implique la postériorité.

Nous avons vu que Van Praet assigne au Psautier dominicain la date approximative de 1490; nous verrons que le nôtre est de 1482.

L. Hain ne mentionne de ces deux ouvrages, au n° 13,462, que le Psautier des Franciscains encore sans l'avoir vu lui-même. Passons aux deux autres ouvrages sortis également des mêmes presses que les deux Psautiers.

Le même bibliographe (*11,250, 11,252), indique deux Missels, l'un de 1493, l'autre de 1498, dont le titre est : *Speciale opus missarum de officiis dominicalibus per anni circulum, etc.*, aux n[os] 11,251, 11,403, 11,269, il cite des Missels qui ne sont que des répétitions fautives de ceux dont nous parlons.

Il s'agit ici de deux Missels que, malgré de longues recherches et d'instantes prières, je n'ai pas encore pu me procu-

rer (1); mais le signalement que donne Hain du premier de ces livres, ne m'a pas permis de douter qu'ils ne fussent l'un et l'autre l'ouvrage de l'imprimeur de notre Psautier.

Le Psautier et le Missel sont précédés d'un calendrier de douze pages.

Ces ouvrages commencent l'un et l'autre par la formule remarquablement simple : *In nomine Domini incipit psalterium chorale; in nomine Domini, incipit speciale missarum,* formule que je n'ai rencontrée dans aucun des Missels et des Psautiers dont j'ai lu le titre, et bien peu de ces livres ont dû m'échapper.

Les mots *in nomine Domini incipiatis!* sont précisément ceux que prononça Gérard Groot à l'instant où il fondait le premier établissement des Clercs de la Vie Commune. Il faisait travailler en commun de pieux jeunes gens qu'il avait rassemblés; Florentius Radewyns, son disciple bien-aimé lui dit : faites plus encore : faites-nous vivre en commun.

La vie commune ! la vie commune ! s'écria Gérard ; mais les ordres mendiants ne le tolèreront jamais ; ils s'y opposeront de toutes leurs forces. Essayons du moins, reprit Florentius. Alors Gérard se recueillant, lui dit : AU NOM DU SEIGNEUR, COMMENCEZ, je serai votre défenseur, votre protecteur dévoué contre tous vos ennemis.

Cette formule, commune au Psautier et au Missel, ne semble-t-elle pas nous faire entrevoir les Frères de la Vie Commune comme les imprimeurs de ces ouvrages?

Les dates 1493 et 1498 des Missels ne viennent-elles pas se placer naturellement après celle de 1482 que j'assigne à notre Psautier, et celle de 1490 que Van Praet assigne au sien? En effet, il est plus facile et plus lucratif d'imprimer d'abord un Psautier, ensuite un Missel, le premier étant d'un plus fréquent usage que le second.

---

1) J'écrivais ceci en 1857.

La communauté d'origine de ces quatre livres liturgiques se révèle encore d'une autre manière : le *psalterium,* dès le titre, nous informe qu'il est à l'usage des personnes des deux sexes qui suivent le rite romain. A la première page du texte, nous apprenons que le Missel est conforme au rite de toutes les églises et de tous les diocèses.

Dans la lettre suivante, j'insisterai davantage sur l'origine commune des Missels et des Psautiers.

VOTRE AMI.

TROISIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je possède enfin le SPECIALE OPUS MISSARUM dont je ne connaissais que le titre. L'obligeant M. Hermann Tross est parvenu à le découvrir à Malines. Mes premières conjectures se sont fortifiées par la comparaison que je puis maintenant établir entre mon Psautier et ce Missel. Outre les marques de ressemblance que je vous ai signalées naguère, et que je ne pouvais déduire que du titre de ce Missel donné par Hain, je vois que les deux premières lignes du titre

SPECIALE OPUS MISSARUM
DE OFFICIIS DOMINICALIBUS

ont été incontestablement imprimées avec le même caractère que le titre du Psautier. La grande capitale S de SPECIALE, lettre assez compliquée, est identique à la seconde lettre du mot PSALTERIUM dans le Psautier. Le canon est imprimé avec le caractère des titres des deux ouvrages.

Ma comparaison, vous le voyez, ne porte que sur les lettres du titre de mon Psautier et sur celles du titre et du canon du Missel; c'est que le texte de ce dernier ouvrage est imprimé en un caractère différent de celui du Psautier; mais il suffit des quelques lignes comparées pour acquérir

la certitude que les deux ouvrages sortent de la même presse, c'est-à-dire d'une presse de Cologne, puisque le Psautier en est assurément sorti; le Missel compte 218 feuillets, y compris la gravure du canon.

Il existe de ce Missel une seconde édition du 15 octobre 1498.

D'après Hain, on lit au Missel de 1493 : FIUIT au lieu de FINIT. Mon exemplaire n'a pas cette faute.

Vous remarquerez que c'est ce même Missel que décrit Hain aux numéros *11,250, 11,251, 11,403. Il décrit aussi deux fois le même Missel, celui de 1498, aux numéros 11,252 et 14,896. Il ne s'agit cependant que de deux ouvrages dans ces cinq articles, dont trois sont superflus.

Quelques mots sur la reliure de mon OPUS MISSARUM vous intéresseront sans doute. Elle est en hêtre couvert de peau de truie. On y voit très-distinctement répétée quatre fois l'empreinte d'un bouclier échancré (*scutum*), offrant la figure bien connue de la lune, telle qu'on la voit ès almanachs liégeois; c'est un profil encadré dans un croissant. Au-dessus sont deux initiales P. R., le tout est environné d'une circonférence de 26 millimètres de diamètre. Le nom de PAULUS se trouve imprimé vingt fois sur cette reliure. On y voit aussi empreintes des fleurs de lis, des roses et l'image de la Vierge tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Avant de finir, remarquons et admirons la parfaite exactitude du signalement laconique que L. Hain a tracé de cet ouvrage; c'est dans les quelques lignes qu'il lui a consacrées que j'ai reconnu que ce Missel devait sortir de la même imprimerie que notre Psautier. Hain l'avait si bien décrit que je n'ai pu m'y tromper, et avant de posséder le Missel, je ne doutais pas plus de son origine qu'après en avoir fait l'acquisition.

VOTRE AMI.

QUATRIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Vous m'accorderez sans difficulté qu'il y a moins d'imprimeurs, en général, dans un lieu donné que dans un temps donné; car le dernier nombre est une somme dont le premier n'est qu'une partie; ainsi, pour aller du simple au composé, nous chercherons d'abord la patrie de notre Psautier, ensuite sa date, et nous terminerons la solution du problème, en dégageant la grande inconnue : le nom de l'imprimeur.

1° Remarquons d'abord que dans les litanies je trouve, épelés de la manière suivante, les noms de quelques saints :

Bernharde, *Bernhardıne, Ludowice, Thathee*, *Anthoni*.....

Or, ce n'est qu'en Allemagne que cette orthographe était possible et même fréquente; vous savez, en effet, que les Allemands remplacent souvent un **d** par un **t,** aspirent fortement les voyelles et qu'ils expriment notre son **v** par la double lettre **w,** tandis que leur **v** se prononce comme notre consonne **f**.

Je trouve de même, dans le texte de notre Psautier, *hiis* pour *iis, perhenne* pour *perenne, habundantia* pour *abundantia*, *hostium* pour *ostium,* etc.

Il y a pareillement dans le célèbre Psautier de Mayence, de MCCCCLVII, *hiis* pour *iis*, *aput* pour *apud*.

Dans le Missel de Mayence, de 1506, *Thatheus* pour *Thadeus*.

Dans le Psautier de Mayence, de 1515, *Tavitica* pour *Davidica*.

2° Le *Te Deum* s'appelle en Allemagne cantique d'Ambroise et d'Augustin; telle est le titre qu'il porte dans notre Psautier.

3° Les caractères sont tous de l'espèce que les Allemands appellent **fractur, fracturen,** à cause de la forme brisée des lignes qui les constituent, caractères éminemment allemands.

4° Enfin le volume tout entier exhale un parfum de germanisme auquel il est impossible de se méprendre; mais ici je ne vous signale que des caractères précis et faciles à reconnaître et à définir.

Cherchons maintenant quelle est la ville d'Allemagne où le Psautier a été imprimé; et pour que la typographie vienne en aide à la topographie; permettez-moi de vous indiquer rapidement le procédé à l'aide duquel on imprimait les titres en lettres rouges et noires, les rubriques des Missels, les ouvrages de droit avec commentaires, etc. Chaque page s'obtenait à l'aide de deux tirages successifs, le premier en rouge, le second en noir; le fait est facile à vérifier, car on voit presque toujours dans ces sortes d'ouvrages les caractères noirs recouvrir plus ou moins les caractères rouges; c'est que la feuille humide de papier ou de vélin sur laquelle les lettres rouges avaient d'abord été imprimées n'étant pas demeurée, d'un tirage à l'autre, absolument à la même place, ni au même degré d'humidité, le tirage en noir a coïncidé avec une partie plus ou moins grande du tirage précédent. Il fallait donc pour obtenir ces deux tirages deux fois plus de temps, une foule de précautions minutieuses, de mesures précises et beaucoup d'adresse de

la part des ouvriers; ne pouvons-nous pas conclure de là, avec quelque vraisemblance, que les noms de saints qui dans le calendrier sont imprimés en rouge appartiennent presque toujours aux patrons de l'église, de la chapelle, ou de la cité, aux saints du pays en un mot?

Or, voici un tableau où j'ai rassemblé les indications imprimées en lettres rouges ou noires de la fête des 11,000 vierges, indications prises dans différents livres liturgiques :

Notre psautier	21 octobre en lettres rouges	Sanctarum	undecim millium virginum
Missel de Cologne de 1506	21 octobre en lettres rouges	id.	id.
Missel de Mayence de 1493	21 octobre en lettres noires	id.	id.
Missel de Mayence de 1507	21 octobre en lettres noires	id.	id.
Livre de prières manuscrit en français du XIV[e] ou XV[e] siècle.	en lettres noires	id.	id.
Bréviaire manuscrit d'un couvent de Beaugency.	Rien.		
Missel de Spire de 1487	21 octobre en lettres noires	id.	id.
Bréviaire bénédictin de la congrégation de sainte Justine, 1483.	21 octobre en lettres rouges	id.	id.
Missel de Prague de 1498	21 octobre en lettres rouges	id.	id.
Missel Romain de 1484	21 octobre en lettres noires	id.	id.
Missel de Ratisbonne? 1485	21 octobre en lettres noires	id.	id.

Cette liste pourrait facilement se continuer; mais ne suf-

fit-elle pas, dressée qu'elle est sur des éléments pris au hasard, pour vous convaincre que la plupart des calendriers imprimés pour d'autres villes que Cologne indiquent la fête des 11,000 vierges en lettres noires? deux seulement font exception, celui de la congrégation de Sainte-Justine, imprimé à Venise, et celui de Prague. Or, vous n'ignorez pas que sainte Ursule et les 11,000 vierges ses compagnes étaient honorées d'un culte spécial à Cologne; il est donc très-vraisemblable que notre Psautier a été imprimé, je ne dis pas à Cologne, mais pour Cologne. J'ai d'autres preuves encore à vous offrir; consultons le Psautier dominicain de la Bible nationale, dont je vous ai déjà entretenu : vous savez qu'il sort des mêmes presses que le nôtre; voici, copié dans ce Psautier, le commencement de l'hymne chantée aux vêpres de la fête des 11,000 vierges :

Gaude sancta Colonia
Devote laudans Dominum
Qui per undena millia
Te sublimavit virginum
Quas Ursula...

Voici la 2e chantée à Matines :

Nocte surgentes, virginum
Laudes canamus dulciter,
Ut nos a lapsu criminum
Custodiant perenniter.

Quæ monitæ per somnium,
Coloniam perveniunt,
In qua dirum supplicium
A barbaris recipiunt.

Tandem fugatis hostibus,
Divino beneficio,
Sepultæ sunt a civibus,
Urbis cum magno gaudio.

O beata Colonia,
Persolve Deo gratias
Qui tua salvat mœnia,
Per virginum reliquias.

Voici le commencement de la 3e chantée à Laudes :

Hymnum sanctis virginibus
Cantemus.....

Ces trois hymnes adressées à des saintes dont les reliques sont conservées à Cologne.

Ce nom de Cologne lui-même ne semble-t-il pas nous indiquer en quelle ville ou du moins pour quelle ville les psautiers ont été imprimés?

Mais passons encore à d'autres faits : dans le recueil des statuts provinciaux de Henri de Verneborch, archevêque de Cologne, en MCCCVII, je trouve la fête des 11,000 vierges signalée parmi celles qui sont d'obligation, dans toutes les paroisses et dans tous les couvents du diocèse. Parcourez la Topographie des saints de Baillet et l'Index topographique du Martyrologe romain de Baronius, et vous y reconnaîtrez facilement que les saints du calendrier de notre psautier sont généralement des saints de la ville de Cologne. Autre fait : le psautier dominicain nous offre les hymnes de deux fêtes de la sainte Croix (le 3 mai et l'octave sans doute). Ces hymnes manquent au nôtre qui était surtout destiné à l'usage des Franciscains; or, l'église des Dominicains de Cologne était précisément placée sous l'invocation de la Sainte Croix. « Aux Dominicains, dit Bruzen de La Martinière, est une assez belle et grande église dédiée sous le nom de Sainte-Croix; on y voit le tombeau d'Albert le Grand, mort en 1280; auprès du dortoir est la chambre de saint Thomas d'Aquin dont on a fait une chapelle. »

La fête de la dédicace de cette église avait lieu « *dominica proxima post festum Petri et Pauli,* » dit Gelenius.

Ainsi il est bien évident que ce psautier a été imprimé

pour les frères prêcheurs de Cologne, de même que l'autre l'a été pour les franciscains de la même ville; mais de ce que ces deux psautiers ont été imprimés pour des couvents de Cologne, en résulte-t-il qu'ils l'aient été à Cologne même? Je n'ignore pas que Wolfgang Hopyl a imprimé à Paris en 1506 un missel à l'usage de l'église de Cologne, enrichi d'une grande miniature, au commencement du canon de la messe, et de beaucoup d'autres ornements, ensuite en 1514 un missel du diocèse de Cologne orné de figures; puis en 1520 une seconde édition de ce dernier missel. (Voyez Van Praet.)

Ces livres sont d'une rare beauté et je comprends que Cologne se soit adressée à Paris pour obtenir de semblables chefs-d'œuvre qu'elle n'aurait assurément pu demander à ses propres imprimeurs.

Mais remarquez que c'est au XVI[e] siècle que cela se passait; déjà Paris laissait loin derrière lui les imprimeurs allemands en fait de goût, de luxe et d'élégance, tandis qu'au XV[e] siècle Cologne n'avait encore nul besoin de s'adresser à d'autres imprimeurs qu'aux siens propres, car elle en comptait plus d'une vingtaine dans ses murs; d'ailleurs j'ai vu des missels et des psautiers de Nuremberg, de Leipsick, de Bamberg, de Mayence, de Strasbourg, etc., j'y cherchais des caractères semblables à ceux de notre psautier, je ne les y ai jamais rencontrés; mais comme je n'ai pas pu examiner tous les psautiers du XV[e] siècle, d'autant plus que ce sont les livres d'église qui, étant du plus fréquent usage dans le chœur, doivent s'user le plus rapidement et être les plus rares aujourd'hui; cherchons donc d'autres preuves plus solides.

Si notre psautier n'est pas l'œuvre d'un imprimeur de Cologne, de deux choses l'une : ou bien il l'a été *sur la demande* d'un couvent de cette ville, ou bien il l'a été *spontanément* par un imprimeur qui comptait le vendre aux religieux de ce couvent. Ces deux cas n'étaient pas rares au

xve siècle ; George Stuchs imprima à Nuremberg les missels d'Olmultz, 1499, de Brandebourg, 1494, de Cracovie, de Salzbourg, 1492, de Strigonie, 1490, des Bénédictins...

Erhard Radtoldt imprima à Augsbourg ceux de Passaw, 1490 et 1494, d'Aquilée, 1494, de Brescia, 1493, de Frise, 1492, de Coire, 1497....

Sensenschmidt. imprima dans la même ville ceux de Bamberg, d'Olmutz, 1488, de Frise, 1487, de Ratisbonne, 1485....

Schoyffer, ceux de Misnie, 1485, de Breslau, de Cracovie, 1487,....

Barthélemy Ghotan, celui d'Abo à Lubeck....

Henri, évêque de Ratisbonne, en 1485, fit imprimer le missel ci-dessus mentionné précédé d'un décret où il dit : « Officinam artis impressoriæ aliunde non modicis sumptibus et expensis ad civitatem Ratisponensem transtulimus. Hunc librum per viros industrios Johannem Sensenschmidt et Johannem Beckenhaub, dictum Moguntinum, opifices, jussimus et fecimus impressione decorari. »

« Nous avons fait transférer d'une autre ville à Ratis-
« bonne, non sans de grands frais et de grandes dépenses
« un officine typographique. C'est par des artistes indus-
« trieux, Jean Sensenschmidt et Jean Beckenhaub de
« Mayence, que nous avons fait imprimer et orner ce
« missel. »

A la fin d'un missel de Cluny se trouve cette souscription : « Reverendissimus pater et dominus, dominus Jacobus de Amboysia, abbas, præsens missale ordinare fecit, quod tandem industriosus ingeniosusque vir magister Michael Wenszler civis basiliensis plus affectu devotionis quam lucrandi causa, impressit in Cluniaco, anno domini 1493. »

« Le très-révérend père et seigneur, messire Jacques
« d'Amboise, abbé, a fait mettre en ordre ce présent missel,
« puis l'industrieux et ingénieux maître Michel Wenszler,
« citoyen de Bâle, plus inspiré de l'esprit de dévotion que

PSalterium cum hymnis et
vigiliis summa cum diligen
tia emendatū deseruiens utri//
usqꝫ sexus personis Romanū
ordinarium colentibus.

« de l'amour du gain, l'a imprimé à Cluny, l'an du Sei-
« gneur 1493. »

Je lis dans le missel Romain de 1495 et dans celui de 1497 :
« Imprimé à Venise par l'art admirable de Philippe de « Pincis, de Mantoue, par les soins et aux dépens du révé- « rend maître Paul de Trente, de l'ordre des Ermites de « Saint-Augustin. »

Je citerai encore le Bréviaire de Cologne, très-petit in-8, que fit imprimer en 1498, à ses frais, Jean de Ravensberg, citoyen de Cologne, par Jean Hertzog, ce roi des imprimeurs, *impressorum monarcha*, dit le colophon. Ce bréviaire imprimé en rouge et en noir, sur deux colonnes, est d'une rare élégance et d'un format à entrer sans peine dans la poche.

Il serait aussi inutile que facile de grossir les citations de ce genre; nous y voyons suffisamment que lorsque des imprimeurs étaient appelés dans une ville, ou bien imprimaient pour une ville étrangère, c'est qu'il n'y avait pas encore de presses établies dans cette localité, au moins pour ces sortes d'ouvrages qui exigent des types et des soins particuliers. Nous voyons que ces imprimeurs avaient soin de se prévaloir de ce choix pour s'en faire une recommandation, et que les personnes qui les chargeaient de ces impressions ne manquaient pas de signaler cette circonstance et de s'en glorifier elles-mêmes.

Or, je vous le demande, Cologne manquait-elle d'imprimeurs et d'imprimeurs capables d'imprimer un psautier? Elle en comptait plus de vingt au xve siècle et dont beaucoup sont célèbres à juste titre, Ulric Zel, Arnold Therhœrnen, Jean Kœlhoff, Henri Quentel, Barthélemi de Unckel, etc.

Cologne n'avait donc rien à recevoir d'imprimeurs étrangers, ni rien à demander à d'autres villes en fait d'impression, et si le fait avait eu lieu, le psautier nous en offrirait des traces; or, il n'y en a aucune; bien plus, lisez-en le titre que voici tout entier : « *Psalterium, cum hymnis et vigiliis,*

summa cum diligentia emendatum, deserviens utriusque sexus personis romanum ordinarium colentibus. »

N'y reconnaissez-vous pas le langage spontané d'un imprimeur qui vient de lui-même offrir son psautier à tous les couvents des deux sexes qui suivent le rite romain? Les livres liturgiques imprimés par une presse étrangère l'étaient pour l'usage spécial d'un couvent, d'une cathédrale, d'un diocèse; ici rien de semblable; le psautier se présente avec un caractère d'utilité générale et semble inviter les acheteurs en faisant valoir auprès d'eux le soin suprême avec lequel on l'a corrigé. On pourrait m'opposer ici le psautier d'Ingoldstadt que Seemiller attribue à un de ces imprimeurs ambulants qui, prétend-il, allaient de ville en ville, de monastère en monastère, établir leur presse nomade et louer leurs bras et leur talent. Mais si la conjecture improbable du bibliographe d'Ingoldstadt n'est pas elle-même renversée par les arguments qui précèdent, elle ne pourra pas tenir contre celui que je vais maintenant vous présenter : c'est précisément à Cologne que l'on a pour la première fois revêtu les livres imprimés de l'approbation ecclésiastique ou séculière; il devait naturellement en être ainsi dans une ville possédant la plus ancienne Université de l'Allemagne et qu'on appelait la fille de l'Université de Paris parce qu'elle avait été instituée *ad normam Academiæ parisientis* (V. *Auberti Miræi Opera diplomatica*). Or, la librairie de Paris, dit Chevillier, était sous la direction de l'Université; il devait donc en être de même à Cologne; non-seulement cela devait être, mais il en était réellement ainsi.

En effet, je trouve dans l'un des premiers livres imprimés par Henri Quentel, en 1479, épais et énorme in-folio, le colophon dont voici la traduction :

« Ceci est le célèbre et très-savant ouvrage d'Astexanus, traitant des cas de conscience ou for intérieur, compilé des lois divines et humaines et formant une Somme divisée en huit parties.

« L'esprit chancelant, l'âme malade y trouvent un remède et de sages conseils.

« C'est dans la sainte et heureuse cité de Cologne, par le prudent et circonspect Henri Quentel, habitant et citoyen de cette ville, l'an du Seigneur 1479, le 31 août, que ce livre a été imprimé avec un soin vigilant.

« L'honorable et magnifique personnage, alors Recteur de la bonne et célèbre Université de Cologne, l'a fait, par un ordre spécial, lire, examiner scrupuleusement et mettre en ordre par des savants éclairés et laborieux, puis après l'avoir admis et approuvé il le livre au public afin qu'il contribue à l'intérêt général, à la gloire de Dieu tout-puissant et à la tranquillité des consciences. Fin. »

Un autre ouvrage, ayant pour titre : *Wilhelmi Episcopi Lugdunensis Summa de virtutibus,* finit par ces mots que je traduis du latin :

« Béni soit le Seigneur des Vertus, grâce à qui ce traité des mêmes vertus est heureusement parvenu à son terme dans la noble cité de Cologne, après avoir été examiné, reçu et approuvé par la bonne et savante Université de la ville susdite, du consentement et par la volonté de l'honorable et excellent personnage, le Recteur d'alors. Imprimé par Henri Quentel, en 1479. »

Un troisième, qui n'est rien moins que la Bible elle-même, nous apprend dans le colophon que cette Bible a été imprimée à Cologne par Conrad de Homborch, après avoir été reçue et approuvée par l'Université de cette ville. La date est aussi de 1479.

Ainsi voilà l'ouvrage d'un religieux, celui d'un évêque et la Bible elle-même qui ont dû se munir d'une approbation! Est-il donc vraisemblable qu'un psautier imprimé hors de Cologne ou dans cette ville par un de ces prétendus imprimeurs étrangers et nomades, ait pu se passer d'une pareille approbation? Les imprimeurs de Cologne pouvaient-ils être traités d'une manière plus rigoureuse que des intrus ou des

étrangers? Aurait-on accordé à ces derniers un privilége que l'on refusait aux imprimeurs indigènes? Concluons de ces faits et de ces vraisemblances que le psautier n'a pas été imprimé par une presse étrangère à la ville de Cologne et que, par conséquent, il n'a pu l'être qu'à Cologne même, enfin que s'il ne porte pas d'approbation, c'est qu'il n'en avait nul besoin, étant, comme nous le verrons, l'œuvre des chapelains et des vicaires perpétuels de l'empire, l'œuvre des Frères de la Vie Commune du couvent de Weidenbach. Au reste, si vous souteniez encore que ce psautier n'a pas été imprimé dans cette ville, il vous faudrait accepter cette conséquence invraisemblable, savoir : que Cologne qu'on appelait la ville sainte, *sancta Colonia*, Cologne rivale de Rome en dévotion, Cologne dans l'enceinte de laquelle s'élevaient mille autels différents, n'a cependant pas imprimé un seul psautier, c'est-à-dire un livre dont l'usage et le renouvellement sont le plus fréquents; parcourez les catalogues de livres du XVe siècle, surtout le moins incomplet de tous, celui de Hain, vous n'y trouverez pas un seul *psalterium chorale* de Cologne; les deux seuls qu'on y trouve indiqués comme ayant été imprimés dens cette ville ne sont pas des psautiers à l'usage du chœur; l'un est un chétif in-16, imprimé par Ludwig de Renchen, en 1484; l'autre intitulé : *Psalterium Hieronymi, passio sive legenda decem millium crucifixorum*, in-4°, 1498, est encore moins un *psalterium chorale*, car, malgré son titre, ce n'est pas même un psautier.

J'ai vu, il est vrai, à la Bibliothèque nationale, un autre psautier imprimé par Conrad de Homborch, à Cologne (n° 282 du Catalogue de Van-Praet); mais il est imprimé en caractère trop petit pour servir aux usages du chœur, et d'ailleurs il ne contient que les psaumes sans les hymnes.

Afin de vous mettre à même de comprendre combien Cologne avait besoin de livres de chœur, j'ai traduit

deux passages, l'un extrait du *Sacrarium Agrippinæ* de Erhard Winheim, imprimé dans cette ville en 1607, le voici :

« Qui me dira dans quelle autre cité la foule accourt avec autant de zèle aux tombeaux des martyrs? dans quelle cité retentit comme le tonnerre du ciel l'*Amen* des fidèles? où le saint sacrifice est-il plus fréquent? où la piété fait-elle entendre à tous les instants de la nuit et du jour les louanges divines? où s'élève-t-il une aussi grande multitude de temples pour implorer la bonté de Dieu? où conserve-t-on tant de reliques des saints? On dirait que Cologne compte autant de triomphes que d'enfants? Où le clergé brille-t-il d'un aussi pur éclat? où les temples brillent-ils d'ornements aussi variés, aussi nombreux, aussi précieux? où s'élèvent d'aussi beaux autels? où se font entendre par centaines des cloches aussi harmonieuses? où sont des monastères aussi bien réformés? où sont autant d'asiles pieux de vierges consacrées à Dieu? où célèbre-t-on autant de fêtes en l'honneur de la Divité? dans quelle autre cité le sacrifice légitime, continuel, perpétuel, s'offre-t-il chaque jour, presque en tout temps sur près de mille autels différents! Nulle part, Rome seule exceptée. »

Voici l'autre passage : il est d'*Ægidius Gelenius, De admiranda magnitudine Coloniæ*. 1645.

CHAPITRE CLV.

De la variété innombrable des chapelles et des autels.

« Je viens, cher lecteur, de passer en revue la plupart des chapelles publiques; quant à celles des maisons particulières, bien que bâties dans des temps très-reculés, il m'eût fallu de trop longues recherches et un travail trop considérable pour en faire la recherche. On rencontre en effet d'an-

tiques chapelles dans presque toutes les résidences et tous les hôtels, tels qu'abbayes, intendances, doyennés, écoles, chanoinies, maisons nobles et patriciennes. On y voit des autels et des oratoires de la plus haute antiquité. De plus, on conserve aux archives du Sénat un diplôme dont voici la copie : « Boniface (1), évêque, serviteur des serviteurs de « Dieu, à ses fils bien-aimés les chefs de la Cité et les con- « suls de Cologne, salut et bénédiction apostolique. Les « sentiments de sincère dévotion que vous avez envers « nous et envers l'église de Rome méritent singulièrement « que vos demandes, celles surtout que nous voyons que « vous inspire la ferveur de la dévotion, reçoivent de nous, « autant que Dieu le permet, un accueil favorable. Voilà « pourquoi écoutant vos pieuses supplications pour qu'il « vous soit permis, à vous et aussi à vos successeurs rem- « plissant les fonctions de magistrats de la Cité et de con- « suls de Cologne, d'avoir un autel portatif sur lequel « vous puissiez, eux et vous, avec le respect et la vé- « nération convenables, dans des lieux dignes et respec- « tables, faire célébrer par un prêtre digne la messe et les « autres divins offices, sans préjudice à personne, en votre « présence et en la présence de vos successeurs, nous « accordons par la teneur des présentes à vous et à eux « l'autorisation demandée.....

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le deux août de « la cinquième année de notre pontificat. »

Ces citations justifient le nom de Cité sainte, qu'on donnait à Cologne; de plus, c'est la première ville où ait pénétré l'imprimerie; enfin on y comptait plus d'établissements typographiques au xve siècle que partout ailleurs; que de motifs pour lui laisser les deux psautiers et les deux missels que je lui attribue!

---

(1) Boniface VIII ?

Je termine cette lettre en invoquant l'autorité de deux excellents bibliographes, Ebert et Hain : tous deux ont reconnu qu'il existe certains ouvrages sortis d'une presse INCONNUE de Cologne; je ne viens que revendiquer la même origine en faveur de mes missels et de mes psautiers et je crois vous avoir démontré la légitimité de cette revendication.

VOTRE AMI.

CINQUIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Cherchons aujourd'hui à fixer la date de l'impression de notre psautier; remarquons d'abord que la fête de la Présentation de la Vierge manque au calendrier où sa place est demeurée vide, au 21 novembre; et cependant le titre promet un psautier *deserviens* ROMANO *ordinario*. Les hymnes de cette fête manquent aussi dans le texte de l'ouvrage. Cependant cette fête a été instituée par Sixte IV ou du moins rendue obligatoire par lui ainsi que nous allons voir; comme les hagiographes ne sont nullement d'accord sur l'institution de cette fête, je vais entrer dans quelques détails. Il se trouvait dans la célèbre bibliothèque du duc de Lavallière un rare manuscrit intitulé : *Breviarium secundum usum romanæ curiæ et ritum fratrum minorum.* Voyez le Catalogue, n° 279. Malheureusement ce volume n'a pas été acquis par la Bibliothèque nationale. C'est un superbe in-folio, pour me servir des termes de Van Praet, écrit au xve siècle, sur un vélin très-fin et très-blanc. Les lettres tourneures sont peintes en or et en couleurs. Il est enrichi de cadres, ornés de gracieuses arabesques et de merveilleuses miniatures dont quelques-unes sont exécutées

en camaïeu gris. Je vous cite ces quelques lignes de la description du savant bibliographe, pour vous convaincre que ce volume écrit et embelli avec tant de soin peut être et doit être regardé comme une autorité importante et précieuse.

Tant de luxe et d'élégance, tant d'argent et de talent dépensés, un in-folio de 424 feuillets à deux colonnes, tout cela constitue un véritable monument dont l'autorité ne saurait être révoquée en doute. Or, voici en quels termes l'office de la Présentation y est annoncé :

In festo Præsentationis beatissimæ Mariæ Virginis, quod festum primo fuit celebratum in Francia, ex præcepto christianissimi regis Franciæ, nec non et in cæteris ejusdem regni provinciis, dehinc fuit celebratum in Anglia, Hispania et nonnullis aliis mundi partibus; NOVISSIME *sanctissimus papa Sixtus Quartus ipsum festum publicavit ut per totum mundum fieri debeat : ac indulgentiam concessit celebrantibus hoc festum et festum sancti Joseph, sub majori duplici, in eadem bulla.*

Voilà donc une fête instituée par un souverain pontife qui avait appartenu lui-même à l'ordre de Saint-François, par un pape dont les Franciscains devaient accueillir toutes les bulles de canonisation avec empressement; un pape que de son vivant ils appelaient *sanctissimus;* enfin à la célébration de cette fête s'attachaient des indulgences; comment croire qu'elle n'eût pas été reçue avec faveur par nos religieux et nos religieuses de l'ordre mineur à Cologne? Si donc elle manque au calendrier, c'est que la fête n'avait pas encore été promulguée, lors de l'impression de ce calendrier. Or, cette promulgation, d'après le texte précité, est contemporaine du pontificat de Sixte IV qui mourut le 13 août 1484; l'impression du psautier est donc antérieure à cette date.

Remarquons, d'un autre côté, que les hymnes de cette fête se trouvent au psautier dominicain de la Bibliothèque nationale; nouvelle preuve que ce psautier est postérieur au mien.

De plus, ces hymnes y sont déplacées, se trouvant après la fête de sainte Catherine (25 novembre); vous voyez donc que les imprimeurs de Cologne ont inséré cette fête dès qu'ils en ont eu connaissance.

Cette fête se trouve encore dans les ouvrages suivants, pris au hasard et postérieurs au 13 août 1484 :

Missel romain, de George Stuchs, 1484.

Bréviaire de Bamberg, de Sensenschmidt et Petzensteiner, du 15 septembre 1484. Voici quelques lignes du texte; vous en aimerez la naïveté; il s'agit, bien entendu, de la Présentation de Marie au temple :

A piis parentibus votis impetrata,
Templi penetrabili est trima dicata,
Tantilla puellula, virtutis exemplum !

Le ciel donne Marie aux vœux de ses parents
Qui la donnent au temple alors qu'elle a trois ans.
O vertu! voilà bien ton aimable modèle :
Une vierge, une enfant, naguère à la mamelle !

Missel de Spire, 1487.

Missel de Freisingen, d'Erhard Ratdolt, 1492.

Missel de Mayence, de Pierre Schoiffer, 1493.

Missel de Prague, 1498.

Bréviaire de Cologne, de Jean Hertzog, Venise, 1498.

Missel d'Olmutz, de George Stuchs, 1499.

Missel de Cologne, de Wolfgang Hopyl, 1506.

Missel de Mayence, de Jean Schoiffer, 1507.

Elle manque, ainsi qu'on doit s'y attendre, dans le BREVIARIUM *secundum morem* ROMANÆ *curiæ*, imprimé à Venise par François Renner de Hailbrun, 1481.

J'avoue cependant que la fête de la Présentation se trouve dans le très-rare bréviaire imprimé près de Mayence, en 1474, par les Frères de la Vie commune du couvent de Marienthal et dans le Missel romain d'Octavien Scot de Monza, 1481.

Mais rappelez-vous que cette fête se célébrait dès le XI[e] siècle dans l'église d'Orient et qu'elle s'introduisit à Avignon dès l'an 1372, sous le pontificat de Grégoire XI.'

Les Frères de la Vie commune de Marienthal, c'est-à-dire de la vallée de Sainte-Marie, demeurant dans un lieu consacré à la Vierge, devaient s'empresser d'accueillir une fête nouvelle en l'honneur de leur protectrice.

Au reste, il existe un document imprimé à Essling, Strasbourg, Nuremberg et Cologne, lequel aide à comprendre pourquoi certains diocèses célébraient cette fête avant 1484. En voici le titre que je traduis du texte latin : « Copie des indulgences accordées à propos de l'institution de la fête de la Présentation de la bienheureuse Marie, par le très-révérend seigneur Adolphe, archevêque de Mayence. »

C'était Adolphe de Nassau, mort en 1475.

On comprend ainsi pourquoi le calendrier du Bréviaire de Marienthal dans le Rhingau annonce la fête de la Présentation, avant la bulle de Sixte IV.

Quant au Missel d'Octavien Scot de Monza, l'impression en fut dirigée par le Mantouan frère Philippe de Rotingo, de l'ordre de Saint-François d'Assise; si le nom de la Présentation se rencontre dans ce Missel, ce n'est qu'au calendrier, car les offices de sainte Elisabeth et de sainte Cécile (19 et 22 novembre) se suivent sans que je voie entre eux celui de la Présentation. C'est donc, vous le reconnaîtrez, à partir de 1484, que l'on voit figurer cette fête dans le plus grand nombre de Missels et de Bréviaires; c'est donc avant cette époque, qui est aussi celle de la mort de Sixte IV, que cette fête a été instituée, d'une manière obligatoire.

Ainsi mon psautier dont le calendrier a laissé vide la place de la Présentation, est antérieur à 1484.

Voici une autre considération qui corrobore cette antériorité :

On voit, d'après le passage que j'ai cité du bréviaire du duc de Lavallière, que Sixte IV avait prescrit par une bulle

un office double-majeur pour la fête de saint Joseph ; or, les bréviaires romains de son pontificat et mon psautier lui-même ne nous présentent qu'un office simple, tandis que ceux d'Innocent VIII, son successeur, nous en offrent un double-majeur.

N'en devons-nous pas conclure que la bulle date des dernières années de son pontificat, puisqu'elle n'est appliquée que par son successeur et que par conséquent mon psautier est antérieur à cette bulle ?

Dans ma prochaine lettre, je vous rappellerai d'autres faits pour achever de vous convaincre que mon psautier était imprimé avant 1484.

VOTRE AMI.

SIXIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Le nom de saint Bonaventure se trouve au calendrier de mon psautier et manque dans le texte et même dans les litanies; ceux des Frères mineurs, Pierre, Accurse, Adjute, Othon, Bérard, se lisent à la fois dans le calendrier et dans les litanies, *Sancte Otho, cum sociis tuis, orate pro nobis.* Or, le nom de Bonaventure devait être et était réellement cher aux Franciscains; ce grand saint avait appartenu à leur ordre dont il devint général en 1255.

Dès l'an 1478 les plus grands princes de la chretienté appelaient de leurs vœux les plus ardents la canonisation du docteur séraphique. C'étaient l'empereur Frédéric III, le roi Louis XI, les rois de Hongrie et de Sicile, Mathias et Ferdinand, le doge Mocenigo, les ducs de Calabre, Alphonse, de Milan, Jean Galéaz et de Savoie, Philibert. C'étaient encore les villes de Florence, Lyon, Sienne, Pérouse, Bagnaréa; l'innombrable famille des enfants de François d'Assise s'associait aux mêmes prières; enfin Sixte IV, qui-lui même avait été religieux franciscain, indiqua les fêtes de la Pentecôte pour célébrer cette canonisation tant désirée; mais la guerre et la peste sévissaient

alors en Italie et l'on remit la cérémonie d'année en année, jusqu'à l'an 1482.

On lit à ce sujet dans l'office de saint Bonaventure, sixième leçon de l'office de sa translation : « Les longs retards de la canonisation ne firent que la rendre plus glorieuse et plus solennelle. »

Alors le pape prescrivit un jeûne et des prières de trois jours et l'on procéda régulièrement à la canonisation de Bonaventure. Une bulle du 14 avril 1482 fixa au deuxième dimanche de juillet la fête du nouveau saint; plus tard cependant Sixte V la plaça au 14 du même mois, date à laquelle nous la célébrons encore. Elle était double-majeure avec octave et fut inscrite au rang de celles du palais apostolique.

Six jours après, le pape, s'adressant au prochain chapitre de l'ordre séraphique, disait entre autres choses : « Dans les commémorations et dans les litanies, après le nom de saint Antoine de Padoue, vous invoquerez le nom de saint Bonaventure. »

Enfin il existe un décret promulgué par le chapitre de l'ordre tenu à Brescia, au temps de la Pentecôte de 1482, prescrivant à la fois la fête de saint Bonaventure et celle des cinq martyrs de Maroc, dont la canonisation résulte d'une bulle du 7 août 1481.

Cés détails font voir l'importance qu'attachaient à la célébration de ces fêtes surtout les Franciscains.

Rapprochons ces dates :

1481, 7 août, bulle de canonisation des cinq martyrs de Maroc.

1482, 14 avril, bulle de canonisation de saint Bonaventure.

1482, 20 avril, le nom de Bonaventure devra figurer aux litanies.

1482, 26 mai, dimanche de la Pentecôte, décret de Brescia

prscrivant la fête des cinq martyrs et celle de Bonaventure.

Remarquons d'abord que mon psautier est antérieur, non-seulement au décret de Brescia, mais encore au bref du 20 avril 1482, car le nom de Bonaventure manque aux litanies, ensuite qu'il est postérieur à la bulle du 14 avril 1482, puisque le nom de Bonaventure se trouve au calendrier.

Il s'y trouve à la date du 8 juillet, restée vide ainsi que celle du sept. On lit, imprimé en grandes lettres rouges, dans l'espace de ces deux lignes : FESTUM SANCTI BONAVENTURÆ CONFESSORIS SEMPER CELEBRATUR DOMINICA SECUNDA JULII. MAJUS DUPLEX.

Il ne faudrait pas conclure de ces dates qu'on ait imprimé le psautier du 14 au 20 avril 1482. Au xve siècle, cela eût été impossible.

Voici comment les choses se sont passées : l'impression du psautier a précédé celle du calendrier. Ce calendrier, le titre, les invitatoires sont des accessoires par lesquels on a fini ; on avait commencé par le texte principal. La preuve en est que la pagination et les signatures ne commencent qu'avec le texte même du psautier.

Maintenant les difficultés vont se dénouer sans peine : on a commencé par l'impression du texte, avant le 20 avril 1482 ; de là, l'absence du nom de Bonaventure aux litanies. On a imprimé ensuite le calendrier, après le 14 avril 1482 ; de là sa présence dans ce calendrier.

Le psautier était imprimé au moins aux trois quarts, c'est-à-dire jusqu'aux litanies, avant le 20 avril ; probablement même il l'était tout entier à cette époque. Informé alors de la canonisation du saint, on s'empressa d'insérer au moins son nom dans le calendrier.

Quant aux cinq martyrs de Maroc, dont les noms figurent au calendrier et aux litanies, canonisés plus de huit mois avant Bonaventure, ils l'ont aussi précédé dans leur installation liturgique.

Le jour auquel on finissait d'imprimer le psautier fut sans

doute le même que celui auquel on imprima le calendrier; ce jour-là est postérieur au 14 avril, jour de la canonisation de Bonaventure, et antérieur au 20 avril, puisque son nom manque aux litanies.

C'est donc du 14 au 20 avril 1482 que l'on finissait l'impression du psautier.

On pourra m'objecter que ni les bulles de canonisation, ni le bref du pape ne suffisaient pour autoriser les Franciscains à célébrer les fêtes en question et qu'il fallait de plus le décret du chapitre général de Brescia; c'est là une objection illégitime ; en effet qu'en résulterait-il ?

Il en résulterait que l'imprimeur du psautier n'aurait pu inscrire au calendrier les noms des martyrs de Maroc et celui de Bonaventure, et aux litanies les noms des mêmes martyrs, qu'après le 26 mai 1482; mais alors pourquoi n'aurait-il pas inscrit aux litanies le nom de Bonaventure, de même qu'il y a inscrit ceux des cinq martyrs? Il était également autorisé pour l'un et pour les autres. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il n'a pas eu besoin du décret de Brescia et, par conséquent, j'ai raison de dire que l'on finissait d'imprimer le psautier du 14 au 20 avril 1482.

Votre Ami.

SEPTIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Conformément au plan que je me suis tracé, il me reste à chercher le nom de l'imprimeur de notre psautier.

Consultons la liste des imprimeurs de Cologne au XVe siècle; voyez à la fin de ce volume. D'abord le nom de notre imprimeur inconnu ne peut être que l'un de ceux des treize premiers numéros de cette liste, puisqu'à partir du n° 14 les dates des premières impressions connues sont postérieures à 1482.

Ensuite il faut que ce même inconnu imprime encore en 1498, car il existe un *Speciale opus missarum* de cette année. Il faut donc de plus éliminer des treize premiers numéros ceux qui ne remplissent pas cette dernière condition.

Il ne reste après cette double élimination que les nos 1, 1 *bis*, 3, 3 *bis*, 3 *ter*, 10 et 12.

Remarquez que 1 et 1 *bis* ne représentent que Ulric Zel, d'abord à Weidenbach, ensuite *apud Lyskirchen;*

Que 3, 3 *bis*, 3 *ter* ne représentent qu'une seule imprimerie, celle des Kœlhoff;

10 c'est Jean de Landen dont l'impression de 1477 semble porter une date erronée et qui n'a guère imprimé que des

ouvrages d'un très-petit format. D'ailleurs, en lui attribuant nos deux psautiers et nos deux missels, il n'aurait imprimé que dix ouvrages de 1477 à 1500, c'est-à-dire pendant la durée de 23 ans! Il faut donc éliminer Jean de Landen.

Ainsi nos quatre impressions anonymes sont l'œuvre de Ulric Zel ou de Henri Quentel.

Henri Quentel n'est pas non plus l'imprimeur dont nous cherchons le nom. Voici mes preuves :

1° Je n'ai découvert aucune ressemblance entre les caractères de Quentel et ceux de nos quatre ouvrages ;

2° Précisément à partir de l'an 1482, Henri Quentel semble n'avoir rien imprimé. Dans le relevé que j'ai fait de 179 de ses impressions, je trouve une longue lacune s'étendant de l'an 1482 à l'an 1488. Dans cette dernière année, il n'imprime qu'un seul ouvrage *1672, de Hain, et en 1489, il en imprime au moins dix.

Je crois avoir trouvé la cause de ce long chômage : l'imprimeur Jean Otmar, à la fin de la partie d'hiver du bréviaire de Constance, s'exprime en ces termes : *In Reutlingen sedule impressa, anno 1482, regnante mortalitate in Alimania universa, circa Michaelis archangeli festum* (29 septembre). (Hain, 3828.)

Il s'agit ici de la peste que laissèrent derrière eux les Turcs en fuyant devant les troupes de Venise, en 1477. Le fléau envahit cette capitale en décembre, puis toute l'Italie. L'année suivante au mois de juin la peste rencontra un auxiliaire dans une immense armée de sauterelles dont les funestes légions couvraient, dit le *Diarium Parmense,* 120 milles carrés des territoires de Mantoue et de Brescia. Le marquis de Mantoue paya des milliers d'ouvriers qui tuèrent ces terribles visiteuses, mais qui négligèrent de les enterrer.

Ainsi favorisée, la peste franchit les Alpes et s'abattit sur l'Allemagne.

Telle est à mon avis la cause du chômage de l'imprimerie

de Quentel à partir de 1482, année même de l'impression de notre psautier.

Il ne reste donc plus qu'un seul imprimeur de ma liste, liste que j'ai dressée avec tant de soins que je la crois complète. C'est donc Ulric Zel qui serait l'imprimeur des quatre ouvrages et par conséquent du psautier.

Vous voyez, mon cher ami, que je n'accepte pas ce nom d'Ulric Zel comme une solution définitive de notre problème; mais je réserve pour ma prochaine lettre les développements par lesquels j'espère vous démontrer que le psautier n'est pas l'œuvre d'Ulric Zel.

VOTRE AMI.

HUITIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je n'accepte pas le nom d'Ulric Zel comme celui de l'imprimeur de nos deux psautiers et de nos deux missels ; en voici les raisons : 1° les livres dont on lui attribue l'impressions forment deux classes très-différentes et très-inégales numériquement. Dans l'une, la plus ancienne, je compte 75 ouvrages à 27 lignes par page et quelques volumes d'un très-petit format in-folio. Ce sont quelques ouvrages classiques, les Bucoliques, le *de Officiis,* le *de Senectute,* le *de Amicitia,* le *de Finibus, Paradoxa....* beaucoup de traités de Gerson. Ce sont surtout des livres à l'usage du clergé, mais point de livres liturgiques. Dans l'autre classe, celle des livres imprimés *apud Lyskirchen,* on ne voit guère que des ouvrages destinés aux élèves de l'Université, des traités de grammaire, de logique, de philosophie... Je n'y compte qu'une demi-douzaine d'in-folios.

Sur 132 ouvrages qu'on attribue à Zel, il n'y en a guère qu'un seul huitième formant cette seconde classe.

Dans ces deux classes on rencontre, ainsi qu'on peut s'y attendre, des caractères communs à l'une et à l'autre. Je citerai, par exemple, la lettre g qui a cette forme disgra-

cieuse : ȝ; de plus, les accents sur les I dans notre psautier ont, comme je vous l'ai dit dans la première lettre, la forme d'un esprit doux (') ou d'un esprit rude ('). Dans le titre du *Commentaria Petri Hispani*, imprimé *apud Lyskirchen*, ils ont aussi la forme d'une demi-circonférence, mais placée ainsi (⌒). Tous ces I ont, y compris l'accent, de 7 à 8 millimètres. L'imprimeur inconnu a donc gravé des poinçons dont pouvait se passer Ulric Zel.

2° En 1493, année pendant laquelle on imprimait l'une des deux éditions du *Speciale opus missarum,* Ulric Zel imprimait un volume plus considérable que ce missel ; il a un titre dont voici le commencement :

Commentarii in omnes tractatus parvorum logicalium Petri Hispani.

J'y compte près de trois cents colonnes presque toutes de 61 lignes. Ce volume se terminait le 5 juin 1493 et le *Speciale opus* le 13 novembre.

Ainsi l'impression du *Speciale opus* aurait duré cinq mois. Cependant celle d'un ouvrage beaucoup plus considérable n'aurait duré qu'un peu plus de deux mois ; c'est celle du *Commentaria in quatuor libros novae logicae*, terminée le 24 janvier 1494, bien qu'elle contienne plus de 1,200 colonnes de 61 lignes.

Zel terminait le 15 novembre de cette même année 1494 le *Reparationes totius philosophiae naturalis,* plus de 300 pages in-quarto à 44 lignes, auquel il avait donc consacré près de dix mois; mais admettez avec moi que Zel n'ait pas imprimé le *Speciale opus*, et vous aurez alors cinq mois de plus, c'est-à-dire sept mois, au lieu de deux mois, pour l'impression terminée le 24 janvier 1494.

Ces longues durées s'accordent parfaitement avec le peu de livres qu'il a imprimés, une fois installé *apud Lyskirchen.*

Voici un fait à l'appui de cette lenteur d'Ulric Zel :

Je viens de vous citer un ouvrage qu'il terminait le

5 juin 1493 (*in profesto Corporis Christi*). Cet ouvrage n'est que le septième (1) traité d'une série dont les six autres avaient été achevés d'imprimer le 1er décembre 1492. Il est donc probable que Zel avait mis six mois et quelques jours pour n'imprimer que ce septième traité. Ce n'est donc pas un ouvrage à part, comme Hain le suppose; il est tellement la suite et la fin des six autres traités, que ses signatures commencent par Aa, Bb,.... au lieu d'être A, B, C... d'un autre côté, elles auraient dû être R, S, T.... puisque c'est par Q qu'est signaturé le dernier cahier de l'ouvrage qu'il s'agissait de compléter.

En réalité les signatures de la partie imprimée la première en 1492 sont a, b, c, d, e, f, g, h; puis A, B, C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, Q. Ceci prouve que l'on imprimait en même temps les huit premiers cahiers et les seize derniers. Sans cela on aurait continué l'alphabet a, b, c, d,... comme on a continué l'alphabet A, B, C, D...

On a choisi les signatures Aa, Bb,.... Ii pour constater que l'on imprimait une TROISIÈME division typographique du livre. Cette troisième division se compose de huit quaternions suivis d'un quinternion; ce qui fait 74 feuillets et non 73, commé le dit Hain.

3° Voici une autre preuve que Zel n'a pas imprimé nos deux psautiers et nos deux missels; dans le tableau que je vous présente, j'indique par les numéros du catalogue de Hain les livres qu'imprimait Zel dans les années voisines de l'impression d'un des missels; j'indique aussi l'adresse de Zel telle qu'il la donne lui même.

*681, 3 novembre 1491, Colonie, apud Lyskirchen.
Circa Lyskirchen, per Ulricum de Hannaw.

*8361, 1er décembre 1492, Colonie, apud Lyskirchen.
Per Ulricum Tzell, prope Lyskirchen.

(1) Septième, d'après le titre courant; huitième, d'après le commencement du texte : *Circa initium tractatus octavi.*

*8359, 5 juin 1493, par Ulricum de Zel, prope Lyskirchen.

*8357, 24 janvier 1494, apud Lyskirchen.
Per Udalricum Zell, prope Lyskirchen.

*13872, 15 novembre 1494, apud Lyskirchen. per Ulricum Tzell.

L'un des missels a été imprimé le 13 novembre 1493. Il n'indique aucune adresse, et cependant, vous pouvez le constater vous-même, à l'aide de ce tableau, deux ans avant et un an après la publication de ce missel, Ulric Zel aimait à donner son adresse, et la donnait même plutôt deux fois qu'une. Ainsi dans cette circonstance nous ne reconnaissons pas du tout l'une des habitudes de Zel. Il n'est donc l'imprimeur ni des psautiers ni des missels.

J'ai épuisé la liste des imprimeurs de Cologne, sans y trouver celui de nos psautiers et missels.

Il est vrai cependant qu'il reste encore, d'après les bibliographes, un *typographus ignotus*.

Cet inconnu doit être notre imprimeur. Adressons-nous donc à cet Ἀγνώστῳ θεῷ pour lui faire dire quel est son nom.

Vous saurez demain sa réponse.

VOTRE AMI.

NEUVIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Lorsque je cherchai, pour la première fois, qui pouvait avoir imprimé mon psautier, je reconnus, en le feuilletant, que l'ordre des hymnes des saints est le même que dans le calendrier, ainsi que cela devait être ; toutefois, A LA SUITE de cette division de l'ouvrage, je rencontrai avec surprise saint Augustin qu'il aurait fallu placer au 28 août, entre saint Louis, évêque, 19 août, et la fête des saints Stigmates, 17 septembre, puis la mère d'Augustin, sainte Monique, écartée de sa place légitime qui se trouve au 4 mai, entre la Chaire de saint Pierre, 22 février, et saint Antoine de Padoue, 13 juin, enfin saint Nicolas de Tolentino, 10 septembre, qui devait venir immédiatement après saint Augustin.

Pourquoi se trouvaient-ils ainsi hors de leur place, au dernier rang, tristement relégués auprès des trépassés dont les vêpres terminent tout l'ouvrage?

Je remarquai de plus que les noms de sainte Monique et de saint Nicolas de Tolentino manquaient au calendrier.

Je savais d'ailleurs que mon psautier, étant destiné à l'usage des Franciscains, je n'y devais guère rencontrer que des saints de l'ordre séraphique.

Augustin, Monique et Nicolas s'étaient donc introduits à la dérobée, et même les deux derniers, plus humbles ou plus timides, n'avaient pas osé inscrire leurs noms au calendrier.

Vous savez avec quel ordre scrupuleux on distribue toutes les parties de ces ouvrages de liturgie ; souvent même les imprimeurs du xv[e] siècle signalent avec complaisance les soins qu'ils ont pris à cet égard. C'est ainsi que Jean Hygman, dans son missel de Cambrai, imprimé à Paris, en 1495, ne manque pas de dire :

Singulis festivitatibus suum ad locum appositis. V. Van Praet, 189.

Dans le bréviaire de Gap de 1499, je trouve ces mots, dans un long colophon, au sujet de certains offices ajoutés : *Atque in suis propriis locis inserti et locati.*

En dérogeant ainsi à un ordre si facile à suivre et si important à observer, l'imprimeur inconnu devait avoir de trop graves motifs pour qu'il soit impossible de les découvrir.

En effet, en voyant saint Augustin, sainte Monique, sa mère, saint Nicolas de Tolentino, ermite de Saint-Augustin, former un groupe à part et relégué au dernier rang, on ne peut s'empêcher de penser : *Is fecit cui prodest.* C'est-à-dire l'imprimeur qui a ouvert la porte à ces intrus devait appartenir à quelque ordre d'Augustins. Il a voulu servir la cause de quelque monastère soumis à la règle de Saint-Augustin, monastère dont il faisait partie. En plaçant les hymnes des trois saints où elles auraient dû se trouver, il aurait mécontenté les Franciscains pour qui il l'imprimait. En les rejetant à la dernière place, il ne pouvait faire accueillir son psautier des maisons qui suivent la règle de Saint-Augustin; mais du moins il rendait service au monastère auquel il appartenait.

Eh bien ! il y avait à Cologne, en 1482, sur le Weidenbach, le ruisseau des Saules, un monastère de Clercs et de

Frères de la Vie Commune. Ils suivaient précisément la règle de saint Augustin.

Avant l'invention de l'imprimerie, ils gagnaient le pain quotidien, en multipliant les livres par l'écriture. Ils vécurent ainsi pendant un demi-siècle. A partir de la dispersion des compagnons de Gutenberg, en 1462, ils se mirent à imprimer et purent, grâce à leur nouveau procédé pour multiplier les livres, se bâtir une église en 1490.

Aucun livre imprimé ne porte le nom de ces humbles Frères. Est-ce une raison de les prendre, non pas au mot, mais à leur silence? Pourquoi ne seraient-ils pas le *typographus ignotus* des bibliographes?

Cette hypothèse jette sa lumière sur toutes les parties obscures de la question : l'avant-dernier cahier, moins deux feuillets, se terminait par les deux hymnes de la Dédicace. Le dernier cahier était réservé aux vêpres des morts. Il fallait donc utiliser les deux feuillets restants. On y imprima deux hymnes à saint Augustin, une à sa mère et trois à saint Nicolas de Tolentino, *ordinis Sancti Augustini*, dit expressément la rubrique. Voici celle de saint Augustin chantée à vêpres. Elle exhale le plus suave parfum des charmes de la Vie Commune.

De sancto Augustino ad vesperas hymnus.

Magne pater Augustine
Preces nostras suscipe
Et per eas conditori
Nos transferre satage
Atque rege gregem tuum,
Summum decus præsulum.

Amatorem paupertatis
Te collaudant pauperes;
Assertorem veritatis
Amant veri judices.
Frange nobis favos mellis
De Scripturis disserens.

Quæ obscura prius erant
Nobis plana faciens,
Tu de verbis Salvatoris
Dulcem panem conficis
Et propinas potum vitæ
De psalmorum nectare.

Tu de VITA CLERICORUM
Sanctam scribis regulam
Quam qui amant et sequuntur
Viam tement regiam
Atque tuo sancto ductu
Redeunt ad patriam.

Regi regum
Salus vita decus et imperium
Trinitati laus et honor
Sit per omne sæculum
Quæ concives nos ascribat
Supernorum civium. Amen.

Hymne à saint Augustin, à vêpres.

O toi, notre père, grand Augustin, reçois nos prières et fais que par elles nous arrivions un jour auprès de notre Créateur. Nous sommes ton troupeau; sois notre guide, ô toi le plus grand des évêques.

Tu aimas la pauvreté; aussi les pauvres s'unissent pour te louer. Tu affirmas la vérité; aussi les vrais juges te bénissent. Partage-nous les rayons de ce miel que tu sus découvrir dans les Ecritures.

Ce que nous trouvions d'abord obscur, tu sais le rendre clair. Des paroles du Sauveur tu nous fais un pain de délices. Tu nous abreuves à la coupe divine que tu as remplie du nectar des psaumes.

C'est toi qui traças la règle sainte de la vie commune. Aimer et suivre cette règle, c'est marcher dans la voie du vrai bonheur; conduit par toi, on remonte à la céleste patrie.

Au roi des rois appartiennent la vie, l'honneur et l'empire, à la trinité la louange et l'honneur, dans les siècles des siècles. O trinité sainte, ouvre-nous les portes de la céleste Jérusalem!
Ainsi soit-il.

On aurait pu insérer au calendrier les noms de sainte Monique et de saint Nicolas de Tolentino; on ne l'a pas fait, parce que ce calendrier, espèce de table des matières du livre, aurait laissé voir aux Frères mineurs deux noms de saints étrangers à leur ordre. Au reste, il paraît que ce psautier des Franciscains servit également aux congrégations de Saint-Augustin; car mon exemplaire offre des traces écrites d'un pareil emploi.

On peut encore reconnaître la main des Frères de la Vie Commune du couvent de Weidenbach à la place qu'ils ont assignée, dans les litanies du psautier que je leur attribue, à sainte Agnès; elle occupe le second rang parmi les saintes. Mais dans le psautier à l'usage des Dominicains, sorti assurément des mêmes presses, Agnès n'occupe que le septième rang aux litanies. La pauvre enfant, martyrisée au commencement du IVe siècle, n'avait rien de commun avec les deux ordres que fondèrent au moins huit siècles plus tard François et Dominique. Peu leur importait à quel rang on invoquait sainte Agnès. Il n'en était pas de même des Frères de Weidenbach. Heureux et fiers de posséder un bras (1) de la jeune et chaste martyre, sa fête au 21 janvier

(1) Voici comment ils devinrent possesseurs de cette précieuse relique, d'après Ægidius Gelenius (*De admiranda... magnitudine Coloniæ...*) :

« Au début de leur établissement canonial de Weidenbach (vers 1417), les Clercs de la Vie Commune, ainsi qu'on les appelle, recevaient souvent leurs hôtes avec une généreuse bienveillance.

« Un prêtre qui se rendait d'Utrecht à la cour de Rome se vit refuser l'hospitalité partout à Cologne, excepté par les Frères de cette maison naissante et dans tout l'épanouissement de la ferveur. On fit au voyageur le plus hospitalier des accueils. Ce prêtre portait, dans une enveloppe de soie, un bras de sainte Agnès.

« Quand parut l'aube, il se remit en marche, emportant la sainte

était du petit nombre de celles qu'ils célébraient avec le plus de solennité. Alors ne peut-on pas avec quelque raison leur attribuer l'insertion du nom d'Agnès au second rang des litanies des saintes ?

L'insertion du nom d'Agnès au deuxième rang aurait beaucoup moins d'importance si ce nom n'occupait pas un rang fort inférieur, le septième, dans le Psautier dominicain. Sortis des mêmes presses, ces deux livres devaient se ressembler dans l'insertion de ce nom, puisque aucun des deux ordres ne pouvait revendiquer Agnès. Le rang élevé qu'on lui voit occuper dans le Psautier franciscain ne lui a donc pas été attribué par les Franciscains eux-mêmes, mais plutôt par les imprimeurs chez qui l'on conservait avec orgueil de précieuses reliques de la jeune martyre.

Les six hymnes et le nom de sainte Agnès qu'on ne devait nullement s'attendre à rencontrer à la place qu'ils occupent dans notre Psautier vous ont, je l'espère, rendu vraisemblable l'attribution que je fais de cet ouvrage aux Frères de la Vie Commune de Weidenbach. D'autres considérations dans la lettre suivante achèveront de vous convaincre.

VOTRE AMI.

---

relique ; mais en vain parcourut-il tout le contour intérieur des murailles ; il n'y vit plus de portes. Etonné, effrayé même des suites de cette erreur, sentant le besoin de se reposer, il regagna la demeure hospitalière vers midi. Il fait part de son erreur, de son anxiété, de son illusion. Alors il confie les reliques à la garde des Frères ; aussitôt d'un cœur et d'un pied légers il se remet en marche, et rien n'arrête plus ses pas.

« Le gage sacré qu'il laissa fut la magnifique récompense que méritait bien l'hospitalité qu'il avait reçue. »

DIXIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

La liste des imprimeurs connus de Cologne (1), que j'ai dressée avec le plus grand soin, ne nous offre aucun nom auquel nous puissions attribuer nos deux Psautiers et nos deux Missels; or, ces livres ont été imprimés à Cologne, sans le moindre doute; de plus, les Clercs de la Vie Commune du couvent de Weidenbach imprimaient dans cette ville dès 1465; quoi donc de plus naturel que de les regarder comme les imprimeurs de ces ouvrages? Leurs noms ne figurent pas, il est vrai, sur les listes qu'ont dressées les bibliographes; ce n'est pas une raison de les en exclure à jamais. Mais vous me direz avec raison que si nos quatre ouvrages ont été imprimés à Cologne, il ne s'ensuit pas logiquement qu'ils l'aient été à Weidenbach. Assurément il se peut qu'il y ait eu dans cette ville plus d'un imprimeur inconnu; cependant la logique ne veut pas que l'on multiplie les êtres sans nécessité. Le nominaliste franciscain Occam l'a dit avec vé-

(1) Voir cette liste à la fin du volume.



FRÈRE DE LA VIE COMMUNE

rité : *Entia non sunt multiplicanda praeter necessitatem; frustra fit per plura quod fieri potest per pauciora.*

En vertu de cet axiome, dicté par la raison elle-même, nous devons y regarder à deux fois, avant de supposer l'existence d'une autre imprimerie inconnue à Cologne. Il n'est pas donné à tout le monde de se passer d'enseigne ; les Frères de la Vie Commune, en possession depuis 1417 d'écrire des livres de liturgie que l'on admire encore de nos jours, élevés en 1475 à la dignité de chapelains et de vicaires de l'Empereur, ne devaient-ils pas jouir de la plus honorable notoriété ?

N'avaient-ils pas d'ailleurs l'immense avantage d'être, depuis près d'un demi-siècle, en relation d'affaires avec les églises, les abbayes et les couvents pour la vente des livres liturgiques qu'écrivaient leurs calligraphes ? Ils n'ont donc pu manquer de continuer avec succès, par la voie de l'imprimerie, les travaux et les affaires qu'ils avaient si bien commencés par la plume du calligraphe et par le pinceau du miniateur.

Les papes, l'empereur Frédéric III, l'abbé de Saint-Pantaléon, l'Université de Cologne, les magistrats de la cité avaient, en comblant les Frères de Weidenbach de leurs faveurs, rendu parfaitement superflue toute réclame de la part de ces humbles Clercs.

Qu'on ne vienne pas dire ici que les imprimeurs avaient à cette époque l'habitude de cacher leur nom ; rien ne serait plus faux et, pour ne citer qu'un seul exemple, l'édition du *Speciale opus missarum* de 1498 parut le 15 octobre ; seulement douze jours plus tard, parut précisément un autre *Missale Coloniense; impressum*, dit le colophon, *expensis Hermanni Bumgart de Kettwych.*

L'usage était plutôt alors de faire connaître le nom de l'imprimeur et, pour dédaigner de s'en prévaloir, il fallait une association d'une date déjà ancienne et d'une réputation solidement établie.

La maison de Weidenbach jouissait seule à Cologne de pareils avantages.

Voici du reste un fait qui nous laisse entrevoir une lacune d'un siècle dans les travaux calligraphiques des Clercs de Weidenbach, lacune causée sans aucun doute par leurs travaux typographiques.

On conserve encore dans une des vieilles églises de Cologne, Saint-Cunibert, un Antiphonaire dont la belle écriture et les initiales peintes en plusieurs couleurs assignent pour date à ce manuscrit le milieu du xve siècle. Il ne fut achevé qu'en 1553, ainsi que nous l'apprend une note manuscrite dont voici la traduction :

« C'est afin de louer Dieu, la Vierge Marie, Kunibert et les autres patrons de cette église que les Frères de Weidenbach ont autrefois (*olim*) entrepris cet Antiphonaire. Grâce aux grandes sommes d'argent données par diverses personnes généreuses, il a été achevé en 1553, et placé devant les stalles de messieurs les vicaires, du côté de M. le doyen. Il doit rester à leur usage à perpétuité. »

C'est un volume énorme et lourd écrit sur vélin, offrant à l'intérieur un admirable monument de l'art du calligraphe et du miniaturiste, à l'extérieur une reliure ornée et protégée de pièces de cuivre fondu d'un dessin et d'un travail accomplis. Consulter pour plus de détails : Das heilige Koeln von Franz Bock.

Malgré l'importance du travail, on n'accordera jamais qu'il ait fallu UN SIÈCLE ENTIER pour achever ce bel Antiphonaire. On l'a commencé vers 1450, et en 1462 on le continuait encore. Survient alors la guerre des archevêques de Mayence ; Ulric Zel arrive à Weidenbach et les calligraphes, grâce à lui, devenus imprimeurs, laissent de côté l'Antiphonaire inachevé. Vers 1550, ils reprennent ce travail qui sans doute était fort avancé, car on n'aurait pas gardé soigneusement pendant cent ans quelques feuillets écrits, et le livre était fini en 1553.

Si la logique n'est pas un vain nom, cette lacune séculaire démontre que les Frères de Weidenbach ont imprimé après avoir écrit, puis écrit de nouveau après avoir imprimé. Mais quels ouvrages écrivaient-ils? Nous le voyons ici, c'étaient, entre autres, des ouvrages liturgiques. N'est-il donc pas infiniment probable que, pendant les années correspondant à la lacune, c'étaient aussi des livres liturgiques qu'ils devaient parfois imprimer?

J'espère, mon cher ami, que ce siècle qui sépare l'écriture des premières feuilles de cet antiphonaire de celle des dernières est pour vous comme pour moi une lumineuse révélation. Si les Frères de Weidenbach n'avaient pas imprimé pendant la plus grande partie de ce long intervalle, ils n'auraient pas suspendu le travail important de leur antiphonaire, car ils vivaient du travail de leurs mains, et s'ils n'eussent imprimé, ils auraient du moins écrit, mais écrit surtout la suite et la fin d'un livre que devaient leur payer si cher les pieux personnages dont parle l'inscription.

Cette interprétation que je vous offre de cette lacune d'un siècle me paraît si claire que je la remets avec joie entre vos mains, bien persuadé d'avance que vous y verrez la preuve que les Frères de Weidenbach ont dû imprimer des livres liturgiques, de même qu'ils en ont réellement écrit, soit quand ils n'étaient pas encore, soit quand ils n'étaient plus imprimeurs.

Je remercie la Providence de m'avoir réservé la connaissance de cet antiphonaire, entrepris, puis achevé, aux deux extrémités d'un siècle; depuis 1553 que les Clercs de Weidenbach ont inscrit leur note sur ce livre, elle est restée lettre morte pour tous les lecteurs et cependant, interprétée par le sens commun, elle nous révèle ce fait important que les Frères de la Vie Commune de Cologne ont renoncé à écrire des livres liturgiques vers 1463, et qu'après de longues années ils ont repris leur plume délaissée, car s'ils ont pu cesser d'écrire, ils n'ont pas cessé de vivre; quel était donc

leur gagne-pain pendant ces longues années qu'ils avaient laissé la plume de côté? C'était tout naturellement la merveilleuse et nouvelle manière d'écrire dont Gutenberg venait de doter l'humanité. On l'accueillit partout comme un don du ciel; les copistes eux-mêmes finirent par l'accepter avec reconnaissance.

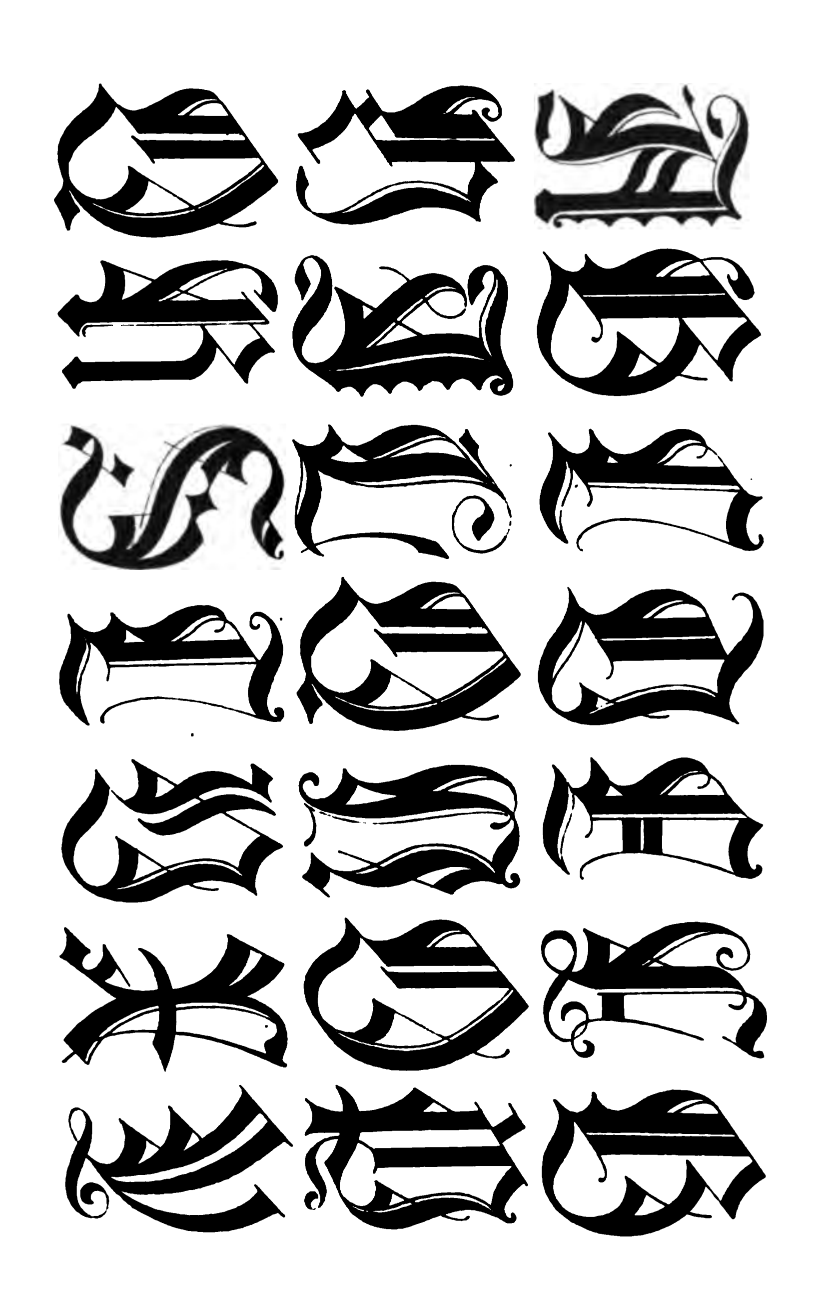
Je vous traduirai ici un passage du bréviaire de Ratisbonne, imprimé en 1495 par maître Jean Pfeyl de Bamberg:

« Autrefois les forces d'un seul homme, ses années, sa vie, son activité, son travail et sa diligence suffisaient à peine à mener à bonne fin un seul volume. Beaucoup de copistes, tout le monde le sait, pour avoir transcrit un seul volume, perdirent l'usage de la raison et tombèrent dans une déplorable démence; mais aujourd'hui nous pouvons, l'âme contente et joyeuse, grâce à l'art d'imprimer, multiplier en peu de temps les exemplaires d'un ouvrage; aussi peut-on douter qu'un si grand bienfait, accordé lorsque les forces de l'homme déclinaient, ne provienne des entrailles de la divine miséricorde? Il faut donc en rendre tous les jours davantage gloire et grâces au Dieu très-haut. »

Vous le voyez par ce seul échantillon, les copistes eux-mêmes trouvèrent dans la presse le remède à d'énormes fatigues; à ce seul titre pouvait-on faire à Weidenbach autrement que dans une multitude d'autres couvents et monastères? c'est-à-dire, pouvait-on n'y pas imprimer?

Il est vrai qu'ils quittèrent la presse pour reprendre la plume; on conserve encore dans la sacristie de Saint-Cunibert un second ouvrage écrit de leurs mains en 1533; c'est un Graduel aussi volumineux que l'antiphonaire et que firent écrire par eux les exécuteurs testamentaires d'un chanoine de cette église.

De plus, j'ai lu, au Stadt-Bibliothek de Cologne, dans un manuscrit de C. P. R. Forst, contenant des annotations sur le *Sacrarium Agrippinæ* de Winheim, à la page 182, le passage que je traduis ici :



« Dans le livre de chœur de Saint-Georges, on lit que Gérard Orrede de Lys de Déventer, lequel mourut le 7 mars, chanoine de Saint-Georges et pasteur de Saint-Jacques, voulut que ses exécuteurs testamentaires fissent écrire un livre par les Frères de Weidenbach, en 1556. »

Mais remarquons ici que Paris leur fit, vers le commencement du XVI[e] siècle, une concurrence ruineuse; en 1506, 1514 (1) et 1520 Wolffgang Hopyl y imprimait trois éditions du *Missale Coloniense* en très-beaux caractères et orné de nombreuses gravures. Le livre se vendait chez François Byrckman, à l'enseigne de la Poule-Grasse, près du dôme.

Il est probable que l'impression des livres de liturgie était la source principale de leurs profits; soutenir la lutte avec un jouteur tel que Paris, c'est à quoi ne songèrent même pas les humbles Frères de Weidenbach, et quand ils n'eurent plus de livres de liturgie à imprimer, ils se remirent à en écrire, comme dans leurs premières années. Ils avaient ainsi moins de rivaux à vaincre, mais aussi moins d'argent à gagner. Heureusement ils avaient bâti leur église en 1490.

Les Psautiers franciscain et dominicain ont trois alphabets imprimés de majuscules initiales, de formes, de grandeurs et de couleurs différentes. Je place ici, sous vos regards, seulement le plus grand des trois; on l'a tiré en noir dans les Psautiers. Il est évident que ces grandes lettres sont l'œuvre de calligraphes expérimentés et habiles; elles viennent donc aussi à leur tour rendre témoignage en faveur des Frères de Weidenbach qui, devenus imprimeurs, durent appliquer à leur nouvelle profession les talents qu'ils avaient acquis dans l'exercice de la première.

Ces lettres gravées sur bois l'ont été sans doute par eux-

(1) La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition de 1514. On y apprend par une note de Van Praet, sans doute, que « ce livre provient du couvent Zum Laemmchen, rue Burgmauer, à Cologne, où il a été saisi le 7 thermidor an X de la République française. » C'est un volume admirable.

mêmes ; vous vous rappelez qu'il se trouvait parmi eux des graveurs, d'après le témoignage du savant archiviste de Cologne, M. le docteur L. Ennen.

Voilà déjà dix longues lettres que je vous adresse, mon cher ami, au sujet de ces deux Psautiers et de ces deux Missels; je pourrais encore, grâce à mes matériaux et à mes réflexions, vous en adresser davantage ; mais je n'oublie pas que

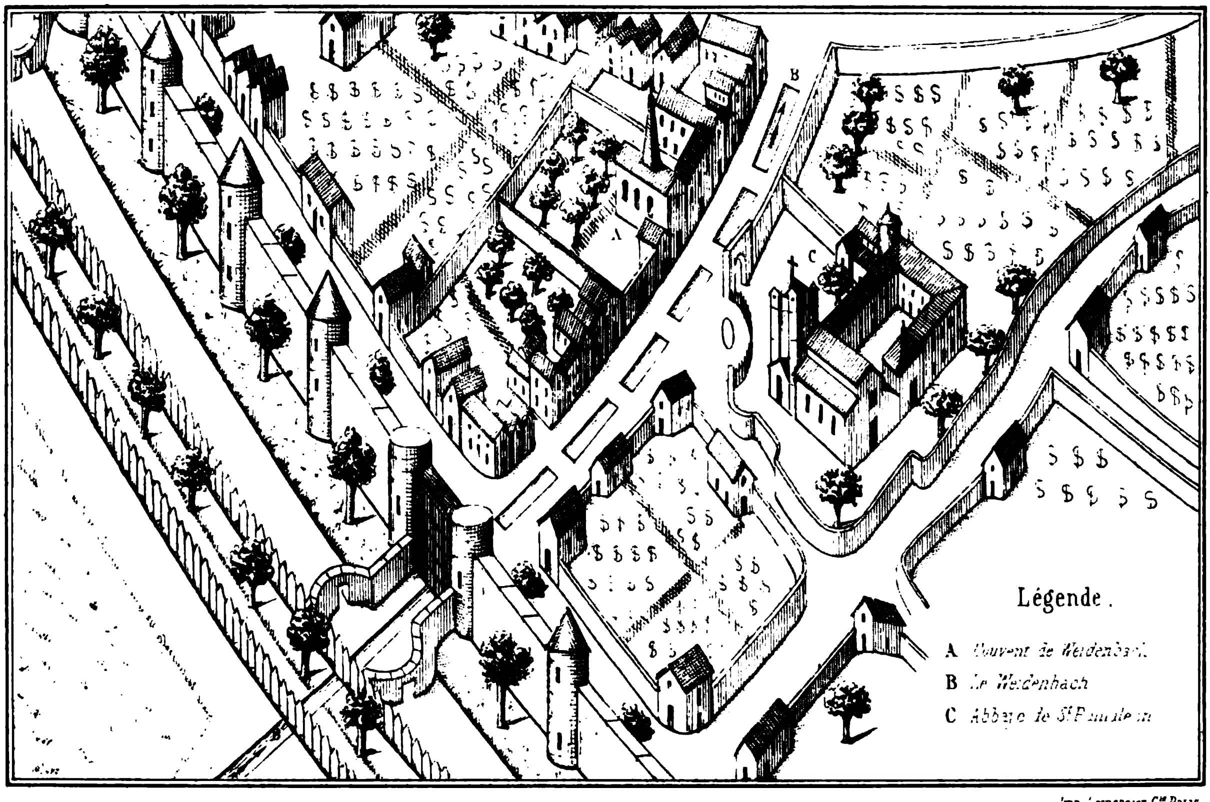
Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.

Puisqu'il est temps de me résumer et d'en finir, je le ferai en vous racontant ce qui m'est arrivé pendant l'une de mes pérégrinations dans la vieille et vénérable cité d'Agrippine (1). J'y rencontrai un jour quatre enfants égarés dans les rues tortueuses de la vaste ville. Ils pleuraient à chaudes larmes en demandant leur mère. Un prêtre et un lévite qui les entendirent les regardèrent en continuant leur chemin. Quant à moi, je m'approchai d'eux, et les voyant abandonnés je fus émus de leur douleur et je résolus de retrouver la mère qu'ils demandaient aux passants. Quelques instants plus tard, le hasard ou plutôt la Providence me mena sur les bords du Weidenbach ; là, j'aperçus, assise et cachée au milieu des saules qui bordent l'humble rivière, une femme, une mère que rien ne pouvait consoler; elle demandait au ciel de lui ramener ses enfants qui avaient disparu.

Vous devinez ma joie ; je dis à cette mère : ne pleurez plus, vous allez les revoir. En effet, m'était-il permis d'en

(1) La ville dont je parle ici fut d'abord appelée *Ubiorum oppidum*, du nom des Ubiens qui, grâce à Agrippa, passèrent de la rive germanique du Rhin à la rive romaine, l'an XIV avant la naissance de Jésus-Christ. Cette ville des Ubiens fut donc fondée la même année que naquit la Vierge Marie.

La seconde Agrippine, la mère de Néron, y naquit, et la cité reçut le nom de *Colonia Agrippina*, en allemand Koeln, en français Cologne.


Légende.
A Couvent de Weidenbach
B Le Weidenbach
C Abbaye de St Pantaléon
B
A
C
Imp Lemercier Cie Paris

douter? N'avais-je pas trouvé des enfants demandant leur mère et une mère demandant ses enfants? Et quand la mère les revit ne dut-elle pas reconnaître ceux qu'elle croyait perdus?

Vous partagerez, j'ose l'espérer, la croyance de

Votre Ami.

TROIS LETTRES

RELATIVES

A D'AUTRES IMPRESSIONS DE WEIDENBACH

ONZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je vous ai entretenu dans la seconde série des *Lettres d'un Bibliographe* (lettres 1, 2 et 3), des deux éditions de la Bible latine qu'on *attribue*, c'est le mot que j'employais, à Ulric Zel de Cologne ; je vous disais que l'exemplaire de la Bibliothèque du brasseur Perkins s'était vendu près de mille francs. C'était un exemplaire de l'édition *à la lacune*.

Quant à l'édition où cette lacune est comblée, j'en disais fort peu de mots, ne l'ayant jamais eue entre les mains; mais depuis (1), grâce à l'obligeance de M. Edwin Tross, le savant libraire, j'ai pu faire la comparaison de mon Nouveau Testament *à la lacune* avec celui de l'édition où ce vide est comblé. L'exemplaire que m'a confié M. Tross a fait partie de la célèbre bibliothèque du duc de Sussex.

---

(1) Voir la note à la fin du volume.

Avant de vous soumettre le résultat de cette comparaison, je dois vous faire part d'une énorme erreur des bibliographes qui, depuis plus d'un siècle, attribuent tous sans exception ces deux éditions de la Bible à Ulric Zel; il est vrai que l'on compile trop pour avoir le temps de contrôler.

Un exemplaire d'une de ces éditions était à vendre à Leyde chez Charles Delfos, le 3 novembre 1761 ; on prétendait que c'était l'œuvre de Gutenberg. Il fut vendu 153 florins, environ 300 francs. Cependant il y avait loin des LETTRES DE MISSEL de la Bible de Gutenberg aux lettres *énormément moindres* de la Bible qu'on vendait.

Gérard Meerman reconnut l'erreur, mais ce fut pour tomber dans une autre, à son tour, et qui devait durer longtemps. Cette Bible, disait-il, n'est pas de Gutenberg, car elle est imprimée *ipsissimo typo*, *ipsissimis typis Zellianis*. Meerman a beau affirmer en latin *pédantesque* que cette Bible est d'Ulric Zel, il se trompe et a trompé les compilateurs depuis 1761 jusqu'à ce jour.

On comprendra l'incroyable légèreté des bibliographes d'il y a cent ans quand je dirai que Delfos attribuait à Gutenberg la Bible que Meerman attribue à Zel et que Meerman attribuait à Zel la Bible de trente-six lignes, celle même de Gutenberg. V. Meerman, pages 59 et 285.

Le savant bibliothécaire de la Haye, feu J.-G. Holtrop, fait aussi d'Ulric Zel l'imprimeur de la Bible qui nous occupe, et cependant il avait trouvé lui-même, le premier, un moyen de reconnaître cette erreur. En effet, il attribue avec raison à Conrad Winters de Homborch le *Speculum morale* de 58 lignes et reproche à Panzer et au docteur Kloss de l'avoir attribué à Zel. V. Catologue de Holtrop, page 356.

Or, le caractère de ce *Speculum morale* est identique à celui de la prétendue Bible de Zel. Mais Meerman a tellement décrédité les déclarations d'identité par ses *ipsissimo* et ses *ipsissimis* que je dois vous fournir des preuves posi-

tives que le caractère de la Bible n'est réellement pas identique à celui d'Ulric Zel. J'avoue que la ressemblance est très-grande, mais elle ne va pas jusqu'à justifier Laserna Santander quand il nous affirme que « les caractères de la Bible de Zel sont *absolument* semblables à ceux du *De singularitate,* » ni Meerman quand il forge ses *ipsissimis.*

Si les faits ne se démontrent pas, il faut du moins les constater; voici par quelles remarques on peut constater l'identité de caractère du *Speculum morale* de 58 lignes et du *De morali lepra*, dont le colophon nous apprend que Conrad Winters de Homborch en est l'imprimeur : 1° la force de corps, mesurée par le compas, est la même; 2° les initiales majuscules sont les mêmes; remarquez par exemple l' R de forme singulière; 3° parmi les lettres de bas de casse de forme originale, les d, les h, les s, sont identiques ; il en est de même du p dont la queue est traversée par un trait horizontal et qui représente entre autres la syllabe per.

Vous pouvez encore constater cette identité en comparant à ces ouvrages le recueil intitulé *Aurei sermones* de Jean Nider dont le colophon nous fait connaître que Conrad Winters de Homborch l'a imprimé en 1480. On y voit le même R, par exemple, à la fin de la table.

Holtrop a donc raison de restituer à Conrad Winters de Homborch le *Speculum morale.*

Ce que je viens de constater sur ces trois ouvrages (le *Speculum*, le *De morali lepra* et le *Sermones*) s'applique à ces mêmes ouvrages et à la prétendue Bible d'Ulric Zel, comparés ensemble.

Seulement j'ai trouvé l' R de forme singulière dans l'édition de la Bible de Zel qu'on appelle la seconde; mais malgré mes recherches, patiemment multipliées, je n'ai pu rencontrer cette majuscule dans la prétendue première édition.

Voilà donc quatre impressions faites avec les mêmes caractères ; or, deux d'entre elles portent le nom de Conrad Winters de Homborch ; tirez vous-même la conclusion.

Il me reste maintenant à vous signaler les différences que j'ai découvertes entre les caractères de ces trois ouvrages et ceux qui appartiennent incontestablement à Ulric Zel, Comparez les d, les h et les s et vous les trouverez absolument différents dans les ouvrages en question. Or, vous savez le rang élevé de ces lettres, de l's surtout dans une police. Ainsi ces lettres si souvent employées constituent une différence réellement importante. Je ne parle pas de différences moins frappantes, mais aussi réelles, dans d'autres lettres.

Je le redis : les caractères de Zel et de Homborch ont la plus grande ressemblance, mais la ressemblance n'est pas l'identité ; il faut donc le reconnaître : le caractère de la prétendue Bible de Zel n'est pas autre que celui de Conrad Winters de Homborch, identité qu'on n'avait jamais signalée jusqu'à ce jour.

C'est surtout en comparant le *Sermones aurei* de Nider à la Bible prétendue de Zel que l'identité devient frappante, parce que ces deux ouvrages sont imprimés sur deux colonnes d'un nombre de lignes presque égal, 41 et 42.

Venons à la comparaison des deux éditions de cette Bible de 42 lignes, ou, pour être plus exact, du Nouveau Testament de cette Bible.

Sur 548 colonnes dont le texte se compose, dans les deux éditions, il y en a près de 500 qui commencent par les mêmes syllabes.

Dans ce compte n'entrent pas les 14 feuillets remaniés, selon moi, dans la seconde édition. C'est, en effet, 14 et non 15 feuillets qu'on a remaniés, ainsi que j'ai pu le constater.

La plus grande différence entre ces deux éditions consiste dans la lacune de l'une qu'on ne trouve point dans l'autre. Cette lacune est au verso du 42e feuillet. Ainsi que je viens

de le rappeler, 14 feuillets à partir de celui de la lacune, diffèrent dans l'une et l'autre édition. Celle sans lacune offre une circonstance importante à remarquer : c'est qu'elle contient presque l'équivalent de cette lacune, non pas dans une seule et même page, mais disséminée çà et là sur les 14 feuillets dont nous parlons. Au chapitre XIX de saint Luc, une ligne qui commence par ces trois mots : *tacuerint, lapides clamabunt,* au lieu de finir par la suite du texte, est restée en blanc et le texte ne reprend qu'à la ligne suivante. Il en est de même de la ligne commençant par ces mots : *dentes et ementes dicunt illis*, même colonne. Pareil espace blanc final au chapitre XXI. Or, ces espaces blancs ne se montrent jamais dans le texte qui se développe toujours sans solution de continuité.

C'est surtout en tête des chapitres et dans les *explicit* que ces espaces blancs se font remarquer. Ces mots : *capitulum XV* ne forment qu'une seule ligne, sans la remplir. Les mots : *capitulum XVIII* forment une seule ligne à part, précédée et suivie d'une ligne blanche.

Les mots *capitulum XIX* pouvaient occuper la dernière ligne d'une colonne qui n'en a que 41 ; au lieu de les y placer, on les a mis en tête de la colonne suivante. On peut voir des espaces vides du même genre aux feuillets 44 v (v=verso), 48 v, 52, 54 v.

Le but qu'on se proposait d'atteindre, à l'aide de ces espaces vides, était, vous vous le rappelez, de combler la lacune de deux fois 30 lignes. Outre ce moyen, on eut aussi recours à celui de remplacer d'innombrables abréviations par des mots composés avec peu ou point de ces abréviations.

Signalons maintenant d'autres différences beaucoup moins considérables. Les chiffres de la liste qui suit indiquent le feuillet recto du Nouveau Testament; le v indique qu'il s'agit du verso du feuillet. A indique la première édition, B la deuxième.

16 A *Me non semper habetis.*
— B *Me non semper habebitis.*
37 v A *Vulpes voveas habent.*
— B *Vulpes foveas habent.*
41 v A *Penitentiam agente.*
— B *Potentiam agente.*
41 v A *Non poteritis.*
— B *Non poteris.*
92 A *Quasi initium.*
— B *Quasi inimicum.*
124 A *Amorem fraternitatem.*
— B *Amorem fraternitatis.*
132 v. A *Fulgura.*
— B *Vulgura.*

Outre ces différences on peut en constater dans la manière de composer les mots presque à toutes les lignes des deux éditions.

Voici une liste de fautes communes à ces deux mêmes éditions :

MOTS PASSÉS.

8 v *Colligite ea in fasciculos, in* est passé.
10 *Adjuva me, me* est passé.
10 v *Filius hominis, hominis* est passé.
17 v La fin du verset 35, *ut impleretur*..... est passée.
98 v *Nihil adduxit lex, lex* est passé.
99 *Erant Cherubin, erant* est passé.
104 *Principes populi... audite, audite* est passé.
126 v *Hi tres unum sunt, hi* est passé.
127 v *Gratiam transferentes in luxuriam, in luxuriam* est passé.
134 v *Nomen scriptum : mysterium, mysterium* est passé.

MOTS POUR D'AUTRES.

1 v *Minimo*, au lieu de *minio*.
3 v *Capitulum VI*, au lieu de *Capitulum V*.
7 v *Nequitiores*, au lieu de *nequiores*.
9 v *Dicentes*, au lieu de *docentes*.
14 v *Gnimina... fugetis*, au lieu de *genimina... fugietis*.
15 *Fulgor*, au lieu de *fulgur*.
15 v *Vidistis*, au lieu de *visitastis*.
16 v *Princeps*, au lieu de *principes*.
24 *Judeam*, au lieu de *Videam*.
31 v *Exiebant*, au lieu de *exibant*.
33 v *Uteres*, au lieu de *utres*.

Cette faute a lieu quatre fois de suite, et cependant le mot est bien imprimé quatre fois de suite aussi, page 19 v.

35 *Resurgent*, au lieu de *resurgunt*.
39 v *Hominis quidem*, au lieu de *hominis cujusdam*.
52 v *Voluntas eis qui misit me Patris*, au lieu de *Voluntas ejus.....*
58 v *Si*, au lieu de *nisi*.
63 *Dilexit et vovit*, au lieu de *fovit*.
68 *Non idem Dominus omnium*, au lieu de *nam idem Dominus omnium*.
75 v *Sonitum*, au lieu de *sonituum*.
73 v *Intus*, au lieu de *invitus*.
73 v *Defendiculum*, au lieu de *offendiculum*.
82 *Sequebatur*, au lieu de *persequebatur*.
83 *Natura sunt Dii*, au lieu de *non sunt Dii*.
87 v *Arbitror in stercora*, au lieu de *arbitror ut stercora*.
89 *In humilitate et regione*, au lieu de *religione*.
89 v *Eam... vobis legatur*, au lieu de *eam vos legatis*.
110 *Magnum*, au lieu de *magum*.
115 v *Trahebunt*, au lieu de *trahebant*.
133 *Obsorbuit*, au lieu de *absorbuit*.
133 v *Sapientia*, au lieu de *patientia*.

Dans les deux éditions, on lit en tête de l'Apocalypse :

Prologus beati Johannis.

Or, ce prologue est réellement de saint Jérôme; A et B font donc, par cette erreur, tenir à saint Jean le singulier langage que voici :

« Jean, qui savait que le jour auquel son âme devait quitter son corps était arrivé, convoca ses disciples à Ephèse, descendit dans la fosse qu'on lui avait préparée ; puis après avoir fait sa prière, il rendit l'esprit. »

Après avoir ainsi comparé ces deux éditions et constaté tant de singulières ressemblances, jusque dans les plus grossières erreurs, on commence par se demander laquelle des deux est la première?

Mais si l'on avait tout à fait présentes à l'esprit toutes les ressemblances et les quelques différences, on n'aurait plus rien à demander et l'on y verrait bien à la vive lumière qui s'en dégage, que la question d'antériorité n'a rien du tout à faire ici.

En effet, si l'une des éditions est antérieure à l'autre, c'est évidemment celle qui a la lacune ; nous continuerons à la désigner par A, et l'autre par B.

Si l'édition B a été imprimée après et d'après l'édition A, le compositeur n'a pas eu besoin qu'on lui lût le texte qu'il pouvait si aisément lire imprimé. C'était une grande économie, car l'emploi de l'anagnostes devait coûter assez cher ; mais alors le compositeur pouvait-il, quand il lisait *penitentiam* écrire *potentiam*? quand il lisait *fulgura* écrire *vulgura*? car, il faut se le rappeler, il copiait servilement le texte qu'il avait sous les yeux. La liste des *mots pour d'autres* le prouve assez. Par exemple, il copiait la faute de *Capitulum* VI au lieu de V, faute qui saute aux yeux et que l'on reconnut dès le chapitre suivant qui est intitulé Cap. VI, ainsi qu'il le fallait. Il copiait aussi *gnimina* au lieu de *genimina*, *obsorbuit* au lieu de *absorbuit*, etc. Il est donc impos-

sible d'admettre que B soit une réimpression faite d'après A.

De plus, si B copiait A avec une si scrupuleuse exactitude, jusque dans les fautes les plus manifestes, on ne voit pas pour quelle raison il se serait avisé de corriger les mots *habetis, voveas, poteritis, initium* et *fraternitatem*.

Admettons toujours que B soit une réimpression de A; quand B se trouva en présence de la page à la lacune, il avait un moyen fort simple de la combler : c'était de placer à la suite des 24 lignes de cette page incomplète les 60 lignes qui suivent et de faire refluer 60 lignes de la même manière de page en page, jusqu'à la fin. La lacune se serait ainsi trouvée transportée à la dernière page verso qui, au lieu de ses 75 lignes, n'en aurait eu que 15, formant, suivant l'usage de ce premier âge de l'imprimerie, une seule colonne inachevée. Par ce moyen si simple et qui s'imposait de lui-même, la lacune disparaissait de la page qu'elle déshonorait, sans que le compositeur eût la moindre peine à prendre et le moindre instant à perdre.

Au lieu de procéder ainsi, il a fallu que B remaniât 56 colonnes de 42 lignes, excepté les deux colonnes de 12 lignes, afin de leur faire produire, en les dilatant, les 60 lignes dont il avait besoin. S'il n'a pas suivi cette marche, la plus unie et la plus favorable à ses intérêts, c'est qu'évidemment il ne le pouvait pas.

Quelle cause pouvait donc l'obliger à remanier longuement et péniblement 56 colonnes de texte? quel avantage pouvait-il en retirer?

Je ne vois qu'un seul motif capable de justifier cet énorme travail : trois compositeurs travaillaient en même temps aux trois parties du livre. (V. *Lettres d'un Bibliographe,* 2e série, 1re lettre.)

B qui composait la seconde en même temps qu'un autre composait la troisième, ne pouvait donc pas modifier cette troisième partie, soustraite à son action.

Il se peut, en effet, que dans l'édition B, comme dans l'é-

dition A, trois compositeurs aient travaillé en même temps au Nouveau Testament et que par conséquent B dût renoncer au procédé si simple de refouler la lacune à la fin du volume.

Admettons qu'il en fût ainsi et que B dût faire disparaître la lacune en remaniant le texte de 14 feuillets de A. Par suite de ce remaniement, toutes les lignes des 14 feuillets auraient cessé de se correspondre, puisque B était affranchi d'observer cette condition. Or, il n'en est pas ainsi; plusieurs colonnes de A et de B présentent des séries entières de plusieurs lignes consécutives, commençant par les mêmes syllabes, dans les deux éditions.

Ces séries nous apprennent deux choses : 1° B n'a pas remanié A; 2° A et B ont eu d'abord les lignes des 14 feuillets identiques, et par conséquent A et B avaient la même lacune. B l'a comblée, A l'a laissée.

De cette identité dans tant de fautes et surtout dans l'existence de la lacune, il résulte que A et B ont été composées sous une même dictée qui ne laissait pas aux deux compositeurs le temps de corriger les erreurs que tous deux ou l'un d'eux au moins aurait pu facilement remarquer et corriger.

Enfin, si le compositeur de B avait réellement remanié les 14 feuillets, afin d'en faire disparaître la lacune, affranchi de suivre A en esclave de ligne en ligne, il aurait pu corriger quelques fautes manifestes; il n'en a rien fait; il a, par exemple, copié la faute de 52 v : *Voluntas* EIS *qui misit me Patris* pour *voluntas* EJUS.....

Tout nous révèle donc la dictée que faisait un anagnostes aux compositeurs; on reconnaît même des traces de sa prononciation germanique dans chacune des deux éditions : il dictait, 37 v, le mot *foveas;* il le prononça *voveas*, et c'est ainsi qu'il est composé dans A. B l'a bien écrit.

L'anagnostes, 132 v, dictait le mot *fulgura* qu'il prononçait *vulgura;* cette fois ce fut B qui reproduisit la faute; A la corrigea. Il se peut fort bien que les fautes de ce genre ne fussent point le fait de la mauvaise prononciation de l'anag-

nostes, mais de l'ignorance des compositeurs; en tous cas, la dictée est toujours manifeste.

Voici résumés, mon cher ami, les résultats auxquels je suis parvenu dans cette lettre : 1° les deux éditions de la Bible de 42 lignes attribuées à Ulric Zel sont imprimées avec le caractère de Conrad Winters de Homborch ; 2° elles ne sont pas successives, mais synchroniques.

Ont-elles été imprimées, comme je l'avance dans la seconde série de mes lettres, chez les Frères de la Vie Commune de Weidenbach ?

Rien ne s'y oppose. Elles sont d'une date fort antérieure à l'impression du *Sermones aurei ;* en effet, dans ces Bibles on ne constate que deux espèces de caractères : bas de casse et initiales majuscules. Dans le *Sermones aurei* on a employé pour imprimer les titres, presque à chaque page, outre ces deux caractères, de très-grandes lettres dont la force de corps dépasse 25 points typographiques. Il est donc infiniment probable que les Bibles ont été imprimées avant que ces grandes lettres ne fussent gravées et fondues. De plus, le *Sermones* a des signatures et est daté de 1840. L'énorme ressemblance du caractère de Homborch et de celui d'Ulric Zel autorise à les regarder l'un et l'autre comme l'ouvrage de la même main. Sans doute Homborch, en quittant le monastère de Weidenbach, en emporta la fonte qui avait servi à l'impression des Bibles et lui ajouta le caractère de 25 points du *Sermones aurei.*

Je finis cette lettre en vous priant, mon cher ami, de ne pas oublier, dans le jugement que vous porterez sur les conséquences que je déduis de la comparaison des deux éditions de cette Bible de 42 lignes, que je n'ai pu comparer que les Nouveaux Testaments ; mais il me semble très-probable que les deux Bibles entières, comparées l'une à l'autre, justifieraient les mêmes conclusions.

VOTRE AMI.

DOUZIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Je vous ai déjà fait connaître plusieurs éditions imprimées au début de la typographie et présentant aux bibliographes un problème que je crois avoir résolu : il s'agit de ces éditions presque identiques dans lesquelles on signale cependant d'incontestables différences ; l'opinion vulgaire prétend qu'il n'y a qu'une seule édition, mais qu'on l'a remaniée. Ce remaniement est inacceptable ; la dictée simultanée faite à deux compositeurs rend parfaitement compte de la somme des ressemblances et de celle des différences.

Voici un nouvel exemple de ces éditions jumelles :

Jean Gerson a publié, en 1409, un traité latin intitulé : *De Passionibus Animae*. L'Université de Cologne, qui faisait le plus grand cas des ouvrages du chancelier de la nôtre, imprima ce traité de bonne heure. J'ai réussi à m'en procurer trois exemplaires à Cologne, à Londres et à Berlin. Ces trois exemplaires appartiennent à deux de nos éditions jumelles ou synchroniques, ainsi que j'espère vous le démontrer dans cette lettre.

Le caractère est l'un de ceux dont se servait Ulric Zel, au

monastère de Weidenbach. Chaque édition se compose de trente-deux feuillets, dont le premier et le dernier sont blancs. La page a vingt-sept lignes.

Après le traité vient un *Tractatulus de Modo Vivendi Omnium Fidelium,* contenant quatre feuillets. Le tout forme quatre quaternions dans les deux éditions.

Je désignerai par A et par B les deux exemplaires différents. La page imprimée a, dans A, 134 millimètres sur 81 ; mais en dehors de la justification, il y a, presque à toutes les pages, des divisions qui envahissent disgracieusement la marge à droite. Ces dimensions sont, dans B, de 143 millimètres sur 79.

On voit ainsi que B est interligné, et que A ne l'est pas ; quant au travail des deux compositeurs, il y avait compensation : l'un mettait des divisions sans interlignes, l'autre des interlignes sans divisions. B a cependant une division, mais une seule, au bas de la page 12 (recto du 12e feuillet). Les lignes de B sont plus longues que celles de A dans une seule page, le recto du 5e feuillet.

Le papier épais, solide et sonore des trois exemplaires offre le même filigrane, une tête de bœuf avec une étoile à six rayons. La blancheur est irréprochable.

Les marges occupent environ les deux tiers de la page.

La singulière ressemblance des deux éditions est facile à constater : elles se correspondent page par page, à l'exception :

1° De 27 v (v signifie verso), qui est une page blanche dans A, tandis que dans B on y a réimprimé, mal à propos, la page 30 v.

2° De 28 v, qui dans A a vingt-huit lignes, au lieu du nombre normal vingt-sept.

La ressemblance ressort encore de la composition des lignes : il n'y en a qu'une cinquantaine commençant d'une manière différente dans les cinquante-trois pages du *Tractatus*, c'est-à-dire sur plus de 1,400 lignes.

Voici des ressemblances plus caractéristiques : Gerson, 7e recto, cite ces deux beaux vers, qu'adresse Euryale à Nisus :

> Est hic, est animus lucis contemptor et istum
> Qui vita bene credat emi, quo tendis, honorem.
>
> « Oui, ce cœur sans regret renonce à la lumière ;
> « Mourir et partager l'honneur auquel tu cours
> « Serait gagner encore. . . . . »

Nos deux éditions travestissent ainsi cette citation :

Euualus respondit visum. Et hic est animus mortis contemptor et illum. Qui vita bene credat emi quem quaeris honorem.

Euryale, Nisus, prosodie, poésie, ponctuation tout a disparu dans l'une comme dans l'autre édition.

Dans le *Tractatulus*, 29 v, Gerson termine les conseils qu'il adresse aux femmes par ces mots, dans les deux éditions :

Nec alias mulieres per superbiam suam juvent.

C'est-à-dire :

« Qu'elles ne favorisent pas les autres femmes par leur orgueil. »

Il est évident, pour moi, qu'au lieu de *juvent,* il y avait *irritent,* « qu'elles n'irritent pas. » IUUENT et IRRITENT se composent, graphiquement, l'un et l'autre, de neuf jambages.

Je lis, 3 v, *Si absit vel absens sit*, pléonasme inexcusable, dans les deux éditions.

Gerson, citant le quatrième livre des Rois, 3, 15, où se lisent ces mots : *Dixit Eliseus...... adducite mihi psaltem......* s'exprime ainsi : *Memoratur Heliseus evocasse psaltem.* Les deux derniers mots sont remplacés par *enotasse saltim*, qui n'offrent aucun sens et qui devaient signifier : « faire venir « un joueur de harpe. »

Dès la seconde page du livre, d'énormes fautes apparaissent ; Gerson dit : *Vix aliquid nisi de passionibus animarum*

sermo versabatur. « Leurs entretiens roulaient presque tou-
« jours sur les passions de l'âme. »

Aliquid est supprimé, *animarum* est remplacé par *earum*, *versabatur* par *versatur*. Dans la ligne qui suit, au lieu de l'adjectif *praesentem*, on a mis l'adverbe *praesertim*. Le texte, corrompu par ces fautes, est inintelligible.

Gerson, 7, dit : *Cupido deus amoris est et filius Veneris.* On a remplacé *est* par *ejus*.

Il dit encore, 21 v : *Imaginatio turpis figurae recipitur in spiritibus et defertur et facit in semine deciso, tempore talis imaginationis*, NOTABILEM EFFECTUM TURPITUDINIS.

« Une figure obscène se peint-elle dans notre imagina-
« tion ? Nos esprits animaux la recueillent, la transmettent,
« et l'imagination produit, par l'écoulement immédiat de la
« semence, un notable effet de turpitude. »

On a supprimé les trois derniers mots, et on a mis *facit* avant *defertur*, de sorte que la phrase n'a plus de sens. On a voulu, par ce désordre, en dissimuler l'obscène naïveté.

Quelques lignes plus haut, deux membres de phrase finissent par le même mot *sensibiles;* on a supprimé le second membre, composé de cinq mots importants; et ce n'est pas tout ce qu'a subi de mutilation cette malheureuse phrase !

Si je ne devais pas ménager la patience du lecteur, je pourrais lui siagnler beaucoup d'autres erreurs que j'ai relevées dans cet ouvrage. Mots passés, changés, ajoutés, rien ne manque à l'inexactitude du texte. Il est bien entendu que je ne parle que de fautes communes à l'une et à l'autre éditions. Telles sont les ressemblances.

Je vais maintenant signaler quelques différences entre l'édition A et l'édition B.

Commençons par celles qui peuvent servir à distinguer de suite A de B.

Nous l'avons déjà vu : A a des divisions, B n'en a qu'une

seule, B seul a des interlignes. Dans A, 27 v est une page blanche. Dans B on y a imprimé 30 v (1).

Voici qui est plus important : le mot *excessus* qui se trouve dans B, 4, manque dans A. Or, ce mot, qui signifie extase, est ici indispensable.

A, met *cottidie*, *sicud*, *velud*, *dampnatio*, *sompniasse*, *calumpnia*; B compose ces mots correctement.

Dans plus de vingt endroits, B a soin de mettre les points qu'il faut; B les omet dans ces mêmes endroits.

Dans l'*explicit*, B donne à Gerson l'épithète d'*Eximius*; elle manque dans A.

Le *Tractatulus* va nous offrir des différences plus remarquables : la page 28, dans A et dans B commence par trois lignes qui se correspondent exactement; mais à partir de la quatrième commencent les différences. La même portion du texte fournit à A quinze lignes, à B quatorze. A partir de là, les lignes se correspondent encore dans cette page 28 et dans le verso qui suit, à l'exception des huit dernières lignes de ces mêmes verso qui diffèrent toutes les unes des autres. De plus, la huitième et dernière ligne de A ne contient que les trois syllabes *tos suos*, occupant la fin de la ligne, à la manière des réclames.

Enfin, à la dernière page du livre, presque toutes les lignes cessent, encore une fois, de se correspondre.

A la première page du *Tractatulus*, ainsi qu'à la dernière B représente par le signe ꝫ les mots *id est*; A écrit ces mots sans abréviation.

Il est beaucoup d'autres différences. Celles que nous venons de relever suffisent à prouver que A et B sont des éditions différentes. Nous en tirerons encore d'autres conséquences.

Ces deux éditions ont-elles été imprimées l'une après

---

(1) C'est Schelhorn qui me semble avoir signalé, dès 1761, la double impression de la page 27 v. V. *Diatriba*, p. 25.

l'autre, ainsi que Ludwig Hain semble le croire? Nous avons déjà répondu : elles ne sont pas postérieures l'une à l'autre; elles sont synchroniques, c'est-à-dire on en a dicté le texte à deux compositeurs à la fois. C'est ce qu'il s'agit de démontrer.

1° Est-il croyable qu'on ose réimprimer un livre sans corriger, au moins, quelques-unes des fautes choquantes qu'ont dû remarquer les acquéreurs de la première édition? Un texte aussi corrompu ne pouvait que décrier cette impression, loin d'en provoquer une seconde.

2° Aurait-on laissé dans une seconde édition ce verso du 27e feuillet, qui est blanc dans A et qui dans B reproduit une page du 30e feuillet? On pouvait profiter de cette page blanche en diminuant le nombre excessif d'abréviations de quelques-uns des feuillets précédents.

3° Dans une édition postérieure, aurait-on prodigué le papier comme dans la première, en laissant blancs le premier et le dernier feuillet et la page du 27e? On sait que le prix du papier augmentait à mesure que les livres se multipliaient. Dans le cas actuel, la perte atteignait presque 10 p. 100. En tirant à 100 exemplaires seulement, on perdait le papier de plus de huit exemplaires. (V. la note à la fin.)

Si ces considérations ne vous persuadent point, voici des faits qui vous convaincront :

Je puis vous prouver que B n'a pas copié A; en effet, B, page 4, a le mot important *excessus;* il ne l'a pas copié d'après A, qui ne l'a pas. Il en est de même du mot *eximio.* Il fallait, 2 v, le mot *passum;* B, qui l'a, n'a pu servir de modèle à A, qui a *passimm.*

A n'a pas davantage copié B; A, qui écrit *cottidie, sicud, velud*, etc., aurait évité ces fautes en lisant B, qui ne les a pas commises. A la page 25 v, B abrége trois fois de suite le mot *quomodo* de cette manière : *quō*; c'est l'abréviation ordinaire; si A l'avait copié, il s'y serait conformé; il a trois fois substitué l'abréviation *q̄mo*, contrairement à l'usage.

Il en est de même du mot *proportionabiliter* aux pages 4 v, 12 v, 21 v, 23 v; B l'écrit correctement; A l'écrit les quatre fois *proportionaliter*.

Enfin, page 4 v, B emploie le mot *quomodo*, qu'il abrége ainsi : *quomō*, et qui est le mot propre en cet endroit; A remplace ce mot par *qua;* A n'a donc pas copié B, qu'il n'avait aucun avantage à dépraver à ce point.

Ainsi, ni l'une ni l'autre de nos deux éditions n'est une seconde édition. Il ne reste, donc, pour rendre compte de leur singulière ressemblance, qu'à reconnaître qu'elles sont nées ensemble, c'est-à-dire qu'un anagnostes en a dicté le texte aux deux compositeurs. Relisez à ce sujet la troisième des *Lettres d'un Bibliographe* (première série).

Il est facile de montrer que l'on dictait d'après un manuscrit; le mot *iuuent*, au lieu de *irritent*, en est une preuve.

En voici une autre sur laquelle j'appelle toute votre attention : à la première page du *Tractatulus,* Gerson, après avoir adressé quelques conseils aux militaires, cite, afin de justifier ces conseils, certains passage de l'Ancien et du Nouveau Testament. Voici comment nos deux éditions ont tronqué cette citation, en n'en faisant qu'une seule et dernière ligne :

Math. xviij. Nō sine cā gladiū portat ꝛc̄.

Or, ces cinq mots : *non sine causa gladium portat,* ne sont pas de saint Matthieu, mais de saint Paul, Epître aux Romains, XIII, 4. De plus, Gerson cite le second livre des Machabées, 15; nos deux éditions n'en disent rien.

Je n'ai trouvé qu'une explication possible de ces grossières erreurs : l'anagnostes dictait d'après un manuscrit qu'il ne savait pas toujours lire. Voici comment étaient disposées, dans ce manuscrit, trois lignes du texte qui nous intéresse :

. . . . *ij. Mach.* xv.
Accipe gladium, sanctum munus, etc. *Romanorum.* x.
iij. Non sine causa gladium portat.

L'anagnostes d'abord lut *Matthieu,* au lieu de *Machabées,* erreur d'autant plus facile que ces noms abrégés *Math.* et *Mach.* s'écrivaient presque avec les mêmes lettres.

Ensuite il sauta par-dessus la ligne suivante tout entière, et, soudant ensemble les chiffres xv des Machabées et *iij* de saint Paul, il en fit le prétendu XVIII de saint Matthieu.

Le désordre inextricable que présentent ici les deux éditions, résulte donc simplement de ce que l'anagnostes a passé une ligne et a, par conséquent, dû joindre la fin de la ligne précédente au commencement de la suivante ; c'est ainsi que xv et III sont devenus XVIII. Il a de plus pris un C pour un T, erreur on ne peut plus fréquente dans les manuscrits et les incunables.

Ces mots *iuuent* pour *irritent* et *Mach.* pour *Math.* ne permettent pas de douter que nos deux éditions n'aient été faites d'après un même manuscrit.

Il suffirait, enfin, de regarder avec quelque attention plusieurs pages de l'une ou de l'autre édition pour y voir, pour ainsi dire, l'incontestable reflet d'un manuscrit. Je ne citerai qu'un exemple : 2 v (la seconde page imprimée) et 30 v (la page imprimée deux fois dans B) comptent, l'une près de 200 abréviations, l'autre moins de vingt. Ces abréviations se trahisssent par des signes imprimés presque toujours au-dessus d'une lettre ; c'est qu'on dictait d'après un manuscrit qu'on devait reproduire page pour page et dont l'écriture, tour à tour plus ou moins fine, rendait plus ou moins nombreuses les abréviations dont nous parlons.

Non-seulement nous entrevoyons ainsi le manuscrit, mais la prononciation germanique de l'anagnostes arrive parfois jusqu'à nos oreilles. Ne la reconnaît-on pas dans les mots *sicud, velud, calumpnia, nichil,* mots que A ne composait mal

que parce qu'on les prononçait mal? *Placitum* pour *placidum*, 17, *optinendum* pour *obtinendum*, 5 v, dans A et B trahissent aussi cette prononciation vicieuse.

Plus on compare ces deux éditions A et B, plus la dictée aux deux compositeurs s'impose avec autorité. Elle seule rend compte de tant de bizarres ressemblances. Admettre que le compositeur de la prétendue seconde édition copiait le texte de la prétendue première, c'est admettre qu'il y avait deux compositeurs fort ignorants, ou du moins fort négligents; admettre la dictée que faisait un anagnostes, c'est n'imputer guère qu'à un seul de grossières erreurs; c'est donc beaucoup plus vraisemblable. En lisant avec attention ces deux textes, si près d'être identiques, même dans toutes leurs fautes, on reconnaît qu'un seul homme en est coupable.

Une composition postérieure ne les aurait pas toutes commises une seconde fois; mais on comprend sans peine qu'une dictée rapide devait neutraliser l'action correctrice que n'auraient pas manqué d'exercer les compositeurs, s'ils avaient lu le texte au lieu de l'entendre lire. A et B relèvent, l'un et l'autre, d'un manuscrit quelquefois illisible, souvent mal dicté, plus souvent tronqué, surtout vers la fin, où j'ai remarqué le plus de mots et de groupes de mots passés, au grand détriment du sens.

Je citerai quelques exemples, afin de prouver la dictée despotique de l'anagnostes. Le temps manquait alors aux compositeurs, à qui, j'ai tout lieu de le croire, on épelait les mots et les signes nombreux d'abréviation. Il est probable qu'on leur indiquait aussi les espaces à interposer. Cette dictée simultanée imposait aux compositeurs la condition impérieuse de ne pas employer plus de lettres ni de signes l'un que l'autre; autrement ils n'eussent pas pu marcher de conserve. Dans les deux pages 28, 28 v, où ils se sont en partie affranchis de cet asservissement, le mot *cōcupiscētias* a treize lettres dans B et sept dans A, *ɔcupiās*. A compose *id est* en toutes lettres, B emploie le signe ꝰ.

Voici la liste de quelques mots composés d'une manière fautive, ou bizarre, mais identique dans A et B :

2,	Armomam.	pour	harmoniam
4,	oñtibus	—	consequentibus
6 v,	dircē.	—	directe
26,	monere.	—	movere
26 v,	indicuntur.	—	inducuntur
26 v,	qñ.	—	quandoque
3,	qñ;	—	quandoque
3,	qñ;	—	quandoque
3,	pñq;.	—	quandoque
3 v,	qñq;.	—	quandoque
3 v,	qñq;.	—	quandoque
3 v,	qñ;.	—	quandoque
3 v,	qñ;.	—	quandoque
3 v,	qñ; (1).	—	quandoque
4,	quādoq;.	—	quandoque

Les titres au bas des pages 7 et 9 finissent par un point d'interrogation superflu.

Le titre à la page 5 n'a pas le point d'interrogation qu'il devrait avoir, et présente la faute de *contrarium*, au lieu de *contrariam*, tandis que le texte de la page 6 offre *contrariam*, qui est correct (2).

Page 18, une phrase commence par le mot *Alii* suivi d'un point qui devrait précéder au contraire.

Page 24 v, dans une analyse de l'Oraison dominicale, le mot *defectio*, au lieu de *refectio*, est employé pour résumer ces mots : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Le

(1) Le signe ;, qui représente le mot *que*, s'est écrit aussi : (;) de là le nom de *petit-qué* donné à ce dernier signe.

(2) Gerson demande dans ce titre pourquoi la passion de la colère n'a pas de contraire. Descartes, dans son traité des *Passions de l'Ame*, 1651, page 266, dit : « La colère est directement opposée à la recon-« naissance. »

Qui mettra jamais les philosophes d'accord ?

latin se trouve ainsi abrégé dans A : *panē. nrm. co. da. no. ho.* Dans B il n'y a qu'une seule différence : le point placé après *nrm* manque, mais il y en a deux après *co.*

A la même page 16, le mot *hierarchia* est écrit d'abord *yerarchia*, ensuite *ierarchia.*

Page 20, *sictius*, au lieu de *siccius.*

Cette liste est longue; je pourrais l'allonger davantage. Telle qu'elle est, ne nous fait-elle pas entendre une seule et même voix qui dictait aux compositeurs les mêmes abréviations, les mêmes fautes, la même ponctuation erronée, sans que ceux-ci pussent faire autre chose que de reproduire servilement les mots et les signes qu'on leur épelait?

Que cette dictée despotique fût pour eux fatigante, il n'en faut pas douter. En composant les premières lignes du *Tractatulus* ils se croyaient libres dans leurs allures; mais on les rappela à l'ordre prescrit de faire correspondre, non-seulement les pages, mais les lignes; de là, le désaccord des dernières lignes de 28 v, et les 28 lignes, au lieu de 27, de A.

Disons un mot de la page 27 v, qui dans A est blanche et dans B offre la seconde impression de 30 v. Elle se trouve donc sur les deux verso de la même demi-feuille. C'est à la retiration qu'est cette page superflue.

La cause de cette anomalie est difficile à trouver; la seule conséquence utile qu'on puisse en tirer, est que les éditions jumelles A et B appartiennent à l'âge primitif de la typographie.

Il est facile de reconnaître, à l'inspection des filigranes, que cet in-4 a été imprimé par demi-feuille. S'il eût été imprimé par feuille entière, chaque cahier, ayant huit feuillets ou deux feuilles entières, offrirait deux filigranes, ce qui n'a pas lieu. Quoique petit, le format est in-4; les pontuseaux le démontrent, car ils sont horizontaux.

Ces détails sont importants, à cause du grand nombre de livres imprimés avec le même caractère et dans le même format que l'on prend quelquefois pour in-8.

Je vous ai annoncé trois exemplaires de ces deux éditions remarquables; je dois donc vous entretenir du troisième.

C'est celui qui me vient de Berlin; il est identique à l'édition que je désigne par la lettre B. Il lui manque la feuille enveloppante du troisième cahier; par conséquent les feuillets 17 et 24, lesquels ont été remplacés par deux feuillets écrits du temps même de l'impression. En effet, l'écriture ressemble parfaitement au caractère imprimé. On les a copiés sur l'édition, car on y trouve la faute de *defectio* au lieu de *refectio*, et on y remarque l'absence de plusieurs mots qui manquent aux éditions qui nous occupent. Le mot *apostolus* y est abrégé deux fois, page 17, ainsi : *apl'us*, tandis que dans les deux éditions, il est abrégé : *aplûs*. Or, c'est la première abréviation qui est le plus en usage; c'est un signe de plus de l'inexpérience de nos compositeurs.

Ce qui donne quelque prix, à mes yeux, à cet exemplaire, c'est la note manuscrite suivante du dernier verso imprimé :

Pertinet liber iste fratribus in Wydenbach, Colonie.

N'est-il pas remarquable que la plupart des livres ayant appartenu aux Frères de la Vie Commune de Weidenbach soient presque toujours des livres attribués à Ulric Zel? Et cette note ne vient-elle pas confirmer mon assertion que c'est à Weidenbach qu'Ulric Zel a établi les premières presses de Cologne?

Avant de clore cette lettre, je vous ferai connaître un énorme plagiat que je viens de découvrir à propos du traité de Jean Gerson sur *les Passions de l'Ame.* L'ouvrage où je l'ai trouvé est un in-folio de quatre-vingt-huit feuillets (onze quaternions) de quarante longues lignes à la page, imprimé avec le caractère de Jean Zayner, à Ulm.

Il finit par ces mots, qui peuvent servir de titre :

Fraternitas cleri per doctorem Ulricum edita : qui vulgo Ulmer in Ulma vocatur finit feliciter.

Le chapitre XVIII s'intitule : *De Passionibus Animae.* Les neuf longues pages dont il se compose sont empruntées au

traité de Gerson, dont le docteur Ulric transpose à peine quelques périodes. Vers la septième page, le plagiaire donne une définition de la passion qu'il daigne attribuer à Gerson, et c'est l'unique aveu qu'il fasse, malgré ses innombrables et audacieux emprunts.

Notez que je ne parle que d'un seul chapitre, sur les trente-sept du discret plagiaire.

Mais voici en quoi nous intéresse ce chapitre dérobé : il a été imprimé d'après l'une de nos éditions jumelles ; d'après l'édition B. D'abord il contient des fautes communes à A et B ; par exemple : *placitum* au lieu de *placidum, nondum* au lieu de *non*. A, B, 20.

A cette même page, A et B ont : *corporibus cor* au lieu de *corporibus habentibus cor*.

Le plagiaire a la même faute.

Les deux groupes de mots passés en A et B, 21 v, le sont ici ; de plus, le même désordre règne dans la partie conservée.

Ensuite, il est aisé de reconnaître que l'on s'est servi de l'édition B ; en effet, le mot important *excessus*, 4, qui manque dans A, se lit dans B et dans le chapitre du plagiaire.

Ce rapport incontestable entre deux livres imprimés, l'un à Cologne, l'autre à Ulm, tend à fortifier la conjecture du judicieux bibliographe M. Pierre Deschamps, d'après laquelle ce serait, non de Strasbourg, comme le prétend A. Bernard, mais de Cologne, que serait venu s'établir à Ulm Jean Zayner. Par conséquent, ce dernier imprimeur sortirait aussi de l'école typographique du monastère de Weidenbach.

Je me suis servi, pour corriger plusieurs des fautes des traités de Gerson, imprimés à Cologne, de l'édition des œuvres de cet écrivain, donnée à Strasbourg par Martin Flach ; le texte y est d'une correction remarquable, surtout si on le compare aux impressions d'Ulm et de Cologne dont je viens de vous entretenir.

Martin Flach n'a donc pas tort de recommander son édition, dans le colophon et les distiques, à la fin de son troisième volume :

Emendatissima lima castigata opera.
Tersum mendisque solutum, immune et viciis opus.
Martinus impensis nunquam pepercit.
Difficile est dictu quanta est adjecta labori,
Cura ingensque opera et sollicitudo frequens,
Usque adeo ut facile his cedant sine murmure quaevis
Pressa prius.

Il faut le reconnaître avec lui : il a dépensé une somme énorme de zèle et d'argent pour atteindre à une si rare correction, et son édition (an 1494) laisse bien loin en arrière les impressions dont j'ai fait le sujet de cette lettre.

J'espère, mon cher ami, que vous reconnaîtrez que j'aurais pu faire cette longue lettre encore beaucoup plus longue ; elle contient un grand nombre de faits bibliographiques que j'ai condensés et concentrés dans le moindre espace possible, selon ma coutume. Ces faits, que tout le monde n'est pas à même d'observer, je les ai recueillis avec la plus scrupuleuse attention ; vous les accueillerez donc avec confiance, quel que soit votre jugement sur les conséquences que j'ai cru pouvoir en tirer.

VOTRE AMI.

TREIZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je viens d'acheter, au dernier jour du printemps de cette année (1), un livre qu'au moyen âge on appelait *Codex*, parce que c'est moins un seul livre qu'un recueil de plusieurs livres différents; ils sont tous en langue latine, en voici les titres :

1° Extraits des faits et gestes de Charlemagne.

2° Faits et gestes de Godefroi de Bouillon et de quelques autres.

3° Dialogue de Pie II contre les Bohémiens et les Thaborites.

4° Epître de Pie II à Mahomet II.

5° Deux lettres du cardinal de Sabine, Isidore, sur la prise de Constantinople.

6° Lettre relative à ce même cardinal.

7° Epître de Henri Daalman, chambellan du pape, et de Henri Steynweth, sur la prise de Négrepont.

8° Bulle de Pie II, sur la Croisade.

---

(1) 1875.

Je n'ai point hésité à le payer cher, 150 francs, car il provient de la plus ancienne bibliothèque des Clercs de la Vie Commune. Voici en effet le fac-simile de l'inscription qui s'y lit à l'intérieur du premier plat :

En voici la transcription :

Iste liber pertinet ad librariam quae est Daventriae in domo domini Florentii.

Et la traduction :

Ce livre appartient à la bibliothèque qui est à Deventer dans la maison de messire Florentius.

Vous vous rappelez que Deventer était l'Athènes ou l'Alexandrie de la Hollande au moyen âge ; Erasme, pour ne citer que lui seul, sortit de son école. Gérard Groot, l'instituteur du travail en commun, avait rassemblé de toutes parts les meilleurs manuscrits de la Bible et des Pères de l'Eglise, afin de les faire transcrire par ses disciples. On en faisait aussi des extraits, *excerpta*, tels que notre *Codex*, et des compilations, telles qu'on en rencontre souvent. L'écriture de ces manuscrits, par sa correction et sa simplicité sévère, contraste avec le luxe des pages que peignaient les calligraphes et les miniateurs allemands, italiens, flamands et français.

Florenz Radewyns, mort en 1400, avait été le disciple de Gérard Groot et devint le maître de Thomas a Kempis, l'auteur le plus probable de l'IMITATION.

J'ouvre *Daventria illustrata Jacobi Revii* à la page 92 et j'y lis : « Dans la ville de Deventer se trouvait le monastère appelé *Domus Fratrum* ou DOMUS DOMINI FLORENTII qu'on appelait en 1560 *het rijcke Fraterhuys.* »

Ces deux noms Gérard et Florenz ne doivent pas se séparer dans l'histoire des Frères de la Vie Commune ; si Gérard

les a fait TRAVAILLER en commun, c'est Florenz qui les a fait VIVRE en commun.

Quand il en parla pour la première fois à Gérard Groot, celui-ci s'écria : « La Vie Commune, la Vie Commune! Mais les ordres mendiants ne le souffriront jamais! ils s'y opposeront de toutes leurs forces! » Florenz ne renonça pas pour cela à son utile entreprise et la maison qui porta son nom était fondée en 1391.

Voici quelques remarques sur les différents ouvrages de ce recueil; ces remarques et les titres donnés dans la liste se suivent dans le même ordre :

1° Une grande partie de cet ouvrage est empruntée au Pseudo-Turpin, Tulpin ou Tilpin.

2° L'auteur, dans son prologue, informe le lecteur qu'il a écrit cet ouvrage pour obéir à certain abbé du nom de B (Bernard, abbé de Marmoutiers). Il ajoute : *Ego quia notarium non habui alium nisi me et dictavi et scripsi sic quod continuatim paruit menti manus et manui penna et pennae pagina.* « N'ayant d'autre secrétaire que moi-même, je composais et j'écrivais en même temps; de cette façon la main n'a pas cessé d'obéir à l'esprit, la plume à la main et la page à la plume. »

Cette citation fait comprendre ce qu'il faut entendre par *dictare,* si fréquent dans la basse latinité.

A la fin du prologue l'auteur fait connaître son nom : *Rudbertus.*

3° Ce dialogue est imprimé; toutes les autres parties du *Codex* sont manuscrites. C'est une de ces nombreuses impressions à 27 lignes par page, attribuées à Ulric Zel.

4° Ce manuscrit, composé de 33 feuillets, reproduit le texte des quatre exemplaires imprimés de cette épître dont je vous ai si longtemps entretenu. Même ponctuation désordonnée, mêmes mots altérés, passés, ajoutés, mêmes lignes transposées.

Il est difficile que deux copies se ressemblent davantage.

Dans l'exemplaire imprimé, au premier verso, le mot *potentia* est abrégé ainsi : poñ ; même bizarre abréviation dans le manuscrit. L'un et l'autre nous disent en latin pire que barbare : *Non* CONTEMPENDUS *ducis* SABANDIE *principatus*. « La principauté du duc de Savoie n'est pas à mépriser. » Il faut : ..... contemnendus..... Sabaudiae..... Au verso du 13e feuillet imprimé se suivent dix-huit phrases interrogatives dont la première et la cinquième ont seules le point d'interrogation nécessaire. Il en est absolument de même dans le manuscrit.

Si deux textes d'un même ouvrage, l'un manuscrit, l'autre imprimé, se ressemblent parfaitement jusque dans leurs fautes, on peut affirmer avec la plus grande probabilité que c'est le texte imprimé qui a précédé le manuscrit et qu'il lui a servi de modèle.

En effet, un texte imprimé n'offre au calligraphe rien de difficile à lire, rien qui puisse l'induire en erreur. Du premier au dernier mot, ce texte est également lisible.

Si, au contraire, on imprime d'après un manuscrit, mal écrit surtout, il n'est guère possible que le texte imprimé ne diffère souvent de son modèle, dont l'écriture variable, indéchiffrable, illisible, laisse le compositeur dans la nécessité de deviner à tout hasard ce qu'il n'entrevoit qu'à travers un brouillard.

Il n'en faut donc pas douter : le manuscrit de l'épître de Pie II à Mahomet II est la copie de l'édition imprimée ; je vais même plus loin : il est la copie de l'édition que j'appelle K. En effet, leur identité est incontestable d'un bout à l'autre.

Voici des preuves que le manuscrit est la copie de l'imprimé :

1° Il y a dans le manuscrit des mots si mal écrits que le compositeur ne pouvait les lire. Il y a même des mots impropres, des lettres qui n'offrent aucun sens. Par exemple, au dernier recto, il fallait *verborum;* le copiste a écrit :

vorum. L'imprimeur n'a donc pas copié le manuscrit.

2° Le compositeur peut transposer une ligne entière, c'est-à-dire la placer trop haut ou trop bas dans la page à laquelle elle appartient; mais c'est là un genre de faute impraticable pour le calligraphe. Eh bien! une ligne du texte imprimé, page 26, se trouve transposée; elle l'est aussi dans le manuscrit; preuve que le calligraphe a copié l'imprimé. Comment le scribe aurait-il pu transposer ainsi cette ligne? Mais rien de plus facile pour l'imprimeur dont le scribe a reproduit la faute. Cette transposition de deux lignes était d'autant plus facile à commettre que ce sont les deux dernières de la page métallique.

L'écriture de ce manuscrit se compose de près de mille lignes longues qui se suivent sans aucune séparation, sans aucun vide. Les marges mêmes sont loin d'être larges.

Je vous communique ces détails, mon cher ami, afin de vous laisser voir quels efforts faisaient les calligraphes vers 1470 pour soutenir contre les imprimeurs une lutte par trop inégale; ils voulaient vendre le meilleur marché possible leurs copies dans lesquelles ils prodiguaient les abréviations, ménageaient le papier, employaient une écriture fine et renonçaient à la plupart des ornements calligraphiques. Lutte généreuse aboutissant à la défaite et à la ruine, à moins que les pauvres scribes ne se hâtassent de se faire imprimeurs.

Ces réflexions s'appliquent surtout aux copistes de notre *Codex* manuscrit, qui n'étaient autres que les Frères de la Vie Commune de Deventer.

5°, 6°, 7°. Les quatre lettres contenues dans ces numéros sont très-courtes, quoique très-intéressantes par les détails qu'on y rencontre sur la prise de Constantinople et celle de Négrepont.

8° La dernière pièce de notre *Codex* est la célèbre BULLA CRUCIATA, la bulle de la croisade de Pie II. Le titre écrit en rouge mérite que je vous le traduise : « Epître ou bulle du

pape Pie II qu'il lança à travers le monde, afin d'exciter les princes et les peuples contre les Turcs; mais, ô douleur! ce fut en vain. »

Elle est datée du 22 octobre 1463, *undecimo Kalendas novembris.* A l'accent douloureux du copiste rédigeant ce titre, on reconnaît qu'il devait écrire cette bulle peu de temps après sa promulgation. Il est assez probable que le texte qui lui servit fut l'édition imprimée en novembre 1463, de même qu'il avait copié l'édition imprimée de l'épître de Pie II à Mahomet II.

Vous le voyez, ce recueil qui orna pendant trois ou quatre siècles, sans doute, la bibliothèque de Florentius à Deventer, ne pouvait manquer de nous intéresser, vous et moi, grands amis des Frères de la Vie Commune.

VOTRE AMI.

LETTRES ET NOTES

SUR DES SUJETS DIFFÉRENTS DES PRÉCÉDENTES

QUATORZIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

J'ai lu et j'ai entendu dire à des bibliographes instruits que dans le premier âge de la typographie on imprima quelquefois des livres page par page. J'ai déjà cherché à réfuter cette erreur; voici une nouvelle preuve à l'appui de cette réfutation.

J'ai une petite plaquette in-quarto gothique du *Modus confitendi* de saint Thomas d'Aquin. Elle se compose de trois quaternions suivis de deux ternions, soit trente-six feuillets à 26 lignes longues.

Dans le second cahier signaturé B, le recto de l'avant-dernier feuillet est blanc et par conséquent il manque une page du texte.

Le verso du second feuillet de ce même cahier est régulièrement imprimé. C'est de cette circonstance que l'on

conclut qu'on a imprimé ce livret page par page. Vous remarquez que cette page blanche et cette page imprimée appartiennent *au côté des pages* 2 *et* 3. Il faut bien comprendre que, suivant les bibliographes dont je parle, on imprimait les pages l'une après l'autre et dans l'ordre des chiffres de la pagination. Par cette méthode on n'avait besoin que d'un minimum de types, mais il fallait soumettre quatre fois la même feuille à l'action de la presse, dans le cas de l'in-folio. De plus, dans le cas de notre in-quarto, après avoir imprimé la première page d'un quaternion, on n'imprimait la dernière qu'après les quatorze pages intermédiaires. Vous entrevoyez les inconvénients de cette méthode. En imprimant page par page la lenteur serait énorme puisqu'on aurait à composer une page, à l'imprimer, à la distribuer et ainsi de suite. De plus, chaque feuille in-folio passerait quatre fois sous la platine, au risque de se déchirer et surtout de se salir.

Si *time is money,* cette absurde méthode coûterait fort cher.

Je me rends compte de la page restée blanche de la manière la plus simple : on a imprimé notre plaquette avec une presse à deux coups; la platine extrêmement petite devait s'abaisser deux fois de suite sur la même demi-feuille. Le pressier inexpérimenté ou étourdi n'abaissa qu'une seule fois la platine sur la forme, et retira sa demi-feuille qui n'était qu'aux trois quarts imprimée. Il aurait dû rouler d'abord le train à moitié sous la platine, tirer le premier coup de barreau puis relever la platine; au lieu de cette manœuvre il roula le train tout entier et n'imprima ainsi que la seconde page de sa demi-feuille.

Voilà, me direz vous, une explication satisfaisante de la page blanche; mais l'impression page par page en rendrait également compte; il faut donc qu'à l'aide de faits, je vous démontre que c'est une presse à deux coups qui a imprimé notre plaquette.

Avant de la confier au relieur j'en ai examiné les feuillets avec soin. Voici ce que j'ai constaté sur les deux feuillets intérieurs du premier cahier : désignons, afin d'abréger, les pages du premier de ces feuillets par les lettres a et a' et les pages du second par b et b'.

Les pages métalliques du côté de première, c'est-à-dire de a et de b' ont été correctement fixées dans leur châssis; mais celles de la retiration, a' et b, étaient plus écartées l'une de l'autre vers le haut que vers le bas. Malgré cette anomalie, les 2 pages imprimées du premier feuillet, aussi bien que celle du deuxième s'écartent du registre DANS LE MÊME SENS.

On voit donc que les deux pages métalliques étaient fixées dans un châssis, puisque la déviation de l'une est du même sens que celle de l'autre. J'ai constaté ce genre de déviation dans neuf des dix-huit feuilles de notre plaquette.

De plus, comparez les pages e 2, e 5 verso, puis e 2 verso, e 5 et vous reconnaîtrez sans peine à l'épaisseur disgracieuse des lettres que le tirage en a été également mauvais et que par conséquent elles ont été tirées non page par page, mais avec une presse à deux coups.

Dans la crainte de prêcher un converti, je m'arrête.

VOTRE AMI.

QUINZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je place sous vos yeux le fac-simile d'une note écrite en tête de la première feuille de garde d'un de mes *incunables*. C'est le *Recueil des Sermons de J. Gritsch,* imprimé à Cologne, par Henri Quentel, en 1481.

Cette note, qui nous révèle un fait absolument nouveau dans l'histoire de la reliure, ne manquera pas, je l'espère, de vous intéresser.

En voici d'abord la transcription :

SERMONES MAGISTRI JOHANNIS GRITSCH, PRO DOMINO SIBILLINO.

SEX ALBOS PRO PLANATURA, QUAMVIS, SECUNDUM NUMERUM QUATERNORUM OCTO, PRO ALBO, COMPUTATIS ALBIS, DEDISSENT.

Puis la traduction :

Cet exemplaire des Sermons de Maître Jean Gritsch *est pour messire Sibilinus.*

Redû six blancs pour cette RELIURE SIMPLE, *en sus de la somme que messire a payée comptant, au taux d'un blanc pour huit quaternions.*

Nous apprenons par cette note, réclamant le prix de la

Sermones [illegible] per [illegible] per [illegible] [illegible]

[illegible] albis per plinatura [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Lettres d'un Bibliographe, 4 Série.

Fac-simile de la note écrite sur la feuille de garde de mon *incunable*.

reliure, que c'est sur le livre déjà relié qu'on l'a écrite et que l'acquéreur avait payé d'avance l'exemplaire en feuilles, *en blanc,* comme on disait autrefois.

Comme le volume se compose de cinquante-sept cahiers, et que huit cahiers coûtaient un blanc, nous voyons aussi que le prix du livre non relié était d'environ sept blancs, c'est-à-dire presque égal à celui de la PLANATURA ou reliure simple.

Vous trouverez ce prix du *Sermones* très-probable quand vous saurez celui d'un exemplaire du *De Proprietatibus Rerum,* ouvrage beaucoup plus considérable, édition de 1488. Voici, traduite du latin, la note de l'acquéreur :

J'ai acheté ce livre à messire Jean, vicaire à Overrade, l'an du Seigneur 1504. *Je lui ai donné* DIX *blancs; c'était dans le temps que j'étais chapelain à Nuinkroghen.* (V. *Serapeum,* an 1862, p. 30.)

Je vous ai déjà fait connaître une autre note écrite sur un *Nouveau Testament;* je la remets sous vos yeux.

Pertinet Fratribus in Embrica et tantum PLANABITUR. (V. 2e lettre, 2e série, *Lettres d'un Bibliographe.*)

Je traduisais ce dernier mot par *rogner;* un libraire instruit, M. Edwin Tross, me fit remarquer que j'aurais dû traduire PLANARE par *encoller*, parce que le verbe allemand *planiren* a cette signification.

Il suffit, pour réfuter cette objection, de citer la note photographiée en tête de la page ci-contre ; PLANATURA ne saurait y prendre la signification *d'encollage*, puisque le livre sur lequel elle se lit était relié et, par conséquent, encollé quand on écrivit la note.

D'ailleurs ces deux notes, celle du *Nouveau Testament* et celle des *Sermons de Gritsch*, sont écrites sur un papier évidemment encollé, puisque l'écriture s'y lit encore, après quatre siècles, telle que l'a tracée la plume de l'écrivain.

Ainsi, PLANARE ne signifie ni *rogner* ni *encoller.*

Les mots *tantum* PLANABITUR expriment évidemment une *restriction* dans la reliure, ainsi que je l'avais compris; mais cette restriction, nous le verrons bientôt, n'arrêtait pas sitôt la tâche du relieur.

Il faut le reconnaître : de la ressemblance des verbes PLANARE, PLANIREN, employés l'un et l'autre par le relieur, il semble résulter qu'ils signifient la même chose; mais ce n'est qu'une trompeuse ressemblance, et je vais vous démontrer que PLANATURA désigne une reliure simple (sans pièces additionnelles, coins, bosses, titre encadré (1) et autres ornements en laiton), et que PLANIREN vient du français APLANIR.

1° Je vous ferai remarquer d'abord que le *Sermones J. Gritsch* est, en effet, relié dans le style le plus simple, à peu près celui que nos relieurs appelent *reliure janséniste*. Les plats sont en bois recouvert de veau. Sur le premier on a tracé une douzaine de losanges, et dans les losanges on a imprimé des fleurs de lis de deux formes différentes, quelques rosaces et autres ornements. Le second plat n'a que de simples losanges.

Le volume porte, de plus, quatre pièces de laiton formant les fermoirs; mais il n'y a ni coins ni aucunes de ces pièces additionnelles que je viens de mentionner.

Cette simplicité dans la reliure, l'usage de ces plats qui n'étaient plus *aspera signis*, pour parler comme Virgile (*Enéide*, 9,263), dut s'imposer comme une conséquence de la multiplication des livres par l'imprimerie.

En effet, tant que les livres manuscrits et imprimés étaient rares encore, on consolidait, on ornait les reliures de coins, de bosses, de rosaces de laiton ou de bronze; le titre s'élevait en saillie sur le premier plat; une pièce fixée à l'un des

(1) C'était une lame transparente de corne, retenue par un cadre de métal et fixée sur le premier plat du livre; de là, l'expression de *titre-sous-corne* que l'on rencontre dans les catalogues.

plats portait la chaîne qui devait retenir le livre sur un pupitre. Les livres, cet attirail le démontre, se posaient à plat et montraient ainsi ces ornements, qui servaient aussi à les protéger. Le lecteur peut se faire une idée des bibliothèques de ces temps reculés en regardant la gravure ci-jointe. Elle a été copiée dans le *Navicula Fatuorum* de J. Geyler; elle en est la première. Elle est de l'an 1494, car cette date se voit dans la quatrième gravure. On y compte jusqu'à seize volumes; pas un seul n'occupe la position verticale des livres de nos bibliothèques. Le bibliomane, armé d'un plumeau, se montre le valet de ses livres; l'artiste l'a affublé d'un bonnet d'âne dont le pauvre homme agite et fait sonner les grelots.

Mais quand les livres se furent multipliés, grâce au nouvel art, il fallut les placer debout, à côté les uns des autres; dès lors il fallut aussi renoncer à ces ornements des plats qui eussent empêché de les prendre afin de les lire, enchevêtrés qu'ils eussent été les uns dans les autres. La reliure renonça donc à ses hors-d'œuvre habituels, du moins dans la plupart des cas.

C'est cette reliure plus simple, plus unie, que l'on désigna par le mot PLANATURA, mot d'un choix heureux, puisqu'il exprime une surface unie et plane, par opposition à la surface hérissée d'ornements qu'il fallait abandonner. C'est ce mot qu'on employait pour exprimer l'aire sur laquelle on allait élever une maison.

Unę étoffe unie s'appelait PLANEUS *pannus;* en vieux français on appelait draps de lanure PLANIVE des draps d'une seule couleur. Un *psalterium* PLANUM était un psautier sans glose. (V. *Ducange.*)

Le mot PLANATUS n'impliquait pas cependant l'absence de tout ornement; ainsi je lis au mot *comptus* du *Catholicon* et de plusieurs dictionnaires du XVe siècle, que PLANATUS et *ornatus* sont équivalents.

Le mot qui nous occupe était donc on ne peut mieux

choisi pour exprimer une reliure parfaite, mais cependant dégagée d'ornements désormais embarrassants.

2° Cherchons maintenant comment les Allemands en sont



Intérieur du cabinet d'étude d'un savant du xve siècle.

venus à désigner l'encollage des feuilles d'un livre par le verbe *planiren*.

Quand on encollait le papier destiné à l'impression, comme

on l'avait toujours fait pour les livres manuscrits, on continuait uniquement et instinctivement l'usage des fabricants de papier depuis le xive siècle; on voulait empêcher le papier de boire l'encre des majuscules d'azur et de cinabre, que devaient peindre les calligraphes longtemps encore après la découverte de l'imprimerie. On voulait aussi qu'il fût toujours possible d'écrire des notes à la marge des livres, suivant la coutume générale. L'imprimeur y engageait quelquefois lui-même le lecteur; c'est ainsi qu'en-tête de la table du *Justin de Milan*, 1502, Minutianus dit : « J'ai laissé des « marges pour vous mettre à même de marquer en lisant, « *inter studendum*, les passages intéressants. » (*Serapeum*, 1852, p. 152.)

Comme c'est en Allemagne que les imprimeries se sont le plus multipliées au xve siècle, c'est aussi dans le même pays que les fabricants de papier se sont le plus appliqués à en augmenter la production, afin de suffire à la demande d'innombrables imprimeurs. Ils cherchèrent, en même temps, à vendre moins cher cette précieuse denrée, et, par conséquent, à ne lui donner que les qualités indispensables à l'impression.

De leur côté, les imprimeurs allemands s'avisèrent bientôt de s'affranchir de la dispendieuse collaboration des calligraphes et des miniateurs, et reconnurent que le papier non collé s'imprimait beaucoup mieux; dès lors le fabricant supprima l'encollage, et le prix du papier diminua de moitié. Ce changement eut lieu au commencement du xvie siècle (1).

Mais ce papier, mou et fluant, pour être sans colle, devenu encore plus mou par le foulage de la presse, devait enfin passer par les mains du relieur.

Celui-ci commençait la série de ses opérations par le bat-

(1) Voir Johann Beckmann, *Technologie*, Gottingen, 1802.

tage, afin de donner au livre une forme compacte et régulière. Le marteau, en frappant en un point, avec une force brusque et violente, un faisceau de feuilles d'un tissu feutré et non collé, ne pouvait manquer de déchirer ce tissu dont la partie frappée s'affaissait sous le choc, tandis que la portion environnante conservait l'ampleur de son tissu lâche et sans consistance.

Il fallut donc que le relieur rendît ce papier capable de supporter et de transmettre latéralement les chocs du marteau; ce fut en trempant les feuilles dans un bain de colle de gélatine et d'alun qu'il parvint à ce résultat. Ces deux substances, en se déposant dans les vides du feutrage, donnèrent au papier la force de subir l'action du marteau.

On voit ainsi que le relieur n'encollait le papier que pour le préparer au battage. Par quel mot désignera-t-il cette opération préparatoire? Comme il employait déjà la colle de gélatine pour l'endossage, et qu'il désignait cet emploi par le verbe *leimen*, il lui faudra un autre mot pour éviter la confusion; c'est le mot *planiren* qu'il adopta.

Ce mot, qui vient évidemment du français APLANIR, avait passé, avec plusieurs autres, de nos fabriques de papier dans celles de l'Allemagne et de l'Angleterre. Si vous en pouviez douter, je vous rappellerais que nos vieux termes techniques *coucheur* et *post* sont devenus en anglais *coucher* et *post*, et en allemand *Kautscher* et *Pauscht*. (V. Beckmann, *Technologie*, p. 147.) Il passa ensuite du papetier au relieur.

L'origine étrangère de *planiren* aide à comprendre comment les relieurs allemands pouvaient s'en servir pour désigner l'encollage du papier. Il est certain que des Français n'auraient jamais employé APLANIR pour signifier encoller; dans les fabriques allemandes de papier on employait, dans son acception étymologique, le terme *planir;* par exemple : *planir-hammer*, marteau pour le battage. On employait aussi l'expression plus correcte : *Schlag-Hammer*. *Leimen* exprimait l'action d'encoller; par exemple : *Leim-Wasser*, bain

de colle; on disait aussi moins bien : *Planir-Wasser*. Mais quand ce fut au relieur de donner cette façon au papier, il ne put l'exprimer à l'aide de *Leimen*, qu'il employait déjà pour un autre usage; comme il n'encollait le papier que pour le rendre capable de supporter le battage, qu'afin de pouvoir l'APLANIR, il désigna l'opération subsidiaire et préalable par le nom de l'opération principale; c'est ainsi que, dans l'imprimerie, le mot *tirage*, dans le sens ordinaire, désigne, non-seulement l'action transmise du barreau à la forme, mais encore celle du rouleau sur cette même forme.

Une dernière considération achèvera de vous convaincre que le mot latin PLANARE ne signifia jamais *encoller*. L'auteur d'un ouvrage allemand sur l'art de relier, relieur lui-même, nous apprend qu'un exemplaire de la Bible, grand in-8, ne lui coûtait, pour l'encollage, qu'un peu moins de trois *Kreutzer*.

Dans ce calcul il tient compte de la colle, de l'alun et du combustible. (V. *Buchbinder*, par Prediger, Anspach, 1753, 4e partie, p. 2.)

Or, cette somme insignifiante est assurément loin d'égaler le prix d'un exemplaire de cette Bible, tandis que dans le cas de nos *Sermons de Gritsch*, le prix de la PLANATURA égale presque celui de l'ouvrage en feuilles.

Résumons : PLANARE, emprunté au latin, est employé par le relieur dans un sens conforme à l'étymologie. *Planiren*, emprunté au français, est employé, par les relieurs allemands, pour signifier, non pas APLANIR, conformément à l'étymologie, mais pour désigner l'opération qui précède immédiatement celle d'APLANIR, savoir, l'encollage.

Je vous dirai maintenant quelques mots du livre dont je viens de vous interpréter la note manuscrite.

Ce recueil de *Sermons de Johann Gritsch* a eu, pendant le dernier quart du XVe siècle, plus de vingt-cinq éditions : onze en Bavière, deux en Wurtemberg, une à Cologne, trois à Lyon, une à Venise et huit sans nom de lieu. L'au-

teur, né à Bâle, vers 1400, appartenait à l'ordre des Franciscains.

L'édition de Quentel, de Cologne, est un in-folio gothique à quarante longues lignes. Des cinquante-sept cahiers qui le composent, quarante-sept sont des quaternions. Je n'y compte que 434 feuillets, y compris quatre feuillets blancs. Hain en compte 441.

Cette édition présente une anomalie remarquable : la première moitié environ du volume est imprimée à longues lignes et contient vingt-six cahiers avec les signatures imprimées.

La seconde moitié commence par un quaternion à *deux colonnes*. Ce cahier et les suivants ont des signatures *écrites;* puis viennent des signatures imprimées. Ensuite les signatures sont en désordre.

On reconnaît à ces signes, sans le moindre doute, que l'on imprimait de ce volume énorme les deux moitiés en même temps, car il n'est nullement probable qu'après avoir composé à longues lignes la première moitié de l'ouvrage tout entière, on eût brusquement changé de méthode et composé les pages à deux colonnes.

Ainsi, l'on imprimait simultanément l'une et l'autre moitié du livre. Le compositeur de la seconde commença par un cahier à deux colonnes et sans signatures. Averti de ses erreurs, il composa de longues lignes et employa les signatures imprimées jusqu'à la fin.

Voici une autre preuve que l'on n'a pas imprimé les deux parties de ce livre l'une après l'autre. On n'y voit aucune pagination, et cependant il commence par une longue table contenue dans quatre cahiers. Cette page ne renvoie pas aux pages ni aux feuillets ; en effet, par quel chiffre aurait commencé la seconde moitié si on la composait en même temps que la première? Le procédé est assez singulier : les passages remarquables des sermons sont marqués successivement d'une des grandes lettres de l'alphabet; il y en a vingt-trois

(il n'y avait ni J ni V). En tête de chaque verso est imprimé : *Alphabetum primum, Alphabetum secundum*, etc. La table renvoie à la lettre de chacun de ces alphabets.

L'édition de Lyon, 1497, ainsi que toutes les autres, sans doute, est disposée de la même manière à peu près. Au lieu de renvoyer à tel ou tel *alphabet*, la table renvoie au *sermon*, et il y en a cinquante. Les imprimeurs de cette édition de Lyon, Jean Bachelier et Pierre Barthelot, ont eu le tort de copier littéralement l'avis qui précède la table, avis informant le lecteur que les lettres de l'alphabet ne renvoient pas au sermon. Il y a donc contradiction manifeste entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

Il est une autre anomalie dont il est difficile de découvrir la cause. Dans la seconde moitié de l'ouvrage, la feuille signaturée X3, au lieu de pages à longues lignes, a *deux colonnes* sur ses quatre pages.

Il est à remarquer que la page qui précède immédiatement X3 n'a que trente-neuf lignes, au lieu du nombre normal quarante, quoique le texte ne finisse aucunement avec cette page. De plus, dans les quatre pages à deux colonnes, la longueur des lignes n'atteint pas la moitié de la ligne longue.

On peut conclure de ces deux circonstances que la feuille X3, composée d'abord à longues lignes, dut être remaniée.

Sans doute elle présentait quelque double emploi. Il fallut donc supprimer quelques lignes ; mais pour combler cette lacune on prit une ligne à la page immédiatement précédente et on substitua aux quatre pages à longues lignes huit colonnes étroites. Par ce moyen on évita une lacune choquante ; il est vrai que la page verso X2 eut une ligne de moins et que les huit colonnes faisaient disparate dans un livre à longues lignes ; mais, sans ces expédients, on eût laissé paraître une lacune trop vaste et trop contraire à la coutume des imprimeurs du xve siècle, qui aimaient les

vastes marges, mais laissaient dans la page imprimée le moins de blanc possible.

Puissent mon interprétation de la note manuscrite et mes quelques remarques sur le livre qui me l'a offerte, mériter votre bienveillante attention; ce sera la meilleure récompense de.....

VOTRE AMI.

SEIZIÈME LETTRE

A MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Vous lirez sans doute avec intérêt les lignes que je vous adresse ; quel fondeur de caractères, curieux, ainsi que vous, des origines de son art, verrait d'un œil indifférent une lettre métallique, une seule lettre bien authentique, fondue par un des patriarches de la typographie ? Malgré le nombre incalculable de ces lettres, fabriquées au XVe siècle, il n'en existe plus une seule, et quand une seule aurait échappé aux ravages de quatre siècles, comment pourrait-on en constater l'identité ?

Ce n'est donc pas une lettre métallique que je viens vous offrir ; mais c'est quelque chose d'aussi rare et surtout quelque chose d'authentique.

C'est l'empreinte fidèle d'une de ces lettres. Je l'ai découverte dans le traité latin, de Jean Nider, sur la *Lèpre morale*, édition de Conrad Homborch, imprimeur de Cologne à partir de l'an 1476.

Elle se voit au second recto telle que le fac-simile ci-joint la reproduit.

doritatibus prius michi de propriis in textu dicere
in sequentibus: sed dumtaxat autenticorum ir sac
pagina verba fideliter curabo ostendere sed
potissimum: nisi qn alium doctorem nominai
p9 cuius verba statim sequuntur verba bi
me. qz ipse omnes videtur doctor mgrori
telleere vbi de differentiis pdorum agitur

Voici comme je me rends compte de l'origine de cette empreinte : la balle, recouverte d'une encre visqueuse, appliquée avec force sur la page métallique, dont une ligne avait ses lettres faiblement serrées les unes contre les autres, enleva de cette ligne, au mot *thome*, la lettre *t* probablement et la coucha sur la forme, à laquelle elle resta adhérente. Comme cette lettre *t* n'a qu'une très-mince épaisseur, elle n'empêcha le contact du papier et de la forme qu'à une très-petite distance à l'entour.

La preuve que l'œil et les talus de cette lettre *t* avaient été touchés par la balle, est qu'ils ont laissé une petite portion de leur empreinte en noir sur le papier.

Autre révélation curieuse : à huit millimètres de l'œil de la lettre, on distingue parfaitement un cercle de deux millimètres de diamètre.

Ce cercle, au contour nettement dessiné, nous apprend que la lettre était percée latéralement d'un trou circulaire. Ce trou ne traversait pas l'épaisseur tout entière et servait, ainsi que le cran de nos jours, à faire reconnaître, par le tact, au compositeur, dans quel sens il devait coucher la lettre dans le composteur, afin qu'elle se trouvât droite sur la page imprimée.

Si notre lettre se fût couchée sur l'autre flanc, l'existence de ce petit cercle nous eût à jamais échappé.

La longueur totale de cette empreinte est de vingt-quatre millimètres.

N'est-il pas remarquable que le règlement de la librairie de 1723 fixe à dix lignes et demie cette hauteur en papier, c'est-à-dire précisément à vingt-quatre millimètres?

L'empreinte n'offre rien de semblable au cran moderne; ainsi le petit cercle en remplissait la fonction, et par conséquent ne se trouvait que sur une des faces de l'épaisseur.

Voici la fin des quatre lignes sur laquelle s'est couchée cette lettre :

Scī thoe (Sancti Thomae)
noīauero (nominavero)
btī tho (beati Tho)
pre (prae)

Ce qui me fait croire que c'est le *t* de la première de ces lignes qui a été enlevé, c'est que l'espace occupé par les lettres *Scī thoe* est trop court pour les contenir.

Cette lettre n'est pas un *i*, lettre encore plus mince que le *t*, parce que les deux *i* recouverts appartenaient à un *t* avec lequel on les avait fondus. Dans tous les cas, la lettre était de très-petite épaisseur, puisqu'elle a si peu empêché les lettres voisines de paraître à l'impression.

Si mon interprétation de cette empreinte est véritable, sa largeur doit représenter la *force de corps* de la lettre; or, le compas justifie parfaitement cette égalité.

Le lecteur pourra trouver que cette empreinte est un sujet bien mince pour arrêter son attention; mais comme il lira ces lignes imprimées avec les caractères de votre *Typologie*, je suis certain, monsieur le Directeur, qu'il regrettera moins le temps qu'il aura mis à les parcourir.

J'ai l'honneur de vous saluer,

J.-P.-A. Madden.

DIX-SEPTIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

La patrie d'Albert le Grand, Lauingen, sur la rive gauche du Danube. à quatre ou cinq lieues d'Ulm, n'est représentée dans les fastes de la typographie au xv[e] siècle que par un seul ouvrage : c'est la Concordance (*Consensus*) des évangélistes par saint Augustin. La date de cette impression est l'an 1473, le 12 avril.

Qui en est l'imprimeur? Pauzer répond (I, 470) :

Est forte opus transeuntis cujusdam opificis.

« C'est peut-être l'ouvrage d'un imprimeur ambulant. »

Dibdin demande avec raison si cet imprimeur portait sur le dos tout le lourd matériel de son imprimerie? Cette question ironique fait justice de ces prétendus colporteurs d'imprimerie; mais alors que répondre à cette demande? Qui a imprimé l'unique livre portant le nom de Lauingen au xv[e] siècle?

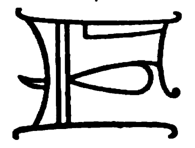
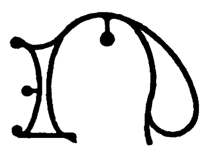
Je crois pouvoir, sinon découvrir, du moins conjecturer le nom de cet imprimeur; c'est Jean Zeiner qui imprimait à Ulm en 1474 le traité d'Albert le Grand *de Eucharistia.*

Remarquez d'abord la proximité des deux villes, Ulm et

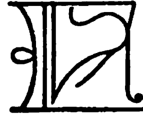
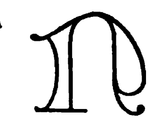
Lauingen. Ensuite il est à remarquer que dans les deux ouvrages que je viens de mentionner, au lieu de laisser vide la place des initiales, on les a toutes imprimées dans le livre de Zeiner et presque toutes dans celui de l'imprimeur inconnu ; en effet, il fallait au commencement de chacun des quatre livres une initiale majuscule ; ce sont les seules qu'on ait laissées à peindre aux calligraphes.

De plus, ces initiales ont la plus grande ressemblance entre elles ; elles sont toutes gravées sur bois au simple trait. M. Pierre Deschamps dit qu'elles sont d'un style exceptionnel, particulièrement le N, dans le livre imprimé à Lauingen. Ces paroles sont également applicables aux initiales du *de Eucharistia*. Le F présente encore plus que le N une forme singulière et du même style dans les deux ouvrages.

Voici le F et le N de J. Zeiner :

Voici les mêmes lettres chez l'imprimeur inconnu de Lauingen :

Enfin remarquez que l'un des ouvrages est daté de 1473, l'autre de 1474.

Toutes ces circonstances semblent nous indiquer que l'imprimeur de Lauingen n'est autre que Jean Zeiner. Sans doute l'abbé de quelque couvent, enthousiasmé ainsi que tant d'autres des merveilles de la typographie, invita Zeiner à venir imprimer ce traité de saint Augustin, puis effrayé

des dépenses de temps, de travail et d'argent, renonça à l'entreprise d'autres impressions.

L'ouvrage de *Laugingen*, pour nommer la ville comme la nomme le colophon, se compose de dix quinternions suivis d'un quaternion ; ce qui fait 108 feuillets, quoi qu'en disent les bibliographes. Le premier et le dernier sont blancs.

Le *de Eucharistia* de Jean Zeiner est aussi composé de quinternions, il en contient seize; le premier cahier qui contient le commencement de la table n'a que quatre feuillets, et l'avant-dernier huit. Le huitième cahier a onze feuillets ; voici pourquoi : entre les feuillets numérotés 59 et 60 ou a intercalé un carton qui n'est imprimé que d'un côté. Cette page ajoutée et non numérotée réparait un oubli. Elle contient la suite du texte du recto 60 et le texte est continué par le verso 60. Ainsi cette page manquait entre les *deux pages* d'un même feuillet. Au bas du recto 60 on lit cet avis imprimé :

Hic vide transpositionem in cedula præcedenti, ibi Tertio calore.

On voit que le mot *cedula* est employé ici dans le sens de CARTON. Ne fût-ce qu'un seul mot de la langue des premiers imprimeurs, vous en accueillez toujours l'interprétation avec plaisir.

Mais revenons à l'imprimeur de Lauingen ; le caractère qu'il emploie ressemble à celui de J. Zeiner dans le *de Eucharistia;* c'est dans les deux ouvrages un caractère tenant du gothique et du romain. De plus, je vous ai signalé plusieurs autres ressemblances ; enfin la proximité de lieu et de temps, tout en un mot ne justifie-t-il pas ma conjecture que c'est Jean Zeiner qui est l'imprimeur de l'unique livre de Lauingen ?

VOTRE AMI.

DIX-HUITIÈME LETTRE

A Monsieur le Directeur de la Typologie.

Mars 1875.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi de signaler aux lecteurs de la Typologie une petite erreur que je viens de découvrir à la fois dans deux catalogues que le printemps dernier a vus paraître. Aux nos 2457 et 926 (1), ils annoncent chacun un exemplaire d'un très-court roman intitulé : L'HOMME AU LATIN, Genève 1769. L'ouvrage est anonyme. Ces deux exemplaires ornés d'une belle reliure sont offerts à un prix bien au-dessus de la valeur intrinsèque du livre. D'abord, il n'est pas de Voltaire, ainsi que le croit le rédacteur d'un des catalogues. Ensuite, tout mince qu'est le volume, il est farci de plagiats.

(1) P. Rouquette, libraire, 85, 87, passage Choiseul.
Ernest Gouin, libraire, 25, quai des Augustins.

L'auteur est L.-P. Siret bien connu pour sa grammaire anglaise, qui depuis un siècle a eu environ cent éditions. Jeune encore, il passa plusieurs années en Angleterre, afin d'en étudier la langue et la littérature.

Voltaire venait de publier en 1767 son roman de L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS. Siret imita ce titre, et, comme Voltaire, il garda l'anonyme. Son livre parut sous la rubrique de Genève dans les deux exemplaires dont nous parlons, sous celle de Londres, chez John Nourse, dans notre exemplaire. Par là il espérait sans doute que le public pourrait attribuer son triste ouvrage à l'auteur de *Candide*, et qu'il trouverait ainsi quelques lecteurs.

Malheureusement pour Siret il était plus facile d'affriander le lecteur par un titre à la Voltaire, que de satisfaire sa curiosité par de l'esprit de son propre cru. Voici donc comme il se tira d'affaire : Olivier Goldsmith avait publié vers 1766 son charmant roman, LE MINISTRE DE WAKEFIELD. Siret y prit à pleines mains tous les morceaux à sa convenance et en bourra son HOMME AU LATIN. Il ne paraît pas même avoir toujours compris tous les passages qu'il emprunte. Traducteur de Goldsmith, il l'enlaidit; imitateur de Voltaire, il n'en est que la caricature.

Au reste, afin de mettre le lecteur à même d'en juger, voici, pris au hasard, un morceau de Goldsmith que j'ai traduit avec soin. Ce morceau appartient au chapitre XX du *Ministre de Wakefield*.

Par ce seul échantillon du style de L'HOMME AU LATIN, on reconnaît sans peine que Voltaire n'en fut jamais l'auteur :

« Mon premier projet fut de me faire maître d'étude dans quelque pension. Ce fut avec un vrai rire sardonique que notre cousin accueillit cette idée.

« — Ah ! vraiment, me dit-il, voilà une très-jolie carrière tracée exprès pour vous. Et moi aussi, j'ai été maître d'étude dans une pension ; mais je veux bien que l'on me

pende, si je ne préfère pas être sous-guichetier à Newgate.

« J'étais debout le premier, debout le dernier, regardé de travers par le maître, haï de la maîtresse pour ma laide figure, martyr des élèves dans la maison, n'en pouvant jamais sortir pour trouver des gens polis. Mais êtes-vous bien sûr de réussir dans une pension? Voyons, je vais un peu vous examiner. Avez-vous fait l'apprentissage du métier?

« — Non!

« — Alors vous ne réussirez pas dans une pension.

« — Savez-vous arranger les cheveux des élèves?

« — Non!

« — Alors vous ne réussirez pas dans une pension.

« — Avez-vous eu la petite vérole?

« — Non!

« — Alors vous ne réussirez pas dans une pension.

« — Pouvez-vous coucher trois dans un lit?

« — Non!

« — Alors vous ne réussirez jamais dans une pension.

« — Avez-vous bon appétit?

« — Oui!

« — Alors vous ne pouvez nullement réussir dans une pension.

« Tenez, monsieur, s'il vous faut une profession honorable, facile, faites-vous pour sept ans apprenti d'un coutelier; tournez la roue, mais fuyez, fuyez une pension. »

Plagiat de Siret :

« Je cherche à me placer en qualité d'écuyer dans une Académie.

« — Parbleu, me répondit-il en faisant un éclat de rire, voilà une belle carrière à courir. Je l'ai courue autrefois pendant deux ans dans une école de pension; je veux être étranglé, si je n'eusse préféré d'être enfermé à Bicêtre.

Regardé de travers par le maître, avec hauteur par sa femme, moqué des élèves, et par-dessus tout esclave au point de ne pouvoir sortir une minute pour trouver une figure humaine, voilà en vérité des objets bien tentants; mais ce n'est pas tout; avez-vous les talents nécessaires pour être un écuyer? Savez-vous la chicane? savez-vous bien friser? avez-vous eu trois fois la petite vérole? êtes-vous accoutumé à coucher cinq dans un lit de deux pieds? avez-vous un mauvais estomac? etc.

« Allez, mon ami, vous n'êtes pas fait pour ce métier-là. Si vous voulez parvenir à quelque état dans le monde, engagez-vous apprenti pour sept ans à tourner la meule d'un coutelier : au moins au bout de ce temps, avec de l'argent et des protections, vous pourrez espérer de devenir maître; mais gardez-vous de l'école. »

L'Homme au latin s'était vêtu de la peau du lion et paré des plumes du paon; pour le reconnaître, il suffisait de l'entendre.

J.-P.-A. M.

DIX-NEUVIÈME LETTRE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Un libraire instruit, M. Baillieu (1), dans son 103e catalogue, n° 541, annonce un exemplaire du *Tractatus* de *Niger*, imprimé le 6 JUIN 1475 à Esslingen. Il recommande cet incunable en disant qu'on y a employé pour la PREMIÈRE FOIS LES CARACTÈRES HÉBRAÏQUES.

A ce propos il ajoute : « L'auteur du supplément au *Manuel du libraire* (M. Pierre Deschamps) se trompe, lorsqu'il annonce qu'un volume publié en 1475 à Reggio, et qui renferme aussi des caractères hébraïques, est antérieur à celui-ci. L'année, à cette époque, commençant à Pâques (fin mars), le mois de juin était le troisième mois de l'année et le mois de février en était le onzième. Notre volume est donc plus ancien de huit mois que celui qu'il cite. »

Cette démonstration serait excellente, si la date du livre hébreu imprimé à Reggio était donnée, ainsi que celle du livre imprimé à Esslingen, d'après le calendrier qui fait commencer l'année à Pâques; malheureusement il n'en est pas ainsi.

(1) 43, quai des Grands-Augustins.

Le livre hébreu de Reggio (*Commentaire du Pentateuque*), dans le colophon, assigne ainsi la date de l'impression : L'AN DE LA CRÉATION 5235, SECOND MOIS ADAR, DIXIÈME JOUR.

Or, le mois que les Hébreux appellent *second adar* correspond à peu près à notre mois de mars; il est donc le sixième mois de leur année, commençant à l'équinoxe d'automne, époque, suivant eux, de la création du monde.

De plus, ils assignent pour date à la naissance du Christ le solstice d'hiver de l'an 3761 de la création; grâce à ces incontestables données, une simple soustraction nous donne pour la date de l'impression de l'incunable de Reggio le mois de mars de l'an 1475. Cet incunable est donc réellement antérieur à celui d'Esslingen, ainsi que l'avait dit l'auteur du *Dictionnaire de Géographie*, le savant et laborieux bibliographe, M. Pierre Deschamps.

Comme la méthode que j'ai suivie ici est applicable à tous les cas analogues, j'aime à croire qu'on me permettra d'en signaler l'esprit. J'ai voulu simplement m'affranchir de savoir si les années en question commençaient ou non à Pâques. On sait en effet combien sont capricieux et peu certains les usages des auteurs du moyen âge à cet égard et combien il est facile de s'y tromper.

Autre avantage de cette méthode : je n'ai pas eu à rechercher si, dans le colophon de Reggio, il s'agissait de l'année religieuse ou de l'année civile des Israélites, la première commençant avec l'automne, la seconde avec le printemps. Car, bien que ce soit la dernière espèce d'année qu'employaient les premiers imprimeurs de livres hébreux, comme on le voit dans quelques-uns de leurs colophons, ce renseignement devenait superflu, en rapportant les dates, ainsi que je viens de le faire, à l'ère de la création, selon les Rabbins.

Je ferai remarquer deux erreurs dans la traduction que *de Rossi* a donnée du colophon qui me fournit la date cherchée : 1° on fait l'imprimeur du livre fils de *deux* pères : *ego*

filius Garton, filius Isaac, Abraham, il fallait : *filius Garton, filii Isaac*. On ne lui laisse ainsi qu'un seul père et on lui restitue un grand-père.

Panzer, Laserna Santander, M. Pierre Deschamps, citent ce colophon tout entier d'après *de Rossi*.

Brunet n'en donne que quelques mots avec quelque différence, entre autres, celle-ci, à propos de la date :

Anno 5235 *Judaeorum* MAJORIS *supputationis.*

Dans plusieurs colophons de livres hébreux traduits par de Rossi, on rencontre aussi les mots MINORIS, en même temps que MAJORIS *supputationis*. On les trouve aussi dans la *Bibliotheca Sacra* du père Lelong.

Voici ce qu'il faut entendre par MAJOR et MINOR *supputatio :* quand on donne tous les chiffres du millésime, par exemple, 5235, cela s'appelle la *grande ère;* ce serait la petite, פ״ם קטן, si l'on n'employait que les trois derniers chiffres 235.

2° Au lieu de : *Adar, postremi mensis*, il fallait *Adar, posterioris mensis*. En effet, il faut pour mettre d'accord le calendrier lunaire que suivent les Hébreux, avec le calendrier solaire indispensable à tous les peuples, ajouter un mois embolismique; on l'appelle le second Adar, parce qu'il suit un premier mois de ce nom.

Je finis en faisant remarquer :

1° Que l'ouvrage que M. Baillieu regarde comme le premier livre hébreu, n'a que quelques lignes imprimées dans cette langue, tandis que le Commentaire du Pentateuque est tout entier dans la langue sacrée, ce qui lui donne un titre de plus pour figurer dignement au premier rang des livres imprimés en caractère hébraïque.

2° Que Auguste Bernard se trompe (t. II, p. 232) quand il dit : « Moins de dix ans après 1475, à Soncino, furent imprimés les premiers livres juifs. » Chose singulière, il se trompe en citant *de Rossi* qui a précisément signalé le premier

l'année 1475 et la ville de Reggio, à propos des premiers livres imprimés en hébreu.

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que les lecteurs de la Typologie ne manqueraient pas de trouver quelque intérêt dans ces renseignements sur les premiers livres imprimés dans la langue sacrée.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon affection dévouée.

J.-P.-A. Madden.

VINGTIÈME LETTRE

Le 15 août 1873, je recevais le numéro de la *Revue Bibliographique*, dans lequel on annonçait la découverte d'un exemplaire des *Epistolae ad familiares* de Cicéron. On citait les quatre vers suivants imprimés à la fin du volume :

Nicia quis vestros Polycleteque cantet honores.
Si videat manibus praemia parta novis;
Rarus erat numerus librorum : inventa litura est.
Quae queat aeternum reddere laudis opus.

Puis on ajoutait : « A travers ce style alambiqué, on peut recueillir un curieux témoignage de l'étonnement et de l'admiration qu'excitait déjà la grande découverte des temps modernes, dont le caractère le plus frappant et le plus nouveau était précisément, grâce aux caractères mobiles, cette possibilité de faire des RATURES — *Liturae* — et des corrections. » (*Chronique des arts.*)

J'adressai le même jour la lettre suivante à propos de cette interprétation inouïe du mot *Litura*. On m'en promit l'insertion que j'attends encore depuis plus de deux ans.

Versailles, ce 15 août 1873.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je lis dans le numéro de la *Revue Bibliographique* d'aujourd'hui une note fort intéressante. sur une édition des

Lettres de Cicéron à ses amis, inconnue jusqu'à ce jour. L'auteur de la note reproche aux quatre vers qui la terminent leur style *alambiqué;* s'il eût bien voulu les traduire, je doute que le lecteur eût partagé son opinion. Voici la traduction que j'en propose : « Nicias et Polyclète, qui peut chanter encore votre gloire, quand on voit les récentes merveilles de nos artistes? Naguère les livres étaient rares : on vient d'inventer un art de peindre la parole qui ne laissera plus périr les œuvres du génie. »

De plus, l'auteur de la note prend le mot *litura* dans le sens de RATURE ; telle n'est pas la signification de ce mot. *Litura* outre le sens de rature a aussi celui de peindre avec des lames où sont découpées les lettres de l'alphabet. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la citation de Ducange, au mot *litura.* En voici le texte et la traduction :

Walafrid Strabo de rebus ecclesiasticis : Videmus aliquando simplices et idiotas, qui verbis vix ad fidem gestorum possunt perduci, ex pictura Passionis Dominicae vel aliorum mirabilium ita compungi, ut lacrymis testentur exteriores figuras cordi suo quasi LITURIS *impressas.*

« Nous voyons quelquefois des personnes si simples et si niaises que la parole est impuissante à leur faire comprendre un récit ; mais montrez-leur le tableau de la Passion de Notre-Seigneur ou de quelque scène miraculeuse, vous les verrez émues jusqu'aux larmes; ce qui prouve que cette peinture a pénétré dans leur cœur et y a laissé son empreinte. »

Quant aux corrections typographiques, le mot *litura*, dans l'acception que lui donne le rédacteur, ne saurait les exprimer, et je ne sache pas qu'on l'ait jamais employé à cet usage.

J'abrége ces lignes et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'accepter les salutations empressées de....

J'ajoute à l'appui de mon interprétation du mot *litura* les

deux distiques suivants ; ils font partie de six distiques imprimés à la fin du Lucain attribué par Hain (10,227) à François Renner de Hailbrunn à Venise.

Forma dedit renovare manus : reperire colorem
Quo maneat libris pressa litura suis.
Quodque diu calcabat opus noctesque diesque
Dextera : Sola premat tincta tabella die.

« C'est l'art d'imprimer qui procure le repos à la main du copiste. C'est à lui que l'on doit une encre conservatrice des lettres empreintes sur les livres. La tâche que jour et nuit la main devait lentement accomplir n'exige plus, grâce à la forme enduite de cette encre, qu'une seule journée. »

On voit encore par cette citation que *litura* est loin de signifier RATURE.

Je profite de l'occasion pour redresser une autre erreur du même genre.

A la fin d'une édition d'un Commentaire sur le Code, imprimée en 1471, on lit ces distiques :

Quas cernis mira Sixtus Theotonicus arte
Parthenope impressit composuitque notas.
Ut que vel magnis numerosa volumina haberi
Sumptibus haud poterant copia larga foret.

SIXTUS RUESSINGER.

Voici comme je les traduis :

« Les caractères que tu vois, lecteur, sont l'œuvre merveilleuse de l'Allemand Sixtus. C'est à Naples qu'il a imprimé ces pages après les avoir composées. Même à prix d'or on ne pouvait plus avoir ce grand ouvrage; mais, grâce à lui, le voilà multiplié. »

Auguste Bernard prétend que le mot NOTAS signifie ici les notes qu'avait ajoutées au texte l'imprimeur du livre.

Est-il probable que le prêtre Sixtus Ruessinger, cet ancien ouvrier de Gutenberg, venu de Strasbourg à Naples

pour y établir l'imprimerie, ait trouvé le temps de rédiger des notes, des commentaires sur le Code de Justinien ?

D'ailleurs que voit-on (*quas cernis*), en lisant le livre dont il s'agit? On ne voit que les caractères qu'employa l'imprimeur.

Quoi qu'il en soit, le mot *notas* fut supprimé par l'imprimeur lui-même dans un ouvrage postérieur. Voici le second vers modifié sans doute à cause du sens vague de *notas* :

Impressit libros composuitque novos.

« Sextus a composé et imprimé d'autres nouveaux ouvrages. »

NOTE

SUR

L'IMPRIMERIE DES FROSCHAUER A ZURICH

Nous avons sous les yeux un catalogue dressé par M. E.-Camille Rudolphi, et publié l'an dernier (1869), aux frais de MM. Orell, Füssli et Cie, imprimeurs à Zurich (Die Buchdrucker-Familie Froschauer in Zürich), brochure in-8. Il contient les titres des livres imprimés dans cette ville, depuis 1521 jusqu'en 1595, d'abord par Christophe Froschauer, son frère Eustache et les fils de ce dernier, Eustache et Christophe, ensuite par leurs héritiers et successeurs. Le second Christophe Froschauer, mort en 1585, ne laissa pas d'enfant; mais ses héritiers ornèrent du nom de Froschauer le titre de leurs ouvrages : *Ex officina Froschoveri*, GEDRUCKT IN DER FROSCHOW.

En 1590, un nouveau successeur ajoutait aux titres de ses impressions : *typis froschovianis*; enfin, depuis plus d'un siècle, la même imprimerie modifiée, agrandie, perfectionnée, fait briller un autre nom, celui d'Orell; c'est à MM. Orell

que l'on doit ces éditions d'auteurs grecs que recommandent leur beauté et leur correction.

Revenons au catalogue des Froschauer : il suffit de le parcourir pour être frappé du caractère sévère de leurs publications; ce sont de nombreux ouvrages d'Ulric Zwingle, le précurseur de Luther; curé de Zurich, il y faisait imprimer ses livres; ce sont aussi ceux plus nombreux de Henri Bullinger, son ami.

Voici le titre abrégé d'un de ses ouvrages (nos 539 et 543) : « De la manière dont les apôtres ont tenu le concile de Jérusalem; des fruits et de la paix de ce concile. De la tenue des conciles par les papes. Du tort et du trouble qu'ils ont causés aux fidèles, 1561. » C'était la première fois sans doute qu'on établissait cette comparaison; nous savons que ce n'était pas la dernière.

Mais ce que je trouve le plus digne de remarque dans les 865 articles de ce catalogue, ce sont les nombreuses Bibles imprimées par les Froschauer dans une ville telle que Zurich : j'y compte une dizaine d'éditions de Bibles latines, plus de trente éditions de Bibles allemandes, quinze du Nouveau Testament latin et presque autant en allemand, le tout imprimé en moins de trois quarts de siècle.

J'ai été surpris de ne pas trouver dans ce catalogue, sous l'année 1535, la célèbre traduction anglaise de la Bible de Tyndal et de Coverdale; c'est la première édition de la Bible protestante. Timperley et Brunet l'attribuent aux presses de Froschauer. Il est vrai que les exemplaires complets en sont si rares qu'on n'en connaît guère que deux. Peut-être aussi le savant rédacteur de ce catalogue, M. Rudolphi, a-t-il des raisons de rayer cette Bible intéressante à tant de titres du catalogue des Froschauer?

Je termine cette note en signalant une troisième série d'ouvrages assez nombreux d'un autre auteur, mentionnés dans ce catalogue. Il s'agit de Rodolphe Gualther, curé, puis pasteur de Zurich. Gendre de Zwingle, il en défendit les

doctrines. Ses cinq homélies sur l'antechrist (le pape), imprimées en 1546, eurent un retentissement immense, non-seulement en Allemagne, mais encore en Europe, car on les traduisit en plusieurs langues, même en polonais.

Si chaque ville faisait dresser un semblable catalogue et surtout pouvait rassembler les ouvrages ainsi catalogués, combien de problèmes bibliographiques pourraient espérer une heureuse solution !

Telle est la note que j'envoyai à la *Revue bibliographique*, qui me l'avait demandée en juin 1870. Cette revue la publia, mais après l'avoir tronquée.

Je saisis l'occasion que m'offre le catalogue des Froschauer pour proposer une simple conjecture sur la première imprimerie de Zurich.

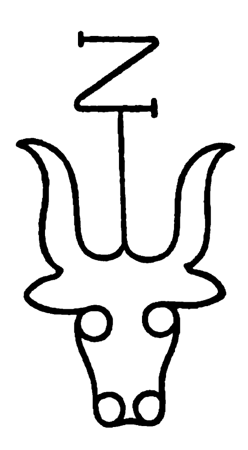
Ce n'est pas Christophe Froschauer qui a établi l'imprimerie dans cette ville, mais bien un certain Hans am Wasen dont on ne connaît qu'un calendrier allemand imprimé en 1508. V. *Dictionnaire de Géographie,* de M. Pierre Deschamps, colonne 1239.

Je crois que l'on pourrait faire remonter plus haut l'installation de la typographie à Zurich. Voici pour quelle raison :

Je possède une plaquette in-folio de 12 feuillets formant un seul cahier.

Les pages ont 34 longues lignes. Caractère semi-gothique, semi-romain, gros texte de quatorze points typographiques. Je ne suis pas encore parvenu à identifier ce caractère. Ce qui permettra de le faire, ce sont les divisions à la fin des lignes ; elles consistent en deux traits parallèles imprimés

presque *verticalement* (//) ou (\\ ). Voici le *fac-simile* du filigrane des six feuilles.



L'opuscule est un éloge et une recommandation des indulgences avec une exhortation par le professeur de théologie, maître *Albert de Albo Lapide*.

Il s'agit des indulgences accordées par Sixte IV, aux églises de Zurich, à propos du Jubilé de 1475.

L'auteur, au 8e recto, rappelle qu'il a rempli à Rome le rôle de confesseur, lors du grand Jubilé de 1450 sous Nicolas V.

Dans le paragraphe intitulé :

DE LAUDIBUS CIVITATIS THURICENSIS

on reconnaît que l'auteur était de Zurich et qu'il y écrivait. Deux fois en parlant de cette cité il l'appelle :

Haec nostra Civitas.

Il parle de ses églises, de ses martyrs et d'une fontaine miraculeuse qui jaillit lorsqu'on creusait les fondements de l'église rebâtie en l'honneur de ces mêmes martyrs, Félix, Régula, Exsupérantius.

Voici les motifs qui me font conjecturer que cette plaquette a été imprimée à Zurich :

1° L'auteur écrivait à Zurich;

2° La tête de bœuf du filigrane porte au haut de la tige qui s'élève entre les cornes l'initiale de Zurich, la lettre Z;

3° Si l'auteur de notre opuscule n'avait pas trouvé d'imprimerie à Zurich, il se serait adressé à un imprimeur étranger à cette ville, capable, comme il le dit lui-même (7e verso), de le multiplier *per impressionis artem*. Or, j'ai constaté d'étranges fautes dans ces 12 feuillets ; au 11e recto je lis deux fois *Eelicis* au lieu de *Felicis;* au 1er verso, *theblie* au lieu de *theologiae;* au 2e verso et au 3e recto, je vois cinq fois de suite les deux *c* de *peccata* remplacés par *ct*. Je passe d'autres fautes de cette espèce pour arriver à une autre encore plus grossière :

Il fallait dans le cours de cette courte impression quatorze R majuscules; on en a employé sept seulement; quant aux sept autres R, on les a remplacés par sept K; ainsi au lieu de *Romana* on lit *Komana*, au lieu de *Remittuntur*, *Kemittuntur*, au lieu de *Raro*, *Karo*, au lieu de *Regum*, *Kegum*, au lieu de *Regnum*, *Kegnum*, au lieu de *Regulae*, *Kegulae*, au lieu *Romae*, *Komae*.

Une imprimerie digne de ce nom pouvait-elle manquer de la majuscule R au point qu'il fallût remplacer sept fois de suite cette consonne par un K? L'imprimeur étranger à qui l'auteur de Zurich confiait cette impression aurait-il répondu à tant de confiance par un travestissement risible du manuscrit? Une typographie aussi mal montée est tout à fait invraisemblable. Voici suivant ma conjecture comment on a imprimé notre plaquette : on n'avait pas d'imprimerie à Zurich ; on y en installa une en empruntant une presse et des caractères à quelque imprimerie d'une ville des environs. Comme on ne voulait imprimer que de courts ouvrages tels que celui qui nous occupe, on ne voulut pas d'une police complète et l'on se trompa sur le nombre de majuscules dont

on allait avoir besoin. Il ne fallait pas un seul K majuscule, on en mit sept; il fallait quatorze R, on n'en mit que la moitié de ce nombre.

Le colophon ne porte aucun nom d'imprimeur, parce que les religieux qui très-probablement imprimèrent cette plaquette n'avaient aucun besoin de publicité.

La date de l'impression doit être antérieure à 1475, année du Jubilé sous Sixte IV.

IMPRIMEURS DE COLOGNE AU XVe SIÈCLE

Numéros.	Noms.	Dates des premières impressions.	Dates des dernières impressions.
1	Ulric Zel	1463	1499.
1 bis	Apud Lyskyrchen		
2	Arnold Therhoernen	1470	1483.
2 bis	Pierre Therhoernen	1483	1486.
3	Jean Koelhoff I	1472	1493.
3 bis	Jean Koelhoff II	1493	1500.
3 ter	Apud Sanctum Laurentium		
4	Goiswin Gops de Euskyrchen	1474.	
5	Nicolas Gotz de Schelestadt	1474	1478 ou 1487.
6	Barthélemy de Unkel	1475	1485.
7	Pierre Bergmann de Olpe	1476	1477.
8	Conrad Winters de Homborg	1476	1482.
9	Jean Guldenschaff	1477	1487.
10	Jean de Landen	1477	1500.
10 bis	Théodoric (de Berse?)	1485	1486.
11	Gérard ten Raem de Bercka	1478.	
12	Henri Quentel	1479	1500.
13	Jean de Bel	1482.	
14	Louis de Renchen	1484	1500.
15	Conrad de Bopardia	1486.	
16	Gérard d'Amersfort	1487.	
17	Coingin Boichdruckersche	1487.	
18	Meister Conrait	1487.	
19	Cornélius de Zierikzée	1489	1500.
19 bis	Apud Praedicatores		
20	Hermann Bongart de Kettwig	1493	1500.
21	Martin de Werden	1497	1500.
21 bis	Retro Minores	1497	1500.
22	Henri de Neuss	1500.	

REMARQUES SUR CE TABLEAU

1. Voyez, pour la date de 1463, *Lettres d'un Bibliographe*, 1re série. D'après la *Cronica van der hilliger stat Coellen*, Zel vivait encore en 1499.

2. Il existe du *Sermo.... in festo Praesentationis....* une édition dans laquelle sont imprimés la date 1470, et le nom de l'imprimeur, Arnold Therhoernen, et une autre dans laquelle il n'y a que la date, sans nom d'imprimeur. Les deux éditions annoncent à la première page un avant-propos qu'on pourra voir, disent-elles, à la page suivante. Dans l'une on lit en effet cet avant-propos ; mais dans l'autre la page qui devait le contenir est restée blanche.

Panzer ne connaissait sans doute que cette dernière édition; voilà pourquoi il en attribue l'impression à Veldener. Il me paraît très-probable que ce sont deux éditions synchroniques. L'ouvrage ne contient que 12 feuillets, in-4° gothique, à 27 lignes.

Suivant le docteur L. Ennen, le dernier livre imprimé avec date par Arnold Therhoernen est le *Bucolicon carmen* de Pétrarque, de 1483. Panzer, I, 291, signale cette édition.

2 *bis*. Il est probable que ce Pierre Therhoernen était le successeur d'Arnold. Voilà pourquoi je lui assigne la date de 1483 pour son début. Il donne lui-même celle de 1486 pour sa seule impression datée. C'est le *Tripartitum opus* de Gerson.

3. Le *Praeceptorium* de Nider porte la plus ancienne date des impressions de Jean Koelhoff I.

Le colophon du *Liber institutionum* de Nicaise de Voerda nous apprend que cet imprimeur mourut pendant l'impression de cet ouvrage, en 1493.

3 *bis*. Jean Koelhoff II succéda à son père; il imprimait encore après 1500. C'est lui qui imprima la célèbre *Chronique de Cologne* en 1499.

3 *ter*. Les bibliographes citent des ouvrages imprimés *apud Sanctum Laurentium*, sans autre désignation. Le docteur L. Ennen les attribue à un imprimeur *inconnu*. Je crois qu'il s'agit ici de Koelhoff I; voici pour quelles raisons :

1° Koelhoff I possédait une maison précisément dans le voisinage de l'église de Saint-Laurent.

2° Le caractère de cet imprimeur inconnu ressemble beaucoup à l'un de ceux de Koelhoff I, sans cependant être identique.

3° J'ai comparé les signalements donnés par Hain *5035, *5037, de deux ouvrages (*Johannes Chrysostomus super Mattheum, Johannes Chrysostomus super Johannem*), l'un imprimé par Koelhoff en 1487, l'autre *apud Sanctum Laurentium* en 1486; j'y ai constaté les ressemblances typographiques les plus frappantes; chacun de ces deux ouvrages a un titre, des signatures, deux colonnes par page, des feuillets numérotés, etc.

Tout semble en un mot indiquer qu'ils sortent l'un et l'autre de la même imprimerie.

4. Panzer, IV, 272, cite le colophon de Gops lui-même dans lequel c'est l'an 1474 qu'il donne comme celui de l'impression du *Sermo de Praesentatione*, et non 1475 comme le disent les bibliographes.

Gops imprimait probablement dès 1473. V. *Katalog der Inkunabeln* par le docteur Ennen, page 133 (366 et 367).

Je n'ai pas d'autre date à citer.

5. Dans le colophon de la *Vie de J.-C.*, par Ludolphe le Chartreux, Goetz se nomme et ajoute : « Je rends grâces à la divine et très-haute Trinité de ce que je termine la *Vie de J.-C.*, fils de Dieu, dans cette sainte cité de Cologne, ce 30 avril 1474. »

Les bibliographes s'accordent à lui faire terminer sa carrière typographique en 1478. Cependant, il existe une Bible latine, imprimée en 1487 avec le caractère de Goetz; voilà pourquoi j'inscris les dates de 1478 et de 1487, l'une ou l'autre

pouvant être la véritable. Il est à remarquer que cette Bible, comme celle de Mayence et celles attribuées à Ulric Zel, est imprimée sur deux colonnes de 42 lignes.

6. Les dates relatives à Barthélemy de Unkel paraissent vraisemblables.

7. Pour comprendre pourquoi je remplace par 1476 la date de 1470 des bibliographes, voyez la 22e lettre de ce volume.

8. Les dates relatives à Conrad Winters de Homborg paraissent vraisemblables.

9. Il en est de même pour Jean Guldenschaff.

10. Suivant le docteur L. Ennen, Jean de Landen n'aurait commencé à imprimer qu'en 1496. Cependant j'ai un livre qu'il imprimait en 1477, dix-neuf ans plus tôt. C'est le *Praeceptorium* de Nicolas de Lyra. Pendant 23 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1500, il n'aurait imprimé que six ouvrages presque tous d'un très-petit format! Landen imprimait encore en 1521; sa carrière aurait donc duré 44 ans!

Si l'on me répond qu'il a eu un fils pour successeur, cette supposition pourra expliquer la durée si longue de l'établissement, mais ce sera en faisant deux imprimeurs fainéants au lieu d'un seul. Faute de données suffisantes, ces difficultés sont insolubles.

La remarque qui suit celle-ci jettera néanmoins quelque lueur sur cette question.

10 *bis*. Panzer, IV, 274, cite le premier un ouvrage, *Quaestiones Aristotelis,* imprimé en 1485 *per Theodoricum, impressorem Coloniae infra sedecim domos.* Or, c'est précisément la demeure de Landen jusqu'en 1507. Faut-il voir dans ce Théodoric le prédécesseur de Landen qui lui aurait succédé en 1496? Mais il faudrait alors que la date imprimée de 1477 fût erronée, et l'on ne connaît guère de Théodoric que l'ouvrage de 1485 et un autre de 1486. (V. Panzer, même page.) Bornons-nous à dire : *Fiat lux!* Panzer se demande si cet imprimeur n'est pas Théodoric Rood? Ce dernier, qui impri-

mait à Oxford en 1481, n'est pas revenu à Cologne sa patrie pour y imprimer trois ou quatre ans plus tard.

Je crois plus vraisemblable qu'il s'agit ici de Théodoric de Berse, nom qui se trouve dans une liste d'imprimeurs et de libraires de Cologne en 1501, que fait connaître le docteur Ennen.

11. On ne connaît de Gérard ten raem de Bercka que le *Modus confitendi*, mince plaquette in-4° de huit feuillets. Encore avait-elle été précédée, dans la même année 1478, par une autre édition datée du 9 janvier, tandis que celle de Gérard s'achevait la veille de la fête des onze mille vierges, le 20 octobre. Du même format, ces deux éditions, imprimées dans la même ville, se composent l'une et l'autre de huit feuillets et de pages à 29 lignes. Celle de Gérard a des signatures, l'autre n'en a pas.

Gérard aurait-il donc copié l'autre édition? ou plutôt n'aurait-il pas imprimé l'une et l'autre?

12. On est d'accord sur les dates relatives à Henri Quentel. Mort en 1503, il eut pour successeurs ses héritiers; on lit en effet à la fin de différents livres : *Coloniae, apud Heredes Henrici Quentel. Coloniae in calcographia liberorum H. Quentel. Coloniae per Arnoldum Quentel. Agrippinae, in officina liberorum Quentel*... On ne peut s'empêcher d'admirer avec quel respect ses enfants rappellent toujours son nom, plusieurs années même après sa mort.

13. On ne connaît de Jean de Bel qu'un seul ouvrage : c'est une ordonnance du grand maître des chevaliers hospitaliers de Jérusalem, imprimée par lui le 7 novembre 1482. Elle occupe six feuillets à 33 lignes par page, format in-4°.

14. Plusieurs bibliographes d'un grand mérite ont changé le nom de Renchen en Reuchen. Autre erreur : on le fait débuter en 1485; cependant on a de lui un *psalterium*, in-16, imprimé en 1484, le 14 décembre, *feria tertia post Luciae*. Je le fais imprimer jusqu'à la fin du xve siècle, parce que, en 1501, suivant le docteur Ennen, il fut un des imprimeurs

et des libraires qui réclamèrent le secours du pape contre l'official archiépiscopal. Son nom s'écrivit quelquefois Reyngen.

15. Je ne connais de Conrad de Bopardia que l'ouvrage intitulé : *Quaestiones J. Versoris super logicam Aristotelis.....* 1486.

16, 17, 18. Le docteur Ennen a découvert les noms de ces trois imprimeurs dans les archives de la ville de Cologne. On ne connaît d'eux que leurs noms. Il est bon de remarquer que Coingin était une femme imprimeur; c'est la signification du mot à la suite de son nom. Nous avons eu aussi une femme qui s'est distinguée dans l'imprimerie, *Carola* ou Charlotte Guillard, veuve de Claude Chevallon, sous François Ier.

19, 19 *bis*. Laserna Santander n'attribue qu'un seul livre à Cornélius de Zierikzée; en voici le colophon :

Impressum Colonie apud conventum predicatorum
In de Stolckgasse Per me Cornelium de Zyrichzee.

Voici le titre :

De Laniis et phitonicis mulieribus.

Quelquefois il prend pour adresse :

Apud predicatores in vico die Stolkgasse.

On voit donc que malgré ces différentes adresses il ne s'agit toujours que du même imprimeur. Il imprimait encore au plus tard en 1505.

20. Le docteur Ennen cite un ouvrage imprimé en 1493 par Hermann Bongart. Il imprimait encore au commencement du XVIe siècle.

21, 21 *bis*. Comme les ouvrages imprimés *retro Minores* et chez Martin de Werden sont du même caractère typographique et ont les mêmes gravures sur bois, le docteur Ennen en conclut avec raison qu'ils sortent de la même imprime-

rie. Martin de Werden imprima peu de livres au xve siècle; ce n'est pas une raison pour le passer sous silence, comme le fait Laserna Santànder.

22. Les bibliographes ont défiguré le nom de Henri de Neuss au point de le rendre méconnaissable; l'estimable Panzer l'appelle *de Hussia,* Laserna Santander, *de Hassia.* Son nom latin est *Henricus de Nussia* ou *de Novesio;* je crois que c'est lui-même qui se nomme H. de Novesio à la fin d'un poème latin : *De moribus puerorum*, 1519. (V. Panzer VI, 382, n° 320.)

William Caxton ne figure pas dans la liste que je viens de dresser des imprimeurs de Cologne au xve siècle. Il y a imprimé, mais plutôt afin de s'initier au nouvel art que pour exploiter un établissement typographique (voyez *Lettres d'un Bibliographe*, 2e série, 7e lettre). J. Veldener n'y figure pas davantage, parce qu'il n'a rien imprimé à Cologne.

ADRESSES

CONNUES

DES IMPRIMEURS DE COLOGNE AU XVe SIÈCLE

XXI

1. Ulric Zel, d'après mes recherches, installa vers 1463 les premières presses au monastère de Weidenbach, en face de l'abbaye de Saint-Pantaléon.

1 *bis*. Dix ans plus tard on le trouve établi *apud, circa* ou *prope Lyskirchen*. C'était dans le voisinage d'une église qui existe encore et qu'on appelle Sainte-Marie de Lyskirchen, tout près du Rhin, *Sanct Maria in littore*.

Il emprunta sa marque d'imprimeur à cette église dont il était l'un des marguilliers. Voir la figure ci-jointe.

3. Jean Koelhoff demeurait dans la maison Eden qui lui appartenait, située au coin de la petite rue aux Juifs (Judengasse). Il en possédait aussi une seconde dans le voisinage de Saint-Laurent; de là sans aucun doute l'adresse qu'on rencontre dans certains ouvrages de lui : *apud Sanctum Laurentium*.

10. Jean de Landen demeura d'abord rue des Seize-Maisons (*unter Sechzehn Haeuser,* aujourd'hui *unter Sachsen Hausen*). En 1507, il alla demeurer *Gereonsstrasse, in platea Sancti Gereonis, domus facultatis artium, rubea porta nominata.*

10 *bis*. Théodoric demeura aussi *infra sedecim domos*.

12. Henri Quentel avait sa demeure et son imprimerie place du Dôme ; c'est aujourd'hui l'hôtel du Dôme.

14. Louis de Renchen avait sa maison près de la porte de Mars (an der Marspforte).

19, 19 *bis*. Cornélius de Zierikzée demeurait dans la maison n° 2 d'aujourd'hui, in der Stolkgasse, près du couvent des Dominicains ; de là l'adresse *apud praedicatores*.

20. Hermann Bongart de Kettwig demeurait place du Vieux-Marché (*Altenmarkt*), maison du sauvage (*Zum Wilden Manne*). C'est le n° 43 d'aujourd'hui.

21, 21 *bis*. Martin de Werden eut d'abord pour adresse : *retro Minores ;* en 1504, il s'installa *Bürgerstrasse,* dans le voisinage de l'hôtel de ville.

22. Henri de Neuss donne son adresse à la fin du livre du juif converti Jean Pfefferkorn ; la voici : *impressus per me Henricum de Nussia habitantem in platea quae vulgo vocatur up dem Eygelsteyn*. La rue qui porte aujourd'hui ce même nom mène à la porte la plus septentrionale de Cologne, *Eigelsteins Thor*.

VINGT-DEUXIÈME LETTRE

Ce 29 juillet 1875.

MON CHER AMI,

Je viens de découvrir aujourd'hui une nouvelle erreur des bibliographes, concernant un des plus anciens imprimeurs de Cologne. Il s'agit de celui qui, dans le colophon du *Libri decretalium,* se nomme *Petrus in altis de Olpe.* Panzer propose de regarder ces mots : *in altis*, comme la traduction du nom propre Bergmann; cette supposition est assez d'accord avec l'usage de ces temps de latiniser les noms de personnes.

Cette interprétation des mots *in altis* devient à peu près évidente, si l'on se rappelle qu'il existe une édition du *Stultifera navis*, imprimée à Bâle en 1497, par un nommé Jean BERGMAN de Olpe. C'était sans doute un parent de l'imprimeur de Cologne.

On ne connaît de cet imprimeur que quatre ouvrages dont trois sont des livres de jurisprudence.

Le plus ancien, au dire des bibliographes, remonterait à

l'an 1470. C'est le *Auctoritates decretorum.* Prosper Marchand (p. 56), d'après le Spicilegium, donne cette date. Maittaire suit Marchand, puis se dément plus loin, en assignant la date de 1471 à ce même ouvrage.

Afin d'arriver à mon but par le chemin le plus court, je vous présente dans ce tableau synoptique les données utiles à la solution du problème :

TABLEAU SYNOPTIQUE DES QUATRE ÉDITIONS DE PIERRE BERGMANN DE OLPE.

Nos D'ORDRE.	TITRES.	FORMAT.	NOMBRE DE FEUILLETS.	NOMBRE DE LIGNES.	DATES.
1	Libri decretalium	in-f°, 2 col.	143	42	1476, mercredi 18 décemb.
2	Autoritates Decretorum	in-f°, 2 col.	60	42	1477, lundi 23 juin.
3	Flores juris utriusque	in-f°, 2 col.	114	41	1477, mardi 19 août.
4	Cordiale quatuor novissimorum	in-f°, 2 col.	32	42	1477, lundi 6 octobre.

Ces livres sont imprimés en petit caractère gothique. Leurs marges sont vierges.

Tous les éléments de ce tableau sont empruntés à L. Hain et au *Katalog der Inkunabeln* de M. le docteur L. Ennen, à l'exception de l'année du n° 2; au lieu de 1470, j'ai mis 1477.

Je diminue ainsi de six ans et demi la durée de la carrière typographique de Pierre Bergmann de Olpe.

Il est évident que neuf mois et quelques jours que je lui laisse suffisaient pour imprimer quatre ouvrages ne formant ensemble que 175 feuilles au plus, tandis qu'il est infiniment peu probable qu'il ait consacré sept ans et trois mois à imprimer seulement quatre volumes.

Vous m'objecterez assurément que nous ne connaissons pas tous les livres qu'il a pu imprimer; voici donc une autre raison qui me donne le droit de remplacer la date de 1470 par celle de 1477.

Vous voyez par le tableau synoptique que Pierre Bergmann de Olpe indique la date de l'achèvement de ses quatre éditions, en faisant connaître le quantième du mois, en même temps que le jour de la semaine. Pour les numéros 1, 3, 4, ces indications sont en parfaite harmonie avec la chronologie; mais quant au n° 2, dans l'année 1470, le dimanche de Pâques, tombant le 22 avril, le 23 juin était un samedi et non un lundi, comme l'admettent à tort les bibliographes. Telle est l'erreur que j'ai découverte.

Quelle est la cause de cette erreur et quel est le moyen de la corriger? Rien de plus simple :

Le colophon que le compositeur avait sous les yeux contenait ces mots, quant à la date :

Sub anno a Nativitate
Domini, millesimo qua-
dringentesimo septuagesi-
mo septimo finite et complete ipso
die lune XXIII mensis Ju-
nii finiunt feliciter.

Il commit une erreur, fréquente en cas semblable, en plaçant après le mot *septuagesimo* ce qui ne vient qu'après *septimo;* il prit l'un pour l'autre ces mots qui finissent par les mêmes lettres *imo*. Le fait est qu'en l'an 1477 le 23 juin était réellement un lundi, tandis qu'en 1470, le 23 juin était un samedi.

Il est vrai qu'en 1466 et en 1488, le 23 juin se trouvait être aussi un lundi; mais ces dates sont incompatibles avec les dates authentiques de 1476 et de 1477, puisqu'elles assigneraient l'une onze ans, l'autre douze ans à la durée de l'imprimerie de Pierre Bergmann de Olpe, dont il ne reste que quatre volumes d'environ 40 feuilles d'impression en moyenne.

Une durée de neuf mois pour un établissement typographique est-elle vraisemblable? Je ne le pense pas; mais comme les livres de Bergmann de Olpe sont d'une rareté extrême, je n'ai pas encore été à même de les examiner et de leur demander des renseignements pour répondre à cette question. Résignons-nous à attendre.

VOTRE AMI.

XXIII

ALDE MANUCE ET L'HELLÉNISME A VENISE

M. Ambroise-Firmin Didot vient de publier un nouvel ouvrage intitulé : *Alde Manuce et l'Hellénisme à Venise.*

La *Revue de France* en donne une analyse qu'a rédigée lui-même le docte académicien. Nous n'aurons donc que quelques remarques à faire sur cette savante et intéressante monographie.

Possesseur d'une des plus précieuses bibliothèques, dont il nous a fait admirer, il y a plusieurs années, certaines merveilles, philhellène et helléniste distingué, M. Didot était peut-être seul capable d'écrire cet important ouvrage.

Pourquoi les riches collections de manuscrits et d'incunables, au lieu de dormir inutiles ou presque inaccessibles dans certaines nécropoles littéraires, ne se trouvent-elles pas, comme celle dont nous parlons, entre des mains savantes, capables d'en faire usage et d'en publier les richesses? A moins de posséder ces livres rares et précieux, il est impossible de leur emprunter tout ce qu'ils recèlent

de lumières et d'en éclairer la solution de tant de problèmes bibliographiques.

Cet ouvrage sur Alde Manuce rappelle celui de M. William Blades sur Caxton. Tous deux sont écrits par d'habiles imprimeurs ; tous deux font connaître, par de nombreuses citations, les pièces écrites par d'illustres prototypographes. M. Didot a traduit du grec et du latin celles dont il donne le texte ; tous deux, cela va sans dire, professent pour leur héros la plus grande et même la plus contagieuse prédilection. Nous leur devons la plus vive reconnaissance pour tout le zèle, pour toutes les immenses dépenses de travail et d'argent qu'ont dû leur coûter leurs admirables ouvrages.

M. Didot nous trace une rapide esquisse de la vie d'Alde Manuce, né à Sermonetta, au milieu de xv[e] siècle, mort à Venise en 1515. « Il ne semble pas, dans sa première jeu- « nesse, avoir été d'une grande intelligence et était gauche « dans ses manières. » Il n'en est que plus redevable à sa puissante volonté de s'être fait une meilleure et plus noble nature.

Il étudia à Rome la langue latine, à Ferrare la langue grecque. Dans cette dernière ville il enseigna ces deux langues à de nombreux élèves, jusqu'en 1482. Alors la guerre l'obligea de se retirer chez le célèbre Jean Pic de la Mirandole, qui lui donna l'hospitalité pendant deux ans et lui confia, vers 1485, l'éducation des fils de sa sœur.

L'enseignement peut donc à bon droit revendiquer Alde comme une de ses gloires incontestables, puisque ce grand homme lui a consacré, jusqu'à l'âge de plus de quarante ans, ses talents et son activité. D'ailleurs, sans cet austère et long apprentissage, aurait-il jamais pu parvenir à enrichir le monde savant de tant de belles éditions d'écrivains grecs et latins qu'il lui fallait, pour ainsi dire, exhumer de manuscrits tant de fois séculaires ?

La *Grammaire de Lascaris,* premier livre grec imprimé, l'a été à Milan en 1476. M. Didot démontre parfaitement que

c'est à Démétrius le Crétois qu'il faut attribuer la gravure et la fonte des caractères qu'employa Denis Paravisini à l'impression de cet ouvrage.

Douze ans plus tard, en 1488, les deux frères, fils de Nerlius, donnèrent, à Florence, la première édition d'un ouvrage autrement important que la *Grammaire de Lascaris;* ce sont les *Poèmes d'Homère*. M. Didot, par l'interprétation habile de passages grecs et par la comparaison des caractères de la *Grammaire* et des œuvres d'Homère, démontre encore que c'est Démétrius le Crétois qui a gravé et fondu ces caractères.

En résumé, l'Italie avait imprimé les premiers livres grecs, et on n'en compte qu'une dizaine, y compris *Homère* et *Lascaris,* avant 1495, quand Alde allait entrer dans la carrière.

Il s'établit à Venise, près de l'église de Saint-Augustin. Le personnel qu'il employait devait être fort considérable, puisqu'il y eut de véritables grèves, dont se plaint leur patron lui-même. Parmi ces personnes se trouvaient des réfugiés grecs; ainsi on parlait leur langue chez Alde, comme le latin chez les Estienne.

En même temps que les Grecs érudits que nous fait connaître M. Didot, il nous présente deux femmes célèbres à des titres différents : l'une est la marquise de Mantoue, Isabelle d'Est; l'autre la duchesse de Ferrare, Lucrèce Borgia. Isabelle avait résolu de réparer l'outrage fait à la mémoire de Virgile, dont le comte Charles Malatesta avait fait précipiter la statue dans le Mincio. Isabelle aimait les arts et surtout les beaux livres. Alde imprimait pour elle, sur grand papier et même sur vélin, certains livres qu'elle aimait; le nom d'Isabelle mérite donc au moins un souvenir.

Quant à Lucrèce, son nom éveillera toujours un sentiment pénible : celui de l'horreur pour ses vices, si elle est coupable; celui de l'horreur pour ses calomniateurs, si elle est innocente. M. Didot penche faiblement du côté de ses

panégyristes; William Roscoe a cependant, il nous semble, démontré que Lucrèce n'est qu'une victime de plus de la calomnie. Lisez sa *Dissertation sur Lucrèce Borgia* dans la *Vie de Léon X* (1).

M. Didot nous fait connaître de nombreux documents relatifs au sujet de son livre; par exemple l'*Epître de Fra Giocondo,* de Vérone, sur les charmes de la vie des champs; mais en tête du recueil *De Re rustica* se trouve une préface d'un critique érudit de la Renaissance, Georges Merula, d'Alexandrie, dont M. Didot ne dit rien, quoiqu'elle contienne d'utiles informations; en voici une entre autres : « Nicolas Jenson voulait imprimer ce recueil d'écrits *De Re* « *rustica.* Je fus obligé d'en précipiter la révision, afin de « ne pas laisser chômer les ouvriers de l'imprimerie, au « grand détriment des maîtres de l'établissement (*domino*- « *rum*). » On apprend par l'emploi de ce terme *dominorum* que dès 1472 et probablement dès 1470, Jenson avait déjà des associés.

Le lecteur qu'intéressent les révélations inattendues ou désirées sur l'histoire littéraire du temps de la Renaissance, et surtout sur les belles et rares éditions des Alde, les trouvera dans le nouvel ouvrage du *Nestor de la Typographie.* Ces détails échappent à l'analyse.

---

(1) Un médecin de Ferrare, Luigi Bonazolo, dédia un ouvrage de son art à Lucrèce, qu'il appelle *Divine* (*Divam*). Un ami de ce médecin composa cinq distiques sur cet ouvrage. Voici le second, que la langue française se refuse à traduire :

In primis tumidi genitalia semina nervi
Rima dehiscenti fertilis ore rapit.

Voici la traduction du dernier :

Divine Borgia, l'auteur te remercie;
Il te doit sa fortune, il te doit son génie.

Le futur biographe de Lucrèce pourra tirer parti de ce petit renseignement pour mieux peindre l'époque dont il s'agit et pour expliquer comment on osait offrir à une femme qu'on appelait divine des vers qui semblent traduits de l'*Ode à Priape.*

Nous terminerons cette esquisse incomplète en signalant au lecteur érudit l'ouvrage d'un contemporain et même d'un rival d'Alde Manuce. On verra par là que l'enthousiasme pour l'hellénisme inspirait et animait d'autres imprimeurs que celui à qui nous devons la conservation εἰς ἀεὶ des œuvres de Platon et d'Aristote.

L'ouvrage est un dictionnaire grec-latin suivi d'un dictionnaire latin-grec ; l'imprimeur est Giovanni Mazocco dal Bondeno. C'est précisément celui qui donna, en 1516, à Ferrare, la rarissime première édition de l'*Orlando Furioso.*

A la fin de ce double dictionnaire il s'adresse au lecteur en très-bon latin et même en grec ; voici la traduction de sa postface :

« Jean Maciochus au lecteur, salut !

« Lorsque je mettais la dernière main à ce dictionnaire, il arriva, studieux lecteur, ce que j'étais loin d'attendre : au dehors l'ennemi attaque notre pays de deux côtés à la fois, par les malédictions et par le fer : à l'intérieur, sous le nom d'auxiliaires, les barbares nous harcèlent, la peste nous visite, les eaux tarissent, les moulins chôment et la disette arrive. Aussi n'avais-je pas l'esprit tout entier au travail de cette impression ; je le sais, je l'avoue. Mais tout ira bien au premier jour, il faut l'espérer, parce qu'une calamité extrême ne saurait durer longtemps. En attendant, je vais accorder une trêve de quelques mois à ces travaux ; toutefois, ce n'est pas en transfuge, mais en soldat invalide que j'abandonnerai mon camp ; j'y reviendrai bientôt lorsque, grâce à la bonté des dieux, la colère de la fortune sera assouvie. Sous de plus heureux auspices, je reprendrai avec plus de courage la lutte que j'ai engagée avec la barbarie de l'ignorance. Je me promets de ne jamais quitter le drapeau sous lequel je me suis enrôlé pour toujours.

« Ferrare, le 27 septembre 1510. »

Le lecteur doit savoir que Jules II fulmina une bulle contre le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, époux de Lucrèce Borgia, le 9 août 1510, et que le barbare dont parle notre imprimeur est Louis XII, allié du duc.

Dans une dédicace du même imprimeur au prieur des Carmes de Ferrare, Nicolas Signorello, nous rencontrons quelques passages intéressants que nous traduisons. Voici par exemple une des mille et une définitions de l'imprimerie : *Haec ars exprimendi aereis notis ingeniorum monumenta.* « Cet art de reproduire à l'aide de lettres de métal les mo« numents du génie. »

Plus loin il dit :

« J'ai déjà imprimé quelques manuscrits découverts dans le trésor des lettres antiques ; je n'ai pas lieu de m'en repentir, car ces volumes, si j'en crois mes amis, ont comblé les vœux des personnes à qui sont chères les lettres romaines ; aussi ai-je résolu de consacrer à ces travaux toutes mes années, et puissent les dieux immortels ne prolonger mes jours qu'autant que l'on me trouvera capable de remplir cette noble tâche. Le but que je me propose est de procurer aux gens studieux tous les secours en mon pouvoir. Puisse la fortune exaucer mes vœux, et alors, je l'espère, le jour viendra que la reconnaissance des vrais savants récompensera mes efforts. Ce vœu n'a rien qui puisse provoquer la haine des envieux ; est-ce que Dieu n'a pas ouvert la carrière à tous sans exception? Croyez-le, je ne suis pas jaloux de ceux qui m'ont déjà devancé dans cette entreprise. »

Ici Mazocco fait évidemment allusion à Alde Manuce, puis il reprend ainsi :

« Je pourrai ne pas atteindre le but, mais j'aurai du moins le mérite de l'avoir entrepris. Je ne ménagerai ni zèle ni argent. En outre les personnages les plus distingués, les professeurs les plus célèbres me promettent leur concours et leurs veilles. Dans ce nombre se trouve J.-Marie Tricaelius, jeune savant rempli d'ardeur; c'est un soldat de notre

milice typographique, toujours à son poste dans notre officine. »

Notre imprimeur termine sa dédicace en disant que la riche bibliothèque des Carmes de Ferrare lui fournit les plus grands secours pour l'accomplissement de ses projets, et qu'il est le premier qui ait imprimé des livres grecs dans cette ville. Cette dédicace est datée du 3 avril 1510.

L'auteur de ce double dictionnaire, Jean-Marie Tricaelius, s'adresse aussi deux fois au lecteur. Voici quelques passages intéressants :

« La science élève l'homme au-dessus de toutes les créatures, au-dessus même de ses semblables. Par elle nous devenons, pour ainsi dire, des dieux sur la terre. *Doctrinis in quosdam deos terrestres evadimus.* Mais combien disparaissent toutes les sciences en même temps que les lettres grecques, il suffit pour le savoir d'être né avec une âme élevée et d'avoir fait de bonne heure l'apprentissage de la littérature. Ce sont les lettres grecques que nous voulons, non pas réveiller de leur long sommeil, mais simplement faire aimer davantage, dans l'espérance que chez le plus grand nombre on verra briller avec plus d'éclat ce feu du génie que l'homme a reçu du ciel. Nous avons parsemé ce dictionnaire d'annotations curieuses destinées à récréer l'esprit du lecteur ; il pourra croire ainsi parcourir une prairie émaillée de fleurs. On les reconnaîtra sans peine à certains signes en forme de croissants imprimés à la marge (1)..... Nous ne partageons pas l'opinion de ces pessimistes qui nous disent que la nature épuisée ne saurait plus produire de ces génies qu'admirait l'antiquité. »

Tricaelius cite ensuite les noms des hommes de talent qui alors honoraient Ferrare ; ce sont Nicolas Léonicène, Louis

---

(1) Ces signes sont nos guillemets. On voit que leur emploi dans l'imprimerie est plus ancien que ne croient ceux qui les attribuent à un Français du nom de Guillemet.

Bonaciolo, Coelius Calcagnini, le jeune Baptiste Piso et l'adolescent Matteo Brocardo.

Plus loin il désigne les imprimeurs par ces mots : *Qui praelo scribunt :* « Ceux qui écrivent avec une presse. »

Il s'excuse ensuite de la précipitation avec laquelle il a dû composer son ouvrage afin de satisfaire les imprimeurs qui le pressaient. Il finit par ces mots :

« Tu sais, lecteur, dans quel temps nous vivons. La guerre est déchaînée, le Pape vient de nous frapper d'interdit, la contagion étend ses ravages. Il nous faut suspendre nos travaux ; pendant ces loisirs nous allons chercher des manuscrits. Espérons qu'après ces troubles immenses, Mars recevra son congé. Alors si quelque vétéran d'une valeur éprouvée, ou quelque moderne, homme de mérite et de cœur, se présente à notre choix, nous pourrons encore relever l'étendard des belles-lettres. »

Parmi les annotations dont parle le lexicographe, il en est une que nous ferons connaître. A la page 127, au mot πανδαμάτωρ, il dit :

« Voici un distique que j'ai improvisé à Mantoue, en ad-
« mirant, dans le palais d'Isabelle, le Cupidon de Praxitèle,
« endormi sur la peau du lion de Némée ; son flambeau est
« éteint ; son arc, son carquois et la massue d'Hercule sont
« derrière lui : »

Ἀυτὸς ὁ οὖλος ἔρως πᾶντων, ἄλλ᾽ ὕπνος ἔρωτος,
Τούτων Πραξιτελὴς πανδαμάτωρ πελεται.

L'amour soumet le monde à sa douce influence ;
Cependant le sommeil le soumet à son tour.
De l'art de Praxitèle admirez la puissance ;
Il soumet à la fois le sommeil et l'amour.

Il s'agit de l'Isabelle dont parle M. Didot et dont il donne un portrait gravé. On voit que l'auteur du dictionnaire était vraiment helléniste et digne d'être le contemporain d'Alde Manuce.

XXIV

DÉCOUVERTE D'UN CAXTON INCONNU.

(Traduction d'une lettre de M. W. Blades.)

Le docteur Könnecke, de Marbourg, vient de découvrir, dans la bibliothèque Hechto-Heinean, à Halberstadt, une plaquette in-4, imprimée à Westminster par William Caxton, le prototypographe de l'Angleterre. Elle est parfaitement complète et se compose de vingt-quatre feuillets, dont le premier est blanc. Il n'y a pas de titre — Caxton n'en mit jamais — mais le colophon peut faire connaître la nature de l'ouvrage.

En voici une traduction :

« Ici finissent six lettres élégantes dont trois sont du « pape Sixte IV et du Sacré-Collége des Cardinaux, adres- « sées à l'illustre Doge de Venise, avec les réponses, au

« sujet de la guerre de Ferrare; imprimées par William « Caxton et soigneusement corrigées par Pierre Carme- « lianus, poète lauréat, à Westminster. »

Ce poète était le secrétaire d'Henri VII d'Angleterre.

L'existence de cet ouvrage est entièrement nouvelle pour les bibliographes et de haute importance pour tous ceux qu'intéresse l'histoire des origines de la typographie.

WILLIAM BLADES.

Londres, 26 février 1875.

XXV

LE PREMIER LIVRE IMPRIMÉ EN ITALIE.

(Au Directeur de la Typologie-Tucker.)

Il vient de paraître en Suisse, à Lugano, une belle et intéressante plaquette ornée de deux planches de *fac-simile.* Voici le commencement du titre : *Dei Primi Libri a Stampa in Italia.* L'auteur est M. Charles Fumagalli. Jusqu'à présent le premier livre imprimé en Italie était, au dire des bibliographes, le *Lactance du Monastère de Subiaco* (1), portant date imprimée du 29 octobre 1465.

Il faut cependant le reconnaître : Panzer, II, 406, soup-

(1) L'article que consacre A. Bernard à Subiaco commence par une grosse erreur : il place cette petite ville au *sud* de Rome ; elle est à l'*est,* non loin du Teverone. C'est à un mille de Subiaco, dans l'abbaye bénédictine de Sainte-Scholastique, que Conrad Sweinheim et Arnold Pannartz établirent leurs presses, les premières en Italie.

çonne qu'avant *Lactance*, Sweinheim et Pannartz avaient déjà imprimé le *De Oratore* de Cicéron. M. Fumagalli démontre victorieusement ce qu'a soupçonné Panzer. C'est grâce à l'heureuse acquisition d'un exemplaire de cette édition du *De Oratore* qu'il a été mis à même de donner cette démonstration. A la fin de cet exemplaire se trouve une note écrite constatant que cet exemplaire vient d'être corrigé le 30 septembre 1465.

L'exemplaire du *De Oratore* étant corrigé le 30 septembre 1465, l'édition à laquelle il appartient est antérieure à cette date, et, à plus forte raison, au 29 octobre de la même année, date de l'impression du *Lactance*. M. Fumagalli ajoute à cette preuve d'autres considérations importantes qui ne laissent aucun doute sur le rang chronologique que désormais il faudra donner au traité de Cicéron *De Oratore*, le premier de tous les livres SURVIVANTS qui ait été imprimé en Italie.

M. Fumagalli conclut aussi de ses recherches que c'est au commencement de 1464 que les deux imprimeurs allemands arrivèrent à Subiaco. Ils n'ont pas pu y arriver plus tard assurément. Ils y étaient probablement peu après 1462, année de la dispersion des imprimeurs de Mayence.

Les amis de l'histoire des origines de l'Imprimerie liront avec plaisir et avec profit le savant mémoire de M. Fumagalli que nous nous empressons de leur signaler. Il se trouve à la librairie Tross.

J.-P.-A. MADDEN.

Versailles, 13 mars 1875.

XXVI

NOTE ANNONCEE PAGE 54 SUR HENRI D'INGWEILER

Hain, *5532, décrit une édition de l'*Historia Scholastica* de Pierre Comestor.

Je transcris dans les deux colonnes qui suivent les parties du colophon qui diffèrent dans les exemplaires, de cette édition imprimée à Strasbourg, le 28 août 1483.

PREMIÈRE COLONNE.

factoribus Iohanne de Greningen. Nec
non Heinrico de Inguiler impressorie ar-
tis magistris. In inclita Argentinorum civi-
tate possibili emendatione previa impressum
Mensis Augusti die XXVIII. Feliciter est
consummatum.

DEUXIÈME COLONNE.

historie. Factoribus Iohanne de Groin-
ingen impressorie artis magistris. In
inclita Argentinorum civitate possibili
emendatione previa impressum Mensis
Augusti die XX octava feliciter est consummatum.

« Ce livre qui est l'œuvre de Jean de Groningue et de Henri d'Ingweiler, maîtres dans l'art d'imprimerie, a été imprimé dans la cité célèbre de Strasbourg avec toute la correction imaginable et heureusement achevé le 28 du mois d'août. »

Dans le second colophon, vous remarquez l'absence du nom de Henri d'Ingweiler; mais en supprimant ce nom on n'a pas substitué, comme il le fallait, la forme singulière aux mots FACTORIBUS et MAGISTRIS. Ce grossier solécisme prouve que le colophon de la seconde colonne est postérieur à l'autre ; car on n'aurait pas fait précéder et fait suivre le nom de Jean de Groningue seul des mots pluriels *factoribus* et *magistris:* mais on a pu fort bien supprimer le nom de Henri d'Ingweiler et oublier que de plus il fallait changer ces pluriels.

Cette suppression du nom de l'un des imprimeurs est d'autant plus étrange qu'on ne l'a faite que quand l'ouvrage était complétement imprimé et quand par conséquent le droit d'inscrire son nom au colophon appartenait à Henri d'Ingweiler autant qu'à son collaborateur.

Pour que cette suppression ait été possible et acceptable, il faut que la collaboration de Henri ait été réellement insignifiante ; c'était sans doute d'abord une mention purement honorifique accordée par condescendance à l'héritier du nom d'Adolphe d'Ingweiler, ce gendre, cet associé, ce suc-

cesseur de Jean Mentelin, le prototypographe de Strasbourg.

A propos d'une circonstance ignorée d'une querelle, de la mort de Henri peut-être, on effaça par amour de la vérité un nom qu'on n'avait inscrit que par flatterie. C'est l'explication la plus logique de la suppression du nom de Henri d'Ingweiler.

Ces noms d'Adolphe et de Henri d'Ingweiler tels que nous les entrevoyons, dans un lointain de quatre siècles, ne semblent briller que d'un éclat d'emprunt; on entend parfois prononcer leur nom, mais nulle part on ne voit figurer leurs œuvres. Ils ne brillèrent que de l'inévitable reflet que produit toujours le voisinage d'un homme de talent.

XXVII

NOTE CORRESPONDANT A LA PAGE 200

A là fin de son *Ars versificatoria* imprimé par Pierre Cæsaris et Jean Stol, Robert Gaguin s'adresse au lecteur dans quatre distiques que je traduis ainsi :

« Chaque fois, digne lecteur, que tu reliras ce livre, tu aimeras davantage le talent de nos imprimeurs. Au lieu d'un an et plus qu'il fallait au rapide écrivain, un mois suffit à l'art nouveau pour livrer un livre sans faute. *Naguère le papier qu'il fallait pour écrire un livre coûtait plus cher qu'on ne paie aujourd'hui un énorme volume.* Heureuse Germanie, c'est toi qui as doté le monde de cette invention ; aussi le monde admire-t-il ton art et ton génie. »

Les lignes en italiques de ce passage font voir combien était élevé le prix du papier vers la fin du xve siècle.

XXVIII

NOTE SUR M. EDWIN TROSS

M. Charles-Théodore-Edwin Tross, né à Hamm, en Westphalie, en 1822, est mort à Paris dans la nuit du 25 au 26 août 1875, après une très-courte maladie. Depuis vingt-cinq ans, il exerçait à Paris la profession de libraire-antiquaire. Instruit et parlant plusieurs langues de l'Europe, il a été à même de rendre de précieux services aux personnes qui le consultaient, surtout au sujet des incunables. Il a donné plusieurs articles au *Sérapéum* et a publié plusieurs éditions de vieux ouvrages français. Il appartenait à plusieurs sociétés savantes.

Il est infiniment regrettable que l'utile établissement qu'il avait fondé ne soit pas continué. Son frère, M. Hermann Tross m'écrit qu'*il ne veut pas prendre la suite des affaires.*

Je dois à la science bibliographique de ces messieurs l'acquisition de rares incunables indispensables à mes recherches.

Des libraires aussi instruits et en relations aussi intimes et aussi fréquentes avec les pays étrangers, l'Allemagne surtout, rendaient les plus grands services aux travailleurs sérieux et méritent de ceux qui les ont connus un souvenir durable et des sentiments de vive reconnaissance.

DU MÊME AUTEUR, CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

---

1. **Lettres d'un Bibliographe** (1re série).
2. **Lettres d'un Bibliographe** (2e série).
3. **Lettres d'un Bibliographe** (3e série).
4. **Les Psaumes de David et les Cantiques**, d'après un manuscrit français du XVe siècle, précédés de recherches sur le traducteur et de remarques sur la traduction, et ornés d'un fac-simile du manuscrit et d'un portrait de David.
5. **Notes et Notices** sur l'expédition scientifique des Anglais au pic de Ténériffe, en 1856, sur l'origine des espèces, sur miss Nightingale, la traduction d'un article du Titan sur les aquariums, etc.
6. **Passage de Vénus** sur le disque du Soleil.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Lettres d'un Bibliographe (5e série).

Versailles. — Imp. de E. Aubert, 6, avenue de Sceaux.

